

Le Monde Campus - Jeunes diplômés

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE — N° 15020 7 F

VENDREDI 14 MAI 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

En présentant un mémorandum sur les positions de la France

M. Balladur cherche à débloquer les négociations commerciales du GATT

M. Balladur a rendu public, jeudi 13 mai, un mémorandum sur la position française dans les négociations du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) qui remet en cause des points fondamentaux du préaccord agricole de novembre 1992 entre les Etats-Unis et la CEE, notamment la limitation en volume des exportations subventionnées. Le premier ministre a déclaré que les paysans français ne devaient plus être accusés de bloquer la reprise économique mondiale par leur refus du « compromis de Blair House ». Selon M. Balladur, le mémorandum, contient « un objectif clair sur lequel il faut un consensus politique large ». « Si on veut aller trop vite et nous forcer la main, j'ai le regret de dire qu'on s'expose à des déconvenues », a ajouté Edouard Balladur.



Lire page 17 l'article de PHILIPPE LEMAITRE

Les limites du libre-échange

EDOUARD BALLADUR a donc choisi le mouvement. A première vue, la lecture du mémorandum qui définit « la position française dans les négociations du cycle d'Uruguay » laisse penser que sa tentative semble injouable, tant les demandes françaises remettent en cause le cœur même du préaccord agricole, dit de Blair House, conclu en novembre 1992 entre la Commission européenne et les Etats-Unis. La France revient notamment sur l'engagement, obtenu par Washington, d'une réduction en volume de 21 % des exportations subventionnées.

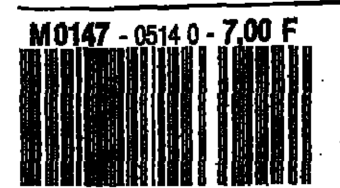
On va donc guetter les réactions des principaux protagonistes : nos partenaires de la Communauté, la Commission, les Etats-Unis, mais aussi celles des autres « parties contractantes » du GATT, impatientes de voir achever un cycle de négociations engagé en 1986 et dont la conclusion devrait favoriser la reprise de l'activité. S'ils acceptent de rouvrir l'accord de Blair House, Paris aura remporté un premier succès.

LES ministres français concernés manifestaient récemment un certain optimisme, comme si les contacts pris avaient été encourageants. « Est-ce que nos partenaires ont intérêt à assumer une crise dans les circonstances actuelles ? », s'interrogeait Alain Juppé, le 10 mai, sans en méconnaître néanmoins le danger. Lesdits partenaires savent qu'il y a, dans ce mémorandum, un effet d'affiche, à usage interne, destiné en fait à calmer le jeu dans les campagnes et à l'Assemblée nationale. L'exercice n'est pas perdu d'avance, car le gouvernement bénéficie de la compréhension politique de dirigeants syndicaux agricoles capables de reprendre leurs troupes en main et conscients de l'enjeu : les paysans français ne comptent-ils pas parmi les principaux bénéficiaires de la politique agricole commune ?

Une telle analyse pourrait amener Européens et Américains à miser sur le dialogue. « Dans toute négociation, il y a des positions de départ », indiquait encore M. Juppé, laissant ainsi entendre qu'un compromis pourrait être cherché. Il est prématuré de deviner sur quelles bases, mais, assurément, la France pourrait considérer de façon plus détendue ses autres requêtes, si la Communauté obtenait le droit de freiner ses importations de substituts de céréales, en progression constante, qui remettent en cause l'écoulement de sa propre production. Une telle clause de rééquilibrage figure bien dans l'accord de Blair House, et il suffirait donc de l'activer.

LES demandes françaises ayant trait aux volets non agricoles de l'Uruguay Round correspondent à des positions à maintes reprises exprimées du côté français, ce qui ne signifie pas pour autant qu'elles seront facilement acceptées. Paris réclame avec insistance la suppression des pratiques unilatérales : il n'y a pas de paix commerciale possible tant que les Etats-Unis pourront continuer à se faire justice eux-mêmes. Mais surtout, signe des temps et idée forte du mémorandum, il est souligné que le libre-échange peut devenir dévastateur s'il n'est pas, un minimum, organisé.

M0147 - 0514 0 - 7,00 F



Nationalité : la ligne rouge

par Jacques Lesourne

Avec la réforme du code de la nationalité, l'Assemblée nationale aborde l'un des grands thèmes, actuel et futur, de notre société. Ce sujet difficile avait fait l'objet, il y a quelques années, d'un rapport de la commission Marceau Long. Un rapport exemplaire, car les membres de la commission, représentant le plus large éventail des familles de pensée, avaient à l'unanimité adopté le texte après avoir écouté, lors d'auditions publiques, les points de vue les plus divers.

Le Sénat avait approuvé un projet de loi s'inspirant directement de ce rapport. Il va de soi que sur un tel sujet, qui touche au ciment de la nation, il est possible de contester la légitimité même d'une réforme. Mais, puisque l'intention du nouveau gouvernement, affichée devant les électeurs, est bien de réformer, qu'au moins il respecte sa parole : s'en tenir au texte du Sénat, faire de la réforme un élément d'une politique d'intégration, et non un instrument de répression. Or la ligne rouge vient d'être franchie. Sur plusieurs points, les amendements déposés par le garde des sceaux violent le fragile quasi-consensus national du rapport Marceau Long. L'un d'entre eux remet en cause l'acquisition de la nationalité française à la naissance pour les enfants nés en France de parents nés en Algérie avant l'indépendance. D'autres permettent de la refuser pour absence de séjours réguliers, ouvrant ainsi la voie à l'arbitraire administratif. Enfin et surtout, rien n'est prévu pour la protection des droits des enfants nés en France de parents étrangers entre leur naissance et le moment où ils acquerront dans leur énorme majorité la nationalité française.

L'équilibre a été rompu. Pour calmer les crypto-lepénistes (la droite de la droite) qui siègent sur les bancs de l'UDF et du RPR, le gouvernement a pris le risque de faire adopter un texte qui ne donnera pas, comme l'a proclamé M. Méhaignerie, de « meilleures chances à l'intégration ». Il a oublié en particulier la montagne de tracasseries bureaucratiques que chaque disposition nouvelle engendrera pour les candidats à la nationalité française. On souhaiterait que certains députés ou ministres soient astreints aux heures de queue et aux rebuffades auxquelles sont souvent soumis ceux qui vivent en situation régulière sur notre sol lorsqu'il s'agit seulement pour eux d'obtenir le respect de leurs droits.

Il faut revenir au texte du Sénat, sinon ce qu'une Assemblée a fait, une autre devra le défaire.

Lire nos informations page 7

Un entretien avec le ministre russe des affaires étrangères

Les Occidentaux « n'avancent aucune proposition concrète » sur la Bosnie, déclare M. Kozyrev

MOSCOU

de notre correspondant

Que feront les grandes puissances au lendemain du référendum organisé à propos du plan Vance-Owen par les Serbes de Bosnie, référendum qui s'annonce négatif ? M. Kozyrev, dans l'entretien qu'il nous a accordé mercredi 12 mai, commence par rappeler la formule adoptée lors de la visite à Moscou du secrétaire d'Etat américain Warren Christopher, il y a une semaine : « *Aucune mesure, y compris sévère, n'est exclue ni décidée à l'avance.* » Une formule que, de toute évidence, rien de substantiel n'est venu nourrir entretemps. M. Kozyrev indique qu'il a eu plusieurs entretiens téléphoniques avec le ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé, avec le ministre danois Niels Helvej Petersen, qui s'exprime au nom des Douze, et qu'il est régulièrement en contact avec le secrétaire d'Etat américain : « *Personne n'avance aucune proposition concrète, autrement que sous la forme de questions à débattre, personne ne se range clairement derrière une solution. Et moi non plus, je ne suis pas prêt à avancer des propositions s'appuyant sur des méthodes de force.* » M. Kozyrev évoque « *l'une des idées qui sont en l'air, dans la presse* » – la levée de l'embargo sur les armes à destination des Musulmans.

JAN KRAUZE

Lire la suite page 3

L'est de l'Allemagne renaît

Malgré le retour de la croissance, l'ex-RDA reste sous perfusion

FRANCFORT

de notre correspondant

Des magasins qui s'ouvrent, des peintures qu'on refait, des rues éventrées par la pose de téléphones, des pompes à essence toutes neuves, des affiches de publicité... La rénovation de l'ex-RDA saute aux yeux. Les grandes villes, mais aussi les petites, en portent les traces en forme de taches de couleur sur les murs uniformément gris et lépreux de l'ancien régime. Bientôt trois ans après l'union économique et monétaire allemande – le 30 juillet 1990, – l'impression de renouveau s'accélère. Mettant fin à sa dégradation depuis la chute du mur de Berlin, le produit intérieur brut a connu un rebond, timide mais réel, de 7 % en 1992. Le marché de l'emploi semble stabilisé, et l'on comptait en mars 78 000 chômeurs de moins que l'année passée à la même période.

Le niveau de vie des Allemands de l'Est s'est « *considérablement amélioré* » en 1992, note la Bundesbank. Chaque salarié a vu ses revenus croître de 39 % pour une hausse des prix limitée à 11 %. Si l'égalité des deux parties de la nouvelle Allemagne est loin d'être accomplie – c'est l'enjeu des grèves actuelles dans la métallurgie, – un travailleur de l'Est touche désormais un revenu égal aux deux tiers de celui de l'Ouest. « *Les conditions générales de l'éclosion économique s'améliorent* », se félicite la banque centrale qui met en relief plusieurs évolutions.

Les Allemands de l'Est, note ainsi la banque centrale, se retournent vers une consommation de denrées fabriquées sur place après avoir saturé leur soif de « *produits étrangers* ». Les « *importations* » n'ont crû que de 13 % en 1992, contre encore 44 % en 1991. La compétitivité de la zone gagne des points grâce à l'entrée en service d'infrastructures toutes neuves : télécommunications, réseaux énergétiques, autoroutes refaites... Les gigantesques transferts d'argent public commencent à porter leurs fruits. Les privatisations sont désormais en grande partie achevées. Fin mars, l'agence de privatisation, la Treuhandanstalt, avait vendu 11 900 entreprises ou morceaux d'entreprise auprès de repreneurs privés qui se sont engagés à investir 176,7 milliards de marks et à sauvegarder 1 438 000 emplois.

ÉRIC LE BOUCHER

Lire la suite page 18

Vers une dévaluation de la peseta

Madrid a demandé jeudi 13 mai un réalignement à la baisse de la monnaie espagnole.

Politique et scandales en Italie

Après avoir voté la confiance au nouveau président du Conseil, M. Ciampi, le Sénat a levé l'immunité parlementaire de Giulio Andreotti.

Lire page 3 l'article de MARIE-CLAUDE DECAMPS

La France plus active au comité militaire de l'OTAN

Pour les opérations de maintien de la paix, la France a désormais voix délibérative au comité des chefs d'état-major de l'Alliance atlantique.

Lire page 5 l'article de JACQUES ISNARD

Une trentaine d'embryons congelés détruits

Une trentaine d'embryons humains congelés détruits par le responsable d'un laboratoire privé.

Lire page 12 l'article de JEAN-YVES NAU

LIVRES

Toutes les voix de Borges

Son univers est « une forêt de variantes multiples ». La parution du premier tome de ses « Œuvres complètes » dans « la Pléiade » en offre une saisissante illustration.

• Marilyn, autopsie d'une femme • Le feuilleton de Pierre Lepape : « Chanson de geste à neuf voix ».

pages 25 à 36

Ce numéro du *Monde* comprend trois cahiers : un cahier « Actualité » de la page 1 à la page 24 ; un cahier « Le Monde des livres » de la page 25 à la page 36 ; un cahier « Le Monde Campus-Jeunes diplômés » de 52 pages. Ce dernier cahier est diffusé seulement en France métropolitaine.

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 190 esc ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Pierre Bérégovoy

Mort et transfiguration

par Edgar Morin

PETROUCHKA est une marionnette de fête foraine qui soudain échappe aux ficelles de son manipulateur, devient amoureuse, est pourchassée par le Maure, autre marionnette également échappée, jusqu'à ce que le Maure tue le pauvre Petrouchka. A ce moment, on se rend compte que celui que l'on croyait devenu un véritable être vivant n'est qu'un pantin : au lieu de sang, il ne sort de sa blessure que du son.

A l'inverse, les personnages de chair et de sang que sont nos hommes politiques sont devenus des marionnettes du Bébête Show. Ils s'entre-pourfendent mais jamais il ne coule une goutte de sang. Jusqu'au *jour où l'une d'elles, particulièrement* comique dans les derniers mois, n'arrivant pas à effacer une grosse tache sur son plastron par ses déclarations d'intégrité, s'effondre dans un sang réel, son sang. Cet apparent suicide est-il en fait un meurtre au Bébête Show ? De toute façon, seul dans le monde médiatique et politique, le Bébête Show a pris un deuil de huit jours en suspendant son spectacle.

Le premier choc de la mort de Pierre Bérégovoy vient de ce que les jeux politiques de la paisible phase démocratique parlementaire actuelle semblaient de plus en plus relever de la comédie, que les hommes politiques, avec leur langue de bois, semblaient de plus en plus devenir des sortes d'automates de Vaucanson, que leur étonnement indigné devant les affaires ou scandales les éclaboussant semblait de plus en faire des caricatures. Trait ultime de comédie presque moliéresque, le premier ministre pourchassé par un étrange prêt de 1 million de francs et son non moins étrange remboursement.

Toutefois, la comédie n'était qu'en apparence. S'il y a eu irruption de Shakespeare dans le Bébête Show, c'est que la dimension shakespearienne est présente de façon larvaire dans les jeux politiques que caricature le Bébête Show. En fait, bien qu'il n'y ait pas meurtres au sens physique du terme, il y avait sans cesse, dans le monde politique, des tentatives d'assassinats psychiques entre les prétendants au pouvoir, contre les ennemis du camp adverse, contre les rivaux de son propre camp. Pour accéder au pouvoir, avait dit justement Gilles Martinet, il faut être un tueur. Il faut être capable de vouloir détruire l'image de l'autre, la crédibilité de l'autre, l'honneur de l'autre. Que de duels pour abattre l'adversaire sous les caméras de télévision, *arrêtés par* le gong, entre Giscard-Mitterrand, Mitterrand-Chirac au cours des campagnes présidentielles. Que d'assassinats psychiques comme celui de Rocard par Fabius au congrès de Metz, jusqu'à l'assassinat psychique de Fabius par Rocard après la grande défaite; on reprochait justement à Rocard de n'être pas un tueur et, par là, d'être inapte à devenir président. Il s'est rattrapé.

Localiser un coupable

En ce qui concerne Bérégovoy, il s'agit d'un suicide, faut-il le rappeler, et non d'un meurtre, mais du suicide d'un homme aux abois. Il n'a pas été exécuté par un ennemi ou rival politique. Mais l'opinion et la presse ont bien senti que ce suicide était une conséquence d'assassinat psychique ; il était le fait d'un homme frappé de coups multiples, laissé à terre, abandonné par ses amis ; et on s'est posé le problème : qui l'a tué ? Malheureusement, les réponses ont été trop simples, unilatérales, et les amis vrais ou faux de la victime ont trouvé le coupable bouc émissaire : le juge investigateur, le journaliste d'investigation, transformant l'acharnement à dévoiler en une pulsion meurtrière. Plus largement on a cherché à localiser un coupable, alors que la mort de Bérégovoy, à l'examen des données connues aujourd'hui, est le produit d'une solitude où aboutissait la conjonction d'événements et de responsabilités multiples et échelonnées.

Il y a d'abord le fait que sa promotion au poste gouvernemental suprême a été suivie presque aussitôt d'une altération morale de son image personnelle, désormais atteinte par une grosse tache sur le plastron dont il ne peut se débarrasser, puis assez rapidement par une dégradation de *son image politique*, *prisonnière* et symbole de l'échec social et politique des socialistes. Ainsi, l'accession au Capitole le projette aussitôt de la roche Tarpéienne.

Le changement de majorité le plonge dans la solitude. Il ressent non seulement la tristesse du déchu, mais le chagrin du déçu. Les camarades socialistes qui voudraient renouer *avec la victoire préfèrent se détourner* du vaincu, et surtout bien des amis de l'époque ministérielle se révèlent, comme presque toujours dans l'expérience de la perte du pouvoir, n'être que des courtisans ou des profiteurs. De son passé, ce qui lui faisait honneur dans son ministère – la réussite du franc, la stabilité économique – est désormais oublié, il ne reste que la persécution des affaires Pechiney et du chèque Pelat, et cette persécution menace son futur. C'est dans cette solitude qu'arrivent à la fois la crainte d'une indignité politique (la condamnation *de facto* que constitue le rapport Raynaud) et d'une honte personnelle (la crainte que la justice relance l'investigation sur ses relations avec Patrice Pelat). Qui le soutiendra désormais? Qui pourrait l'aider? Peut-être cette solitude lui fait-elle nourrir le fantasme qu'il va être désormais persécuté, qu'il deviendra le bouc émissaire des échecs de la cause à laquelle il avait consacré sa vie et de la corruption qui rongeait le pouvoir où il avait été placé. Le premier ministre de la France est devenu un *homme abandonné, trompé, qui* se croit aux abois. C'est dans cette absence totale d'espérance que surgit en lui la solution désespérée, celle qui liquide l'angoisse, l'incertitude, le désespoir en liquidant le désespéré (1).

Au-dessus de tous les autres

Une diversité de causes ont suscité le vide atroce au milieu d'un tourbillon d'inimitiés et d'indifférence où s'est formé le désespoir de Pierre Bérégovoy. Et c'est ce vide atroce qui constitue la cause immédiate du suicide. S'il est vrai que c'est une conjonction d'éléments démoralisants divers qui ont causé ce vide, alors personne n'est individuellement coupable, mais beaucoup sont, d'une façon inévitablement imprécise, responsables.

Certes la mort fait taire la critique et suscite l'éloge: *de mortui nihil nisi bene.* La mort de Bérégovoy a suscité le consensus obséquieux (au sens littéral de ce terme). Mais il y a eu beaucoup plus.

Le suicide même a totalement retourné l'image de Bérégovoy. L'émotion de cette mort a rendu émouvant l'homme dans l'intégralité de sa vie. L'acte suicidaire a brisé le masque de la personnalité officielle en même temps que celui du personnage du Bébête Show. Il a détruit le personnage pour y substituer l'homme. En se tuant, Bérégovoy a révélé sa fragilité, sa sensibilité, son humanité, et cela devient l'élément psychologique principal qui dissout le ministre stéréotypé et le met soudain, lui qui était devenu politiquement liquidé, au-dessus de tous les autres politiques. Le suicide démontre avec éclat que l'intérêt personnel n'était pas pour lui la valeur suprême et qu'il mettait l'idée de lui-même au-dessus de sa propre vie. *Et*, au moment de la cérémonie funèbre, les deux airs qu'il affectionnait nous révèlent les deux enracinements profonds de sa vie : *les Dragons de Turenne*, qui montre qu'il s'est incorporé l'histoire de France en profondeur, et la *Chanson de Lara* qui le relie à son ascendance slave.

Mais le phénomène extraordinaire *et bouleversant, c'est la transfiguration* d'une mort qui, en apportant un point final à sa vie, offre à tous l'image intégrale de cette vie. Alors le passé récent, celui de l'affaire Pechiney, du prêt Pelat, et même le passé proche du Béré devenu le défenseur du franc, le nouveau chevalier de l'orthodoxie monétaire, l'héritier de gauche des Pinay et Barre, ces passés récents rétrécissent, s'amenuisent, se racornissent pour faire place à une vie de fils du peuple élevé au-dessus du peuple pour se mettre au service du peuple. Le notable est absorbé par l'ouvrier ajusteur, l'autodidacte qui s'est hissé aux sommets grâce à ses mérites. Le défenseur de l'ordre économique établi est avalé par une carrière de dévouement militant syndicaliste, puis socialiste. Le masque du notable de nomenklatura se dissout pour donner à voir une tête de brave homme au bon sourire de papy.

L'image intégrale de Bérégovoy en fait un homme intègre. La sale tache sur le plastron du ministre devient une tache de cambouis sur le bleu de travail. Ce qui lui était contesté de son vivant devient le trait essentiel de sa mort : intégrité. Et de fait, être capable de sacrifier sa vie montre bien que les jouissances et les avantages n'étaient pas la finalité principale de sa vie, et qu'il y avait quelque chose qui primait la vie : l'honneur ; l'honneur, les Japonais le savent bien, que seul le hara-kiri peut restituer lorsqu'il est perdu.

Le peuple de gauche était en deuil avant ce deuil. Il avait non tant perdu une bataille que perdu ses mythes, ses rêves, ses hommes de confiance. Le pouvoir socialiste avait oublié les idées socialistes. Les chefs socialistes se divisaient de façon lamentable. Plus de héros, encore moins de martyrs, et voilà un mort que ses racines rendent au peuple, une vie de militant faite au service du peuple, une vie de dévouement s'achevant en martyre. Effectivement, en ne pouvant plus supporter la fonction de bouc émissaire, Bérégovoy est devenu martyr.

Et voici une mort qui transforme et transfigure. Plus tard, une biographie restituera et révélera toute la complexité de l'homme, les ombres et lumière de sa carrière, mais dans l'immédiat la mort a inversé le sens qu'avait pris sa vie dans les dernières années, elle a donné destin tragique et noble à cette vie, elle a, selon la formule de Malraux, transformé une vie en destin.

(1) L'absence de message clair, de testament, de dénonciation, de proclamation, l'absence même du signe de ven*geance par lequel bien des suicidés* accusent ceux dont l'indifférence ou la méchanceté a causé le malheur, semble témoigner que Bérégovoy soit arrivé au comble du désespoir, celui où plus rien n'a d'importance; mais on ne peut absolument écarter l'hypothèse qu'un message ait été rédigé, mais n'ait pas été rendu public, dans ce cas, il n'aurait pas seulement ou nécessairement accusé des juges ou des journalistes.

Au risque de se perdre

par Odon Vallet

EN matière de suicide, le risque majeur est l'amalgame. L'inconscient étant personnel, on ne saurait attribuer un geste désespéré ni à une loi des séries ni à une causalité unique. Imputer la mort de Pierre Bérégovoy à sa seule ascension sociale mal assumée par lui-même ou mal acceptée par les autres, c'est oublier que Pierre Mauroy, lui aussi premier ministre d'origine modeste, est toujours bien vivant. Accuser uniquement une presse hostile, c'est oublier que Louis de Guiringaud, ancien ministre des affaires étrangères de Valéry Giscard d'Estaing, s'était aussi suicidé alors qu'aucun journal ne lui consacrait la moindre ligne. Mais pour cette bonne image de soi-même qu'on appelle narcissisme, le silence de l'oubli est peut-être pire que les paroles de haine.

Le suicide d'un homme public est-il différent de celui d'un simple citoyen ? L'idéal républicain le refuse. La *republica* était, pour les Romains, cette « chose du poil » par *laquelle les jeunes hommes pubères* devenaient aptes à revêtir la toge virile, à porter les armes et à siéger dans les assemblées. Une fois leur service accompli, ils devaient simplement se retirer sans états d'âme et redevenir cet inconnu parmi ses pairs que le latin nomme *quidam*. Antoine Pinay, vaillant centenaire, brutalement remercié, en janvier 1960, par le général de Gaulle, serait alors le modèle de l'homme public en disgrâce qui se trouve toujours des raisons de vivre.

Mais la république réelle n'est pas idéale. Elle fait de ses dirigeants des hommes à part, qui, tantôt font l'objet de portraits flatteurs et le *sujet d'émissions en vue, tantôt sont* victimes d'attaques sournoises et de descentes en flammes. L'alternance de hauts et de bas favorise alors l'enflure paranoïaque avec son triple délire de persécution, de jalousie et de grandeurs. Freud devait la diagnostiquer chez le président Schreber, magistrat comblé d'honneurs mais candidat malheureux au Reichstag, qui devait finir ses jours à l'asile. La Fontaine avait pressenti ce mal des hautes destinées à propos de sa Grenouille qui voulait se faire aussi grosse que le Bœuf et qui *« s'enfla si bien qu'elle creva »*.

Le régime démocratique, surtout avec un scrutin majoritaire, multiplie ces victoires et ces déroutes électorales qui engendrent exaltation ou abattement. Après la « vague rose » ou la « vague bleue », bien des héros de la veille devenus parias vont cacher leur détresse dans quelque « maison de repos », où, en France, la presse a le bon goût de les laisser tranquilles. Encore faut-il ne pas cacher la vérité aux futurs hommes politiques : après l'élection présidentielle de 1974, cinq candidats sur douze ont été sujets à un sérieux accès de dépression.

Entre la surpression de la campagne et la dépression de l'après-scrutin, entre surmenage et inaction, le choc est rude. Les hommes politiques subissent aussi, comme les artistes, les séquelles des velléités du public. Leur courbe de popularité a les clochers fébriles des fièvres récurrentes. La roue tourne et le cœur lâche. Pour un Pierre Bérégovoy, si sensible à son image, si soucieux des sondages, la défaveur du public a peut-être agi comme le retrait d'un viatique.

On ne saurait non plus oublier le double sens d'une dépression psychologique et économique. Les victimes des krachs boursiers et les chômeurs de longue durée savent qu'il n'est pas toujours possible de dissocier les deux domaines, de garder sa « bonne humeur » aux jours noirs ou, comme le chantait un troubadour, d'*« avoir poches vides et cœur d'argent »*. Pierre Bérégovoy avait été nommé tardivement premier ministre, dans le cours d'une double crise mondiale du capitalisme et du socialisme. Comme si l'on attendait de lui une mission impossible, ne tenant compte ni de la conjoncture économique ni de l'usure politique. La psychiatrie appelle « réformateur » cet acharnement à transformer le cours du monde. Il se paie souvent cher et peut s'incarner dans le destin d'un sauveur sacrifié.

Sans doute y eut-il d'autres acharnements et on ne peut s'empêcher de rapprocher les problèmes judiciaires de Pierre Bérégovoy avec ceux de Robert Boulin. Encore qu'il ne soit pas facile de démêler la subjectivité des magistrats des contraintes de la procédure. La jurisprudence administrative distingue la faute personnelle de la faute de service et possède une conception extensive de celle-ci, afin de mieux protéger les individus. La jurisprudence judiciaire personnalise davantage l'instruction et le procès au risque de confondre l'homme et ses faiblesses avec la fonction et ses dérives. Mais peut-on séparer le collectif et le particulier ? Les régimes féodaux ou dynastiques ne le croient *pas et font du lien personnel la base* d'une société. Au contraire, la république veut dissocier vie publique et vie privée mais n'y parvient pas toujours, comme le montrent deux suicides de hauts fonctionnaires.

En 1977, l'ambassadeur de France auprès du Vatican fut rappelé par le président de la République et, laissé sans affectation, tua sa femme et ses *deux enfants avant d'être interné* et de mettre fin à ses jours. Les experts mirent en évidence un long passé dépressif ainsi qu'un drame familial : son père avait accidentellement tué sa mère.

L'ascension est épuisante

Une étude du contexte politique montre que l'ambassadeur avait été exceptionnellement nommé durant l'intérim présidentiel de 1974, grâce au « piston » d'un camarade de l'ENA, à un poste fort délicat qu'Edouard Balladur venait de refuser. Sa mission ne fut qu'un long calvaire alors que le pape et la République française entretenaient de détestables rapports à propos de la loi sur l'interruption de grossesse et d'une politique scolaire jugée par le Vatican trop peu favorable à l'enseignement privé : au moment où l'ambassadeur était congédié, un ministre catholique avait même menacé de démissionner pour ce dernier motif.

Autant que du suicide de l'ambassadeur on peut donc parler d'une *mission-suicide*. *Et* au désordre dans le psychisme du diplomate s'ajoutait un dérèglement administratif : était-il pertinent de nommer auprès du Saint-Siège un haut fonctionnaire qui disait vouloir y représenter la France de Voltaire ? Quand le suicide révèle des dysfonctionnements de l'individu et de son groupe, il apparaît comme la seule issue d'une double impasse, une synthèse des deux morts que prévoit la morale de samouraï : hara-kiri pour l'honneur personnel et kamikaze pour le salut national.

Il n'est jamais facile de fournir une cause à un suicide. En 1949, le major de la première promotion de l'ENA se suicidait avec une grenade parce qu'il était seulement second au concours interne de l'inspection des finances. *Ses* camarades attribuèrent justement ce geste à une personnalité paranoïaque. Une étude plus attentive permet d'y ajouter une vive déception amoureuse, d'épuisants accès de paludisme, une mythomanie ancienne et une fixation obsessionnelle sur le gouverneur de la Banque de France qui lui semblait désormais, à cause *de son rang, un modèle inaccessible.* Et puis cette compétition interne entre inspecteurs déjà sursélectionnés à l'entrée et à la sortie de l'ENA ne révélait-elle pas la maladie d'un grand corps atteint de championnite ?

L'ascension vers les sommets est épuisante, particulièrement en politique, qui n'est pas tant la gestion de *la cité* que celle d'une citadelle *(polis)* toujours à défendre ou à conquérir. Dans ce but, les soldats grecs avaient leur « thérapeute », écuyer qui les aidait à passer leur cuirasse pour résister à l'adversaire. Les hommes politiques doivent-ils aussi se doter d'un thérapeute ?

La réponse leur appartient. Peut-être ceux qui poursuivent une ascen*sion sociale très loin de leur milieu* d'origine sont-ils plus vulnérables. Dans leur exil professionnel ils connaissent ce qu'un médecin suisse, le docteur Harder, appela, en 1678, la nostalgie ou *« souffrance du retour »*. Elle frappait les mercenaires suisses au service des rois étrangers : ils voulaient revenir au pays de leur enfance, retrouver leurs premiers émois et leurs plus vieux souvenirs, se retremper dans l'ambiance d'un monde plus simple et plus vrai. Le mal était si terrible qu'il fallait interdire à ces soldats, sous peine de mort, d'écouter le grand air des vaches, car ils refusaient alors de combattre et fondaient en larmes.

Tout homme qui s'élève est, malgré lui, un peu mercenaire de l'argent roi. Il peut avoir la nostalgie, même inconsciente, du temps où les foules vibraient pour la gauche, où le socialisme était un idéal pour lequel on donnait sa vie.

Les conservateurs ne l'entendent pas de cette oreille et disent, avec le Bûcheron de La Fontaine, qu'il faut se contenter de son sort et ne pas s'élever trop haut :

Le trépas vient tout guérir ;
Mais ne bougeons d'où nous [sommes.

D'autres peuvent refuser cet immobilisme et rêver d'une autre vie au risque de se perdre.

► **Odon Vallet est professeur à l'Ecole nationale d'administration.**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex: 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437

ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

هكذا من الأصل

ÉTRANGER

ITALIE : tandis que les scandales se poursuivent

M. Ciampi a obtenu la confiance du Sénat

Après avoir voté la confiance au nouveau président du conseil italien, *Carlo Azeglio Ciampi*, mercredi 12 mai, le Sénat s'apprêtait jeudi à examiner la levée de l'immunité parlementaire de l'un de ses prédécesseurs, Giulio Andreotti.

ROME

de notre correspondante

Comme prévu, mercredi 12 mai, Carlo Azeglio Ciampi a obtenu la confiance pour son gouvernement devant le Sénat : 162 votes favorables, 36 contraires, 50 abstentions. Dans cette longue matinée de débats, au cours de laquelle le président du Conseil a rassuré une nouvelle fois les plus sceptiques sur la durée du gouvernement et ses engagements (*« priorité à la réforme électorale, mais pas seulement, car il y a des urgences économiques »*), l'unique surprise aura été l'intervention, extrêmement applaudie, de l'ex-président de la République, Francesco Cossiga.

Très en verve, M. Cossiga a prononcé un long plaidoyer en faveur de la République présidentielle, prochaine et indispensable étape, à ses yeux, après l'instauration du système électoral majoritaire au Parlement. Autre personnalité très remarquée, le sénateur à vie Giulio Andreotti, nanti d'une grosse serviette bourrée de documents et contenant le texte du discours qu'il devait lire jeudi 13 mai devant ses pairs, chargés de se prononcer sur la levée de son immunité parlementaire.

Un autre vote qui s'annonce également sans surprise, car, dès la semaine dernière M. Andreotti, dans son désir de clarifier la situation et d'éviter de créer un état de fait aussi explosif que celui qui a suivi, l'autre semaine, le vote à la Chambre favorable à M. Craxi, a déjà demandé lui-même que la justice soit autorisée à poursuivre son travail.

Enfin, tandis que, jeudi également, la Chambre devait décider d'abolir ou non le principe même de l'immunité parlementaire, comme pour mieux rappeler députés et sénateurs à leurs devoirs et à plus de réflexion sur les erreurs de ces dernières années, l'enquête *« Mani pulite »* vient de connaître un de ses plus graves développements.

L'arrestation du président de l'IRI

Mercredi en fin de matinée était en effet arrêté Franco Nobili, le président de l'IRI (Institut pour la reconstruction industrielle), le premier holding d'Etat italien, dont les activitées diversifiées dans tous les secteurs, de la banque à l'industrie lourde en passant par la RAI (télévision d'Etat), emploient plus de quatre cent mille personnes (*le Monde* du 13 mai). M. Nobili n'est pas seulement une grande figure du monde économique, mais le représentant d'un certain parcours politique – jeunesses militantes démocrates-chrétiennes, puis *Résistance, ce qui lui* vaudra une des plus hautes décorations – qui faisait de lui un homme *a priori* au-dessus de tout soupçon. M. Nobili a déjà été interrogé la semaine dernière pour des irrégularités dans la gestion des aqueducs des Abruzzes, mais il semble surtout que les accusations portées contre lui (corruption et violation de la loi sur les partis politiques) soient liées à ses anciennes activités, lorsqu'il était à la tête de l'entreprise de construction Cogefar, qu'il a quittée pratiquement au moment de son rachat par la Fiat, pour prendre, en novembre 1989, la présidence de l'IRI.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

HONGRIE : le débat sur les frontières

Le Parlement de Budapest a ratifié le traité conclu avec l'Ukraine

A l'issue d'un long et houleux débat sur l'intangibilité des frontières hongroises et le sort des minorités magyares hors de Hongrie, le Parlement de Budapest a finalement ratifié, mercredi 12 mai, le traité conclu avec l'Ukraine excluant expressément, pour la première fois, toute revendication frontalière entre les deux pays (*le Monde* du 7 mai).

Pour l'extrême droite hongroise, ce traité signifiait le renoncement à toute modification des frontières héritées des traités de Trianon (1920) et de Paris (1947). Le premier ministre Jozsef Antall a dû mettre tout son poids dans la balance, venant lui-même affirmer aux députés qu'il *« assumait la pleine responsabilité de toutes ses conséquences »*. Il a cependant assuré que le traité hungaro-ukrainien ne servirait pas de précédent pour la signatures d'autres accords avec les pays voisins, notamment la Roumanie.

Cette remarque n'a pas manqué d'être relevée à Bucarest, où le gouvernement roumain a exprimé mercredi son *« étonnement »*. *« La reconnaissance réciproque de l'absence de revendications territoriales constitue la clé de voûte d'un traité hungaro-roumain »*, a déclaré le ministère des affaires étrangères roumain ; *« cette clause permettrait d'inclure dans le traité des garanties sur les droits »* de la minorité hongroise en Roumanie. – *(AFP.)*

□ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : progrès dans les négociations entre Prague et Bratislava.** – Le gouvernement tchèque a décidé, mercredi 12 mai, de débloquer les actions acquises en Bohême-Moravie par des investisseurs slovaques lors de la privatisation par coupons. Cette décision reflète un certain progrès dans les négociations entre Prague et Bratislava sur la partition des biens de la Tchécoslovaquie. Le premier ministre tchèque, Vaclav Klaus, s'est dit *« satisfait »* que la Slovaquie soit prête à signer un accord-cadre sur le partage des biens. – *(AFP.)*

□ **SLOVAQUIE : M. Meciar accepte les conditions du Conseil de l'Europe.** – Le gouvernement slovaque est prêt à accepter les conditions du Conseil de l'Europe concernant les droits de la minorité hongroise vivant en Slovaquie, a déclaré mercredi 12 mai le premier ministre Vladimir Meciar, à l'issue d'une rencontre à Bratislava avec le chef de la diplomatie autrichienne, Aloïs Mock. M. Meciar s'est notamment engagé à lever tous les obstacles sur l'usage des prénoms hongrois et des noms de communes en hongrois. – *(AFP.)*

RUSSIE

Un entretien avec M. Kozyrev

Suite de la première page

Mais M. Kozyrev la condamne aussitôt : une telle décision inciterait selon lui les Serbes bosniaques à tirer profit au plus vite de leur grande supériorité militaire actuelle, et leur ôterait toute raison de *« faire preuve de retenue »*.

Cela signifie-t-il qu'au lendemain du référendum on en sera toujours exactement au même point, sans autre perspective que de reprendre pour la énième fois des consultations? M. Kozyrev indique que la Russie ne souhaite pas *« légimiter ce référendum »*. Mais il explique tout de même que, *« vers le 16 ou le 17 mai »*, après que les Serbes de Bosnie auront eu *« une nouvelle occasion de s'exprimer sur le plan Vance-Owen »*, il conviendra, *« par l'intermédiaire des représentations à New-York, par les canaux diplomatiques, et en utilisant le mécanisme de la conférence de Londres, de manière que l'Allemagne puisse jouer un rôle important, de mettre au point un ensemble de mesures politiques, éventuellement militaires, et éventuellement contraignantes »*. Ces mesures pourraient alors être présentées lors de la réunion du Conseil de sécurité au niveau des ministres des affaires étrangères, prévue pour le 21 mai à New-York.

Bombes atomiques...

Par quel miracle pourrait aboutir une nouvelle concertation entre partenaires eux-mêmes incapables de formuler un projet concret? M. Kozyrev soupire, évoque *« l'impuissance tragique »* que manifesterait en ce cas la communauté mondiale, et ajoute : *« Mais comment faire? »* Il fait cependant remarquer que l'idée d'un embargo imposé par la Serbie aux Serbes de Bosnie *« faisait rire »* lorsque lui-même l'avait avancée, il y a une quinzaine de jours, et que, pourtant, elle s'est réalisée. Il ajoute que Moscou a encore *« quelques idées »*, qu'il ne souhaite pas préciser à ce stade, ajoutant aussitôt qu'en tout état de cause elles ne *« résoudraient pas le problème »*, ne constitueraient pas une *« solution idéale »*. (Moscou a déjà suggéré de placer des observateurs aux frontières entre la Fédération yougoslave et la Bosnie pour vérifier que Belgrade applique bien un embargo aux combattants serbes bosniaques.)

Chypre ou Tadjikistan ?

Combien de temps encore va-t-on donc continuer à débattre pendant que l'hécatombe se poursuit? M. Kozyrev répond par une autre question : *« Faut-il faire quelque chose à tout prix? »* Suit une sorte d'argumentation par l'absurde : *« Le plus simple est de lancer une bombe atomique, on en a des quantités, les Américains aussi. Ou bien bombarder. Ou attaquer Sarejevo... »* Mais alors, ne s'agit-il pas simplement d'attendre que les Musulmans admettent leur défaite totale? *« Non, ce n'est pas tout à fait cela*, explique M. Kozyrev, *ce serait le plus facile. »* Cependant, souligne-t-il aussitôt, *« cela fait quarante-cinq ans qu'on débat d'un règlement au Proche-Orient. La résolution 242 elle-même a trente ans, ce n'est plus une jeune fille, c'est une dame dans la fleur de l'âge »*. Manière de plaider pour une très grande patience, ou de dire que la crise bosniaque est tout aussi insoluble que le conflit israélo-arabe? Un peu des deux, apparemment.

M. Kozyrev s'explique par ailleurs longuement sur le veto que, pour la première fois depuis neuf ans, la Russie vient d'opposer à une résolution du Conseil de sécurité portant sur le financement des opérations de maintien de la paix à Chypre *(lire page 5 l'article d'Afsané Bassir Pour)*. On ne saurait y voir un «avertissement» aux Occidentaux au cas où ces derniers finiraient par se décider pour une intervention en Bosnie : *« Cela n'a rien à voir, c'est strictement une question financière. »* M. Kozyrev estime *« incompréhensible »* que les Occidentaux aient soudain considéré comme urgent de modifier un système de financement (volontaire) pratiqué depuis trente ans, alors même que cette modification *« n'est nullement de nature à augmenter les chances de règlement »* de l'affaire chypriote. Il ne voit pas pourquoi la Russie devrait contribuer à ce financement (pour un montant de 1,9 million de dollars) alors qu'elle supporte *« d'énormes dépenses pour le maintien de la paix à l'intérieur de l'ex-URSS, par exemple au Tadjikistan, en Géorgie, en Moldavie »*, et qu'elle contribue désormais pour des sommes importantes aux opérations de maintien de la paix de l'ONU (129 millions de dollars en 1992). D'autant, poursuit M. Kozyrev, que la Russie, qui demande toujours une restructuration de sa dette, n'a pas d'argent.

Précisément, en mettant leur veto à une mesure qui leur aurait coûté cette somme relativement modeste de 1,9 million de dollars, les Russes n'encourent-ils pas un reproche d'ingratitude à l'égard de l'Occident? *« Nous ne déterminons pas notre politique étrangère en fonction de critères de gratitude »*, précise aussitôt M. Kozyrev, *« mais en tenant compte des intérêts de la paix, et de nos propres intérêts »*. Il fait remarquer que les Etats-Unis restent très fortement endettés à l'égard de l'ONU, organisation qu'ils utilisent désormais très largement, et que personne ne songe à le leur reprocher. Surtout, M. Kozyrev regrette que l'Occident n'ait pas encore appris à prendre en considération les impératifs de politique intérieure de la Russie, de *« son opinion publique »*. *« A propos de la déportation des Palestiniens par Israël, on a évité de pousser les Etats-Unis au veto, et on a eu raison »*, poursuit-il, regrettant qu'on n'ait pas fait de même cette fois avec Moscou. Et il suggère d'en *« tirer une conclusion : le Conseil de sécurité fonctionne le mieux quand ses membres permanents se mettent préalablement d'accord et se font confiance »*.

Quand on l'interroge sur le Tadjikistan, où le gouvernement russe «démocrate» a contribué à favoriser la victoire des néocommunistes, obtenue par des méthodes d'une extrême brutalité, M. Kozyrev refuse que la question soit posée en ces termes. Il affirme tout d'abord que les troupes russes n'ont pas participé aux combats, et souligne surtout qu'*« il ne s'agissait pas de choisir entre communistes et démocrates ou communistes et islamistes »*, mais entre le seul pouvoir *« bénéficiant d'une quelconque légitimité »* et *« le chaos complet, la somalisation »*. *« C'est comme pour la Bosnie*, ajoute M. Kozyrev, *il faut être pragmatique. »*

JAN KRAUZE

L'équilibre du vélo

MOSCOU

de notre correspondant

Si M. Kozyrev se veut *« pragmatique »* en politique étrangère, il se situe clairement parmi les *« démocrates radicaux »* au sein de l'équipe de M. Eltsine et souhaite faire entendre sa voix dans le débat interne. Au lendemain du référendum du 25 avril, il avait, nous a-t-il déclaré, appelé le président russe à *« agir résolument, sans hésitation ni concession »*. Aujourd'hui, il se félicite du limogeage du secrétaire du Conseil de sécurité Iouri Skokov et du vice-premier ministre Gueorgui Khija (*le Monde* du 13 mai), qui selon lui *« s'étaient placés en dehors du cadre »* défini par M. Eltsine. Mais il admet qu'au sein du gouvernement, la situation reste *« complexe »* que certains de ses membres *« sont d'origine et de formations différentes, mettant les accents de manière différente »*.

Vers un nouveau référendum ?

Il veut pourtant croire que cette équipe est *« viable*, si chacun *« contribue à sa manière à la poursuite des réformes »*. En un mot, il est favorable à une *« purge »*, mais selon des critères *« politiques »* et non en fonction des vues sur l'économie des uns et des autres.

M. Kozyrev plaide par ailleurs pour que la nouvelle Constitution soit adoptée par référendum, et non, comme le souhaitent d'autres membres de l'équipe présidentielle, par une Assemblée constituante désignée à cet effet. Au moment même où il s'exprimait, M. Eltsine signait un décret convoquant pour le 5 juin une Assemblée constituante : rien cependant n'est définitivement joué, le président s'étant abstenu d'indiquer si cette Assemblée, qui devra mettre définitivement au point le projet de Constitution, sera aussi priée de l'adopter. M. Kozyrev estime que la voie *« gaullienne »* du référendum, qui ne pourrait se tenir avant l'automne, est sans doute plus risquée, mais que sa *« légitimité »* serait plus forte.

A l'automne dernier, M. Kozyrev, aux côtés du conseiller présidentiel Guennadi Bourboulis et du ministre de l'information Mikhail Poltoranine, avait fortement contribué à radicaliser le combat politique, en lançant une véritable déclaration de guerre au président du Parlement Rouslan Khasboulatov, le rejetant du côté des conservateurs. Regrette-t-il aujourd'hui cette stratégie? *« Non, il était nécessaire de porter le conflit sur la place publique, on ne pouvait s'accommoder d'une situation bloquée. La stabilité de la Russie ne peut être que celle du vélo, on ne peut la maintenir qu'en avançant. »*

J. K.

□ **Cinq militaires russes condamnés à mort en Azerbaïdjan.** – Cinq militaires russes relevant de l'armée russe stationnée en Arménie ont été condamnés à mort, mercredi 12 mai, par le tribunal militaire de la Cour suprême azerbaïdjanaise, pour *« actes de diversion »* en territoire azerbaïdjanais – dans la région de Kelbadjar où ils ont été arrêtés il y a neuf mois, – notamment, pour avoir tué plus de 30 combattants azerbaïdjanais. Moscou dément la participation de ses militaires aux combats, sinon de volontaires ou mercenaires dont elle ne veut pas répondre. Le statut de prisonnier de guerre n'existe en outre ni pour Bakou ni pour Erevan, en guerre «non déclarée». Mais un militaire russe précédemment condamné à mort à Bakou avait été gracié par le président Eltchibey. – *(AFP.)*

uration

perdre

EUROPE

Les conflits dans l'ex-Yougoslavie et le débat entre Européens et Américains

« La voie militaire est celle du désespoir »

estime Alain Juppé

Après les mises en cause, dans la presse américaine et au Sénat notamment, du comportement des Européens face à la crise en Bosnie, dirigeants français et britanniques se sont efforcés, mercredi 12 mai, de minimiser leurs divergences avec Washington.

Le chef de la diplomatie britannique, Douglas Hurd, a appelé à la retenue de part et d'autre de l'Atlantique, en soulignant que l'existence de différences d'appréciation ne justifiait pas *« que l'on se mette à crier »*. De son côté, le ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé, a affirmé mercredi à l'Assemblée que cette *« prétendue querelle transatlantique (...) ne correspond pas à la réalité ». « Le secrétaire d'Etat* [Warren Christopher] *est venu en Europe pour ouvrir un vrai dialogue, non avec un plan tout ficelé à prendre ou à laisser »* a précisé Alain Juppé.

Il a expliqué que la France suivait pour l'instant face à la crise *« la voie diplomatique »*, en misant sur les sanctions imposées à la Serbie et qui ont produit *« un changement de langage et de comportement »* des autorités de Belgrade. *« Il ne s'agit pas, avec elles, d'un rapport de confiance mais d'un rapport de force »*, a souligné M. Juppé.

Il a rappelé que la France souhaitait un contrôle international de la frontière entre la Serbie et la Bosnie (où pour l'instant le trafic continue) et un renforcement des « zones de sécurité » en Bosnie. La France a fait à l'ONU plusieurs propositions sur ce dernier point, allant de la simple augmentation du nombre d'observateurs dans ces zones, jusqu'au déploiement d'un dispositif militaire important, éventuellement appuyé par des frappes aériennes défensives.

En ce qui concerne les propositions faites par les Etats-Unis (levée de l'embargo sur les armes au profit des Musulmans et frappes aériennes), Alain Juppé a rappelé qu'elles signifieraient *« l'arrêt immédiat de l'aide humanitaire »*; *« on irait*, a-t-il ajouté, *vers un risque d'intensification du conflit (...), vers une conflagration générale dans les Balkans ». « La voie militaire est celle du désespoir. Nous n'avons pas le droit de l'exclure, mais nous devons tout faire pour n'y recourir qu'en désespoir de cause »*, a conclu le ministre. A Washington, le président Clinton a laissé entendre qu'un consensus serait bientôt trouvé avec les Européens. Il a rappelé que cette crise *« est un problème européen »* et que les Etats-Unis n'ont donc pas l'intention d'intervenir seuls, *« à la différence de ce qui s'est passé au Vietnam ». « Mais ce n'est pas parce que nous ne voulons pas répéter les erreurs du Vietnam que nous ne devons rien faire »*, a-t-il poursuivi. *« Il est dans l'intérêt des Etats-Unis d'éviter que le conflit ne rejaillisse dans plusieurs autres pays, ce qui pourrait nous entraîner dans quelque chose avec l'OTAN dont nous ne voulons pas »*, a encore déclaré M. Clinton. – *(AFP, Reuter)*

Menaces terroristes contre l'Italie et les « casques bleus »

Le député serbe d'extrême droite Vojeslav Seselj, dont le Parti radical détient 30 % des sièges du Parlement serbe, a menacé d'attaquer *« des objectifs civils »* en Italie et ailleurs en cas d'intervention militaire internationale en Bosnie, dans une interview à la radio italienne GR1 diffusée mercredi 12 mai.

M. Seselj a menacé d'*« attaquer l'Italie et tous les territoires desquels décolleront des avions »* engagés dans une opération militaire. Quand celle-ci se produira, *« nous attaquerons immédiatement les « casques bleus » en Bosnie-Herzégovine »*, a-t-il affirmé.

Le président du Parti royaliste serbe, Sinisa Vucinic, a proféré des menaces analogues, mettant en garde contre des attentats terroristes visant les « casques bleus » si l'Occident se risquait à une intervention militaire en Bosnie. Cité par l'agence Tanjug de Belgrade, il a précisé que 350 volontaires s'entraînaient près de Subotica, à la frontière hongroise. – *(AFP, Reuter.)*

A l'issue de violents combats

Croates et Musulmans de Bosnie-Herzégovine ont conclu une nouvelle trêve

Les commandants en chef bosniaque, le général Sefer Halilovic, et croate de Bosnie, le général Milivoj Petkovic, ont signé, mercredi 12 mai, un accord prévoyant la cessation immédiate des hostilités entre leurs forces et le retrait, avant jeudi midi, des unités combattantes dans leurs casernes. L'accord prévoit également la liberté de mouvements sur les principales routes d'Herzégovine occidentale (sud-ouest) et de Bosnie centrale, par où transite l'aide humanitaire internationale. Les deux parties devaient en outre échanger jeudi leurs prisonniers.

De violents combats opposent, depuis dimanche, Croates et Musulmans dans la région de Mostar ainsi qu'en Bosnie centrale. Un premier accord conclu lundi avait réduit l'intensité des affrontements mais ne les avait pas fait cesser complètement.

Les forces croates bosniaques détiennent 1 346 Musulmans – hommes, femmes et enfants – près de Mostar, dans deux gymnases et une prison militaire, que des observateurs de l'ONU ont pu visiter mardi soir, indique un communiqué de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU). Les détenus ont tous déclaré qu'ils avaient été emmenés de chez eux contre leur gré et qu'on leur avait interdit d'emporter leurs effets personnels, selon la FORPRONU, qui indique que *« des familles ont été divisées »*.

Par ailleurs, les autorités de Serbie laissent passer des camions – notamment des camions-citerne chargés d'essence – en Bosnie du Nord, rapporte le *Washington Post*, en dépit de l'annonce par Belgrade de « sanctions » à l'encontre des Serbes de Bosnie-Herzégovine à la suite du rejet du plan Vance-Owen par le « Parlement » serbe bosniaque. Le régime du président Milosevic avait affirmé avoir placé les Serbes bosniaques sous embargo – à l'exception de l'aide humanitaire – pour les forcer à approuver le plan de paix. – *(AFP, Reuter.)*

GRANDE-BRETAGNE : les déboires de la famille royale

Charles et Diana sont-ils « espionnés » par les services secrets ?

Le nouveau « scandale » que représenterait la mise sur écoute des membres de la famille royale a déclenché une « guerre des tirages » au sein de la presse populaire. Le palais royal et les services du premier ministre ont publié des démentis, mais le doute demeure : les services secrets sont-ils à l'origine des « fuites » ?



LONDRES

de notre correspondant

Le quartier général des communications du gouvernement (GCHQ) de Cheltenham, dans le comté de Gloucestershire, est-il devenu un repère de « républicains » ? Cet organisme, dont les activités sont couvertes par le « secret défense », mais dont chacun sait qu'il est l'un des centres d'écoute les plus perfectionnés du monde, est situé à moins de 50 kilomètres de Highgrove, la résidence personnelle du prince de Galles. Coïncidence bien sûr, mais qui ne fait qu'ajouter un peu de piment à un nouveau « scandale » très britannique, mêlant la famille royale, la presse populaire et le gouvernement.

Se peut-il que le GCHQ, avec ou sans le consentement des autorités, ait « sonorisé » les résidences royales, notamment la propriété du prince Charles, comme l'affirme – transcriptions d'enregistrements à l'appui – la presse tabloïd ? Certains de ses membres participent-ils à ce prétendu *« complot républicain »* destiné à miner l'institution monarchique ? Comment, une fois de plus, faire le tri entre des « révélations » qui, éventuellement, peuvent servir les intérêts de tel ou tel membre de la famille royale (ce fut le cas dans le passé), et, à coup sûr, ceux des journaux ?

Le *Sun*, l'un des principaux titres de la presse dite *« de caniveau »*, a publié, mercredi 12 mai, la transcription de l'enregistrement d'une conversation entre la princesse Diana et son époux, qui aurait eu lieu à Highgrove, en novembre dernier, soit peu de temps avant l'annonce de leur séparation. Cette fois, pas de détails intimes mais un échange de propos plutôt dénués de tendresse à propos de l'avenir du couple et de celui de leurs enfants. Contrairement aux affaires précédentes, où il était question d'écoutes téléphoniques illégales, les journalistes affirment que leurs « sources » sont des membres du GCHQ.

A qui profite le crime ?

Le Palais a pris la décision très inhabituelle de démentir, précisant que les « agendas » prouvent que le prince et la princesse ne se trouvaient pas, ensemble, à Highgrove, à cette époque, ce qui tendrait à accréditer la thèse selon laquelle les documents publiés sont des faux. Le 10, Downing Street, a, de son côté, affirmé avoir reçu des chefs de MI5 (contre-espionnage) et de MI6 (renseignement extérieur) des assurances permettant d'affirmer que les membres de la famille royale ne sont pas *« espionnés »*.

Mais le ministre de l'intérieur, Kenneth Clarke, a été beaucoup plus sibyllin : *« Il semble que quelqu'un écoute la famille royale. Mais il n'y a pas la moindre preuve qu'il s'agisse du MI5 ». « Je pense,* a ajouté, M. Clarke, *que tout cela représente pas mal d'argent. »*

Ces révélations ont en effet entraîné une furieuse polémique entre plusieurs titres de la presse tabloïd, chaque journal affirmant être à l'origine du scoop, le *Daily Mirror* accusant le *Sun* de lui avoir *« volé »* des extraits d'un nouveau livre (*Charles contre Diana*), qui doit être publié prochainement.

L'affaire commence à prendre une tournure politique : de nombreux parlementaires demandent une enquête officielle pour tirer tout cela au clair. Et, accessoirement, le vote de la législation tant attendue visant à mettre un terme aux excès de la presse populaire...

LAURENT ZECCHINI

Les pratiques illicites de l'Etat et de banques privées serbes

Une économie mafieuse au service de la guerre

Début mars, le multimillionnaire serbe Jezdimir Vasiljevic, propriétaire de l'une des principales banques privées yougoslaves, quittait la Yougoslavie pour échapper au *« racket organisé par l'Etat »*. Quelques jours plus tôt, deux ministres serbes étaient inculpés pour escroquerie. Les langues se déliaient peu à peu, dévoilant l'ampleur de la corruption et les fondements d'une économie mafieuse. L'opposition en profitait pour accuser le régime de Belgrade de se maintenir au pouvoir grâce aux malversations, et les milieux d'affaires n'hésitaient plus à dire ouvertement que le gouvernement serbe *« vit de la spéculation »*.

BELGRADE

de notre correspondante

Depuis le début des conflits dans l'ex-Yougoslavie, Belgrade fournit à ses alliés serbes de Croatie et de Bosnie une aide officiellement *« humanitaire »*, qui, en fait, finance l'effort de guerre et représente, selon le député nationaliste serbe Zeljko Raznjatovic, *« 60 % des revenus de la Serbie »*. Quand l'embargo fut décrété, fin mai 1992, par les Nations unies, la Serbie était déjà résolue à *« sacrifier »* son économie pour *« la défense du peuple serbe »*; elle faisait déjà marcher la planche à billets et elle a simplement dû recourir à de nouveaux expédients, de plus en plus illicites.

« La politique de Belgrade a ruiné l'économie du pays », écrivait récemment l'économiste belgradois Ljubomir Madjar. Elle a fait passer 4 millions de Yougo-slaves (sur 10 millions) en dessous du seuil de pauvreté. Mais elle semble, de surcroît, avoir ruiné ceux qui, bien qu'échaudés par le *« gel »* de leurs dépôts en devises au début de la guerre (1991), avaient pris le risque de confier leurs dernières économies à un réseau de banques privées dont le fonctionnement échappe à toute orthodoxie financière. Si le versement d'intérêts à des taux très élevés a permis à des millions d'épargnants d'arrondir pendant près d'un an et demi leurs fins de mois, leur capital s'est envolé en Croatie, en Bosnie ou dans les poches de profiteurs de guerre.

Racket et pots-de-vin

Pourtant, même si le banquier Vasiljevic a affirmé, avant de prendre la fuite, qu'un grand nombre de hauts fonctionnaires et de responsables politiques étaient *« directement mêlés aux pratiques mafieuses »*, et même si les médias indépendants ont déjà désigné quelques proches de M. Milosevic, dont l'ex-premier ministre serbe Radovan Bozovic, comme les principaux instigateurs des combines frauduleuses, les scandales financiers de ce printemps n'ont pas ébranlé le pouvoir. La population s'est contentée des promesses de M. Milosevic de lutter contre la criminalité et de l'inculpation de deux ministres.

Fin février, l'ex-ministre du commerce et du tourisme Sava Valjkovic était arrêté pour *« malversations »*. Une semaine plus tard, son successeur, le ministre en exercice Velimir Mihajlovic, était à son tour inculpé. Selon l'acte d'accusation, les deux hommes auraient empoché 700 000 deutschemarks chacun (2,5 millions de francs) sur l'importation de carburant, prohibée par l'embargo international. Sava Valjkovic est également accusé d'avoir violé l'interdiction décrétée en 1991 par la Serbie sur les exportations de produits agricoles et alimentaires, en vendant des céréales à la Macédoine en échange de médicaments. Selon son avocat, Toma Fila, l'entreprise yougoslave Jugodrvo a versé, en échange de licences d'importation du carburant, plus de 2 millions de deutschemarks (6,5 millions de francs) de pots-de-vin à des membres du gouvernement de Serbie.

Le litre d'essence, qui revient à un demi-mark à l'importateur après qu'il a payé des dessous-de-table *« au gouvernement roumain et à la FORPRONU »* pour contourner l'embargo, a été majoré de 40 % pour *« les besoins du gouvernement serbe, et notamment pour l'achat d'armes »*, explique l'avocat. Pour M. Fila, les premières pièces du dossier laissent supposer que l'ancien premier ministre serbe Radovan Bozovic, remplacé au mois de février par M. Sainovic, est impliqué dans ce scandale. Cependant, l'enquête piétine puisque les témoins-clefs – deux responsables de l'entreprise Jugodrvo – sont morts début mars, l'un dans un accident de voiture, l'autre d'une balle dans la tête.

Pour le moment, les dirigeants de Belgrade ne s'inquiètent pas des lourdes accusations qui déferlent contre eux. Lorsque le banquier Jezdimir Vasiljevic a accusé l'actuel président du conseil municipal de Belgrade, Nebojsa Covic, l'un des responsables du Parti socialiste (ex-communiste) au pouvoir en Serbie, de lui avoir extorqué 200 000 deutschemarks pour sa campagne électorale de décembre, celui-ci a d'abord rétorqué qu'il s'agissait d'un *« don »* pour ensuite expliquer que son parti entendait rembourser le banquier. Les autorités ont ensuite ignoré les affirmations de Jezdimir Vasiljevic selon lesquelles il aurait été contraint de donner à la ville de Belgrade deux stations d'essence qu'il venait d'y acheter. *« Celui qui ne donne pas d'argent aux autorités ne peut pas travailler en Serbie et au Monténégro »*, a déclaré M. Vasiljevic, en indiquant qu'il avait lui-même remis aux *« racketteurs de l'Etat »* 4 millions de deutschemarks en 1991, le double en 1992 et près de 1 million de deutschemarks pour les deux premiers mois de 1993.

Indifférente à ces accusations, la population a, en revanche, réagi à la fuite de M. Vasiljevic ainsi qu'à la fermeture, quelques jours plus tard, de toutes les succursales de sa banque, Yugoskandic. Plusieurs centaines de milliers d'épargnants se sont retrouvés lésés, l'Etat refusant de garantir les sommes déposées dans les coffres d'*« une banque privée »*. Les experts indépendants estiment que, si l'Etat refuse de procéder à une liquidation judiciaire, c'est aussi parce qu'il craint de dévoiler les activités financières illicites de Yugoskandic et des banques du même type.

Moyennant le versement d'intérêts à des taux inhabituels, les circuits bancaires privés, qui sont apparus avec la guerre, fin 1991, ont servi à extirper les dernières économies en devises et en dinars de la population pour le financement de l'Etat et de la guerre. Pour s'emparer de ce capital en devises, l'Etat recourt à la planche à billets. L'inflation dévore les intérêts versés sur les dépôts en dinars, et la baisse du pouvoir d'achat oblige les épargnants à revendre sur le marché noir les intérêts en devises sur leurs dépôts en monnaies convertibles. En d'autres termes, par le biais des banques privées, qui ont désormais le contrôle du marché noir, l'Etat se procure des devises bon marché. Le résultat est une inflation qui progresse à un rythme mensuel de 200 %.

Yugoskandic ou Dafiment Banka, les deux champions de la spéculation en Yougoslavie, qui se flattent d'avoir contribué au maintien de la paix sociale en versant à trois millions d'épargnants des intérêts qui leur ont permis de survivre en dépit de la crise et de l'embargo, ne cachent pas leurs activités. Avec son borsalino et ses allures de mafioso, Jezdimir Vasiljevic, qui a fait fortune dans l'import-export et qui disposerait d'importants capitaux en France, en Israël et en Afrique du Sud, se targue d'avoir fait preuve de patriotisme en fournissant des armes aux volontaires serbes de la guerre de Croatie et de Bosnie. Il se félicite également d'avoir violé à maintes reprises l'embargo en important du carburant.

« Actions patriotiques »

Dafina Milanovic, propriétaire de *Dafiment Banka*, se présente comme *la « mère »* du peuple serbe, puisqu'elle *« nourrit »*, dit-elle, plusieurs millions de Yougoslaves en versant des intérêts aux épargnants et en *« prêtant »* à l'Etat les sommes nécessaires au paiement des retraites. Condamnée en 1989 pour détournement de fonds et falsification de chèques bancaires, cette obscure employée de banque est devenue, en quelques mois, la propriétaire de la plus grosse banque privée yougoslave. Outre le financement de l'armement destiné aux « Républiques » serbes autoproclamées en Bosnie et en Croatie, elle a financé la campagne électorale d'un député serbe, chef d'un groupe paramilitaire, Zeljko Raznjatovic, alias Arkan, recherché pour crimes de droit commun dans plusieurs pays occidentaux et accusé de crimes de guerre par l'administration américaine.

Les experts indépendants estiment que les deux banques, outre ces *« actions patriotiques »*, lavent l'argent de la mafia par l'intermédiaire de comptes et de filiales à l'étranger. Ces entreprises, enregistrées comme « étrangères », ont échappé à l'embargo et poursuivi leurs transactions bancaires ; elles ne devraient pas subir le gel de leurs avoirs après l'entrée en vigueur des nouvelles sanctions, le 26 avril. Pendant que le capital investi par les petits épargnants se dilapide, les profits sont transférés à l'étranger ou transformés en biens immobiliers à Belgrade et ailleurs.

En quittant la Yougoslavie, Jezdimir Vasiljevic avait averti les autorités des conséquences d'une éventuelle fermeture de sa banque : *« En quelques heures, la panique gagnerait les épargnants de Dafiment et de Karic* [une autre banque privée] *et trois millions de personnes sortiraient dans la rue. »* Mais il n'y a pas eu de troubles. Lorsque tout un système est corrompu au nom de la *« cause serbe »* et de la survie sous le blocus *« injustement »* décrété par la communauté internationale, l'opinion publique est prête à bien des sacrifices. Le député ultranationaliste Vojslav Seselj n'avait-il pas dit : *« Tant que nous aurons de quoi manger, la communauté internationale ne pourra rien contre nous. »* ?

FLORENCE HARTMANN

DIPLOMATIE

Pour les missions de maintien de la paix

La France siège désormais avec voix délibérative au comité militaire de l'OTAN

Depuis déjà quelques semaines, le général de division aérienne Jean-Paul Pélisson a, au nom de la France, voix délibérative au sein du comité militaire de l'OTAN pour y traiter *des questions de maintien de la paix.* C'est un changement notable par rapport à l'attitude observée par la France depuis son retrait, en 1966-1967, des commandements intégrés de l'OTAN. Jusqu'à présent, la France avait un statut d'observateur, avec voix consultative. Le fait qu'elle vient en tête des pays ayant fourni des «casques bleus» à l'ONU explique cette évolution au profit de missions de maintien de la paix. Ces opérations relèvent des Nations unies. *Mais, en pratique,* elles sont gérées par les états-majors de l'OTAN.

Existe-t-il, comme on l'en accuse *parfois, une volonté de la France* de réintégrer *«de façon rampante»* les commandements alliés que le général de Gaulle déserta il y a un quart de siècle? Ou bien la logique des événements, depuis la chute du mur de Berlin en 1989 et la fin de la guerre froide, incite-t-elle les dirigeants français à prendre leurs parts de responsabilités dans l'aggiornamento de la défense alliée?

Quelle que soit la réponse à cette alternative, le fait est là : depuis avril, mais on vient seulement de l'apprendre, la France participe avec voix délibérative – comme un membre à part entière de l'Alliance – aux délibérations du comité militaire de l'OTAN, alors que son statut d'observateur lui donnait précédemment simple voix consultative. Cette procédure nouvelle pour *la France ne s'applique,* à ce jour, qu'aux seules circonstances ayant trait aux missions – dites *peace keeping* dans le langage «onusien» – de maintien ou de rétablissement de la paix sur le théâtre de l'ex-Yougoslavie.

Le comité militaire de l'OTAN est la plus haute autorité militaire de l'Organisation atlantique, et il est placé sous l'autorité politique du Conseil de l'Atlantique nord et du comité des plans de défense. Il réunit les chefs d'état-major des armées de chacun des pays membres de l'Alliance. C'est dès octobre *1949, soit six mois après la* signature du traité de l'Atlantique nord à Washington, que ce comité militaire a été institué. Les grands commandements militaires et les agences militaires de l'OTAN lui sont rattachés. Depuis 1966-1967, la France n'y était plus présente que par une mission militaire jouissant d'un statut d'observateur avec voix consultative.

Une double évolution

Désormais, pour tout ce qui touche aux missions de maintien de la paix, le chef de la mission militaire française – il s'agit en 1993 du général de division aérienne Jean-Paul Pélisson – a voix délibérative au même titre que les autres pays de l'OTAN. Il est placé sous les ordres directs du chef d'état-major des armées françaises, l'amiral Jacques Lanxade. Pour ce qui concerne tant l'embargo naval en Adriatique, en liaison avec l'Union de l'Europe occidentale (UEO), que les opérations sur le terrain de l'ex-Yougoslavie, le comité militaire de l'OTAN, *véritable structure où s'échangent* les points de vue et les informations, traite de l'organisation du commandement, de la définition précise des missions, de la planification des opérations et de la préparation des moyens.

En se comportant comme un membre à part entière de cette *structure alliée, la France* tire *logiquement* les conclusions d'une double évolution qui la conduit à se rapprocher de l'Alliance, comme en témoigne le ministre de la défense, François Léotard, dans son entretien au *Monde* du 13 mai.

D'un côté, la France est devenue – avec dix mille de ses soldats – le premier pays à fournir autant de «casques bleus» à l'ONU, alors qu'elle se situait encore, il y a moins d'un lustre, au quatorzième rang des contributions. Cette situation nouvelle l'incite à pratiquer de moins en moins la politique de la «chaise libre» dans les instances alliées, dès lors que les Nations unies, dépourvues de moyens propres, confient de plus en plus de tâches opérationnelles aux commandements de l'OTAN, qui s'en saisissent aussitôt (*le Monde* du 18 décembre 1992) pour justifier *leur rôle après l'écroulement du* pacte de Varsovie.

D'un autre côté, la France a, déjà, fait un premier pas en direction de l'OTAN en acceptant, selon certaines conditions, de placer l'Eurocorps, à base d'unités françaises et allemandes, sous le contrôle de commandements alliés pour des actions de maintien de la paix, y compris en dehors de la zone attribuée à l'Alliance (*le Monde* du 21 mai 1992).

Pour autant, les états-majors français, qui admettent que le général Pélisson a davantage voix au chapitre au sein de l'OTAN, *s'empressent d'indiquer qu'il n'est* pas question, du même coup, de réintégrer les commandements intégrés alliés.

Cette réaffirmation *de la politique* traditionnelle de la France envers l'OTAN vise apparemment à couper l'herbe sous les pieds à certains pays européens qui considèrent que la démarche française vis-à-vis du comité militaire – discrète à ce jour – traduit une ouverture vers une coopération accrue, voire une intégration, d'un pays resté longtemps réfractaire.

JACQUES ISNARD

La Belgique rejoindra bientôt l'Eurocorps

BRUXELLES

de notre correspondant

La Belgique entrera *«bientôt et de façon substantielle»* dans l'Eurocorps, a déclaré le général Charlier, chef d'état-major général, mercredi 12 mai, lors d'une visite à Bruxelles de l'amiral Lanxade, son homologue français. Ainsi est clairement affirmée la volonté des responsables militaires belges de participer aux missions du corps européen en cours de constitution entre Allemands et Français. Malgré les ultimes tergiversations entre socialistes et sociaux-chrétiens du gouvernement de coalition belge, on peut maintenant s'attendre que la décision sera officiellement annoncée avant le début de l'été.

Après la suppression du service militaire, à partir de janvier 1994, la réduction des effectifs qui s'ensuivra, et le rapatriement complet des forces stationnées en Allemagne, l'armée de terre belge ne comprendra plus qu'une brigade de paras-commandos et une division. C'est la totalité de cette division qu'il est question de transférer dans l'Eurocorps si l'OTAN en est d'accord. Dans la mesure où le corps européen peut être mis à la disposition de l'OTAN, ce transfert n'est pas incompatible avec l'engagement atlantique de Bruxelles. Le gouvernement de M. Dehaene fait même valoir que le renforcement de l'Eurocorps peut être une manière d'associer plus étroitement la France aux structures militaires de l'Alliance.

L'amiral Lanxade a exprimé sa *«joie»* devant le souhait des Belges de se joindre à l'Eurocorps. *«Nous ne sommes pas contre l'Alliance, nous avons pour objectif de la transformer mais pas d'en amoindrir la force»*, a-t-il déclaré. L'excellente coopération entre militaires belges et français lors des dernières péripéties de la crise zaïroise, en janvier, a également été soulignée.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Au Conseil de sécurité de l'ONU

La Russie a opposé son veto à une résolution sur Chypre

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondante

Pour la première fois depuis neuf ans, la Russie a opposé son veto mardi 11 mai à une résolution du Conseil de sécurité. Le projet portait sur le financement des forces des Nations unies stationnées à Chypre (UNFICYP). Il proposait que le coût de cette opération soit couvert non plus au moyen de *contributions volontaires* mais par un financement obligatoire par les Etats membres. S'il avait été adopté, la part de la Grande-Bretagne, qui se monte actuellement à près de cinquante millions de dollars par an, aurait été réduite à un million par an.

L'UNFICYP est installée depuis *1964 sur l'île* pour maintenir la paix entre les communautés grecque et turque chypriotes. Désireux de retenir les «casques bleus», en raison de la présence de trente mille soldats turcs dans le nord de Chypre, et également parce qu'ils voulaient éviter un veto russe, le gouvernement de Nicosie et celui d'Athènes avaient *offert de payer* vingt-cinq des quarante-sept millions de dollars du coût de l'opération. Seulement vingt-deux millions de dollars par an auraient été à diviser entre les autres Etats membres, dont moins de deux millions pour Moscou.

Le veto de Moscou est d'autant plus surprenant que la Russie préside le Conseil de sécurité pendant *ce mois de mai. Prenant la parole* avant le vote, l'ambassadeur Youli Vorontsov a expliqué que l'élimination de l'idée de contributions volontaires pour les opérations de maintien de la paix de l'ONU créerait un précédent néfaste. Le représentant britannique, Sir David Hannay, a qualifié le veto russe de *«regrettable et disproportionné vu les très modestes implications financière pour la Russie»*. L'ambassadeur des Etats-Unis a en revanche jugé *«compréhensible»* la décision des Russes et mis en garde contre le coût *«toujours croissant»* des forces de maintien de la paix dans le monde.

Apparemment perplexe quant aux motivations des Russes, un observateur à l'ONU estimait que *«ce veto, c'est comme si Moscou utilisait un canon diplomatique pour tuer un petit lapin»*. Certains pensent que la Russie a saisi l'occasion pour démontrer aux moindres frais qu'elle menait sa propre politique au Conseil et ne se rangeait pas systématiquement derrière les positions occidentales.

AFSANÉ BASSIR POUR

□ ***Sommet franco-allemand les 1er et 2 juin.*** – François Mitterrand et Edouard Balladur participeront au 61e sommet franco-allemand à *Beaune (Côte-d'Or)* les 1er *et 2 juin.* L'usage de ces consultations semestrielles veut que le chef du gouvernement ait un entretien avec le chancelier et qu'il participe à la séance plénière.

□ **Le premier ministre canadien Brian Mulroney en visite à Paris.** – Le premier ministre canadien Brian Mulroney est arrivé mercredi 12 mai à Paris pour une visite de deux jours durant laquelle il devait *être reçu par le président François* Mitterrand et par son homologue Edouard Balladur. M. Mulroney a été accueilli à sa descente d'avion *par Jacques Toubon, ministre de la* culture et de la francophonie. Il termine par Paris une tournée européenne qui l'a conduit *successivement* à Moscou, Bonn et Londres. Démissionnaire, M. Mulroney devrait abandonner son poste de premier ministre entre le 13 juin et le 1er juillet prochains après que son parti, le Parti conservateur, se sera choisi un nouveau chef. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Dans les territoires occupés et au Liban sud

Les intégristes musulmans relancent la guérilla anti-israélienne

Alors que la neuvième session des pourparlers bilatéraux israélo-arabes devait prendre fin jeudi 13 mai à Washington, les intégristes musulmans opposés au processus de paix, ceux du Hamas en Cisjordanie et dans le territoire de Gaza, ainsi que ceux du Hezbollah au Liban sud, ont lancé mercredi plusieurs attaques contre des soldats israéliens. Le bilan des affrontements s'élève à au moins quatre morts et quarante blessés.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Deux soldats poignardés par des activistes islamistes du Hamas à Naplouse (Cisjordanie), deux jeunes Palestiniens tués et quarante autres blessés par des balles israéliennes au cours de violentes émeutes à Gaza, deux miliciens pro-israéliens tués dans le Liban sud à la suite d'une offensive des combattants intégristes du Hezbollah, duels d'artillerie, couvre-feu, chasse à l'homme, arrestations par dizaines... Nul ne peut dire si les deux principaux ennemis islamistes de l'armée israélienne avaient, ou non, coordonné leurs attaques mercredi 12 mai, mais la coïncidence est frappante.

Après deux mois de calme très relatif, aussi bien à la frontière nord de l'Etat juif au Liban sud, qu'en Cisjordanie et à Gaza, la synchronisation des affrontements donne à penser qu'on assiste à une sorte de réveil de la guérilla intégriste. Séparées par la religion – le Hezbollah libanais est de confession chiite, alors que les combattants du Hamas sont sunnites, – les deux principaux mouvements de *«résistance islamiste»* au Proche-Orient ont au moins deux importants dénominateurs communs : ils sont l'un et l'autre fermement opposés aux négociations qui ont lieu en ce moment à Washington entre Israël, les Palestiniens et les Etats arabes de la ligne de front ; et ils sont tous deux partiellement financés par l'Iran, lui-même ennemi déclaré du processus de paix en cours. Les stratèges israéliens s'interrogent.

L'attaque au couteau perpétrée par trois Palestiniens, en plein cœur de Naplouse, principale ville arabe de Cisjordanie avec 75 000 habitants, a été revendiquée, par hauts-parleurs, dans les minutes qui l'ont suivie. Les soldats, *qui s'apprêtaient à relever* certains des leurs en faction dans un poste militaire, situé sur le toit d'un immeuble du centre-ville, étaient attendus. Ils ont été poignardés à l'instant où ils pénétraient dans la cage d'escalier. Echappant à une rafale tirée par une sentinelle du poste, les assaillants ont réussi à arracher les armes automatiques de leurs victimes et à s'enfuir avec. Touché au cou, l'un des soldats était mercredi soir dans un état jugé grave. Sitôt après, les autorités militaires ont décrété le couvre-feu sur tout le centre-ville et déclenché une vaste chasse à l'homme.

Action de représailles

«Cette opération, ont revendiqué des activistes du Hamas, *a été effectuée en représailles de l'assassinat de six héros de notre juste combat»*. Mardi soir, en effet, l'armée avait annoncé la mort, au cours de deux *«accrochages»*, d'une demi-douzaine de Palestiniens de Gaza, qui tentaient de passer la frontière avec l'Egypte. Selon le porte-parole militaire, les six hommes, tués au cours du week-end, étaient recherchés pour des attaques antérieures contre des soldats, ou des meurtres de civils palestiniens censés collaborer avec *«la puissance d'occupation»*. Trois d'entre eux, tués dans la nuit de dimanche à lundi n'avaient pas d'armes. Les trois autres, tués samedi étaient, d'après le porte-parole, armés de couteaux et d'une grenade de fabrication militaire israélienne. Ils appartiendraient aux commandos Ezzedine-al-Qassam, groupe de combat qui se réclame du Hamas.

Depuis le bouclage des territoires occupés, dont la bande de Gaza, le 2 mars dernier, *«plus de quatre-vingts terroristes recherchés ont été tués, capturés ou se sont enfuis»*, annonçait mardi à la Knesset le premier ministre Itzhak Rabin. Mais l'armée, dont la traque et le quadrillage systématique sont grandement facilités par le bouclage, *estime toujours à «environ deux cents»*, le nombre d'activistes recherchés. Tout se passe comme si ceux qui tombent régulièrement dans ses filets étaient remplacés dans l'heure...

Violences au Liban sud

Après les six morts du week-end, dont celle de Hussein Abou Ladan (trente-deux ans), qui aurait été le chef des opérations d'Ezzedine pour la ville de Gaza, le mouvement Hamas a appelé à une grève de deuil de trois jours à partir de mercredi matin. Retransmis de demi-heure en demi-heure par les hauts-parleurs de toutes les mosquées du territoire, l'ordre de grève, accompagné de menaces de *«brûler la terre sous les pieds de l'ennemi sioniste»* en représailles, a été presque complètement suivi.

Comme à l'accoutumée, la fermeture des échoppes, des ateliers et des écoles a jeté des milliers de jeunes en colère dans les rues et des affrontements avec l'armée ont éclaté un peu partout sur l'ensemble du territoire. A Deir-el-Balah près de Gaza-ville, des soldats postés sur un toit ont tué un jeune homme de dix-neuf ans qui avait déjà été blessé il y a six ans, au début de l'intifada, et qui marchait avec difficulté. A Rafah, dans le sud du territoire, près de la frontière égyptienne, c'est un gamin de douze ans qui a reçu une balle en pleine bouche et qui est mort sur la table d'opération. En presque six années de soulèvement contre l'occupation, près de mille cent Palestiniens, dont dix-sept depuis la fermeture des territoires, sont tombés sous des balles israéliennes. Le ratio avec les victimes israéliennes, soldats et colons compris, est de un pour huit. Pendant les négociations, les violences continuent...

Elles continuent aussi au Liban, notamment dans la «zone de sécurité» de mille kilomètres carrés occupée par Israël dans l'extrême sud de ce pays. Mercredi, ce sont les combattants du Hezbollah qui semblent avoir pris l'initiative. D'abord en assassinant à la sortie de chez lui, un certain Medhi Chaaban, cadre important de l'Armée du Liban sud (ALS), ensuite en attaquant simultanément, en huit points différents de la fameuse «zone», les positions de cette milice, armée, entraînée et financée par Israël. Selon l'AFP, au moins un milicien a été tué dans ces attaques et, comme d'habitude en pareille occasion, c'est l'artillerie israélienne qui s'est lancée dans un long bombardement de représailles sur les villages alentour, où sont implantés les militants chiites. Plus de 350 obus auraient été tirés, tandis que les hommes du Hezbollah lâchaient plus d'une dizaine de roquettes Katiouchas sur les positions de l'ALS.

Le Hezbollah entendait ainsi protester contre les discussions israélo-libanaises de Washington, les représentants de l'Etat juif ayant fait notamment des propositions jugées pour la première fois *«positives et novatrices»* par le chef de la diplomatie de Beyrouth, M. Farès Boueiz. Si un accord de retrait israélien était conclu, les chiites du Hezbollah qui, sur ordre syrien, sont officiellement les seuls à disposer encore d'armement lourd pour *«combattre l'occupation sioniste»* au Liban sud, perdraient évidemment une bonne part de leur légitimité auprès des populations locales...

PATRICE CLAUDE

ASIE

CAMBODGE : malgré les risques et les critiques de l'opposition japonaise

Tokyo n'entend pas retirer ses «casques bleus»

TOKYO

de notre correspondant

Le premier ministre Miyazawa a déclaré, mercredi 12 mai, que, en dépit des risques courus par les ressortissants japonais envoyés au Cambodge dans le cadre de la mission des Nations unies, Tokyo n'entendait pas renoncer à être présent sur le terrain. Selon le premier ministre, *«bien que la paix au Cambodge soit fragile... l'accord de Paris de 1991 est toujours en vigueur* [et] *le Japon assumera sa responsabilité internationale»*. Il y a quelques jours, M. Miyazawa avait déjà exclu devant la Diète le retrait des «casques bleus» nippons ou même une suspension de leurs activités. Quarante et un observateurs japonais, chargés de surveiller les élections, sont d'ailleurs arrivés, mercredi, à Bangkok, en route vers le Cambodge.

La mort dans une embuscade, le 4 mai, d'un policier japonais, deux semaines après le décès d'un coopérant, a ravivé ici le débat sur la présence au Cambodge de 600 soldats et de civils nippons (dont 75 policiers). La forte opposition suscitée par le vote, en 1992, de la loi sur la participation de contingents japonais aux missions de paix de l'ONU avait contraint le gouvernement à prendre des engagements sur la sécurité de ses ressortissants envoyés au Cambodge.

Contraint désormais d'admettre les dangers inhérents à une participation, le gouvernement est brocardé par les médias. Au cours d'une populaire émission sur une chaîne privée, le présentateur a déclaré : *«Comme durant la guerre, le gouvernement décide sans avoir examiné la situation sur le terrain : ce fut la cause de la défaite.»* Plus mesuré, le quotidien *Asahi* met l'accent sur le caractère caduc des *«cinq principes»* qui étaient à la base de l'adoption de la loi sur l'envoi de Japonais à l'étranger dans le cadre des missions de paix de l'ONU (l'un était qu'ils ne devaient pas être envoyés dans des zones dangereuses), et sur la responsabilité du gouvernement.

Alors que les socialistes et les communistes, opposés à l'envoi de troupes au nom de la Constitution pacifiste du pays, demandent un réexamen de la question, le parti bouddhiste Komeito, qui s'était associé à la majorité du Parti libéral-démocrate dans le vote de la loi, prend ses distances : il estime que les accords de Paris ne sont plus respectés.

Récemment, le ministre de l'intérieur, Keijiro Murata, en visite à Phnom-Penh, avait demandé que les Japonais ne soient déployés que dans des zones sans danger. Le chef de l'APRONUC (Autorité provisoire de l'ONU au Cambodge), le Japonais M. Akashi, ayant rejeté cette demande, Tokyo s'emploie à présent à dissiper ce qu'il estime être un *«malentendu»*, affirmant que le pays n'a jamais demandé un traitement préférentiel.

On fait néanmoins valoir au ministère des affaires étrangères qu'il faut prendre en compte la sensibilité de l'opinion : c'est la première fois depuis la guerre que des soldats japonais sont envoyés à l'étranger. Si cette première expérience est trop coûteuse en vies humaines, il faudra des années avant que le gouvernement puisse faire accepter une nouvelle participation aux missions de paix de l'ONU. Une telle abstention serait, pour Tokyo, un sérieux handicap à ses ambitions : le pays démontrerait alors *«qu'il renonce à jouer un rôle sur la scène internationale»*, vient de déclarer, à Tokyo, le premier ministre de Singapour, M. Goh Chok-tong.

PHILIPPE PONS

□ **Un temple transformé en base d'artillerie.** – Preah Vihear, un des temples les plus prestigieux du Cambodge après ceux d'Angkor, vient d'être transformé par les troupes de Phnom-Penh en une base d'artillerie contre les Khmers rouges. L'édifice a été fermé au tourisme. Le dispositif a été mis en place en raison de la multiplication, dans cette zone septentrionale du Cambodge, d'attaques des Khmers rouges. *(AFP.)*

AFRIQUE

MAROC : avant les élections du 25 juin

L'opposition a adopté un «programme commun»

Dans un communiqué publié mercredi 12 mai, les partis marocains d'opposition ont annoncé avoir adopté un *«programme politique, économique et social commun»* qu'ils s'engagent à appliquer s'ils remportent les élections législatives du 25 juin prochain.

Réunis il y a un an au sein d'un «bloc démocratique», l'Istiqlal, l'Union socialiste des forces populaires, le Parti du progrès et du socialisme et l'Organisation pour l'action démocratique et populaire, affirment que leur programme comporte des *«propositions concrètes et objectives»* en matière de commerce, d'industrie, d'artisanat, de pêche maritime, de transport, de santé, d'éducation, d'emploi, d'émigration, d'environnement, de jeunesse et de recherche scientifique. Mais ils ne fournissent aucun détail sur leurs propositions. – *(AFP).*

EN BREF

□ **ALGÉRIE : deux gendarmes tués dans une embuscade.** – Alors qu'ils se trouvaient dans un véhicule pris dans une embuscade tendue par des hommes armés, deux gendarmes ont été tués, mercredi 12 mai, dans la région de Chlef, à 200 kilomètres à l'ouest d'Alger. Selon un décompte non officiel, cet incident porte à sept le nombre des agents des forces de l'ordre tués depuis le 1er mai, dans des attentats attribués par les autorités aux intégristes musulmans. – *(AFP.)*

□ **BÉNIN : Mgr Isidore de Souza se retire de la vie politique.** – L'archevêque de Cotonou, Mgr Isidore de Souza, a annoncé, mercredi 12 mai à Cotonou, sa *décision de se retirer de la vie politique*. Il avait dirigé, en février 1990, la conférence nationale béninoise qui avait abouti, un an plus tard, à la restauration des institutions démocratiques. Nommé président du Haut Conseil de la République (HCR, Assemblée législative provisoire) pendant la période de transition, il avait été maintenu à ce poste après les élections de mars 1991, le HCR ayant été transformé en Cour constitutionnelle provisoire. – *(AFP.)*

□ **CAMEROUN : arrestation d'un journaliste.** – Pius Njawe, l'un des plus célèbres journalistes indépendants d'Afrique, a été arrêté, mercredi 12 mai. Pius Njawe et son journal politique *le Messager* ont joué un rôle-clé dans le processus de démocratisation du Cameroun. Il avait obtenu plusieurs récompenses internationales et devait recevoir la Plume d'or à Berlin, le 28 mai. Dans son édition de mercredi, *le Messager* a publié un article concernant le terrain de golf que le président Paul Biya a fait construire près de son village natal, Mvomeka'a, au cœur de la forêt tropicale. – *(Reuter.)*

□ **CORÉE DU NORD : rejet d'une résolution de l'ONU sur le nucléaire.** – La Corée du Nord a rejeté, mercredi 12 mai, une résolution adoptée la veille par le Conseil de sécurité de l'ONU, lui demandant d'ouvrir deux sites aux inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Pyongyang a accusé l'instance internationale d'ingérence. L'ONU a aussi demandé à la Corée du Nord de revenir sur sa récente décision de se retirer du traité de non-prolifération. – *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

Bolivie : San-Sebastian, prison, souk et ville-champignon

A l'intérieur et à l'extérieur de ce pénitencier du sud du pays des détenus en surnombre vendent tout, y compris leurs cellules...

COCHABAMBA

de notre envoyé spécial

Ricardo Escobar vend des gâteaux, sur une petite place du centre de Cochabamba. Dans la capitale du Chaparé, dans le sud de la Bolivie, Ricardo est un personnage connu. Non pas en raison de la qualité, assez moyenne, de ses *biscuits, mais* parce qu'il est l'un des détenus de la prison de San-Sebastian, tout comme Luis, le laveur de voiture, ou Pedro, le cireur de chaussures. Le modeste bâtiment blanc devant lequel ils travaillent est un établissement pénitentiaire. Gardé par quelques militaires à l'entrée et par une porte relativement bien grillagée. Mais là s'arrête la ressemblance avec une quelconque autre prison du continent.

Une fois franchie l'enceinte du pénitencier, le visiteur se retrouve dans une cour surencombrée de meubles, niches, chaises et autres objets de bois en cours de fabrication. Une ruche dans laquelle s'activent plus de cinq cents personnes sur une surface d'à peine 900 mètres carrés. *«Je ne dirige pas un établissement pénitentiaire*, résume le capitaine Jorge Flores Aroryo, *mais un souk.»* Dans le dédale des couloirs et escaliers en tous sens, se cachent des *«buvettes»*, des magasins *«de tout pour tous»*, des téléviseurs, des congélateurs et un atelier de menuiserie assez complet.

Les «cellules» sont rajoutées au fur et à mesure par les prisonniers dans les méandres d'un labyrinthe d'échelles de bois, de mezzanines et de greniers. Le *«souk»* du capitaine est une miniville-champignon qui a pour nom «prison». Au quotidien, l'horreur de l'entassement (cinq cent trois prisonniers pour 115 «cellules») se mêle à la douceur d'un capharnaüm où sont admis les visites prolongées des familles, femmes et enfants. Le tout régi par des règles aussi insensées qu'étranges : les détenus doivent confectionner eux-mêmes leurs repas, ils s'achètent et se vendent entre eux leurs «cellules» à des prix variant entre 25 et 1 500 dollars. D'où la nécessité pour eux de travailler à l'intérieur de la prison, ou, s'ils en ont l'autorisation, à l'extérieur.

Ricardo vend donc ses gâteaux, Luis lave, Pedro cire, et la plupart des autres travaillent le bois. Jose Cossio fait même de la publicité sur le mur du pénitencier pour vanter *«la réalisation rapide de tous travaux en bois tourné»*. Sur la place qui jouxte l'établissement, les militaires de garde veillent sur l'impressionnante production de niches, chaises et meubles mis en vente par les détenus. Ricardo s'était, au début de son incarcération, essayé à la vente de jeux électroniques, *«mais cela tourna court très vite, mes compatriotes se sont lassés»*. Il avait ensuite tenté *«d'ouvrir un pressing, grâce à l'achat à crédit d'une machine à laver, mais la poussière de la menuiserie posait des problèmes de séchage. En définitive, les gâteaux, c'est plus simple»*, résume-t-il.

Laverie chez les femmes

Dans la prison voisine des femmes, c'est une gigantesque laverie qui fonctionne. La cour est identique, mais beaucoup moins peuplée avec une centaine de prisonnières et une cinquantaine d'enfants. En son milieu trônent une dizaine de lavoirs. Tout autour, des centaines de jeans, serviettes, chemises et sous-vêtements attendent les bienfaits du soleil sur des fils tendus en tous sens. Jahel Bedia explique que *«chacune à tour de rôle se voit confier 60 pièces de linge* [amenées par des particuliers] *pour un salaire de 30 bolivianos* [35 francs environ]». Ce qui permet aux détenues de faire leur marché auprès des Indiennes qui viennent vendre quotidiennement des fruits et légumes et de la viande. *«Dans leur cas, les cellules sont*, dit Jahel Bedia, *attribuées à l'ancienneté, et non pas vendues comme chez les hommes.»*

Le dénuement de l'administration pénitentiaire oblige même les prisonniers, lorsqu'ils sont convoqués à une audience et en l'absence de fourgon cellulaire, à rechercher un taxi pour les emmener, avec le militaire de garde, jusqu'au palais de justice. Au septième étage du palais, le juge d'application des peines, Tomas Molina Cespedes, explique les raisons d'être de cette prison hors du commun et de son fonctionnement atypique : *«La loi de 1988 sur le trafic de stupéfiants a amené un triplement du nombre de détenus. Cette nouvelle législation présume coupable l'inculpé et ne prévoit aucune liberté conditionnelle avant la fin de la procédure.»*

Ce texte de loi prévoit un jugement collégial par trois juges, suivi d'un autre à la Cour suprême, d'un avis du ministère public, et d'une décision finale du procureur général. L'ensemble de ces procès conduit, en ultime instance, à la condamnation ou à la remise en liberté dans un délai... de trois ans en moyenne. Le faiseur de gâteaux, Ricardo, attend, lui, après quatre ans de détention, sa mise en liberté, les trois premières instances ayant décrété son innocence. Seule consolation : le bénéfice qu'il réalisera sur la vente de sa cellule, dont il a *«amélioré le parquet et l'isolation»*.

«Comment voulez-vous dans ces conditions appliquer strictement la loi?, dit le juge Molina, *d'autant plus que parfois un jugement annulé pour vice de forme oblige à une reprise de la procédure à ses débuts. Nous n'en avons ni les moyens matériels dans une prison archi-pleine, ni la volonté face à des détenus qui sont, pour la plupart, de pauvres types. Ils se sont, le plus souvent, exceptionnellement fourvoyés dans une histoire qui les dépasse complètement. Car les vrais gros trafiquants, s'ils se font prendre, monnayent leur mise en liberté à leur arrestation par la police et ne mettent jamais les pieds à San-Sebastian.»*

Dans la prison des femmes, seulement neuf de la centaine de détenues ont été jugées définitivement. Les autres, inculpées dans des affaires de drogue pour le convoyage de produits servant à sa fabrication, pour transferts de fonds ou prêts de véhicules, espèrent la mansuétude des juges en poursuivant leur bricolage de survie et en tentant d'éviter le cachot, de 1 mètre sur 2 mètres, destiné aux – rares – semeurs de troubles.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

□ **ÉTATS-UNIS : exécution d'un condamné à mort au Texas.** – Leonel Herrera, condamné à mort en 1981, a été exécuté par injection, mercredi 12 mai, au Texas. Leonel Herrera, d'origine mexicaine, avait été condamné pour le meurtre de deux policiers après une interpellation pour excès de vitesse. Ses avocats ont toujours proclamé son innocence, affirmant que c'était Raul Herrera, le frère du condamné, décédé en 1984, qui avait tiré sur les policiers. Les parents de Thomas Grasso, un homme de trente ans condamné pour un premier meurtre à vingt ans de prison dans l'Etat de New-York et à la peine de mort pour un second meurtre dans l'Oklahoma, ont d'autre part demandé aux autorités l'application immédiate de la peine capitale, comme le demande leur fils, écrivait mercredi le quotidien *Newsday*. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

POLITIQUE

Au Palais-Bourbon

La commission des finances met en lumière les contradictions du projet de réforme de la Banque de France

L'audition d'Edmond Alphandéry par la commission des finances de l'Assemblée nationale a donné lieu à un *« bon débat »*, de l'avis général des commissaires, venus nombreux, mercredi 12 mai, pour écouter, pendant trois heures, le ministre de l'économie défendre son projet de loi accordant l'indépendance à la Banque de France. L'enjeu est de taille : il s'agit, ni plus ni moins, *« de tourner la page et de gérer la monnaie de façon moderne »*, affirmait Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire), président de la commisssion des finances, à l'issue de l'audition.

En bon représentant de l'esprit cartésien, Jean-Pierre Chevènement (PS, Territoire-de-Belfort), a souligné la contradiction entre les deux premiers paragraphes de l'article 1 du projet. Le premier affirme que la Banque de France *« définit et met en œuvre la politique monétaire (...) dans le cadre de la politique économique générale du gouvernement »*, alors que le second nie toute influence de celui-ci sur la Banque qui *« ne doit ni solliciter, ni accepter des instructions du gouvernement »*. Aux yeux du président du Mouvement des citoyens, le projet de réforme est de toute façon contraire à l'article 20 de la Constitution, qui stipule que *« le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation »* (*le Monde* du 12 mai). En conséquence de quoi, il a déposé une exception d'irrecevabilité.

L'oubli de Maastricht

Jean-Pierre Chevènement n'est d'ailleurs pas le seul à avoir souligné la contradiction de cet article du projet. La majorité, avec Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine) ou Charles de Courson (UDF, Marne), et l'opposition, avec Jean-Pierre Soisson (République et Liberté, Yonne) ou Charles Josselin (PS, Côtes-d'Armor), se sont rejointes sur ce terrain. M. Devedjian, notamment, s'est demandé s'il n'aurait pas été plus clair de faire explicitement référence à l'article 105 du traité de Maastricht qui définit le futur système européen de banques centrales (SEBC) – *« le SEBC apporte son soutien aux politiques économiques générales dans la Communauté »* – et dont s'inspire, dans l'esprit, le projet du gouvernement. Le ministre de l'économie est d'ailleurs loin d'avoir convaincu tous ses auditeurs en répondant qu'il avait évité cette référence précisément pour ne pas encourir un risque d'inconstitutionnalité, le traité de Maastricht n'étant pas encore entré en vigueur puisque deux des douze pays membres de la Communauté européenne ne l'ont pas encore ratifié.

Jacques Barrot ne comprend pas cet *« excès de scrupules constitutionnalistes »* et considère que le traité de Maastricht fait partie du *« patrimoine constitutionnel »* national depuis que la Constitution a été révisée, justement pour permettre sa ratification.

Il ne serait donc pas étonnant que la commission des finances – qui a désigné son rapporteur général, Philippe Auberger (RPR, Yonne), comme rapporteur du projet sur la Banque de France – propose une autre formulation de ce fameux article 1. Quant à MM. Josselin et Soisson, ils n'excluaient pas, à la sortie de la commission, l'hypothèse d'une saisine du Conseil constitutionnel.

CLAIRE BLANDIN

Le gouvernement défend son plan de redressement lors de la séance de questions

La séance de questions au gouvernement, mercredi 12 mai, a donné l'occasion aux députés de la majorité comme de l'opposition de demander des explications sur les mesures annoncées le 10 mai par Edouard Balladur. Le premier ministre n'a pas pris la parole. Il avait pourtant fait savoir, la veille, lors de la conférence des présidents, qu'il souhaitait intervenir sur le sujet une dizaine de minutes.

Deux députés de Seine-Saint-Denis, Claude Bartolone pour les socialistes et Muguette Jacquaint pour les communistes, se sont élevés contre l'augmentation de la contribution sociale généralisée (CSG) *« destinée uniquement à boucher les trous »*, et *« inégalitaire »* en raison de sa déductibilité fiscale. En réponse à la question de M. Bartolone, M. Sarkozy, ministre du budget, a d'abord rappelé l'ampleur du déficit budgétaire, *« exactement le double de celui que la représentation nationale avait voté »*, avant de défendre le choix de la CSG par la volonté gouvernementale de *« faire participer les revenus du patrimoine à l'effort national de redressement »*. *« De surcroît, M. le premier ministre a souhaité que la partie non soumise à l'imposition soit plafonnée »*, a ajouté M. Sarkozy. *« En agissant ainsi nous sommes allés au-delà de vos espérances de justice sociale ! »* a-t-il conclu, déclenchant des applaudissement prolongés sur les bancs du RPR et de l'UDF.

Mme Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, a insisté sur le caractère équitable de la décision gouvernementale, dans sa réponse à Mme Jacquaint, en soulignant que *« contrairement aux cotisations, elle pèse sur l'ensemble des revenus, les plus faibles étant exonérés (...), notamment les retraites et les allocations-chômage qui ne sont pas imposables »*.

Interrogée par Thierry Cornillet (UDF, Drôme), Mme Veil a eu également l'occasion de justifier les décisions gouvernementales sur les retraites – augmentation de la durée de cotisations pour obtenir la retraite à taux plein, référence au salaire des vingt-cinq meilleures années pour le calcul des retraites – en affirmant : *« Nous sommes aujourd'hui contraints d'adopter des mesures draconiennes pour sauvegarder le régime par répartition (...), symbole de la solidarité nationale. »*

M. Sarkozy a utilisé l'argument avec encore plus de vigueur : *« Si le gouvernement n'avait pas décidé de réagir avec courage en prenant le risque de l'impopularité, c'est la représentation nationale qui aurait dû prendre celui de dire aux Français la vérité, à savoir que nous n'aurions pas eu demain les moyens pendant un mois complet de payer les retraites, de rembourser les médicaments et de verser les allocations familiales. »*

Cette déclaration a provoqué les protestations de Martin Malvy, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale et ancien ministre du budget, qui a reproché, mercredi, dans un communiqué, au gouvernement de *« prendre les assurés sociaux en otages »* et de *« dramatiser volontairement la situation pour faire passer la diminution des retraites et des remboursements de frais médicaux »*.

C. B.

L'Assemblée nationale rembourse 2 milliards de francs à l'Etat

Philippe Séguin a annoncé, mercredi 12 mai, que l'Assemblée nationale a remboursé à l'Etat 2 milliards de francs pris sur les réserves qu'elle s'était constituées depuis des années (*le Monde* du 23 décembre). Il a ajouté qu'ainsi *« le problème de ce qu'on a appelé le trésor de guerre »* du Palais-Bourbon est *« définitivement clos »*.

A la fin de la session d'automne, le 18 décembre dernier, le prédécesseur de M. Séguin à la présidence de l'Assemblée nationale, Henri Emmanuelli (PS), avait déjà remboursé à l'Etat 2 milliards de francs. Ces sommes provenaient des réserves accumulées, au fil des années, le Parlement ne dépensant pas tout les crédits qui lui sont accordés, pratiquement sans contrôle, par le budget de l'Etat. Grâce à l'*« autonomie financière » dont elle bénéficie*, l'Assemblée avait fait fructifier cet argent dans la plus grande discrétion. Ce premier remboursement avait suscité quelques remous au sein de l'administration du Palais-Bourbon qui expliquait que cette réserve garantissait les retraites des députés et des fonctionnaires parlementaires.

M. Séguin a annoncé que le bureau de l'Assemblée nationale, réuni le matin même, a ainsi *« apuré ses comptes »*, mais que l'Assemblée conservera *« une somme non chiffrée lors de la dotation annuelle et qui sera affectée à des dépenses imprévues et à des investissements »*. Il a ajouté que ce surplus de dotation budgétaire reversé à l'Etat sera utilisé par le ministre du budget, Nicolas Sarkozy, pour une *« action de relance »*.

Le Sénat, qui dispose de réserves équivalentes constituées dans les mêmes conditions, a pris une position différente. En décembre dernier, les sénateurs s'étaient bien gardés d'imiter les députés. Evaluant les réserves sénatoriales entre *« 2 et 3 milliards »*, Christian Poncelet, président de la commission des finances, s'était ainsi déclaré *« pas favorable à ce que l'Etat puise dans les réserves du Parlement »*. René Monory, président du Sénat, avait lui parlé d'une somme proche de *« quatre milliards »*, ajoutant, le 3 janvier : *« On ne va pas donner de l'argent au gouvernement, qu'il soit de gauche ou de droite. »* En revanche, constatant que la somme, ainsi mise de côté, devait suffire à payer les retraites des sénateurs et des fonctionnaires du palais du Luxembourg, le bureau du Sénat a décidé, sur la proposition de M. Monory, de ne plus utiliser les crédits versés tous les ans par l'Etat pour payer celles-ci. Cela devrait se traduire par une non augmentation de son budget dans les années à venir.

G. P.

Mme Veil propose un débat sur la protection sociale

Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, a proposé, mercredi 12 mai, devant la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, l'organisation prochaine d'un débat au Parlement sur les orientations en matière de protection sociale et de dépenses de santé. Elle a estimé que le déficit de la Sécurité sociale était *« pour l'essentiel »* imputable à une augmentation du volume des soins, une augmentation qui *« ne se justifie pas entièrement pour des raisons médicales »*. Elle a confirmé que des mesures seraient prises pour limiter certains remboursements et certaines dépenses hospitalières. *« Le gouvernement veillera à ce que ces mesures ne soient pas trop pénalisantes pour les catégories les plus défavorisées »*, a déclaré le ministre de la santé.

Répondant à une question de Fancisque Perrut (UDF, Rhône) et de Georges Colombier (UDF, Isère) sur le sort des personnes âgées dépendantes, Mme Veil a précisé que le gouvernement souhaitait déposer à l'automne un projet de loi *« qui permette de régler le problème posé par la dérive de l'allocation compensatrice »*, afin d'aboutir à une allocation sans condition de ressources.

Mme Veil a annoncé d'autre part l'amplification du mouvement de réduction des capacités hospitalières *« en renforçant la complémentarité des différentes structures de soins »*.

L'examen par la commission des lois du Sénat de la réforme constitutionnelle

M. Méhaignerie souhaite que le ministre de la justice reste vice-président du Conseil supérieur de la magistrature

La commission des lois du Sénat a procédé, mercredi 12 mai, a une série d'auditions publiques sur le projet de révision constitutionnelle concernant la justice, déposé en mars par le président de la République et que M. Balladur souhaite voir discuter rapidement. Lors de son intervention, Pierre Méhaignerie a rappelé que le gouvernement proposait que ne soit pas retenue l'extension aux justiciables de la possibilité de saisir le Conseil constitutionnel. Le ministre de la justice a aussi indiqué que, s'il retenait la structure du projet préparé par le gouvernement précédent, il déposerait quelques amendements.

Dans le cadre de la réforme de la Haute Cour de justice, permettant *une réelle mise en cause de la responsabilité pénale des ministres*, M. Méhaignerie a indiqué qu'il proposerait que ceux-ci bénéficient du régime d'immunité pour délit d'opinion et de diffamation que la Constitution accorde aux parlementaires. Pour éviter que la Cour de justice de la République, qui aurait à juger les membres du gouvernement, ne soit *« une machine de guerre politique »*, le garde des sceaux a insisté sur la *« nécessité de filtres »* : les plaintes seraient transmises au procureur général près la Cour de cassation, qui rejetterait ce qui est manifestement infondé, et renverrait le reste à une sorte de *« commission du tri »* composée de deux magistrats de la Cour de cassation, de deux membres de la Cour des comptes et de deux membres du Conseil d'Etat.

L'actuel gouvernement souhaite aussi, contrairement à ce qu'a proposé le comité consultatif présidé par M. Vedel, que le ministre de la justice reste membre du Conseil supérieur de la magistrature. Il proposera même qu'il en reste de droit le vice-président – le chef de l'Etat en étant toujours le président – alors que M. Mitterrand souhaite que le garde des sceaux assiste aux réunions du CSM sans droit de vote. M. Méhaignerie a aussi émis des réserves sur la désignation d'un membre du CSM par le Conseil constitutionnel, préférant que ce poste soit réservé à une personnalité qualifiée. Enfin, il n'a pas exclu qu'au cours des débats parlementaires, le gouvernement accepte une extension des compétences du CSM aux magistrats du parquet.

EN BREF

□ **L'éloge funèbre de Pierre Bérégovoy sera prononcé le 18 mai à l'*Assemblée nationale*.** – Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, a annoncé, mercredi 12 mai, qu'il prononcera l'éloge funèbre de Pierre Bérégovoy, ancien premier ministre, le mardi 18 mai à 16 heures. Il a annoncé aussi que le gouvernement fera désormais, tous les mardis, une déclaration d'une quinzaine de minutes sur un sujet d'actualité de son choix. Le thème retenu par le gouvernement sera connu environ une heure avant la séance, et les cinq groupes parlementaires disposeront, chacun, de trois à cinq minutes pour lui répondre.

□ **Opéré de la prostate, M. Chaban-Delmas est dans un état *« tout à fait satisfaisant »*.** – Jacques Chaban-Delmas, ancien premier ministre, député (RPR) de la Gironde et maire de Bordeaux, qui a été opéré de la prostate mercredi 12 mai à l'hôpital Cochin, à Paris, est, selon ses médecins, dans un état *« tout à fait satisfaisant »*. L'opération de M. Chaban-Delmas (soixante-dix-huit ans) a été effectuée par le professeur Adolphe Steg, assisté du professeur Bernard Debré, député (RPR) d'Indre-et-Loire, dans le service d'urologie de ce dernier. En septembre dernier, tous deux avaient opéré, dans le même service, le président François Mitterrand d'un cancer de la prostate.

□ **M. Mégret (FN) dénonce le retour des « deux cents familles ».** – Bruno Mégret, délégué général du Front national, a affirmé, mercredi 12 mai, que le projet de réforme du statut de la Banque de France *« conduit à rétablir une version nouvelle du règne des deux cents familles »*. Selon M. Mégret, *« croire que l'économie se portera mieux parce que la monnaie sera dirigée par des experts plutôt que par l'Etat, c'est donner le pas à l'oligarchie sur la démocratie »*.

[NDLR : Le délégué général du Front national reprend les termes du slogan par lequel la gauche, dans les années 30, dénonçait les *« deux cents familles »* qu'elle tenait pour maîtresses de l'économie française, par référence aux deux cents principaux actionnaires de la Banque de France.]

□ **Une centaine de clubs vont réfléchir sur l'avenir de la gauche.** – Une centaine de clubs, représentant diverses sensibilités de la gauche ou des écologistes, vont réfléchir, samedi 15 mai, à La Plaine-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), sur l'avenir de la gauche et tracer des perspectives de recomposition. Des communistes refondateurs comme Claude Quin, des syndicalistes CGT comme Lydia Brovelli, des socialistes comme Patrick Viveret ou Dominique Taddéi, des écologistes comme Didier Anger et Pierre Radanne, des autogestionnaires comme Serge Depaquit, d'anciens responsables de la CFDT comme Michel Rolant, Jeannette Laot ou Pierre Héritier, des anciens dirigeants de la CGT comme Jean-Louis Moynot ou Christiane Gilles sont annoncés par les organisateurs comme participant à cette journée de réflexion *« en dehors des partis »*.

► **Réseaux des initiatives de citoyenneté, 31, rue de Reuilly, 75012 Paris ; tél. : 43-79-09-23.**

POLITIQUE

La réforme du code de la nationalité à l'Assemblée nationale

Les députés portent à deux ans le délai nécessaire pour devenir français par mariage

Les députés ont commencé, mercredi 12 mai, l'examen des articles de la proposition de loi réformant le code de la nationalité. Ils ont adopté, notamment, l'allongement de six mois à deux ans du délai d'acquisition de la nationalité française pour un étranger à la suite d'un mariage avec un ressortissant français. La droite a voté pour cette mesure, qui tend à limiter les mariages de complaisance ; *la gauche a voté contre.*

Quel qu'en soit le contexte, le code de la nationalité tient toujours d'une boîte de Pandore, comme l'a assuré Georges Sarre (PS, Paris), d'où jailliraient des passions contraires. Jean-Jacques Hyest (UDF, Seine-et-Marne) et Claude Malhuret (UDF, Allier), ont résumé de manière très voisine le débat engagé depuis la veille. *« Critiqué par la gauche comme un obstacle à l'intégration, critiqué par la droite parce qu'il n'est pas assez restrictif, loué par certains comme une avancée importante,* a déclaré M. Malhuret, ancien secrétaire d'Etat chargé des droits de l'homme dans le gouvernement de Jacques Chirac, *ce texte ne mérite ni excès d'honneur ni indignité. C'est un texte de compromis et, en définitive, de sagesse résignée (...), parce qu'on cède sur le symbole pour tenir sur la réalité. »*

Au *« clin d'œil au Front national »*, dénoncé par Jean-Claude Lefort (PC, Val-de-Marne), au *« grignotage du droit du sol »* et au *« premier élément d'apartheid »* affirmés par Jean-Yves Le Déaut (PS, Meurthe-et-Moselle), voire à *« l'épuration à caractère ethnique »*, perçue par Gilbert Annette (PS, la Réunion), la droite a répliqué en se félicitant une nouvelle fois de l'économie du texte, ou, pour ses éléments les plus intransigeants, en réclamant un durcissement de la proposition de loi. *« Notre code de la nationalité est complexe, beaucoup trop complexe »*, a assuré Philippe de Villiers (UDF, Vendée), volontiers alarmiste. *« Le creuset français est en panne,* a-t-il assuré. *Il ne fonctionne plus. Il existe un danger de désintégration. »* A la frontière classique entre la droite et la gauche s'en est, en fait, ajoutée une seconde, au cours de la discussion, passant au sein même des deux formations de la majorité, le RPR et l'UDF. Le gouvernement, en donnant l'impression d'hésiter entre les deux camps – celui des modérés et celui des durs – a d'ailleurs suscité l'interrogation de M. Malhuret. *« Je suis un peu surpris de ce qui est en train de se produire,* a-t-il indiqué sans détour. *Voilà quelques jours, le premier ministre lui-même a souhaité que le texte du Sénat soit repris tel quel par l'Assemblée nationale. Depuis, non seulement vous avez accepté des amendements autres que rédactionnels (...), mais vous venez d'en proposer, vous-même, qui vont bien au-delà du texte de la commission Marceau Long. » « Comment voulez-vous que les parlementaires qui, comme moi, soutenaient la position du gouvernement d'appliquer toutes les propositions de* [cette] *commission et rien que ces propositions, ne soient pas troublés et tentés de croire que vous êtes en train de céder aux pressions de l'aile la plus dure de votre majorité ? »* a conclu le député de l'Allier. M. Malhuret faisait référence à deux amendements du gouvernement, adoptés, le matin même, en commission des lois. Le premier stipule que pour acquérir la nationalité, l'étranger doit se trouver en situation régulière en France ; le second indique que les enfants nés en France de parents algériens nés en Algérie avant l'indépendance ne sont plus français à la naissance, sauf si l'un des parents justifie d'une résidence régulière en France depuis cinq ans.



Le contradicteur socialiste, Jean-Pierre Michel (Haute-Saône), n'a pas tardé à se jeter dans la brèche lors de la discussion des premiers articles. *« Le seul argument qu'on nous oppose,* a-t-il protesté, *c'est : la commission Marceau Long ! Où sommes-nous ? Avons-nous une autonomie vis-à-vis de cette commission ? Le gouvernement lui-même dépose des amendements contraires aux conclusions de la commission Marceau Long. Alors, de grâce, n'employez plus cet argument ! »* Les premiers articles n'ont cependant pas donné matière à de sérieux accrochages entre les deux camps de la droite, les amis de M. de Villiers étant très nettement minoritaires. L'UDF et le RPR ont notamment adopté, malgré l'opposition du PC et du PS, l'allongement de six mois à deux ans du délai d'acquisition de la nationalité française pour un étranger à la suite d'un mariage avec un ressortissant français.

GILLES PARIS

Deux brèches dans les propositions Marceau Long

« Rien que Marceau Long, mais tout Marceau Long. » Le gouvernement a rompu, dès l'ouverture du débat, avec le schéma qu'il se faisait fort d'imposer aux députés de la majorité. Cette *ligne de conduite revendiquée* publiquement voulait que la réforme ne s'écarte pas de l'esprit, sinon du texte déja approuvé par le Sénat, qui est lui-même la traduction minutieuse des propositions de 1988 de la commission Marceau Long. Edouard Balladur l'avait souhaité explicitement devant les présidents de groupe parlementaires RPR et UDF, Pierre Méhaignerie l'avait répété dans un entretien accordé au *Monde : « La volonté du gouvernement est de se tenir au rapport Marceau Long et au vote du Sénat conforme à ce rapport » (le Monde* du 2-3 mai).

Dès le premier après-midi de discussion à l'Assemblée, le même garde des sceaux annonçait, l'air de rien, au fil d'un discours prônant l'intégration des enfants d'étrangers, une série d'amendements (*le Monde* du *13 mai), dont deux contredisent* formellement les conclusions de la commission Marceau Long, dont l'équilibre avait été obtenu, en janvier 1988, après des mois de consultation et de réflexion.

Ces concessions inattendues faites aux députés les plus proches des thèses de l'extrême droite ont cependant *« troublé »*, mercredi 12 mai, certains élus de la majorité, qui, comme Claude Malhuret (UDF), se trouvent désormais en porte-à-faux, eux qui s'opposaient à toute dérive par rapport à la proposition primitive. Pierre Mazeaud, président de la commission des lois et auteur du texte, n'a pas caché lui non plus son opposition à son durcissement.

Les enfants d'Algériens

La première entorse à la philosophie initiale de la réforme concerne un domaine sensible entre tous, celui des enfants d'Algériens. L'amendement numéro 111 présenté mercredi par le gouvernement tend en effet à limiter l'application du double *jus soli* (double droit du sol) aux enfants nés en France dont l'un des parents au moins est lui-même né en Algérie avant son indépendance. Le statut départemental qu'avait alors le territoire algérien tend à assimiler totalement aux Français toutes les personnes nées sur ce territoire avant 1962 pour l'application du code de la nationalité.

L'article 23 de ce code, qui rend français à la naissance tout enfant né en France de parents qui y sont eux-mêmes nés, s'applique donc automatiquement à tous les « beurs » nés en France depuis l'indépendance et dont les parents sont nés en Algérie française. La commission de la nationalité avait expressément recommandé le maintien de cette disposition, qui *« résulte de l'ancienneté de la présence française en Algérie »*. L'amendement gouvernemental supprime cette automaticité en introduisant, à partir du 31 décembre 1993, une condition supplémentaire : que le parent né en Algérie française *« justifie d'une résidence régulière en France depuis cinq ans »*.

Ironie de l'histoire

Au cabinet du garde des sceaux, on justifie cette exigence nouvelle par le nombre croissant de femmes algériennes nées avant l'indépendance qui viennent accoucher en France, notamment à Marseille – afin que leur enfant soit français de naissance et puisse se réfugier en famille dans l'ex-métropole en cas d'arrivée au pouvoir des islamistes, – puis repartent en Algérie. Mais l'introduction d'une telle limitation, outre qu'elle fait peser un soupçon supplémentaire sur l'ensemble des jeunes Français d'origine algérienne (quelque 20 000 naissent ainsi français chaque année), introduit une distinction qui va jusqu'à remettre en cause juridiquement... l'assimilation à la France de l'Algérie d'avant 1962.

Si cette disposition est adoptée et si elle est n'est pas critiquée par le Conseil constitutionnel, elle tend en effet à imposer un contrôle – celui du séjour *régulier de cinq ans* – aux parents nés en Algérie, contrôle qui n'est nullement demandé aux parents nés en France métropolitaine.

L'affaire met en lumière la terrible ironie de l'histoire qui veut que, trente ans après l'indépendance, des Algériennes souhaitent donner à leurs enfants la nationalité française. Mais il est aussi ironique qu'au cours d'un débat parlementaire qui tend à généraliser le principe d'une manifestation de volonté pour l'acquisition de la nationalité française, la volonté évidente des femmes algériennes qui viennent mettre au monde un enfant en France soit réduite à une vulgaire *« fraude »*. Pour Benjamin Stora, *codirecteur de l'institut Maghreb-Europe, cette disposition « très grave »* tendrait à *« refouler ceux qui veulent sortir de la guerre d'Algérie en entrant dans la citoyenneté française ». « En se fermant,* ajoute-t-il, *la France pousse l'Algérie comme les autres pays du Sud à l'enfermement et à la dérive ethnique. »*

L'autre amendement gouvernemental non prévu par le rapport Marceau Long soumet toutes les formes d'acquisition de la nationalité (à l'exception de la nouvelle procédure de manifestation de volonté pour les jeunes nés en France de parents étrangers) à la condition du séjour régulier en France. Cette nouvelle disposition, si elle est votée, concernera essentiellement les conjoints étrangers de ressortissants français, et qui se trouvent en situation irrégulière.

Des situations périlleuses

Ces étrangers devront alors régulariser leur situation pendant les deux années suivant le mariage pour pouvoir prétendre à la nationalité française. Mais l'amendement gouvernemental, combiné aux futures dispositions de la loi sur l'immigration, qui, dans sa version connue, empêche la délivrance d'une carte de séjour avant un délai d'une année après le mariage, risque de mettre ces conjoints de Français dans des situations administratives périlleuses et inextricables.

A propos de ces deux brèches ouvertes dans les propositions de la commission qu'il a présidée, M. Marceau Long s'abstient de s'exprimer publiquement. Le vice-président du Conseil d'Etat a toujours insisté sur le statut de « propositions » de son travail et s'est toujours défendu d'avoir rédigé un projet de loi. Mais M. Long a aussi toujours revendiqué la paternité d'un texte dont il se considère comme le *« gardien »* (1), et qui reposait sur un équilibre fragile, aujourd'hui en péril, celui de la nationalité et de l'intégration.

PHILIPPE BERNARD

(1) *Libération* du 6 mai.

Le PS dénonce une « logique de contestation du droit du sol »

Le bureau exécutif du Parti socialiste, réuni mercredi 12 mai, a condamné la réforme du code de la nationalité, en discussion à l'Assemblée nationale. *« Il faut refuser avec véhémence un texte dont nous savons bien qu'il est un gage que le gouvernement essaie de donner à la majorité »*, a déclaré Jean Glavany, porte-parole de la direction nationale, après la réunion. Selon le député des Hautes-Pyrénées, l'examen de ce texte est *« en train de déraper »*, pour entrer *« dans une logique de contestation du droit du sol »*.

Dans un communiqué publié mercredi soir, le PS déclare que le principe qui doit guider toute proposition de loi sur la nationalité *« est celui de l'égalité des droits pour tous les enfants nés et demeurant en France, quelle que soit l'origine de leurs parents ». « Ce texte,* estime le PS, *accompagné des textes en préparation concernant les contrôles d'identité préventifs et les conditions d'entrée et de séjour des étrangers, inscrit la vie des familles issues de l'immigration dans un climat de précarité générateur d'angoisse. La cohésion sociale, notamment dans les cités, risque d'en souffrir et de ruiner toute paix sociale. »*

Le bureau exécutif a décidé, en outre, d'appeler à la *« mobilisation »* contre le plan de relance d'Edouard Balladur, qu'il juge *« injuste »* et *« inefficace ». « Plus nous étudions dans le détail le plan Balladur, plus nous trouvons de raisons de nous y opposer »*, a déclaré Jean Glavany, qui a dénoncé *« une injustice dans la répartition des mesures »* que comporte le plan, car *« les plus démunis vont, proportionnellement, payer plus »*.

□ **M. Le Pors (PCF) démissionne du Haut Conseil à l'intégration.** – Anicet Le Pors, membre du comité central du PCF, ancien ministre, a annoncé, mercredi 12 mai, sa démission du Haut Conseil à l'intégration pour protester contre la réforme du code de la nationalité qu'il estime *« utilisée contre l'intégration »*. Dans la lettre de démission qu'il a adressée à Marceau Long, président du Haut Conseil, M. Le Pors souligne que *« les convictions et les propositions »* qu'il a défendues au sein du Haut Conseil étaient *« fondées sur le droit du sol et le principe d'égalité »*, et qu'il ne peut continuer à siéger dans cette instance *« tandis que le gouvernement désigne à la vindicte de la population une partie des résidents de notre pays, Français ou étrangers »*.

La fronde de l'UDF

par Daniel Carton

EDOUARD Balladur n'était pas installé à Matignon depuis une semaine que Valéry Giscard d'Estaing avait prévenu : il était *« prêt à aider le gouvernement à réussir »*, mais il serait là aussi *« pour lui rappeler les promesses que l'opposition avait faites* (1) *»*. Sentant qu'il s'était trop prestement découvert, le président de l'UDF avait tenté le lendemain d'atténuer son propos en expliquant qu'il ne s'imaginait pas *« dans la position des censeurs de l'ancien Empire chinois »*, mais le message avait tout *de même été retenu*. M. Giscard d'Estaing vient de s'envoler précisément pour la Chine en laissant derrière lui une UDF turbulente, sourcilleuse et vigilante, ce qui, dans les circonstances présentes, n'est sans doute pas fait pour le contrarier.

C'était presque fatal. Avec, d'un côté, des socialistes qui cherchent à retrouver leurs esprits et, de l'autre, un mastodonte RPR condamné jusqu'à preuve du contraire à étouffer ses états d'âme, l'UDF allait pouvoir évoluer sur un champ de manœuvre plus dégagé. On savait aussi depuis longtemps que la ligne de partage au sein de la droite passe au sein de cette UDF, qu'entre un Philippe de Villiers et un Bernard Stasi, par exemple, il y a un fossé ! Ces deux données, qui jusqu'à présent n'avaient fait qu'affleurer, ont été spectaculairement illustrées depuis le début de cette semaine.

Le *plan de redressement* du gouvernement n'a pas provoqué dans ses rangs un enthousiasme débridé : pour preuve le commentaire sibyllin de M. Giscard d'Estaing signalant que *« tout le monde s'attendait à des mesures de ce type »*. Pour l'UDF, comme l'a relevé le nouveau secrtaire général du PR, Philippe Vasseur, *« les problèmes de fond demeurent. »* Charles Millon et Jacques Barrot se sont mis aussitôt en devoir d'en soulever un, qui a curieusement semblé échapper à la vigilance de M. Balladur, le problème de la déductibilité de la CSG.

Dans un entretien, jeudi 13 mai, à *la Tribune*, le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale revenait encore à la charge, en contestant cette *« CSG hybride »*, en réclamant plutôt une remise à plat immédiate des barèmes et de l'assiette de l'impôt sur le revenu et en s'inquiétant des risques de ressuscher le syndrome de l'IGF. M. Balladur a demandé au ministre du budget, Nicolas Sarkozy, de revoir sa copie. Les dirigeants de l'UDF en attendent aujourd'hui avec une visible impatience le résultat.

La stratégie de Philippe de Villiers

Le débat sur le code de la nationalité engagé depuis mardi est d'une autre nature, mais tout aussi inquiétant pour le gouvernement. En marquant pour l'extérieur sa différence vis-à-vis de la politique gouvernementale, l'UDF peut donner des idées au RPR. En affichant ses différences internes, elle crée un risque de contagion tout aussi important. Le sujet est certes sensible. En vérité, il n'a jamais été réglé à fond depuis les états généraux de l'opposition de Villepinte sur l'immigration d'avril 1990. Il est significatif que Philippe de Villiers et ses amis aient saisi cette occasion pour resurgir sur le devant de la scène et annoncer aussi la résurrection de la vieille association de *« républicains et indépendants »*, sabordée lors de l'élection présidentielle de 1988.

Se présentant comme un contrepoids *à l'association centriste mise* en place la semaine dernière, cette trentaine de députés PR regroupés autour de l'animateur de Combat pour la France prétend aussi aider, comme les autres, le gouvernement à *« faire mieux »*. Pour l'heure, elle ne contribue qu'à faire pire, comme s'en est inquiété Claude Malhuret, qui a bien du *mal* et du mérite à incarner la toute petite aile centriste du PR.

Jugeant, selon ses proches, préférable d'attendre la fin de l'été pour engager vraiment le fer avec le gouvernement, M. de Villiers s'est refusé à livrer cette fois une véritable bataille d'amendements. Il prend date, mais son discours est sans ambiguïté. A ses yeux, ainsi que le rapporte Alain Griotteray, un autre de ses amis, dans *le Quotidien de Paris* du jeudi 13 mai, *« le droit du sol est une notion dépassée »*. Pour M. de Villiers et les siens, le gouvernement a tort de ne pas s'engager sur ce terrain plus avant. S'il ne s'était envolé pour la Chine..., il aurait été intéressant d'avoir le sentiment de M. Giscard d'Estaing sur cette *question*, lui qui, dans un fameux article au *Figaro-Magazine*, jugeait en septembre 1991 qu'*« il fallait revenir à la conception traditionnelle de l'acquisition de la nationalité française : celle du droit du sang »*.

Les centristes voient déjà avec hantise se profiler les débats à venir sur l'immigration, prévoyant *« quelques sérieuses frictions »* à la fois sur le regroupement familial et le droit d'asile, ce qui n'aurait rien d'étonnant si on veut bien se référer aux difficiles débats des états généraux de 1990. N'ayant plus rien à perdre, Bernard Stasi fut chargé, dimanche dernier à « L'heure de vérité » sur France 2, de prendre les devants.

« L'indépendance dans l'interdépendance »

Ainsi, au risque de se faire des croche-pieds à elle-même, l'UDF avance en laissant traîner sur le chemin du gouvernement quelques petits cailloux blancs qui, un jour, pourraient se retrouver dans les chausses de M. Balladur. M. Millon s'est imposé comme une sorte de ministre de l'éducation *bis*, en exigeant coup sur coup que le nouveau gouvernement agisse pour donner plus d'autonomie aux universités et déconcentrer la formation professionnelle. Ce pouvait être au début de la frustration. C'est devenu une stratégie.

L'UDF s'est aussi mise au travers du chemin pour aboutir au quasi-enterrement de la réforme du mode de scrutin pour les élections européennes de 1994. Il a suffi aussi que certains de ce côté froncent le sourcil pour que Jacques Chirac comprenne que mieux valait demeurer discret sur son impatience présidentielle.

La semaine prochaine, l'UDF pourrait à nouveau se démarquer à l'occasion du débat annoncé au Sénat sur l'aménagement du territoire. Les projets de schéma directeur de l'Ile-de-France font grincer les présidents de région à majorité UDF. Après avoir bondi pour graver dans le marbre la politique de délocalisation, le président du Sénat, René Monory, est disposé à passer à l'offensive pour défendre la cause de toutes les provinces face au « Gargantua » parisien. On attendait des dérapages sur l'Europe. C'est plutôt sur ce dossier qu'ils pourraient surgir, mettant en opposition un RPR centralisateur et jacobin et une UDF décentralisatrice et qui a fait de ce dossier de l'aménagement du territoire une de ses grandes priorités.

Qaund le gouvernement s'est installé, les centristes promettaient *« un soutien ferme et vigilant »*. Les libéraux certifiaient qu'ils entendaient eux aussi *« stimuler le gouvernement »* pour l'aider à *« faire mieux »*. M. Giscard d'Estaing priait de croire qu'il n'était plus cette fois *« pour le oui mais »*, mais *« pour le oui plus. »* Tous ces nobles engagements semblent s'évaporer dans le ciel balladurien. L'UDF s'impose de plus en plus comme la seule opposition de cette majorité, jouant astucieusement, selon le vieux principe fauriste, de son « indépendance dans l'interdépendance ». Ce n'est pas sans risque pour sa cohésion interne. Mais cette volonté de se démarquer, de prendre date, de montrer que d'autres voies sont possibles, nonobstant le devoir d'obligation de ses ministres, montre que l'UDF ne fait guère preuve aujourd'hui d'un optimisme béat sur le chances de réussite de ce gouvernement.

(1) Déclaration au « Club de la presse » du 5 avril dernier.

هدا من الإصلاح

La Monde de l'UDF

Lyon, 2, 3, 4 juillet 1993

ETATS GENERAUX DES SOCIALISTES

De la discussion jaillit la lumière

Vous préférez attendre? Attendre que le monde retrouve son sens tout seul, que les problèmes se règlent d'eux-mêmes, que la gauche se reconstruise sans vous?

Vous préférez vous résigner? Vous résigner à une cohésion sociale qui s'effrite, à un combat politique qui se dégrade, à une espérance qui s'évanouit?

Vous préférez oublier? Oublier tout ce que la gauche a apporté à notre pays, le suffrage universel, la République, l'école, la laïcité, les congés payés, la protection sociale, la retraite à 60 ans, le RMI, l'abolition de la peine de mort? Oublier que tout ça, hier, c'est la gauche qui l'a imposé comme il lui faudra demain imposer de nouvelles conquêtes?

Non! Vous osez imaginer, désirer, espérer. Vous osez croire qu'aucune fatalité ne condamne la planète à la misère qui frappe quatre de ses habitants sur cinq. Vous osez imaginer un avenir délibéré, un avenir voulu. Vous osez désirer mieux pour vous, pour vos enfants, mieux que les incertitudes d'aujourd'hui.

Alors, ne restez pas sur le bord du chemin! Prenez votre part dans ces Etats Généraux qui seront ce que vous en ferez. Imaginez, avec nous et pour tous, un nouveau vivre-ensemble, pour la France, l'Europe et le monde.

Aujourd'hui, la gauche doit trouver un nouveau souffle. Vous êtes la gauche. Faites que la gauche ce soit vous!

Venez dire vos doutes, vos critiques, votre amertume. Mais venez aussi analyser, proposer, construire. Soyez, chacun d'entre vous, bâtisseur d'espérance.

PARTI SOCIALISTE

POUR PARTICIPER AUX ETATS GENERAUX

Vous pouvez vous inscrire avant le 1er juin, soit en appelant le numéro de téléphone suivant : 45 56 79 99, soit par minitel 3614 PS, soit en renvoyant le bon à découper ci-après :

Je souhaite participer aux Etats Généraux des Socialistes

Nom .... Prénom ....

Adresse ....

Bon à adresser au Parti Socialiste, Etats Généraux, 10 rue de Solférino, 75007 Paris

SOCIÉTÉ

JUSTICE

L'affaire du sang contaminé devant la cour d'appel de Paris

Les décisions les moins mauvaises...

Grâce au président André Cerdini, les débats permettent d'examiner l'affaire du sang contaminé avec une profondeur rarement observée dans une cour d'appel. L'affaire le méritait, et la journée du mercredi 13 mai a presque entièrement été consacrée aux explications du docteur Garretta, soumis au feu roulant des questions des avocats des victimes.

« C'est honteux de vouloir à chaque fois en rajouter, comme si ce qui a été fait ne suffisait pas pour qu'il y ait une culpabilité. » Cette phrase du docteur Garretta contient les mots d'un aveu, ressemble à un aveu, mais ce n'est pas un aveu. Lancée dans l'exaspération, la tirade est cependant ciselée comme un discours longuement étudié. Elle ne comporte aucun mot qui le rattache personnellement à *« ce qui a été fait »* ou à *« la culpabilité »*. Au-delà d'une protestation suscitée par le propos de M• Sabine Paugam, l'accusant d'avoir *« comptabilisé les morts qui vont survenir dans les trois mois »*, c'est toute la ligne de défense du docteur Garretta qui se trouve résumée en quelques mots. Quelque chose a été fait. Mal fait. Il en convient. Mais il ne s'identifie pas à l'auteur d'une série de décisions prises par de nombreuses personnes.

Ainsi, lorsqu'on lui reproche de ne pas avoir arrêté la distribution des produits sanguins contaminés, ni ordonné leur rapatriement immédiat, le docteur Garretta répond : *« Nous savons que les médecins traitants sont jaloux de leurs prérogatives. La position des médecins, c'est de dire : c'est nous qui décidons des produits à prescrire. Ils pouvaient prescrire des cryoprécipités congelés. Ce ne sont pas des criminels. C'est parce que l'appréciation du risque, à l'époque, c'est l'hépatite. Quant au blocage et au rapatriement, c'est une décision qui ne se prend pas à l'échelle d'un centre, mais à l'échelle d'un pays. Il n'y a pas un pays au monde qui ait pris cette décision »*. Le président André Cerdini lâche : *« Mais les médecins, encore fallait-il qu'ils sachent. »*

« Tout le monde le savait ! », clame le docteur Garretta ; et il rappelle la réunion du Comité national de l'hémophilie, qui s'est tenue le 19 juin 1985 à Pont-à-Mousson. *« Il y avait trente et un médecins et trois responsables de l'Association française des hémophiles. Il m'apparaît impossible qu'après le 19 juin ils ne connaissent pas très précisément la contamination potentielle. »*

Un juge assesseur insiste en citant le cas de quelqu'un qui n'a appris la contamination des lots qu'en lisant *l'Evénement du jeudi* en 1991, alors qu'en juillet 1987 il achetait encore des produits non chauffés pour son fils. *« Le problème, c'est que c'est son médecin qui lui prescrivait les produits*, rétorque l'ancien dirigeant du CNTS. *Et quand le malade était séropositif, il lui prescrivait des produits non chauffés. On ne va pas au CNTS avec son petit panier. Il y a toujours une ordonnance. »* Ce n'est pourtant pas si simple, car il y a eu aussi les cas de plusieurs hémophiles non contaminés qui ont reçu des produits non chauffés, obtenus auprès du CNTS sans formalité, avant de faire établir une ordonnance de régularisation.

« On dit ça en 1993 »

M• Georges Holleaux, irrité par l'attitude insaisissable du docteur Garretta, ramène le débat sur le terrain de la prévention, de la *« tromperie sur la qualité substantielle des produits »*, reprochée au docteur Garretta. Selon l'avocat, le CNTS était le producteur, son dirigeant connaissait le risque de contamination. Il devait intervenir. Il ne l'a pas fait. Un instant, les deux hommes se regardent. L'avocat est l'artisan brillant de la première plainte qui a abouti à la *mise en cause du docteur Garretta*. Rien ne les rassemble, et – selon une formule utilisée par le médecin – ils n'ont aucune raison de s'aimer. Pourtant, au détour des phrases assassines jaillissent les petits mots qui signent le respect mutuel des combattants. Image fugace et intense, généralement réservée aux cours d'assises.

Mais le docteur Garretta se tourne vers l'avocat général, Christine Thin, qui assène une évidence. *« Si vous aviez arrêté la distribution des produits contaminés, qu'auraient fait les médecins prescripteurs ? Ne seraient-ils pas revenus aux cryoprécipités congelés ?*

– Vous avez raison, madame le procureur, mais nous sommes en 1993. Oui, il fallait, en 1983, interdire les collectes dans les prisons, et interdire le traitement prophylactique des hémophiles. Mais on dit ça en 1993. »

Sur sa droite, Mme Sabine Paugam attaque à son tour. *« Je demande au docteur Garretta, je demande aux médecins s'il avait le droit de distribuer des produits totalement contaminés. »* Et d'avance, elle prévient : *« Les autres médecins, pour l'instant, ne m'intéressent pas. »* Le docteur Garretta lui répond aussitôt : *« Si vous voulez m'isoler du monde, je dis que j'ai pris en mon âme et conscience les décisions qui me semblaient les moins mauvaises. Je les aurais prises pour moi ou pour mon épouse. »*

MAURICE PEYROT

L'arrestation du « parrain » Michele Zaza et l'opération « Mare verde »

Coup double réussi dans la lutte anti-Mafia sur la Côte d'Azur

La Camorra napolitaine vient d'essuyer un double coup dur dans le sud de la France : tandis que Michele Zaza, l'un de ses « parrains » présumés, était interpellé mercredi 12 mai à Nice, une vingtaine de camorristes préparant une escroquerie sur le marché européen de la viande en gros ont été arrêtés, le même jour et toujours sur la Côte d'Azur, au cours d'une opération baptisée « Mare verde » (Mer verte). La coïncidence de ces deux enquêtes menées par la police judiciaire de Nice en coopération avec la justice italienne confirme la stratégie d'implantation des mafias italiennes dans l'Hexagone.

Les mafiosi arrêtés à l'issue de l'opération « Mare verde » avaient installé leurs quartiers généraux à bord de bateaux de plaisance qui sillonnaient le triangle maritime reliant Gênes, Monaco et les côtes françaises. Leur chef présumé, Antonio Sarnataro, l'un des responsables de la Camorra napolitaine, donnait ses ordres à partir du navire-amiral du réseau, le *Santa-Cruz*. C'est à bord de ce yacht de trente-cinq mètres, amarré au port de Cap-d'Ail, près de Monaco, qu'il a été interpellé en compagnie de deux de ses fils.

La flottille mafieuse se composait aussi de deux bateaux mouillant dans le même port de plaisance, à bord desquels quatre comparses de Sarnataro, membres présumés de la Camorra napolitaine, ont été à leur tour interpellés. Le coup de filet de « Mare verde » s'est poursuivi dans des hôtels et des villas de Roquebrune-Cap-Martin et de Menton, où étaient installés des membres de la famille des mafiosi. Conduite en *étroite coopération entre la France* et l'Italie, « Mare verde » s'est soldée, de ce côté-ci de la frontière, par l'interpellation d'une vingtaine de personnes, dont douze membres présumés de la Camorra. Sous le coup de mandats d'arrêt internationaux délivrés par le parquet de Gênes pour escroqueries et extorsions de fonds, ces derniers ont été placés sous écrou extraditionnel. En Italie, le chef présumé de l'ensemble du réseau, Giovanni Tagliamento, présenté comme l'un des bras-droits de Michèle Zaza, a lui aussi été interpellé, mercredi *12 mai, en même temps que* vingt-six autres complices.

Carambouille internationale

L'opération « Mare verde » a permis d'interrompre une carambouille internationale portant sur le commerce de viande en gros entre, notamment, la France, la Belgique, l'Allemagne et l'Italie. Le système consistait à faire livrer en Italie d'importantes quantités de viande, qui n'auraient pas été payées, tout en escroquant des établissements bancaires et en détournant des subventions accordées par la CEE. Le Banco di Napoli aurait de la sorte été victime d'un préjudice de 10 millions de francs. Le réseau mafieux s'appuyait sur un bureau d'import-export, ouvert à Menton, qui se présentait comme la succursale d'une société sise à San-Remo, la Ligura leasing service. Si l'escroquerie avait été menée à son terme, elle aurait permis de détourner quelque huit milliards de francs, selon la police judiciaire de Nice.

Mercredi 12 mai, la coopération franco-italienne a également franchi un pas important avec l'arrestation de Michele Zaza près de son domicile de Villeneuve-Loubet (Alpes-Maritimes). Surnommé « O'Pazzo » (le Fou), considéré comme l'un des chefs de la Camorra, Zaza résidait depuis plusieurs années en France. Il était assigné à résidence dans sa splendide villa de Villeneuve-Loubet depuis 1991, date à laquelle il avait été libéré sous caution et avait pu quitter la prison des Baumettes où il purgeait une peine de prison pour un trafic de cigarettes organisé à partir du territoire français (*le Monde* du 21 juin 1991).

Michele Zaza n'en demeurait pas moins sous le coup d'une demande d'arrestation formulée par la justice italienne pour des faits commis en Italie, et notamment pour un double homicide réalisé en 1977. Mardi 11 mai, la cour d'appel d'Aix-en-Provence avait finalement donné le feu vert pour son interpellation, après avoir reçu de nouvelles pièces communiquées par la justice italienne dans ce dossier. La cour d'appel d'Aix se prononcera prochainement sur l'extradition de Michele Zaza vers l'Italie.

ERICH INCIYAN

ÉDUCATION

La réforme de la procédure de nomination des professeurs d'université

M. Fillon décide de supprimer l'agrégation interne du supérieur

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche a décidé de remettre en chantier la procédure de nomination des professeurs d'université par la « voie longue », définie par le décret du 16 janvier 1992 et ouvrant l'accès au statut de professeur à un certain nombre de maîtres de conférences ayant dix ans d'expérience.

Cette procédure avait soulevé une controverse au début de cette année après que le ministère eut décidé de nommer vingt-huit maîtres de conférences de droit et d'économie, malgré l'avis négatif du Conseil national des universités. Devant la levée de boucliers provoquée par cette décision, M. Lang avait finalement fait machine arrière, suspendu ces nominations et annoncé la révision de la procédure (*le Monde* des 27 janvier et 17 février).

Le nouveau ministre a donc pris le relais en annonçant son intention de réexaminer le dossier et de mettre en place une nouvelle procédure de nomination des professeurs par la « voie longue ». S'il a souligné que le nouveau dispositif devrait donner des *« garanties »* aux candidats, il a, dès à présent, tranché le point essentiel en précisant que, en tout état de cause, *« l'avis du Conseil national des universités devra être respecté »*.

Dans la foulée, il a décidé de supprimer le concours d'agrégation interne en droit, économie, gestion et sciences politiques. Ce concours, créé en 1990 pour élargir le recrutement dans ces disciplines, s'était déroulé une première fois en 1990-1991 et avait été ouvert, pour la seconde fois, par un arrêté du 12 mai 1992. A l'exception de la gestion, les présidents des jurys de ces concours d'agrégation avaient été nommés par un arrêté du 22 mars 1993 et la composition des jurys avait été soumise pour approbation au ministère. La procédure était donc régulièrement engagée et l'on imagine mal que les candidats ne réagissent pas devant cette suppression imprévue. Le SGEN-CFDT de son côté envisage de déposer un recours devant le Conseil d'Etat.

Mais à l'évidence, cette grogne éventuelle n'a guère pesé devant l'opposition de la majorité des professeurs de droit, et à un moindre degré d'économie, très réticents à l'égard de toute procédure – la « voie longue » ou l'agrégation interne – de nature à remettre en cause la suprématie de l'agrégation externe traditionnelle et à ouvrir plus largement les portes d'accès au statut de professeur. Bref, les « mandarins » ont gagné.

G. C.

En raison d'un « comportement étrange »

Richard Roman est hospitalisé dans un établissement psychiatrique

Richard Roman, acquitté le 17 décembre 1992 du meurtre de la petite Céline Jourdan, est hospitalisé depuis la fin du mois d'avril à l'établissement psychiatrique de Maison-Blanche à Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis). L'ancien ingénieur agronome a été placé dans cet hôpital après avoir été appréhendé par la police dans le cinquième arrondissement de Paris, alors qu'il manifestait, selon les policiers, un *« comportement étrange »*.

Interrogé par *le Monde*, M• Henri Leclerc, l'avocat de M. Roman, se déclare *« scandalisé par le fait que cette information ait pu être divulguée »*. Et M• Leclerc d'ajouter : *« Il en va de la sécurité de mon client. Richard Roman a été interpellé devant l'Institut du monde arabe, il était pieds nus, en proie à un doux délire. Mais ce n'est pas très surprenant après ce qu'il a subi. Tout amalgame avec l'affaire Céline serait scandaleux. »* Depuis son acquittement par la cour d'assises de l'Isère (*le Monde* du 19 décembre), Richard Roman était venu vivre en région parisienne.

RELIGIONS

Une relique vendue 100 000 francs aux enchères à l'hôtel Drouot

Transgression

La veste rose bonbon de M• Allardi ajoute au décor surréaliste de l'événement. Hôtel Drouot, mercredi 12 mai, à Paris, la foule et les caméras sont nombreuses pour assister à un acte de transgression unique en son genre. Le péché de simonie (1) trotte dans les têtes. On va mettre en vente aux enchères deux morceaux, de quelques centimètres chacun, enfermés dans un écrin d'argent de forme ovale, du *« bois d'olivier de la Sainte Croix »* du Christ.

Le lot 322 de la vente Thouvenel, du nom de l'ancien ministre des affaires étrangères de Napoléon III, est annoncé à 10 000 francs par le commissaire-priseur, M• Chochon-Barre. Un chiffre lancé quasiment au hasard, faute d'une expertise sérieuse. Très vite, les doigts se lèvent et les enchères montent. Jusqu'à 100 000 francs. Une fois, deux fois, trois fois... Le marteau tombe. Adjugé. Très émue, une dame d'une cinquantaine d'années, qui tait son nom, emporte la précieuse relique pour une destination qu'elle dit, sans plus de précision, être celle d'un *« sanctuaire français »*.

« Exceptionnel ! Fabuleux ! » M• Allardi, associé du commissaire-priseur, se frotte les mains. Et on le comprend. La vente des trois cents lots de la famille Thouvenel rapportera au total 332 000 francs. Il a bien eu un *« cas de conscience »* à propos des deux morceaux du bois sacré, mais il se fie à un certificat en latin de la *« Cour de Rome »*, en date du 24 août 1855, authentifiant le caractère miraculeux du don du patriarche de Jérusalem à Mme Thouvenel.

La morale n'est-elle pas sauve ? Le produit de la vente de la relique ira à une association d'enfants autistes. Mais la foi, elle, ne l'est pas, et Mgr Lustiger ne s'est pas fait prier pour le dire. Dès le 12 mai, l'archevêque de Paris avait demandé au propriétaire de *« soustraire de la vente les reliques et de les confier à une communauté religieuse ou une paroisse »*.

Le soir même de la vente, son official, le Père Maurice Monier, fulminait dans un communiqué : *« Cette mise en vente va contre le droit de l'Eglise et peut faire l'objet d'une sanction canonique, quelles que soient la destination de la somme recueillie ou les bonnes intentions du vendeur comme de l'acheteur »*. Et de citer l'article 1 190 du code de droit canon sur le culte des reliques. Un culte qui, de tout temps, a aiguisé les imaginations et provoqué des guerres de religion.

H. T.

(1) La simonie désigne toute forme de trafic de bien spirituel. L'expression vient d'un certain Simon, dit le Magicien, cité dans les *Actes des Apôtres* (8, 18-24), qui offrit une somme à Pierre pour obtenir le pouvoir de donner l'Esprit-Saint.

Selon « le Nouvel Observateur »

La liste des personnes placées sur écoutes téléphoniques par la « cellule » antiterroriste de l'Elysée s'allonge

Dans son édition du 13 mai, *le Nouvel Observateur* ajoute trois nouveaux noms à la liste de personnes qui auraient été placées sur écoutes téléphoniques entre 1985 et 1986 à l'initiative de la « cellule antiterroriste élyséenne ». Il s'agit de Bernard Jégat, principal témoin *dans l'affaire des Irlandais* de Vincennes, de Pierre Novat, producteur de cinéma proche de l'ex-capitaine Barril, et du docteur libanais Razah Raad qui est intervenu dans les négociations pour obtenir la libération des otages français au Liban.

L'hebdomadaire affirme ainsi que, dans l'affaire des Irlandais de Vincennes – deux hommes et une femme arrêtés illégalement en 1982 à l'initiative de la « cellule » et ayant bénéficié ensuite d'un non-lieu, – Bernard Jégat, a fait l'objet d'écoutes *via* le téléphone de sa compagne. Ces « branchements » auraient permis d'enregistrer des conversations de Bernard Jégat avec son avocat, M• Navarro, avec le juge d'instruction chargé du dossier, Alain Verleene, avec un autre magistrat instructeur, Jean-Louis Bruguière, mais aussi avec le préfet Robert Broussard, les journalistes Hervé Brusini *(Antenne 2)* et Jean-François Kahn *(l'Evénement du Jeudi)*.

Selon *le Nouvel Observateur*, le producteur de cinéma Pierre Novat était aussi sur écoutes. Cet ancien avocat projetait de faire un film avec l'ex-capitaine Paul Barril, un des responsables de la « cellule » et l'homme-clé, côté pouvoir, de l'affaire des Irlandais de Vincennes. Le but de ces écoutes aurait été de « surveiller » Paul Barril, qui avait quitté la « cellule » à la fin de 1983 et passait pour être « incontrôlable ». Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire, M. Barril annonce son intention de porter plainte contre M. Gilles Ménage, l'ancien directeur de cabinet du président de la République.

Enfin, l'un des intermédiaires utilisés par la France en vue de la libération des otages français détenus au Liban, le docteur Razah Raad, pourtant en relation directe avec la « cellule », aurait, lui aussi, fait l'objet d'écoutes téléphoniques.

Libération, en mars, et *le Point*, en avril, avaient déjà fait état de *« branchements »* ordonnés par la « cellule » : ils concernaient notamment les journalistes Edwy Plenel, du *Monde*, et Georges Marion, alors pigiste, et l'avocat des Irlandais, M• Antoine Comte *(le Monde* du 5 mars). Le parquet de Paris avait alors ouvert des informations judiciaires pour *« atteinte à l'intimité de la vie privée, attentat à la liberté individuelle et à la Constitution et forfaiture »*.

EN BREF

□ **La cour d'appel de Paris autorise l'extradition vers l'Espagne du chef présumé de l'ETA.** – La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a autorisé, mercredi 12 mai, le gouvernement français à extrader vers l'Espagne Francesco Mugica-Garmendia, quarante ans, dit « Artapalo » ou « Paco », considéré comme le chef de l'organisation séparatiste basque ETA. Il avait été arrêté à Bidart (Pyrénées-Atlantiques) le 29 mars 1992 (*le Monde* du 31 mars). La cour a autorisé son extradition pour des assassinats et des tentatives d'assassinats, mais elle l'a refusée pour « l'appartenance à une bande armée ». Francesco Mugica-Garmendia fait également l'objet d'une procédure en France pour association de malfaiteurs. S'il est effectivement extradé, il ne pourra être jugé en Espagne que pour les faits qui auront motivé un avis favorable de la justice française. La chambre d'accusation a également autorisé l'extradition de Jose-Maria Arregui-Erostarbe, quarante-quatre ans, pour des assassinats et tentatives d'assassinats, et d'Ignacio Bilbao-Beascoechea pour meurtre et vol avec arme mais non pour appartenance à un commando armé.

□ **Deux policiers condamnés à des peines de prison avec sursis pour avoir molesté deux hommes en état d'ivresse.** – Le tribunal correctionnel de Strasbourg a condamné, mercredi 12 mai, deux policiers du commissariat de la ville, à des peines d'un et deux mois de prison avec sursis assorties d'une amende de quatre mille francs chacun, pour avoir frappé, dans les locaux du commissariat, deux hommes interpellés lors d'un contrôle d'alcoolémie dans la nuit du 30 au 31 octobre 1991. Le sous-brigadier Armand Zimmer, trente-neuf ans, a été condamné à deux mois d'emprisonnement avec sursis pour coups et blessures volontaires avec armes ayant entraîné une incapacité de travail inférieure à huit jours. Son collègue, le brigadier-chef Marcel Schworb, quarante-huit ans, s'est vu infliger un mois d'emprisonnement avec sursis pour coups et blessures volontaires.

SCIENCES

□ **ARSENE, le satellite pour radioamateurs, en difficulté.** – En dépit d'un tir parfait effectué, mercredi 12 mai, par le lanceur européen Ariane, le petit satellite ARSENE destiné aux radioamateurs n'émet qu'avec difficulté. Peu de temps après sa mise en orbite, le satellite n'a envoyé qu'un signal très faible en direction de stations de réception de l'île de la Réunion. Selon Jean Gruau, père de cette expérience, ARSENE pourrait ne pas être bien orienté ou connaître des problèmes électriques. *« Mais*, ajoute-t-il, *nous disposons de nombreux jours avant que des dégâts irréparables se produisent. »*

هكذا من الأصل

Les impôts augmentent.
Et dire que certains trouvaient les prix trop bas.
Trop bas pour qui ?



Avec l'augmentation de l'essence, de la C.S.G..., les pouvoirs publics ont choisi de faire financer les déficits sociaux par une importante ponction sur le pouvoir d'achat des Français.

Chacun doit assumer sa responsabilité !

Notre rôle à nous distributeur, n'en déplaise à ceux qui cherchent à nous discréditer, c'est de préserver ce pouvoir d'achat pour permettre à la consommation de soutenir la croissance. C'est aussi un engagement d'entreprise citoyenne dans une économie en crise de croissance et d'emploi. Offrir les prix les plus bas est la première manifestation concrète de solidarité à l'égard des consommateurs.

CLM/BBDO

E.LECLERC

MÉDECINE

Le centre qui les conservait devant fermer

Une trentaine d'embryons humains congelés ont été détruits

Le responsable d'un laboratoire parisien d'analyses médicales a procédé, il y a quelques semaines, à la destruction d'une trentaine d'embryons humains qui étaient conservés par congélation depuis plusieurs années. De l'avis de la plupart des spécialistes de procréation médicalement assistée, c'est la première fois en France que l'on procède à une telle destruction sans que celle-ci n'ait été réclamée par les géniteurs. Dans l'attente de dispositions législatives, un consensus se dégageait jusqu'à présent dans notre pays contre la destruction des embryons humains ainsi conservés.

« Madame, Monsieur. N'ayant plus l'agrément pour faire de la fécondation in vitro, *je suis obligé de fermer le centre de (...). Il ne m'est donc plus possible de conserver les embryons congelés, mais il vous est bien sûr possible de les conserver dans un centre autorisé ou d'en faire don. Sans nouvelle de votre part dans un délai d'un mois, je considérerai que vous ne souhaitez pas les conserver et je me verrai dans l'obligation de les détruire.*

» Je vous demanderai d'autre part de me régler le montant des honoraires pour ces années de conservation dans l'azote liquide, soit : 633 francs.

» Dans l'attente de votre réponse, etc. »

Plusieurs couples dont la femme souffrait de stérilité et qui avaient effectué une tentative de fécondation *in vitro* ont reçu ce texte au début de l'année par lettre recommandée avec accusé de réception. Ces couples avaient pris contact auparavant avec le centre de procréation médicalement assistée de la clinique privée du Belvédère à Boulogne (Hauts-de-Seine).

Bien qu'il fût l'un des premiers à mettre en œuvre dans la région parisienne les techniques de procréation médicalement assistée (et donc de fécondation *in vitro*), cet établissement privé n'a jamais pu disposer d'un agrément officiel délivré par les pouvoirs publics. Les responsables de la clinique du Belvédère ne contestent d'ailleurs nullement le fait, expliquant qu'ils ont, en la matière, été victimes du *numerus clausus* établi dans la capitale et que les problèmes actuels qu'ils rencontrent en matière de procréation médicalement assistée trouveront rapidement une solution.

Pour sa part, M. Marc Ebel, responsable du laboratoire d'analyses médicales qui porte son nom, pharmacien-biologiste collaborant depuis 1989 à la partie « procréation médicalement assistée » de la clinique du Belvédère, estime *« profondément dommage »* que cet établissement ait cru devoir nécessaire de fermer ses portes. C'est lui qui a adressé plusieurs lettres à des couples lui ayant confié la « garde » d'embryons fécondés *in vitro* et dont ils étaient les géniteurs.

« Cette clinique, où j'ai repris l'activité biologique de procréation médicalement assistée en 1989, nous a expliqué M. Ebel, *a décidé il y a peu de cesser toute activité dans ce domaine. Que pouvais-je faire ? Plusieurs des embryons conservés par congélation dont j'avais la responsabilité avaient plus de cinq ans et provenaient de l'activité de l'équipe à laquelle j'avais succédé. »*

M. Ebel explique aussi avoir cherché à transférer les embryons humains dont il avait la charge à d'autres centres, publics notamment, spécialisés en la matière (1). Sans succès, selon lui. *« J'ai pris contact avec l'association FIV-NAT en leur expliquant clairement le problème. Faute de réponse explicite, j'ai écrit aux couples concernés... Certains sont venus ramasser leurs embryons. Pour ce qui me concerne, je ne pouvais pas continuer, indéfiniment, à conserver les embryons restants... »* Tous les couples, rappelle M. Ebel, ont été informés de la démarche qu'il s'apprêtait à accomplir. Selon lui, *« une trentaine d'embryons environ »* ont été, de la sorte, détruits. Pour sa part, le docteur René Chiche, directeur de la clinique du Belvédère, *« regrette »* de ne pas avoir été informé de la démarche du docteur Ebel. *« Ce n'est pas très honnête de sa part »*, ajoute le docteur Chiche.

« Devoir de prudence »

On estime généralement que plusieurs milliers d'embryons, vraisemblablement plus de dix mille, sont actuellement conservés en France par congélation. La plupart feront l'objet de tentatives ultérieures de transplantation. D'autres, en revanche, resteront « orphelins ». Leur destruction est-elle une pratique condamnable ?

La plus grande imprécision règne dans ce domaine et faute de disposer de lois sur la bioéthique, on ne peut que se reporter aux différents avis et rapports consacrés à ces questions.

En 1986, le Comité national d'éthique n'avait pu sur ce thème dégager de positions unanimes. *« Compte tenu des opinions différentes, le Comité rappelle le devoir de prudence qu'impose le caractère encore expérimental de la congélation,* expliquait-il alors. *Toutefois, malgré l'opinion dissidente de certains de ses membres, le Comité estime qu'un délai de douze mois à compter de la première naissance peut être ouvert au bénéfice des couples souhaitant un autre enfant. Dans le cas où le projet du couple est entre-temps abandonné ou irréalisable (en raison par exemple de la séparation du couple), la seule solution retenue par le Comité au titre du moindre mal consiste en la destruction des embryons (sous réserve des possibilités éventuelles de dons en vue de la recherche). »*

Deux ans plus tard toutefois, l'avant-projet de loi sur la bioéthique issu du rapport de M. Guy Braibant, conseiller d'Etat, prévoyait que les embryons fécondés *in vitro* et conservés par congélation pourraient être gardés cinq ans, période au terme de laquelle ils devaient être détruits. Ce texte prévoyait aussi que cette destruction serait mise en œuvre lors du décès de l'un des deux parents potentiels, de leur divorce ou de leur séparation. Toutefois, au cours du délai de cinq ans *« les auteurs de l'embryon* in vitro *peuvent expressément faire un don pour la réalisation du projet parental d'autrui »*. Cette période de cinq ans durant laquelle les embryons congelés devaient être conservés figura par la suite dans de nombreux rapports consacrés à la bioéthique.

Le texte de loi voté par l'Assemblée nationale en novembre 1992, mais toujours en attente au Sénat, précise quant à lui dans son article L.671 : *« A la demande écrite des deux membres du couple, les embryons non transférés peuvent être conservés en vue de poursuivre ultérieurement leur projet parental. La durée de conservation ne peut excéder cinq ans, sauf si le couple souhaite poursuivre au-delà de cette durée son projet parental. Les deux membres du couple doivent être consultés chaque année sur le point de savoir s'ils maintiennent leur demande de conservation, Leur décision doit être exprimée par écrit. »*

On en est là. De l'avis de nombreux spécialistes de procréation médicalement assistée, le délai d'un mois accordé dans cette affaire aux parents potentiels pour recueillir leur(s) embryon(s) est notablement trop court. Tous attendent le texte de loi pour pouvoir enfin savoir quelle conduite adopter en sachant que la destruction d'embryons humains initialement conçus *in vitro* pour voir le jour ne sera pas chose aisée.

JEAN-YVES NAU

(1) En 1988, à la suite de la décision des responsables catholiques de l'hôpital parisien du Bon-Secours de cesser toute activité de procréation médicalement assistée, un transfert d'embryons congelés avait pu être réalisé, le CECOS de l'hôpital Necker ayant accepté d'assurer la « garde » de ces embryons.

L'hostilité de l'Eglise catholique

Après l'annonce de la destruction d'embryons congelés dans un laboratoire parisien, Mgr Jacques Jullien, archevêque de Rennes, chargé des questions éthiques au sein de l'épiscopat, a déclaré au *Monde* : *« A partir du moment où un patrimoine génétique est fixé, le processus est engagé qui fait d'un embryon un homme. Il est sans doute difficile d'établir des seuils, mais la prudence commande qu'on traite comme une personne celui qui a tout pour l'être. En cas de doute – et c'est une position constante dans la morale de l'Eglise – il faut aller au plus sûr. S'il y a le moindre doute, du moment qu'il y a peut-être une vie humaine, on n'a pas le droit de détruire l'embryon ».*

Dans *Donum Vitae (Le don de la vie)*, texte rédigé en 1987, le cardinal Ratzinger, préfet de la congrégation pour la doctrine de la foi, écrit aussi qu'*« aucune donnée expérimentale ne peut être de soi suffisante pour faire reconnaître une âme spirituelle. Toutefois, les conclusions scientifiques sur l'embryon humain fournissent une indication précieuse pour discerner rationnellement une présence personnelle dès cette première apparition d'une vie humaine »*. Et le cardinal Ratzinger réaffirme *« la condamnation morale de tout avortement provoqué. Cet enseignement n'a pas changé, et il demeure inchangeable.*

SPORTS

Le Grand Stade dans l'incertitude

De nouvelles idées se font jour pour implanter cet équipement indispensable à l'organisation en France de la Coupe du monde de football en 1998

Dans un feuilleton qui a toujours su ménager une large place à l'inattendu, le rebondissement était prévisible. L'alternance politique devait charrier une nouvelle polémique à propos du site choisi pour implanter le Grand Stade : la ville nouvelle de Melun-Sénart, en Seine-et-Marne, que Michel Rocard avait désigné par surprise en 1991, et que Pierre Bérégovoy avait confirmé du bout des lèvres le 1er décembre (*le Monde* du 3 décembre 1992).

A peine installée dans son ministère de la jeunesse et des sports, Michèle Alliot-Marie a ouvert le feu. *« Le financement du stade n'est pas encore assuré »*, avait-elle déclaré dans un entretien au journal *l'Équipe*. Tout juste assis sur les bancs de l'Assemblée nationale, plusieurs parlementaires RPR, parmi lesquels Guy Drut, député de Seine-et-Marne, et Xavier Dugoin, député et président du conseil général de l'Essonne se sont précipités dans la brèche. *« Le déficit de fonctionnement d'un site aussi éloigné promet un gouffre financier »*, ont-ils affirmé. Jacques Chirac (RPR), le maire de Paris, a renchéri : *« Le choix de Sénart n'était pas raisonnable »*.

Nouvelles candidatures

Jean-Jacques Fournier, président du syndicat de l'agglomération nouvelle de Seine-et-Marne, traverse donc aujourd'hui une nouvelle tempête avec le stoïcisme de celui qui en a vu d'autres. Il s'accroche en fait à une dernière bouée de sauvetage : la garantie, obtenue auprès du gouvernement, de voir l'appel d'offres lancé à la mi-mars aller jusqu'à son terme. Cinq groupements d'entreprises du bâtiment (Bouygues-Dumez, Fougerolle-Spie-SAE, GTM, Holsmann-Nord France et CBC) ont retiré un dossier de candidature à la construction du Grand Stade de 80 000 places. Le 8 juillet, ils devront rendre leurs conclusions.

Sénart sera alors fixé sur son sort. Si les entreprises privées parvenaient à esquisser un projet rentable, tant du point de vue de l'édification que de celui de l'exploitation et dans la limite d'un coût de construction fixé à 1,4 milliards de francs, la ville nouvelle aurait toutes les chances de conserver son stade. Si leurs calculs indiquaient que l'investissement ne peut être amorti, l'Etat serait obligé de financer seul le projet, ce qu'il n'a jamais souhaité, *a fortiori* dans une période de restrictions budgétaires. Il ne pourrait compter sur l'aide du conseil général et du conseil régional, qui ont fait connaître depuis longtemps leurs réserves à participer au projet.

Selon plusieurs observateurs, ce deuxième cas paraît le plus probable. Avec une douzaine de manifestations sportives par an, le Grand Stade semble voué à un déficit que les droits à construire offerts aux entreprises à proximité de l'enceinte auraient du mal à compenser.

Pour ne pas être pris au dépourvu par un éventuel échec du projet, le gouvernement a cherché des solutions de remplacement. Tout en rassurant le mouvement sportif, qui assiste effaré à ces nouvelles vicissitudes en faisant mine d'oublier que le choix de Sénart l'avait longtemps laissé perplexe et qu'il ne s'y était rallié que faute de mieux. Pas question de renoncer à la Coupe du monde de 1998, a assuré Mme Alliot-Marie après Jacques Chirac : il faudra donc en passer par la construction d'un Grand Stade, même réduit aux exigences minimales de la Fédération internationale (FIFA), d'une capacité de 60 000 places. Et il n'est pas encore trop tard pour changer de site. *« Après tout,* observe un haut fonctionnaire du ministère de la jeunesse et des sports, *le stade des Jeux d'Atlanta, qui auront lieu en 1996, n'est pas encore commencé. »* Le ministère, en liaison avec Pierre Louette, chargé de ces questions auprès du premier ministre, et avec le délégué interministériel à la Coupe du monde, Philippe Graillot, a commencé à exhumer les dossiers les plus solides des vingt-six candidats de la consultation de 1991. Il a pris acte également de quelques nouvelles candidatures officieuses.

La perle rare, si elle existe, doit répondre à plusieurs critères. *« L'idéal serait un terrain d'une quarantaine d'hectares, situé dans un département limitrophe de Paris, sans obstacle technique majeur,* indique-t-on au ministère de la jeunesse et des sports. *Et surtout sans que la construction d'un Grand Stade n'y soulève d'obstacles juridiques. »* Ce portrait-robot permet *a priori* d'éliminer plusieurs sites. Nanterre, qui avait failli supplanter Sénart, s'est d'ores et déjà placé hors course. Charles Pasqua (RPR), le président du conseil général des hauts-de-Seine, a d'autres projets désormais engagés.

L'agrandissement du Parc des Princes dans Paris *intra-muros* est condamné par l'hostilité des riverains, qui, par la voie de leur député, Georges Mesmin (UDF), ont déjà fait connaître *urbi et orbi* leur position. La levée de boucliers qu'a provoquée, dans la même zone, l'extension de Roland-Garros, laisse présager des polémiques interminables. L'idée de profiter de l'engouement des Marseillais pour le ballon rond dans un stade-vélodrome aménagé ne semble plus à l'ordre du jour : *« Le Grand Stade doit être construit en Ile-de-France »*, seul endroit où il pourrait éventuellement accueillir des Jeux olympiques, a confirmé Mme Alliot-Marie. Dans les Bouches-du-Rhône, personne ne paraissait, en outre, décidé à financer une nouvelle enceinte.

Pour en finir une bonne fois pour toutes avec ces questions de financement, des projets de Grand Stade « aménagé » – pour éviter le terme tabou de « provisoire » – sont également envisagés. Un seul échappe – de peu – au loufoque. Il prendrait place sur l'hippodrome d'Auteuil, auquel la société des courses ne semble plus tenir. Les écologistes n'y sont pas hostiles. L'enfouissement d'une partie des tribunes permettrait, en outre, de conjurer la crainte d'un nouveau Furiani. Mais le mouvement sportif et la FIFA, qui ont toujours clamé leur refus d'un Grand Stade « jetable », ne se laisseraient pas convaincre par cette solution extrême.

Le partage des risques financiers

Les dossiers les plus cohérents restent tout de même des projets de Grand Stade permanent situés dans la Seine-Saint-Denis. Celui de Tremblay-en-France, favori battu sur le fil par Sénart en 1991, demeure séduisant. Mais il souffre également de son éloignement de la capitale. Le maire, François Asensi (PC), se dit prêt à *« discuter à nouveau d'un Grand Stade »*. Mais il n'a pas encore été sollicité, et les terrains initialement retenus ont été prévus pour d'autres projets, pas encore irréversibles.

Le ministère de la jeunesse et des sports a aussi enregistré la candidature officieuse de Rosny-sous-Bois, dans l'est du département, présentée par le député de Seine-Saint-Denis Robert Pandraud (RPR). Situé à proximité de l'autoroute A3 et de l'A 86, le site permettrait de concilier le rééquilibrage vers l'est, souvent perdu de vue, la proximité de Paris et une desserte satisfaisante. Le terrain ne semble pas soulever d'obstacles juridiques majeurs. Trop exign pour héberger le Grand Stade sur le seul territoire de Rosny-sous-Bois, il pourrait être étendu vers la commune voisine de Noisy-le-Sec. Claude Pernes, le maire (UDF) de Rosny-sous-Bois, se dit convaincu de détenir *« la solution »*, qu'il ne souhaite pas encore rendre publique *« par scrupule vis-à-vis de Sénart »*. Le soutien de Robert Pandraud, président du groupe RPR au conseil régional d'Ile-de-France, pourrait pousser la collectivité à participer au financement qu'elle refuse à Sénart. L'association éventuelle avec Noisy-le-Sec, administrée par une municipalité communiste, permettrait également d'envisager une participation du conseil général, également géré le PC.

Car, dans ce projet hypothétique, qui demeure pour l'instant à l'état de déclaration d'intention, comme dans les autres propositions étudiées par le gouvernement, la solution reposerait sur un partage des risques financiers. *« On a fait beaucoup de mal à ce dossier en laissant penser que le privé paierait tout »*, dit-on à l'hôtel Matignon. Pour un Grand Stade difficilement rentable, le financement public, désormais inévitable, pourrait provenir de plusieurs sources. La faiblesse de Sénart étant aujourd'hui de ne pouvoir compter que sur une seule, l'Etat. Si la ville nouvelle devait être dessaisie de son stade, un partenaire de poids pourrait à nouveau entrer dans un jeu qu'il n'a jamais perdu de vue : la ville de Paris.

Après l'échec de la candidature de la capitale aux Jeux olympiques de 1992, M. Chirac a fait savoir qu'il demeurait prêt à financer en partie un Grand Stade en vue de la Coupe du monde. Puis, délibérément tenu à l'écart du choix du site, le maire avait entamé une longue période de bouderie. Avec le retour de ses amis au pouvoir, M. Chirac aura sans doute à nouveau son mot à dire dans le choix éventuel d'un nouvel emplacement. Et l'argent de la ville pourrait alors contribuer à sa viabilité financière. M. Fournier semble d'ailleurs l'avoir bien compris, mais un peu tard. *« Je n'imagine pas,* déclarait-il mardi 11 mai, *la capitale absente du projet de Grand Stade à Sénart, qui, vu de l'étranger, sera le stade de Paris. »*

JÉRÔME FENOGLIO

BASKET-BALL : Limoges champion de France

Une victoire orageuse

En remportant le quatrième match de la finale contre l'Elan béarnais Pau-Orthez (68-64), le Limoges CSP, déjà sacré champion d'Europe cette année, est devenu, mercredi 12 mai, champion de France de basket-ball 1993, inscrivant pour la septième fois son nom au palmarès national.

PAU

de notre envoyée spéciale

L'orage grondait encore sur Pau. Après les grêles qui s'étaient abattues mardi sur la région, le grain, cette fois, ne venait pas du ciel. Mercredi soir, le tonnerre et les éclairs étaient vert et blanc. Ils faisaient trembler le Palais des sports où l'Elan béarnais, champion de France 1992, et le Limoges CSP, champion d'Europe, s'affrontaient pour la quatrième fois en dix jours, dans la finale du championnat de France. La tempête sévissait depuis dimanche.

Battus, dans le Béarn, après leurs deux victoires à domicile, les Limougeauds s'étaient estimés victimes d'une erreur d'arbitrage. Selon eux, un panier à trois points non accordé à dix secondes de la fin de la rencontre les aurait privés d'une victoire par K.-O. (trois manches à zéro). Les relations, déjà conflictuelles entre les deux meilleurs clubs de l'Hexagone, s'étaient envenimées. Lundi, Limoges avait menacé de ne pas jouer, mercredi, si justice n'était pas rendue.

Les jaune et pourpre sont revenus, sans leurs supporters : on craignait des affrontements. Cette finale déchaînait les passions et provoquait des dérapages : joueurs insultés, arbitres contestés sur le terrain et dans les tribunes. Mercredi, l'affrontement fut tendu, rythmé par le tintamarre – parfois hargneux – des supporters. Sur le parquet, le duel fut intense et magnifique, au-delà de celui de dimanche, servi par des joueurs qui se sont dépensés sans compter, variant jeu lent et actions débridées.

Pour gagner, le Limoges CSP, dont la défense est désormais l'atout maître, ne s'est pas contenté de verrouiller le chemin de ses paniers et de calmer les débats. Il fallait aussi attaquer, contrer, happer des ballons presque morts, courir jusqu'à l'asphyxie, réussir des tirs impossibles. A l'exemple de Michael Young. L'Américain a marqué 27 des 68 points de Limoges. La tâche, il est vrai, lui a été un peu facilitée : son vis-à-vis, le géant roumain de Pau-Orthez, Gheorge Muresan, avait la tête ailleurs.

Cela n'empêcha pas Pau-Orthez de prendre l'avantage pour la première fois de la partie à moins de deux minutes de la fin du temps réglementaire. Suspense. Allait-on vers un cinquième match pour départager les deux clubs ? Non ! Les champions d'Europe ont tenu bon. *« C'est le reflet de la saison,* s'est incliné Didier Gadou. *Ils ont mérité de rafler, aussi, le titre national. »* Dehors, Pau, désolée, s'est assoupie sous le crachin.

BÉNÉDICTE MATHIEU

□ **FOOTBALL : Coupe des vainqueurs de coupe.** – Parme a remporté la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe en battant en finale Anvers (3-1), mercredi 12 mai au stade de Wembley.

□ **Coupe du monde 1994.** – La Bulgarie a concédé le match nul contre Israël (2-2), mercredi 12 mai à Sofia, en match de qualification pour la Coupe du monde. Après ce résultat, la France (6 matches, 10 points)reste en tête du groupe 6 devant la Bulgarie (7 matches, 9 points) et la Suède (4 matches, 6 points).

□ **Championnat de France.** – En battant Nîmes (3-0) dans un match en retard du championnat de France, Toulouse a pratiquement assuré son maintien en première division.

DÉFENSE

□ **M. Léotard partisan d'une défense anti-missiles balistiques en Europe.** –Le ministre de la défense, François Léotard, a appelé, mercredi 12 mai, à Paris, *« tous les pays européens »* à *« entreprendre des études technico-opérationnelles »* sur la défense anti-missiles balistiques, afin de pouvoir répondre *« à la prolifération des missiles rustiques qui peuvent avoir une longue portée »*. *« La défense anti-missiles balistiques*, a-t-il expliqué, *constitue un sujet difficile »* aux *« solutions très coûteuses »* qui *« ne peuvent pas être envisagées à l'échelle d'une nation, mais peuvent l'être par un ensemble de nations ».*

هكذا من الأصل

COMMUNICATION

Un entretien avec Alain Carignon

Le ministre de la communication veut disposer d'un « état des lieux » de l'audiovisuel public

Alain Carignon ministre de la communication a exposé, mercredi après-midi 12 mai, devant la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, qui le recevait en séance publique sous la présidence de Michel Péricard, député RPR des Yvelines, les premières initiatives du gouvernement dans le domaine de l'audiovisuel. Alain Carignon a annoncé la mise en place, dans quelques jours, d'une *« commission composée d'autorités incontestables de l'audiovisuel »*, qui sera chargée de *« proposer au gouvernement »* une *« charte de la télévision publique »*.

Placée sous la présidence de Jacques Campet, conseiller-maître à la Cour des comptes, cette instance comprendra une vingtaine de personnes parmi lesquelles des parlementaires (dont M. Péricard), des journalistes, des écrivains (dont Bernard-Henri Lévy) et des professionnels de la télévision. Elle devra remettre ses conclusions le 1er septembre et, à partir de celles-ci le ministre définira un nouveau cahier des charges qui sera assigné aux chaînes publiques à dater du 1er octobre, et trouvera ses premières traductions financières *dans le projet de loi de finances pour* 1994.

Dans l'immédiat, M. Carignon a *demandé à l'inspection des finances de* conduire *« une mission d'audit sur l'audiovisuel public »* afin de *« disposer d'un état des lieux économique et financier de France 2, France 3, la SEPT et Radio-France »*.

Partisan d'un *« service public fort »* et d'un *« secteur privé offensif »*, le ministre a également affirmé qu' *« il convient de maintenir pour l'instant ARTE sur le cinquième réseau hertzien »*, en considérant que la création d'une nouvelle chaîne *« est impossible à l'heure actuelle »*.

Il s'est déclaré favorable à la création d'une chaîne éducative qui occuperait ce même canal avant le début des émissions d'ARTE à 19 heures. M. Carignon a souhaité, en outre, que le Conseil supérieur de l'audiovisuel, assure *« le contrôle par les chaînes publiques du respect de leurs obligations comme il le fait pour les chaînes privées et devra le faire d'ailleurs pour l'ensemble des sociétés de télévision »*.

Le ministre a également répondu à nos questions.

« Nous souhaitons un Etat impartial »

« Pourquoi et comment voulez-vous définir une charte de la télévision publique ?

– L'Etat actionnaire doit assumer ses responsabilités sur le service public audiovisuel, organiser un équilibre par rapport aux chaînes privées, *mais aussi* faire valoir des *impératifs* de qualité, de langue ou d'obligations par rapport à l'écrit, afin que le privé ne gère pas la totalité de l'audiovisuel. Pour cela, il doit s'interroger sur les missions de ce service public. Il doit le faire vite, d'ici au renouvellement des présidents de chaîne, en décembre, mais pas seul. Je vais donc nommer une commission d'une vingtaine de membres – universitaires, journalistes, parlementaires, professionnels, – afin que le cahier des *charges établi pour trois ans soit* l'émanation d'un collectif plus large que le seul gouvernement.

– Comment va travailler cette commission, dans quel délai, et quelle liberté vous réserverez-vous par rapport à ses conclusions ?

– Elle pourra entendre d'autres avis. Il faudrait également interroger les téléspectateurs. La commission présidée par Jacques Campet établira une charte pour le 1er septembre, à partir de laquelle le gouvernement fixera le cahier des charges pour le 1er octobre.

– Pourquoi demandez-vous en parallèle un audit financier ?

– Il s'agit d'une mission de l'inspection des finances qui est un élément second, pour connaître avec exactitude la situation financière de l'audiovisuel public, pour que les objectifs qui seront définis correspondent aux moyens de financement.

– Comment concevez-vous, personnellement, ce service public ?

– La justification de l'Etat actionnaire, c'est que la télévision publique ne ressemble pas à la télévision commerciale. Sinon, il faut privatiser. Mais L'Etat doit rester impartial et ne pas s'occuper des structures. Définissons les missions, puis les moyens, ensuite les structures en découleront.

– L'idée qu'il faut un pôle public puissant pour équilibrer un pôle privé important ne plaide-t-elle pas en faveur de la présidence commune de France 2-France 3 ?

– On peut envisager que France 3 devienne une chaîne de proximité capable de répondre aux attentes d'un public important. Un pôle public fort est-il obligatoirement lié à la présidence commune ? Cela se discute.

– Une télévision de proximité, est-ce que cela veut dire la régionalisation de France 3 ?

– Oui, certains plaident pour cela.

– Mais vous savez aussi que c'est depuis longtemps le rêve de beaucoup d'élus, cette idée d'avoir une chaîne locale sous leur coupe...

– Pour ma part, je ne partage pas du tout cette vision. Comme le premier ministre, je pense que le pouvoir politique doit s'occuper le moins possible des médias.

– Pourriez-vous citer des émissions qui ne vous paraissent pas adaptées à une chaîne publique ?

– Ce n'est pas mon rôle ! Je ne suis ni PDG de chaîne ni président du CSA. Le gouvernement donne le cadre, indique ses objectifs, quant à l'espace de l'éducatif, de l'informatif et du culturel, et fait correspondre des moyens à cette exigence. Cela, c'est notre travail. Au CSA ensuite de nommer les PDG, de contrôler l'action des chaînes, publiques et privées, et de les verbaliser lorsqu'elles ne respectent pas ce cadre. L'actionnaire d'Etat n'a à se préoccuper ni des nominations au sommet ni des directeurs, encore moins à juger des émissions au quotidien. Ainsi parviendra-t-on à un paysage audiovisuel totalement apaisé. Ce gouvernement est en tout cas le premier depuis des années qui ne propose pas de bouleverser ce paysage audiovisuel et qui en respecte les équilibres. C'est la marque très claire que nous souhaitons un Etat impartial.

– Y compris pour l'information ?

– Bien entendu ! Et avant tout.

– Et si certains élus locaux vous demandent des « têtes » de journaliste, impertinents ou jugés militants ?

– Si un parlementaire trouve qu'il y a des journalistes militants, ce qui ne correspondrait pas à la définition du journaliste. Il lui appartient de saisir le président de la chaîne, ou le CSA.

– Avez-vous eu des demandes en ce sens ?

– Non.

« Je souhaite une chaîne consacrée à l'éducation »

– Peut-on augmenter les pouvoirs du CSA sans changer sa composition ?

– Ce dont je suis certain, c'est que le pays a besoin de stabilité, d'une institution qui transcende les majorités politiques. Je crois aussi qu'il faut simplifier les choses : on a aujourd'hui quatre régimes juridiques différents pour six chaînes ! Donnons au CSA les moyens d'assurer la régulation de toutes les chaînes, y compris Canal Plus, de passer des contrats avec elles, de garantir l'équité de la concurrence.

– Comment jugez-vous le CSA ?

– Je n'ai pas de jugement à porter sur son action, comme il n'a pas à en porter sur la mienne.

– Comptez-vous relever le maximum de 25 % du capital d'une chaîne privée que peut détenir un seul actionnaire ? A quel niveau ?

– La marge est entre 25 % et 49 %. Pas au-delà, car le pluralisme interne des chaînes privées doit être préservé.

– Plafonner la publicité sur les chaînes publiques, alléger parallèlement les contraintes des chaînes privées, cela n'aboutit-il pas à conforter les profits des chaînes privées par une subvention collective ?

– Il faut étudier, sur cinq ans, quel peut être l'apport de la publicité par rapport à un équilibre entre la qualité et l'audience. C'est tout l'objet du cahier des charges.

– Ce cahier doit-il préciser, par exemple, quel doit être chaque mois le nombre des émissions historiques, scientifiques ou culturelles ?

– La lettre de mission de l'actionnaire public ne devra pas être ridiculement tatillonne mais devra tenir compte des impératifs financiers. La télévision publique doit en tout cas avoir des missions particulières à l'égard de l'écrit, de la culture.

– Cela signifie que toute hémorragie de recettes publicitaires sera compensée ?...

– Exactement. La contrainte est telle qu'elle nous oblige à faire un pôle public fort pour qu'il ait suffisamment de recettes publicitaires. L'audience, pour l'instant, est équilibrée entre le public et le privé. Comment cet équilibre peut-il perdurer avec une recherche de qualité à laquelle nous aspirons tous ? C'est la question.

– Etes-vous favorable à la création d'une chaîne éducative ?

– Nous avons la chance d'avoir un réseau libre avant 19 heures, la volonté d'élever le niveau culturel de la nation, de permettre à tous d'accéder à la connaissance, et une exigence : que cette connaissance soit le plus possible proche de l'emploi. Je souhaite donc une chaîne consacrée à *l'éducation, la formation, l'emploi.*

– Mais aurez-vous les moyens de la financer ? Et que proposez-vous pour la redevance ?

– Je ne dis pas que l'Etat sera en mesure de financer une telle chaîne sur le cinquième réseau en 1994 ! Notre action est pragmatique, pas dogmatique. De même, pour la redevance, qui a déjà augmenté l'an dernier, il faut probablement continuer cet effort, dans le cadre d'un plan quinquennal, pour se rapprocher de nos partenaires européens, et essayer de s'y tenir année après année.

– Allez-vous alléger les quotas d'œuvres françaises ?

– Ma religion n'est pas faite. Beaucoup de producteurs expliquent que les quotas de diffusion, hors cinéma, sont inefficaces. Les résultats montrent que la pénétration des téléfilms américains en France est la plus importante de la Communauté européenne depuis trois ans ! C'est donc que le système n'est pas très performant. Mais il existe. Alors, je veux bien le changer, à condition que les producteurs audiovisuels parviennent à un consensus très fort pour qu'on le modifie dans un sens qui favorise la création d'œuvres audiovisuelles françaises. C'est mon seul objectif, quelle que soit la méthode ! Mais, sans consensus, nous ne modifierons pas la loi.

« Le gouvernement a compris l'enjeu »

– Etes-vous favorable à l'introduction d'une seconde coupure publicitaire dans les œuvres de fiction ?

– On m'explique que cette deuxième coupure relancerait la production, en permettant le financement d'œuvres audiovisuelles françaises, qui sont, sinon, handicapées face aux variétés, plus rentables pour les chaînes privées. La question que je me pose est culturelle. Si ces œuvres plus nombreuses sont rythmées, organisées en fonction de la publicité, est-ce qu'elles répondent encore à la définition de l'œuvre ? Et ceux qui disent *« oui, mais sinon il n'y a plus d'œuvre... »* ont raison aussi ! C'est du ressort de l'intime conviction. C'est pour cela que je vais questionner beaucoup de monde, et la commission.

– Tous ces débats ne sont-ils pas nombrilistes ?

– C'est très franco-français ! Cela nous ressemble beaucoup, ce qui rend tout ça passionnant... Pendant ce temps, quand même, les avancées technologiques se font, les mouvements s'accélèrent. Cela bouge, ça va bouger. On le voit dans le cadre du GATT. Les Américains se battent. C'est le deuxième poste d'exportation de leur pays, la production audiovisuelle et de cinéma. Or on voit bien que les Américains ont fait leurs avancées économiques après avoir fait leurs avancées d'images, parce qu'ils ont réussi à mondialiser une culture ambiante qui favorise la pénétration de leurs marchandises. Les produits culturels ne sont pas des produits comme les autres. Il est donc important que le règne de l'image ne soit pas exclusivement américain.

– Mais ne craignez-vous pas, justement, dans ces négociations, que s'il y a un compromis à trouver ce soit la culture qui soit finalement « lâchée » plutôt que l'agriculture ?

– C'est exclu pour la France ! Le comité interministériel compétent a exclu d'échanger la culture et la création audiovisuelle contre quoi que ce soit. Le gouvernement dans son entier a bien compris l'enjeu.

– Pendant ce temps, également, dans notre pays, la presse écrite dépérit. Le Syndicat de la presse parisienne vient de demander que les mesures déjà prises par l'Etat soient complétées, notamment par un abaissement de la TVA au taux zéro en faveur des entreprises de presse. Acceptez-vous cette revendication ?

– C'est une bonne revendication que nous ne pouvons pas satisfaire actuellement. Un premier pas a été accompli : l'aide à la presse sera pour partie affectée à tous les journaux sur la base d'un remboursement partiel de la TVA. J'entreprends avec les milieux professionnels, les réformes de structures indispensables à la sauvegarde de la presse et de son pluralisme. »

Propos recueillis par
MICHEL COLONNA D'ISTRIA, YVES MAMOU et ALAIN ROLLAT

La privatisation de RMC

Devant la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, M. Carignon a aussi confirmé « la privatisation prochaine de RMC dans un souci de transparence totale ». Il a précisé que les deux experts désignés pour étudier les offres des repreneurs, Jean-Loup Arnaud, conseiller-maître à la Cour des comptes, ancien directeur général de la SEPT, et Guy Delorme, inspecteur général des finances, détermineront, « dans le cadre d'un cahier des charges, l'offre la plus adéquate au redémarrage de l'entreprise. » Le ministre nous a ensuite indiqué : « Nous voulons que tous les repreneurs soient traités de manière égalitaire, que le gouvernement n'intervienne pas pour favoriser qui que ce soit. Il y aura une ouverture des plis le même jour à la même heure pour tous les candidats repreneurs. »

□ **Nomination des représentants de l'Assemblée nationale aux conseils d'administration des sociétés de l'audiovisuel.** – La commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, présidée par Michel Péricard, a procédé, mercredi 12 mai, à la nomination de ses représentants aux conseils d'administration des sociétés de l'audiovisuel public. Ont été nommés titulaires : à France 2, Michel Péricard, député RPR des Yvelines ; à France 3, Bernard Saugey, député UDF de l'Isère et directeur général adjoint du groupe du *Progrès* (groupe Hersant) ; à l'Institut national de l'audiovisuel, Denis Jacquat, député UDF de la Moselle ; à Radio-France, Michel Pelchat, député UDF de l'Essonne ; à RFO, Pierre Petit, député RPR de la Martinique.

D'autre part, Louis de Broissia, député RPR de la Côte-d'Or et président du directoire du *Bien Public* (groupe Hersant), a été nommé au conseil d'administration de RFI en se voyant également confier la rédaction, dans un délai d'un mois, d'un rapport d'information sur les conditions d'application du volet publicitaire de la « loi Sapin ».

Référendum chez le nº 2 de la publicité

Publicis donne à son personnel le choix entre des licenciements ou des baisses de salaires

En raison de la crise qui frappe leur secteur, les salariés du deuxième groupe publicitaire français sont invités à choisir entre les licenciements ou une diminution de leur salaire.

Lundi 17 mai, les trois cent soixante-seize salariés de l'agence Publicis Conseil, principale agence du groupe Publicis – deuxième entité publicitaire française, – devront se prononcer par référendum sur l'alternative qui leur a été soumise, mercredi 12 mai, par le président du directoire du groupe, Maurice Lévy, et par le fondateur de Publicis, Marcel Bleustein-Blanchet : l'acceptation de trente à quarante licenciements ou une réduction des salaires supérieurs à 12 000 francs bruts mensuels. *« Si les salariés choisissent la seconde proposition, l'égoïsme des publicitaires deviendra une légende »*, fait remarquer Maurice Lévy.

Le recours à la baisse des salaires les plus élevés a déjà été pratiqué par le premier groupe publicitaire français, Euro RSCG, ainsi que dans les filiales françaises des groupes américains Young and *Rubicam ou Grey Advertising*. Mais la baisse des salaires y était assortie de licenciements. La consultation par référendum des salariés sur ce point constitue une première dans le secteur de la publicité et chez Publicis (1 300 salariés en France, 3 000 en Europe). Si le second terme de l'alternative était avalisé, son impact médiatique ne serait pas sans incidence sur l'image positive du groupe.

Cette mesure fait partie d'une palette de remèdes préconisés par la direction au terme d'une consultation menée à partir du 22 janvier *auprès des salariés et baptisée* « révolution économique ». Elle trouve sa justification dans la récession économique et la crise qui frappe le secteur de la publicité, mais aussi dans l'application depuis le 1er avril de la loi Sapin, qui, en imposant une plus grande transparence financière, prive les agences de publicité de certains de leurs revenus traditionnels (profits sur l'achat d'espaces publicitaires, « commissions de préconisation » versées auparavant par les médias, etc.) et incite les annonceurs à retarder leurs investissements et à refuser toute nouvelle négociation de la rémunération des agences. *Chez Publicis, les prévisions* de l'année 1993 sont sombres, puisque la marge brute 1992 (987,5 millions de francs) devrait être amputée de plus de 20 % selon les prévisions.

La direction a donc proposé des mesures structurelles et conjoncturelles. Trois nouvelles filiales vont être créées : Publicis Consultant, qui s'occupera d'audit et de stratégie d'entreprise ; « 3D », qui offrira aux clients de l'agence ses produits infographiques et de synthèse, et Production radio-télévision-cinéma, qui devrait développer la coopération entre Publicis et les sociétés de production de films publicitaires. Parmi les autres décisions structurelles figure la centralisation des services (informatique, documentation, comptabilité, etc.), destinée à engendrer des économies d'échelle, notamment sur le plan immobilier.

Travail à temps partiel

Une cinquantaine de *« mesures quotidiennes »*, allant d'un plus grand souci des dépenses téléphoniques à celui d'une facturation plus efficace, doivent compléter ce dispositif. Enfin, en plus de départs volontaires et à la retraite qui seront *« facilités »*. Publicis étudie, à l'instar du groupe Express, une formule facilitant le travail à temps partiel.

« Cette politique de développement agressive reste toutefois insuffisante, selon Maurice Lévy. *Nous avons donc abordé le problème de la masse salariale, qui représente le poste le plus important d'une agence. Or, dans le contexte actuel, licencier des salariés de la publicité, c'est les mettre à la rue. »* L'alternative entre les licenciements et une nouvelle politique salariale a donc été préférée. Cette politique, applicable au 1er juillet si les salariés l'entérinent, prévoit l'augmentation de 3 % des salaires inférieurs à 9 000 francs, le gel de ceux compris entre 9 000 et 12 000 francs, et une baisse de 2 % à 8 % pour les salaires de 12 000 à 50 000 francs, ces derniers *« se comptant sur les doigts »*. L'état-major du groupe, selon la direction, devrait subir une perte de ses revenus d'environ 30 %, du fait de son intéressement aux bénéfices de l'entreprise (10,3 millions de francs en 1992). Toutefois, ces réductions salariales seront *« adoucies »* par un intéressement individuel lié aux *« performances »* de chacun, et puisé dans les économies engendrées. Bref, le dispositif panache la réussite individuelle héritée des années 80 et le principe de solidarité apparu avec la nouvelle décennie. Le comité d'entreprise, consulté le mardi 11 mai, a avalisé l'initiative référendaire. Selon l'un de ses élus, *« l'issue est incertaine, mais nous donnons priorité à l'emploi et nous ferons tout pour éviter des licenciements »*.

YVES-MARIE LABÉ

« L'Express » a quarante ans

L'hebdomadaire *l'Express* célèbre cette semaine ses quarante ans en republiant à la fois le premier exemplaire de l'hebdomadaire, fondé le 16 mai 1953 par Jean-Jacques Servan-Schreiber et Françoise Giroud (maquette, titres, papier identiques), complété par des articles sur l'actualité contemporaine, et en publiant en même temps un numéro spécial de 212 pages, *copieusement illustré. En s'inspirant* de la *Physiologie de l'employé* d'Honoré de Balzac, la rédaction y brosse cent vingt-six portraits censés représenter les Français d'aujourd'hui, de la « beurette » au restaurateur chinois, en passant par le parent d'élève ou le joueur de Millionnaire.

Ce numéro anniversaire, dont le prix de vente reste inchangé (20 francs), a été tiré à 803 800 exemplaires, soit environ 200 000 de plus que d'habitude. Mais c'est dans *l'Evénement du jeudi* de cette semaine que les fondateurs et les anciens collaborateurs de *l'Express* – de Françoise Giroud à Jean-François Revel – s'expriment sur lui, en *une trentaine de pages.*

L'Express, qui ne fut à sa naissance que le supplément du samedi du journal *les Echos,* alors propriété de la famille Servan-Schreiber, est devenu le premier des hebdomadaires d'information en France. Sa diffusion totale, en France et à l'étranger, atteint une moyenne de 571 000 exemplaires. Toutefois, la récession publicitaire le touche comme la plupart des autres journaux, *ce dont témoigne la* baisse de son chiffre d'affaires (1 milliard de francs en 1991, 750 millions en 1992).

Le nouveau propriétaire du groupe Express depuis six ans, Alcatel-Alsthom, a dû recapitaliser le groupe à hauteur de *120 millions de francs pour le* remettre à flots. Le groupement d'intérêt économique (GIE) lancé l'été dernier après le rachat de 40 % du Point par Alcatel devrait donner ses premiers fruits. Mme Françoise Sampermans, PDG du groupe Express, estime qu'il permettra une économie *« supérieure à 30 millions de francs »* pour les deux titres et que l'année 1993 donnera lieu au lancement de nouveaux produits *publicitaires offerts aux* annonceurs ainsi qu'à une possibilité de couplage publicitaire *l'Express-le Point,* déjà effectif pour l'édition internationale. Le PDG de *l'Express* a aussi renouvelé ses marques d'intérêt pour RMC, bientôt privatisée.

Y.-M. L.

□ **Xavier Gouyou-Beauchamps chargé *d'une mission sur les nouvelles technologies de l'audiovisuel.*** – Les ministres de l'industrie et de la communication, Gérard Longuet et Alain Carignon, ont décidé de confier une mission sur les nouvelles technologies de l'audiovisuel à Xavier Gouyou-Beauchamps, ancien porte-parole de Valéry Giscard d'Estaing à l'Elysée, ancien PDG de la Sofirad avant 1981, puis de TDF entre 1986 et 1992. M. Gouyou-Beauchamps, qui conserve la présidence de Sofipost, devra, d'ici au mois d'août, clarifier les questions posées notamment par l'introduction de nouvelles techniques comme la télévision haute définition ou la TV numérique.

هكذا من الأصل

CULTURE

PHOTO

La mémoire vive de Verdun

Jean Cartier est parti sur les traces de la guerre de 14. Ses images sont l'événement du Mai de la photo de Reims

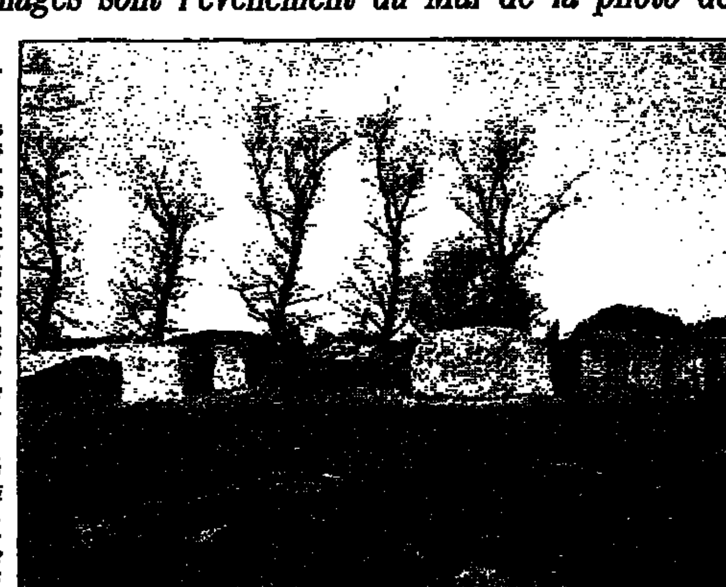
REIMS

de notre envoyé spécial

Que reste-t-il de Verdun ? Quelles traces subsistent de l'«enfer», des 700 000 morts ? Comment le paysage a-t-il «digéré» les 100 000 obus quotidiens qui l'ont meurtri en dix mois de bataille, durant l'année 1916 ? Un photographe est allé sur le terrain, en 1984. *«Je cherchais des indices, comme un policier dans l'appartement après le meurtre,* explique Jean Cartier ; *je suis arrivé en hiver. Il n'y avait rien. Juste des rues banales, des gosses en jeans, des citadins faisant leur courses de Noël. Je suis monté sur la cote 304, j'ai parcouru Douaumont, Cumières, Vaux. Je ne trouvais que des forêts épaisses, des sapins, des routes propres. J'ai alors pénétré dans les sous-bois. J'ai glissé. Douze obus sortaient de terre. Plus loin, je suis tombé sur des barbelés, des bidons, une baïonnette dans son fourreau qui n'avait pas bougé depuis 1916, des os humains, des gamelles, des chargeurs de fusils français, des casques, des grenades par centaines et des trous, des trous par milliers dans lesquels on avait planté des sapins.»*

Jean Cartier était venu pour photographier la bataille de Verdun, ou plutôt ce qu'il en reste. Et puis il a continué, pendant huit ans, à sillonner avec sa femme les 600 kilomètres de l'ancien front, de la frontière suisse à la mer du Nord : *«Une bande apparemment cicatrisée qui reste à vif si l'on gratte un peu. A vif dans les mémoires, les cœurs, la terre.»* Ce sujet-fleuve est présenté dans le cadre du Mai de la photo à Reims, un des bons festivals de photographie en France.

C'est la terre qui obsède Jean Cartier, un ancien peintre, installé à New-York depuis 1950, ami de Kertész et qui a multiplié les petits boulots pour mener à bien son projet «guerre de 14». Les Cartier ont lu beaucoup de livres, ont envoyé quatre cents lettres aux maires de communes concernées, ont recensé les



Jean Cartier, blockhaus anglais à Lankhof Castel, Voormezele (Belgique).

«points chauds» sur des cartes IGN, ont interrogé – et photographié – les ultimes témoins directs comme *«Marcel Birsanski, 412e RI, blessé cinq fois, ancien combattant de Verdun, cote 304, en juin 1916 et sur d'autres fronts».* Les Cartier sont ainsi devenus des spécialistes de la Grande Guerre au point de *«recevoir beaucoup de lettres de gens [nous] invitant à venir photographier leurs vestiges».*

Des noirs et blancs classiques et majestueux

L'exercice n'est pas sans risques. Des tonnes d'obus remontent à la surface chaque année, notamment dans les zones cultivées, comme si la terre recrachait les corps étrangers. Il y a parfois des accidents, et la personne touchée, après enquête, est considérée comme *«victime civile de la guerre de 1914».* L'entreprise était surtout folle, à la démesure de cette guerre. Jean Cartier a photographié à la chambre 352 sites (40 en Belgique, 64 dans le Nord-Pas-de-Calais, 106 en Picardie, 43 en Champagne-Ardenne, 66 en Lorraine...). Il en a gardé 2 000 images. *«Il fallait faire attention à la répétition fastidieuse : à Aubers (Nord), un village de 200 habitants, il reste 95 blockhaus allemands dont un a été occupé par un caporal d'origine autrichiennne, un certain Adolf Hitler.»*

Les images – des noirs et blancs classiques et majestueux – témoignent toutes de cet aller-retour entre le passé et le présent, entre la nature qui veut oublier et l'histoire indélébile. Les surfaces sont paisibles : rues de villages, alignements de pins, mousse dense sur la pierre, sous-bois immaculés. Mais le sous-sol n'est que blockhaus, tunnels, casemates, cavernes, repaires pour troglodytes, pierre «saignée» par des inscriptions rupestres (*«Un bourg fortifié est notre Dieu»*). Ailleurs, une batterie allemande ressemble à une grande baignoire, une casemate noire se transforme en pieuvre menaçante, une clairière paisible est trouée par une cuve de 20 mètres de diamètre. Au fond d'un vallon, Jean Cartier est tombé sur un incroyable monticule de chaussures. *«Elles sont restées là pendant soixante quinze ans. Elles ont disparu juste après la prise de vue. De nombreux récupérateurs et collectionneurs traînent dans la région, certains vivent de ça.»*

Le travail de Jean Cartier est d'abord une source documentaire précieuse. Il a ainsi repéré des milliers d'édifices et monuments «gratuits» édifiés par les Allemands, en France comme en Belgique, pour «marquer» leurs territoires. Tel Atget dans les rues de Paris, Jean Cartier, évitant toute émotion ou sentimentalisme, a su ne pas «en rajouter» dans la démonstration,

Enfin, sous le regard du photographe, les vestiges se métamorphosent en sculptures contemporaines, installations vivantes et troublantes qu'un Joseph Beuys aurait pu apprécier. Les amoncellements fixés par Cartier évoquent certains travaux de Jackson Pollock ou de Barnett Newman (deux peintres que le photographe cite souvent).

Le Mai de la photo de Reims a toujours soutenu l'activité de Jean Cartier. Qui prendra aujourd'hui le relais et offrira une rétrospective et un livre à ce travail, un des plus pertinents – sur la mémoire, le paysage mais aussi l'art contemporain – que nous ayons vus depuis longtemps ?

MICHEL GUERRIN

▶ Mai de la photo de Reims. Quinze expositions jusqu'au 30 mai. Tél. : 26-40-54-53. Exposition J. S. Cartier, centre Saint-Exupéry, chaussée Bocquaine, esplanade André-Malraux. Catalogue, 90 pages, 100 francs.

MUSIQUES

De la forêt profonde aux faubourgs en crise

Pendant trois jours, la MJC de Bobigny va vivre sous le feu des musiques camerounaises

LES SEIGNEURS DE LA FORÊT
A la MJC 93

«Les Seigneurs de la forêt» : le titre évoque immanquablement les Pygmées. Il n'y en aura point à Bobigny pour ce week-end consacré aux musiques camerounaises. L'expérience, contestée, qui avait amené des Pygmées de Centre-Afrique à la Grande Halle de La Villette, en 1991, ne sera pas renouvelée. *«Dans cette région, les Pygmées,* explique Blaise N'Djehoya (1), qui a conçu le programme des trois jours, *sont soit totalement acculturés, soit très préservés. Et, là, nous avons affaire à une autre humanité, inconciliable avec notre mode de vie.»* Il a donc fallu faire la part belle aux Bétis, qui peuplent une partie de la grande forêt équatoriale.

Du Cameroun, l'Occident connaît une star de la *world music* (le saxophoniste Manu Dibango), des agitateurs patentés (le groupe Les Têtes brûlées), une gloire nationale au prestige fané par les conflits politiques (Lapiro de M'Banga). Il ne sera pas question d'eux ici. Du Cameroun sylvestre aux banlieues de Yaoundé, l'équipe de Bobigny s'est attachée à renouer le fil des histoires qui maintiennent un lien ténu entre la musique des villes et celle des champs. *«C'est d'autant plus important,* insiste Blaise N'Djehoya, *que les jeunes, aujourd'hui, au lieu de se tourner systématiquement vers l'extérieur, la musique américaine, les variétés françaises, la rumba zaïroise ou l'afro-cubain, comme ce fut le cas par le passé, préfèrent puiser leur inspiration à la source : au village.»* Vérification possible avec Les Mollets d'acier (une bassiste, un batteur, un guitariste), pas toujours au point, mais d'une grande sincérité.

Les Mollets d'acier ont appris de Messi Martin, un étrange précurseur des mélanges à venir, à placer des coussinets de mousse-caoutchouc sous les cordes de la guitare pour les faire vibrer comme un balafon. Au beau milieu des quartiers durs d'une Yaoundé en pleine crise, ils pratiquent, comme Nkodo Si Tony, qui mélange l'électronique, le son digital et la frappe sur troncs d'arbres percés, l'art du *bikutsi* («frapper par terre»), une danse quelque peu sauvage, inventée par les Bétis pour marquer le début d'une guerre, l'imminence d'un rapt de femmes ou d'un solstice d'été. Totalement électrique, sans équivalent rythmique ailleurs, le *bikutsi* rythme les danses urbaines, tandis qu'au fond des forêts les tambours à «deux lèvres» appellent les villages au rassemblement.

Les Bétis, qui se rattachent par la langue au groupe Fang, ont beaucoup emprunté aux Pygmées, à leur art polyphonique, à la symbolique musicale. Un Pygmée partant à la chasse a pour coutume de fabriquer un instrument rudimendaire, le *mvet*, arc de bois à une corde, ou simple écorce d'arbre, qui lui servira à nouer le dialogue avec les divinités de la forêt. Le *mvet* est à la fois un objet musical et rituel, et une pratique mystique et sociale. N'Zé Koumba Jean – *n'zé*, «la panthère» ; *koumba*, «l'arbre sans branche» – a été initié au *mvet* en Guinée-Equatoriale et au Gabon, juste après la guerre. Son instrument, qui ressemble à un grand arc muni de cinq calebasses et de quatre cordes suffit à animer toute une assemblée. Cet ancien chauffeur à la carrure d'athlète et au regard ironique est aujourd'hui un poète reconnu, et un grand danseur devant l'éternel. *«J'ai fini,* dit-il, *par faire corps avec le* mvet, *en m'y adonnant à fond. Tout ce que le* mvet *peut dire, je peux le répéter et m'en inspirer.»*

Une énergie peu commune

S'il ne sert pas à louanger les princes, à la manière des griots de l'Afrique de l'Ouest, le *mvet* accompagne la vie du village. Il en est le baromètre et le défenseur. Garant d'une intégrité africaine, cet instrument informel a su résister à l'assaut de toutes les influences étrangères, pourtant nombreuses au Cameroun. Protectorat allemand de 1884 à 1918, le pays a gardé de la culture germanique le *bol*, une danse rythmée à la bouteille de bière et allongée à l'accordéon, qui évoque par ailleurs les mazurkas, les valses à la française. Jusqu'à une date récente, le *bol*, avec ses figures répétées en chœur, avait mauvaise presse. Philémon-Otsaa Ier, accordéoniste de son état, avait interdit à son fils Théopol Otsaa II de suivre le même chemin. En vain. Germaine, sa sœur, chante. Tout cela finit en bal (*bol* en *pidgin*, ce mélange d'anglais et de langues vernaculaires) joyeux et touchant.

Aux Espagnols, les Camerounais ont emprunté la guitare flamenca, via la Guinée équatoriale. Medjo Me Nsom Jacob, «l'Oncle», a taillé sa première guitare dans le bois brut. Depuis, il est la vedette incontestée de l'*assiko*, un mélange de rythmes côtiers et d'apports de la forêt, scandé en *pidgin*, avec jeux de *bottle music*, canettes de bière et cuillères. Les Bassa dansent *l'assiko* avec force contorsions du torse et des reins. La star du genre s'appelle Jean Bikoko, «Aladin». Grâce à sa puissante section rythmique (tôle ondulée, bongos, fûts, cloches, bouteilles...) et ses trois danseuses, son *assiko* devient une danse athlétique, pratiquée sur la pointe des pieds, avec une énergie peu commune.

Il fallait aménager la grande scène de la MJC 93 pour rendre visibles les prouesses des uns et des autres. Pour se donner toutes les chances de réussir, le projet, une production de la Maison de la culture, soutenu par la Fondation Elf et la radio Africa N1, a donc joué sur les décors. Les jeux de lumière ont été conçus pour maintenir les musiciens dans un cercle qui leur est coutumier. L'entrée et la cafétéria, où se produiront les groupes les plus fragiles (le jeune Otsaa et son *bol* à danser, le très vieux Medjo Me Nsom), ont été tranformées en mangrove par les soins du peintre Bato.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

(1) Blaise N'Djehoya était auparavant parti avec une équipe de tournage de l'émission musicale de ARTE, «Mégamix». Une cassette vidéo, où figurent des images des Pygmées du Cameroun, a été éditée (*les Seigneurs de la forêt*, La SEPT Vidéo/Fnac Music).

▶ Vendredi 14 mai, samedi 15 mai à 19 h 30, dimanche 16 mai à 16 heures. 1, bd Lénine, Bobigny. Tél. : 48-31-11-45. Loc. Fnac, Virgin. 100 et 80 francs.

ARTS

Une marine de Monet adjugée 47,5 millions de francs

Après trois ans de récession, le marché international de l'art serait-il pris de frémissements ? Les spécialistes y croient après deux bonnes journées de ventes à New-York. Le 11 mai, chez Sotheby's, une nature morte de Cézanne avait été adjugée 140 millions de francs et un Matisse 70 millions de francs (*le Monde* du 13 mai).

Le 12 mai, c'était au tour de Christie's d'enregistrer de bons résultats lors d'une vente de tableaux modernes et impressionnistes. Une marine peinte en 1868 par Claude Monet, *La Jetée du Havre*, a été adjugée 47,5 millions de francs. Ce grand tableau, où l'on voit des passants se promener jusqu'à un phare sous un ciel d'orage, avait été refusé au salon officiel de 1868. Lors de la même vente, un pastel de Degas, *les Danseuses russes* (1895), a été adjugé 30,7 millions de francs, soit le double de son estimation. D'autres tableaux ont atteint de bons prix : *Boulevard Montmartre* (18 millions de francs) et *la Faneuse* (7 millions de francs) de Camille Pissarro ; *Homme et femme*, de Picasso (5,4 millions de francs) ; *Femme assise*, de Fernand Léger (4,6 millions de francs).

Quarante-huit des soixante œuvres proposées par Christie's ont été vendues pour un total de 265 millions de francs et neuf ont dépassé le cap du million de dollars (5,4 millions de francs). – *(AFP, Reuter.)*

Ouverture de l'Année Cocteau

Jacques Chirac et Jean Marais ont présenté, lundi 10 mai, le programme des manifestations prévues à Paris au cours du second semestre de 1993 pour célébrer le trentième anniversaire de la disparition de Jean Cocteau. L'Année Cocteau commencera le 5 juillet par la présentation de la collection printemps-été de Christian Dior sur le thème «L'heure Cocteau», pour se conclure à la fin de l'année par l'annonce de la mise en chantier du Musée Jean-Cocteau à Milly-la-Forêt.

Entre-temps, la vidéothèque de Paris présentera à la mi-octobre un choix de films et de documentaires, et l'Hôtel de Ville accueillera de juillet à octobre une exposition d'œuvres de Cocteau sur le thème «Jean Cocteau et la décoration des chapelles». Seront présentés pour la première fois des documents originaux sur les esquisses et les travaux préparatoires de Cocteau pour les chapelles de Londres, Fréjus, Menton et Santo Sospir.

▶ Une souscription est ouverte pour la construction du Musée Jean-Cocteau par l'association Catalyse, 2, allée des Fontaines, 78690 Les Essarts-le-Roi.

□ **Un concours littéraire.** – Le concours de la Renaissance Aquitaine est ouvert jusqu'au 25 mai. Trois sections – littérature, poésie, recherches – sont offertes aux concurrents. Le règlement est à demander au secrétariat de la Renaissance Aquitaine, 14, boulevard des Pyrénées, 64000 Pau ; joindre une enveloppe timbrée.

Une œuvre de douleur

Entre funèbre et pathétique, les toiles et sculptures d'une artiste américaine d'origine allemande

EVA HESSE
Galerie nationale du Jeu de paume

A s'en tenir aux dates, à s'en tenir aux lieux, à s'en tenir aux noms de ses amis, Eva Hesse, américaine d'origine allemande née à Hambourg en 1936, morte à New-York en 1970, a appartenu à la génération du minimalisme et de l'art pauvre. Proche de Sol Lewitt et de Carl Andre, voisine de Ryman et de Mangold à Bowery, défendue par Donald Judd dès ses débuts, elle est de ces artistes qui se sont éloignés de l'expressionnisme abstrait quand celui-ci triomphait et se sont tenus à distance du pop-art, préférant la froideur à la violence et le volume géométrique au désordre des objets. Cette réaction est allée jusqu'au blanc sur blanc, au cube de métal usiné, au tube de néon et, pour finir, jusqu'à l'art dit conceptuel, qui n'exécute pas les œuvres mais se contente de les évoquer en quelques mots. D'épuration formelle en épuration formelle, il n'est plus resté de l'artiste qu'un fantôme muet.

Or Eva Hesse a vécu à l'opposé de ce désir de neutralité et d'anonymat. S'il est une singularité que la rétrospective parisienne manifeste avec force, c'est celle d'une artiste cherchant par tous les moyens la confession, l'introspection, l'aveu et sa mise en scène. En dépit de ses amitiés, en dépit de la mode new-yorkaise des années 60, peintures et sculptures ne cessent de parler de leur auteur, de ses angoisses, de ses obsessions, de ses malheurs. Sous la simplicité des apparences, sous l'abstraction, sous la géométrie des constructions, l'autobiographie perce de cent manières.

Ainsi des premières toiles et des dessins, d'entre 1959 et 1961. Alors que Rauschenberg, Johns et Stella, chacun à sa façon, nient l'expressionnisme abstrait, Eva Hesse s'inspire de De Kooning et de Gorky et, au-delà d'eux, se réfère aux peintres de la Brücke et au surréalisme. La matière est épaisse, les gestes brutaux, les empâtements croûteux, la peinture tout entière lourde d'allusions organiques. Ce qu'on y reconnaît ? Des têtes écrasées, des corps éventrés, des flux de sang ou d'humeur, tout cela noyé de ténébreuses ombres brunes. Fautrier n'est pas loin, ni Franz Kline. Or rien ne vient ensuite démentir ce romantisme pathétique – tout au contraire.

Suite de variations sur un motif unique

Sa manière change, elle passe par quelques épisodes lointainement pop avant de se fixer à proximité du minimal, mais c'est d'une proximité trompeuse qu'il s'agit. Le plâtre, les cordes, la fibre de verre et le caoutchouc ne servent pas à la construction de volumes parfaits, lisses et symétriques, mais à la fabrication d'objets totémiques et inquiétants, lourds de réminiscences anatomiques et médicales. Deux pièces sont exemplaires, toutes deux dénommées *Sans titre et toutes deux faites d'une vitrine* de verre et de métal façon armoire à pharmacie. Sur les étagères transparentes, Eva Hesse a disposé des pièces en latex et en plâtre. On dirait des organes macérés dans l'alcool, du matériel opératoire, des ventouses, une calotte crânienne. Les pièces de grande taille peuvent être plus désagréables encore, ne serait-ce que parce que la fibre de verre dont elles sont faites a des reflets jaunâtres et grisâtres passablement nauséeux. Répartis dans les salles blanches du Jeu de paume, ces fragments d'un corps disloqué et disséqué semblent autant de symboles morbides préparés pour une commémoration, commémoration d'autant plus pénible qu'Eva Hesse est morte à trente-quatre ans après avoir longtemps lutté contre la maladie.

Ces sculptures maladives suscitent tantôt la gêne, tantôt l'émoi et, quelquefois aussi, l'agacement. Elles n'évitent pas la redondance ni une sorte d'exhibitionnisme funèbre, entre hôpital et morgue. Tout est du même ton, du même motif, comme si l'œuvre, brève et cependant répétitive, se développait comme une suite de variations sur un motif unique – et tragique.

PHILIPPE DAGEN

▶ Galerie nationale du Jeu de paume, 75008 Paris ; tél. : 47-03-12-50. Jusqu'au 20 juin. Des tableaux d'Eva Hesse sont exposés simultanément à la Galerie Montenay, 31, rue Mazarine, 75006 Paris ; tél. : 43-54-85-30. Jusqu'au 29 mai.

Les Matisse de Chtchoukine

Le tribunal se prononcera le 16 juin sur l'éventuelle mise sous séquestre d'œuvres de Matisse. Le 16 juin, cinq jours avant la fin de l'exposition Matisse, qui se tient au Centre Pompidou, le tribunal de Paris dira s'il accepte ou non de placer sous séquestre les 25 toiles qui proviennent de la collection Sergueï Chtchoukine.

La fille de ce dernier, un collectionneur russe dépossédé en 1918 par la révolution bolchevique de ses 350 toiles (Picasso, Matisse, Gauguin), demandait la mise sous séquestre des toiles issues de la collection de son père, exposées au Centre Pompidou. Si elle n'en demande pas la restitution, elle veut que le nom de son père ne soit pas oublié et que, selon la volonté de celui-ci, l'ensemble de la collection dispersée entre Moscou et Saint-Pétersbourg soit rassemblé dans un lieu unique.

L'avocat d'Irène Chtchoukine a indiqué que sa cliente se *«désistait provisoirement»* de sa demande de saisie immédiate tout en souhaitant obtenir de la justice une décision de principe. Les conseils de la Fédération de Russie demandent eux le désistement définitif. Cette affaire risque, en effet, de perturber le programme des musées russes. Ainsi, une exposition présentant de manière significative les collections Chtchoukine et Morozov (autre grand collectionneur russe) doit s'ouvrir à Essen en juin prochain. La guérilla judiciaire menée par l'héritière de l'industriel russe pourrait s'étendre à l'Allemagne.

هكذا من الأصل

CULTURE

CINÉMA

L'amour au temps de la récession

Adrian Lyne signe un nouveau chapitre de sa chronique économico-sentimentale

PROPOSITION INDÉCENTE
d'Adrian Lyne

Depuis dix ans, Adrian Lyne est l'un des meilleurs observateurs de l'économie américaine. En 1983, il met en évidence les transferts d'emplois de l'industrie vers les services en contant l'épopée d'une jeune métallurgiste devenue danseuse (*Flashdance*). En 1986, c'est le boom de la finance qui attire son attention. Souvenons-nous du *golden boy* Mickey Rourke arrosant Kim Basinger de billets verts dans *9 semaines et demie*. Un an plus tard, Michael Douglas profite de la prospérité reaganienne et s'achète une belle maison en banlieue. Malheureusement, ses exploits immobiliers sont remis en cause par ses imprudences sentimentales. C'était le point de départ de *Liaison fatale*, et, coïncidence amusante, c'est aussi celui de *Proposition indécente*.

Mais, depuis six ans, la récession s'est installée. Et le couple de jeunes professionnels urbains *(yuppies)* a bien du mal à s'en sortir. Lui, David (Woody Harrelson) est architecte. Elle, Diana (Demi Moore) est agent immobilier. Elle a trouvé un beau morceau de terrain en front de mer à Santa-Monica. Il rêve d'y bâtir une maison parfaite. Ils s'endettent. La hausse des taux, le chômage, le ralentissement des transactions immobilières les forcent à quelques décisions difficiles. Par exemple, partir à Las Vegas pour se refaire une santé financière. Le jeune couple perd sa chemise et attire l'attention d'un milliardaire, John Gage (Robert Redford), qui leur propose, en toute indécence, un million de dollars si Diana accepte de copuler avec lui. Après une brève négociation romantique au cours de laquelle les deux parties font appel à leurs avocats respectifs, Diana est enlevée par Gage qui l'emmène sur son yacht.

La comparaison des trois premiers quarts d'heure de *Proposition indécente* avec le début de *Lune de miel à Las Vegas*, récemment sorti, est édifiante. La situation et le décor sont exactement les mêmes. Mais là où Andrew Bergman, le réalisateur de *Lune de miel...*, se prenait les pattes dans le scabreux, Adrian Lyne s'en tire avec superbe. D'abord parce que c'est un faiseur d'images d'une rare intelligence, qui sait toujours montrer ce que le public à envie de voir et lui cacher ce qui lui ferait peur. Ensuite, parce qu'il tire de ses acteurs des performances lisses et séduisantes, qui font presque oublier que l'on assiste à une énième version du triangle maquereau, fille de joie, micheton.

Une fois la transaction consommée, *il faut bien terminer le film. Ici*, il n'est pas question d'éliminer physiquement l'intrus venu détruire le couple, comme dans *Liaison fatale*, le statut de Robert Redford ne le permettrait pas. Le film achève sa course en roue libre, sur le mode de la comédie sentimentale. Adrian Lyne a gagné la partie depuis longtemps, il a encore une fois réussi a s'emparer de l'air du temps, à en extraire les peurs et les espoirs du moment, et à en faire de belles images consolantes.

THOMAS SOTINEL

Un soupçon de poivre

PASSAGER 57
de Kevin Hooks

Wesley Snipes fait partie d'un quatuor d'acteurs noirs ambitionnant – et capables – de se faire une place dans le film d'action, aux côtés de Sylvester Stallone, Bruce Willis et Steven Seagal. Mais Mario Van Peebles préfère la mise en scène, Larry Fishburne le théâtre, et Denzel Washington se disperse entre *Malcolm X* et Shakespeare (*Beaucoup de bruit pour rien*, de Kenneth Brannagh). *Wesley Snipes accentue son avantage.*

Impressionnant dans *Mo Better Blues*, de Spike Lee, débordant d'énergie dans *New Jack City*, de Van Peebles, et furieusement drôle dans *White Man Can't Jump*, de *Ron Shelton, Snipes est ici un spécialiste* de l'antiterrorisme engagé par une compagnie d'aviation. Voyageant à bord d'un avion entre Miami Los Angeles, il devra affronter un prisonnier du FBI (très blond et très méchant) que tente de libérer un groupuscule d'action directe (tous sortis des pages de *Vogue*). Snipes trouvera en l'hôtesse de l'air (afro-américaine) une alliée inattendue.

Au départ, pure formule, recette éprouvée. Pourtant, le réalisateur Kevin Hooks ajoute une touche différente : bien menées, les scènes d'action font moins appel à l'artillerie lourde qu'au *mano a mano*, à l'astuce et à l'humour. Un humour très particulier, *où des héros noirs* détournent à l'emporte-pièce tous les clichés du racisme quotidien, anti et pro-black. *Du coup, Passager 57* vole plus haut que prévu.

HENRI BÉHAR

La liste des salles parisiennes où sont projetés les films sortis le mercredi 12 mai figure page 16, sauf dans notre édition Rhône-Alpes.

DANSE

Solos et autoportrait

Performances en solitaire de quatre jeunes chorégraphes plutôt inspirés

DANSES D'AVRIL
à la Ferme du Buisson

Comme Bernardo Montet avec *Au crépuscule, ni pluie ni vent* (*le Monde* du 8 mai), quatre des jeunes chorégraphes invités par les Danses d'avril (*une série qui, paradoxalement, a lieu* en mai) ont choisi de s'exprimer par l'art périlleux du solo. Périlleux car semé des chausse-trapes de l'exhibitionnisme, de la complaisance, et d'abord de la difficulté à capter à soi seul l'attention, sans relâche, du début à la fin. *Ils* ont su, avec plus ou moins d'adresse, s'en tirer.

L'Autoportrait de 1917, de Christian Bourigault, est en passe de devenir une pièce culte : créée en octobre 1990, elle a déjà dépassé sa cinquantième représentation, fait rarissime pour une première œuvre. *S'inspirant* du peintre viennois Egon Schiele – et particulièrement de l'autoportrait dit *«avec la chemise à carreaux»*, – Bourigault utilise savamment sa propre morphologie, longiligne et nerveuse, pour évoquer le trait anguleux, les corps bizarrement étirés, disloqués, du peintre. Le travail des bras, surtout, impressionne : les coudes, les poignets, les doigts se cassent, reprenant la stratégie de l'araignée qui se recroqueville pour se laisser tomber. Souvent, ces bras passent derrière la tête, les mains frôlent les joues, voilent les yeux ou la bouche : gestes inquiétants, presque fous. Cette calligraphie sait exprimer sans le moindre pathos les angoisses, les contradictions, la détresse secrète d'Egon Schiele. Une réussite.

Le Brésilien Clandio Bernardo avait récemment présenté, au Théâtre de la Bastille, *Dilatatio*, une étude sur l'hystérie et l'extase mystique à partir des écrits de Charcot, des vies de sainte Thérèse d'Avila et de saint Jean de la Croix. Un peu trop illustrative (*le Monde* du 19 décembre 1992). Aussi ambitieux mais plus énigmatique, son solo *Raptus* s'appuie essentiellement sur la musique – deux tambourinaires et un synthétiseur, – source d'énergie mais aussi d'envoûtement. Avant de consentir à ce «rapt», Bernardo commence *par écrire* à la craie, sur le plateau, en colonnes serrées, un texte interminable qu'aucun spectateur ne peut lire. Peu à peu il s'énerve, finit par tracer des ronds enchevêtrés. Entre enfin en danse, bientôt en transe, très concentré. Il se déshabille, s'enferme dans un nouveau cercle tracé à la craie. On devine que sa danse a quelque chose à voir avec les rituels de possession de son pays natal, mais la «magie», déjà malmenée par sa tenue (slip et chaussettes blanches), ne prend pas vraiment et fait long feu : cinquante minutes.

C'est également avec un percussionniste, Miguel Azguima, assis au centre *du plateau derrière trois petites caisses* de bois, que dialogue le Portuguais Joao Fiadeiro dans *Solos 12*, nouvelle étape d'une série d'improvisations numérotées, chacune se présentant comme une «performance» unique. Tel le Spectre de la rose, il entre en scène par *un bond gigantesque mais* s'écrase bruyamment au sol où il reste un instant foudroyé, jambes en l'air. Soubresauts de poisson dans une barque, tours acroupis, soupirs, éructations, reptations, mimiques diverses : tout un travail qui commence par *intéresser, mais dont on ne sent pas la* nécessité profonde et qui n'impressionne pas la mémoire.

On a déjà parlé ici (*le Monde* du 27 septembre 1992) de *Corol. la*, de l'Espagnole Angels Margarit, présenté à la Biennale de Lyon. Un solo un peu longuet (quarante-cinq minutes) mais séduisant par la fluidité, l'ample respiration d'une danse basée sur le cercle, la spirale, le tournoiement. Le moment de grâce absolue de ces Danses d'avril aura cependant été un duo : *le Mur palimpseste*, création de Nathalie Pernette et Andréas Schmid. Beau décor : un mur de panneaux translucides à la japonaise, marqués de mystérieuses empreintes. Jolis costumes : petits bonnets noirs, pantalons noirs à bretelles, t-shirts blancs aux dessins subtils. Deux lutins malicieux, très semblables (ils jouent sur leur androgynie), dansent tantôt à l'unisson, tantôt chacun pour soi. Disparaissent, reparaissent, parfois en ombres chinoises aux proportions déformées. Ils inventent une gestuelle fascinante et originale, qui va d'un volubile vocabulaire des doigts, évoquant le langage des sourds-muets, à une mise en jeu légère, apparemment dénuée d'efforts, de toutes les parties du corps. *Ils* sont drôles, attendrissants, ils font penser au merveilleux texte de Kleist sur les marionnettes. A la fin, ils viennent à l'avant-scène nous faire un charmant petit geste d'au revoir. On souhaite les revoir très vite, en effet.

SYLVIE DE NUSSAC

► *L'Autoportrait de 1917* sera donné le 6 octobre au Festival de Lille ; le 23 novembre à Saint-Quentin-en-Yvelines ; le 3 décembre à Aulnay-sous-Bois. *Corol. la :* le 20 novembre à Châlons-sur-Marne. Schmid et Pernette reprennent leur pièce précédente, le *Frisson d'Alice*, le 18 mai à Sartrouville, puis en octobre à Rennes, où ils créeront, en décembre, un «projet avec un groupe de rock» dans le cadre des Trans-Musicales.





EXPOSITIONS

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (44-78-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. de 10 h à 22 h.
120 POÈTES FRANÇAIS D'AUJOURD'HUI. Grand Foyer. Jusqu'au 17 mai.
JEAN-MICHEL ALBEROLA. Avec la main droite. Salle d'art graphique. Jusqu'au 28 juin.
TADAO ANDO. Galerie du Cci. Jusqu'au 24 mai.
FRANÇOIS CURLET, FRANCK SCURTI, PATRICK CORILLON, JEAN KERBRAT. Galeries contemporaines. Jusqu'au 31 mai.
LES FAUTEUILS DE MATISSE. Atelier des enfants. Jusqu'au 5 septembre.
ANDRÉ FRÉNAUD. Poème, chant d'ombre. Galerie de la BPI. Jusqu'au 17 mai.
HENRI MATISSE (1904-1917). Musée *national d'art moderne, grande galerie.* Jusqu'au 21 juin.
RUDOLF SCHWARZKOGLER. Galerie du forum. Jusqu'au 31 mai.

Musée d'Orsay

Entrée quai Anatole-France, pl. Henry-de-Montherland (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.
1893 : L'EUROPE DES PEINTRES. Entrée : 36 F, billet jumelé musée exposition : 50 F. Jusqu'au 23 mai.
1893 : WAGNER ET LA FRANCE. Exposition-dossier. Jusqu'au 23 mai.
CARABIN (1862-1932) OU L'UNITÉ DE L'ART. Exposition dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 11 juillet.
JEAN-CAMILLE FORMIGÉ (1845-1926), DESSINS D'ARCHITECTURE. Exposition-dossier. Jusqu'au 13 juin.
LES FRANÇAIS PEINTS PAR EUX-MÊMES. Exposition-dossier. Jusqu'au 13 juin.
CHARLES MAURIN (1856-1914), DESSINS ET GRAVURES. Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 11 juillet.

Palais du Louvre

Porte Jaujard - côté jardin des Tuileries (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 9 h à 17 h 15, un lun. sur deux et tous les mer. jusqu'à 21 h 15. Fermé dim. 30 mai.
ANTONELLO DE MESSINE, LE CHRIST A LA COLONNE. Pavillon de Flore. Entrée : 35 F (ticket d'entrée au musée). Du 14 mai au 9 août.
COPIER-CRÉER DE TURNER A PICASSO. 300 œuvres inspirées par les maîtres du Louvre. Hall Napoléon. Entrée : 36 F. Jusqu'au 26 juillet.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

12, av. de New-York (40-70-11-10). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.
LEWIS BALTZ. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 mai.
RICHARD LONG. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 mai.
JEAN POUGNY (1892-1956). Entrée : 35 F. Du 13 mai au 22 août.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.
AMÉNOPHIS III. Le pharaon-soleil. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 42 F. Jusqu'au 31 mai.
EN ROUTE M. LARTIGUE. (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. et mer.de 11 h à 18 h. Entrée : 18 F. Du 14 mai au 30 septembre.
SALON DE MAI. T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 17 mai.
LE SIÈCLE DE TITIEN. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 45 F, lun. 31 F. Jusqu'au 14 juin.

Galerie nationale du Jeu de Paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). *T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, sam., dim. de 10 h à 19 h, mar. jusqu'à 21 h 30. Rétrospective de ses films jusqu'au 23 juin.*
JURGEN BöTTCHER-STRAWALDE. Entrée : 35 F. Jusqu'au 22 mai.
EVA HESSE, THIERRY KUNTZEL. Entrée : 35 F. Jusqu'au 20 juin.

MUSÉES

L'AIGLON. Musée national de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie, hôtel de Salm - 2, rue de Bellechasse (45-55-95-16). T.l.j. sf lun. de 14 h à 17 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 13 juin.
L'ATELIER DU SCULPTEUR. Musée Bouchard, 25, rue de l'Yvette (46-47-63-46). Mer. et sam. de 14 h à 19 h. Fermé les 15 derniers jours de chaque trimestre. Entrée : 25 F. Jusqu'au 16 octobre.
BALZAC DANS L'EMPIRE RUSSE : DE *LA RUSSIE A L'UKRAINE.* *Maison de* Balzac, 47, rue Raynouard (42-24-56-38). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 11 juillet.
LES CABARETS DE MONTMARTRE 1875-1940. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 16 mai.
LE CACHET DE L'ART FAIT FOI, MICHÈLE GIGNOUX. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 5 juin.
CHAGALL ET SES TOILES. Jardin d'acclimatation, musée en Herbe, bois de Boulogne, boulevard des Sablons (40-67-97-66). T.l.j. de 10 h à 18 h, sam. de 14 h à 18 h. Ateliers, mer. 15 h, dim. à 14 h 30, 16 h, réservation au 40.67.97.66. Entrée : 13 F, atelier : 15 F. Jusqu'au 10 septembre.
LES CHEVAUX CÉLESTES DE L'EMPIRE DES HAN. Présentation de printemps. Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 18 h. Jusqu'au 30 juin.
CHRONIQUES CONTEMPORAINES. Des femmes photographes racontent. Musée d'histoire contemporaine, hôtel des Invalides, cour d'Honneur (45-55-30-11). T.l.j. sf lun. de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h 30. Entrée : 20 F. Jusqu'au 30 juin.
DANCES TRACES. Bibliothèque du Palais Garnier, opéra de Paris, place de l'Opéra (47-42-07-02). T.l.j. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 20 juin.
DE BELLEVILLE A MARSEILLE, VISA-VILLES. Parcours sonore Cécile Le Prado - Maison de La Villette, 30, av. Corentin-Cariou (40-03-75-10). T.l.j. sf lun. et 13 mai de 13 h à 18 h. Projection de Belleville Lumière et En remontant la rue Vilin, du mer. au dim. et mar. de 13 h à 17 h. Jusqu'au 26 septembre.
LA MAIN DE L'HOMME, SEBASTIAO SALGADO. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 28 juin.
ANNE MANDELBAUM. *Bibliothèque* Nationale, galerie de photographie, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-10). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 29 mai.
MARSEILLE AU XIXe, RÊVES ET TRIOMPHES D'UNE VILLE. Musée national des Monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (44-05-39-10). T.l.j. sf mar. de 10 h 30 à 19 h, mer. jusqu'à 21 h. Conférences les mer. de 18 h 30 à 19 h 30 (accès libre avec le billet d'entrée). Entrée : 27 F. Jusqu'au 5 juillet.
MOISAN. Histoires d'une République de De Gaulle à Mitterrand. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). *T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h.* Entrée : 25 F. Jusqu'au 29 mai.
PARIS, LA VILLE ET SES PROJETS. Pavillon de l'Arsenal, rez-de-chaussée, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 18 décembre.
PEINTURES RACONTÉES, IMAGES EN PAROLES. Musée d'Art naïf Max-Fourny - halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 30 octobre.
PEINTURES ROMAINES EN NARBONNAISE. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h, jeu. jusqu'à 21 h. Entrée : 30 F, 20 F le mar. Jusqu'au 4 juillet.
***PEUPLES AUTOCHTONES DU GRAND* NORD SIBÉRIEN.** Expédition Transsibering-Longines. Musée de l'homme, hall, palais de Chaillot, place du Trocadéro (44-05-72-72). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 25 F. Jusqu'au 23 mai.
PICASSO : TOROS Y TOREROS. Musée Picasso, hôtel Salé - 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). T.l.j. sf mar. de 9 h 30 à 12 h (group. scol. et adult. sur réserv.) et de 12 h à 18 h (indiv. et group. adult.), dim. et vacances de 9 h 30 à 18 h. Entrée : 33 F, 24 F dim. Jusqu'au 28 juin.
LE PRINTEMPS DES GÉNIES. Bibliothèque Nationale, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu (47-03-81-10). T.l.j. de 10 h à 20 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 23 mai.
PRIX NIEPCE 93, JEAN-CLAUDE COUTAUSSE. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 28 juin.
LA PUB AU MUSÉE DE LA PUB. Sélection 1992 du club des directeurs artistiques. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 27 juin.
LA RENAISSANCE DE LA MODE ITALIENNE. Florence, la Sala bianca 1952-1973. Musée des arts de la mode et du textile - Palais du Louvre, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 1er août.
EMMANUEL SOUGEZ. L'éminence grise. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 28 juin.
SPLENDEURS DE RUSSIE. Mille ans d'orfèvrerie. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 40 F. Jusqu'au 18 juillet.
VIOLLET-LE-DUC ET LA MONTAGNE. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (44-61-20-00). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h. Entrée : 26 F. Jusqu'au 11 juillet.
MARGUERITE YOURCENAR. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 15 mai.

CENTRES CULTURELS

A LA RECHERCHE DU PÈRE. Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, Grande Galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 3 juin.
ALOISE ET LE THÉÂTRE DE L'UNIVERS. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 4 juillet.
A PROPOS DE PAYSAGES. Cinquante dessins de la collection Kröller-Müller. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Du 14 mai au 27 juin.
ART ISLAMIQUE ET MÉCÉNAT. Trésors du Koweït, collection al-Sabah, musée national du Koweït. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 16 mai.
AUTOMATES A BAGATELLE. Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne, route de Sèvres à Neuilly (45-01-20-10). T.l.j. de 11 h à 18 h. Entrée : 30 F, prix d'entrée du parc : 10 F. Jusqu'au 30 juillet.
ALBERTO BRAGAGLIA. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 19 juin.
PIERRE BURAGLIO, COMMANDE PUBLIQUE DE LA VILLE DE PARIS. Pour la chapelle Saint-Symphorien. Chapelle Saint-Symphorien, entrée de l'église Saint-Germain-des-Prés, 3, place Saint-Germain-des-Prés (42-76-67-00). Ouverture permanente de la chapelle les mar. et jeu. de 13 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.
MARTA COLVIN. Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain (49-54-75-00). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 26 mai.
L'ECLAT DE L'ÉTAIN. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 17 juillet.
FORMES ET COULEURS. Sculptures de l'Afrique noire. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F (entrée libre le mercredi). Jusqu'au 15 septembre.
CLAIRE HENAULT, MICHÈLE BATTUT. Fondation Taylor, 1, rue La Bruyère (48-74-85-24). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 22 mai.
ILE MAURICE : SINGULIER PLURIEL. Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 6 juin.
INDES MERVEILLEUSES. Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne (40-46-20-25). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 15 mai.
LES ITALIENS A PARIS. Institut culturel italien à Paris, hôtel de Galiffet, 50, rue de Varenne (44-39-49-39). T.l.j. sf dim. de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 26 mai.
JEAN JACQUELIN, AFFICHISTE (1905-1989). Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Fermé les 20 et 29 mai. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 mai.
JARDINS D'ARTISTES. Photographies d'Erica Lennard. Parc floral de Paris, pavillon 21, esplanade du château de Vincennes - bois de Vincennes (43-43-92-95). T.l.j. de 9 h 30 à 17 h. Entrée : 10 F (prix d'entrée du parc). Jusqu'au 16 mai.
PETER KEENE. Espace Acier - immeuble Ile-de-France (49-00-62-47). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h à 19 h. Jusqu'au 12 mai.
***CATHERINE KEUN, ODILE BONIFACE,* YANG OU, VAJKO POGACAR.** Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (42-78-71-72). T.l.j. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 17 mai.
MICHEL KIKOINE ET SES AMIS DE L'ÉCOLE DE PARIS. Couvent des cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine (40-46-05-47). T.l.j. sf de 11 h à 19 h. Entrée : 25 F. Du 13 mai au 20 juin.
BYONG JIN KOH. Carré des Arts, parc floral de Paris, esplanade du Château (43-65-73-92). T.l.j. sf lun. et mar. de 10 h 45 à 13 h et de 14 h à 18 h 45. Entrée : 5 F (prix d'entrée du parc). Jusqu'au 16 mai.
MARSEILLE-MARSEILLES. Maison de La *Villette, 30, av. Corentin-Cariou* (40-03-75-10). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Fermeture exceptionnelle jeu. 13 mai. Jusqu'au 26 septembre.
MASQUES MEXICAINS. Centre culturel du Mexique, 119, rue Vieille-du-Temple (44-61-84-44). T.l.j. de 10 h à 18 h, sam. de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 28 mai.
LE MÉCÉNAT DU DUC D'ORLÉANS. Mairie du XVIe arrondissement, 71, av. Henri-Martin (45-03-21-16). Tlj sf dim. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 30 juin.
OBJETS. 1880-1910 dessins et modèles de fabrique déposés à Paris. Archives de Paris, 18, bd Sérurier (42-39-55-55). T.l.j. sf dim., lun., et le 20 mai de 9 h 30 à 17 h. Jusqu'au 30 juin.
PÉTRA. Le dit des pierres. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 20 juin.
PORTRAITS D'ATELIER, AQUARELLES DE GEORG ENGLUND. Centre culturel suédois, hôtel de Marle, 11, rue Payenne (44-78-80-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 26 mai.
PREMIÈRE BIENNALE D'ARTS DÉCORATIFS HONGROIS DE PARIS. Céramiques du groupe Terra. Institut hongrois, 92, rue Bonaparte (43-26-06-44). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h à 13 h et de 15 h à 18 h. Jusqu'au 5 juin.
PROCÉDURES. École nationale supérieure des Beaux-Arts, 11, quai Malaquais (47-03-50-00). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 20 juin.
SAINT-PÉTERSBOURG VU PAR SES ARCHITECTES, DESSINS D'ARCHITECTURES. XVIIIe - XIXe siècles du musée des Beaux-Arts de Saint-Pétersbourg. Fondation Mona Bismarck, 34, av. de New-York (47-23-38-88). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 10 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 16 mai.
SCÈNES BERLINOISES. Photos d'Andreas Rost et Marie Sewcz. Goethe Institut de Paris, 17, av. d'Iéna (44-43-92-30). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 20 h. Du 13 mai au 10 juin.
JULIO SILVA. Espace art & patrimoine, 22, rue des Blancs-Manteaux (48-04-87-77). T.l.j. sf dim. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 12 juin.
ANTOINE SLADEK. Les cafés pragois à Paris. Association Pont Neuf, 31, rue du Pont-Neuf. T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h 30 à 13 h et de 15 h à 19 h. Jusqu'au 1er juin.
LES TROTTOIRS DE LA VILLE. Séquences photographiques de Deidi von Shaewen. Maison de l'architecture, 7, rue Chaillot (40-70-01-65). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 22 mai.
FRANÇOIS TUEFFERD. Chasseur d'images. Bibliothèque historique de la Ville de Paris, hôtel de Lamoignon - 24, rue Pavée (42-74-44-44). T.l.j. sf dim. et jours fériés *de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F.* Jusqu'au 15 mai.

GALERIES

ABSALON. Galerie Crousel-Robelin Bama et Jean-René de Fleurieu, 91, quai de la Gare (42-77-38-87). Jusqu'au 31 juillet.
FRANCO ADAMI, CARMELO TOMMASINI. Genèse et figuration. Galerie Anne-Marie Galland, 50, rue de l'Hôtel-de-Ville (42-77-83-44). Jusqu'au 29 mai.
FERMIN AGUAYO. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 29 mai.
AIR DE PARIS. Galerie Jousse-Seguin, 32-34, rue de Cheronne (47-00-32-35). *Jusqu'au 19 mai.*
JEAN-MICHEL ALBEROLA. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 29 mai.
YVONNE ALEXIEF, FANY SILBERSTEIN-GARRIGUES. A.J.L Galerie, 20, rue Louis-Morard (45-45-58-56). Jusqu'au 20 juin.
APTEL, BOURQUIN, FERRER, SCHNEIDER. Galerie Lise et Henri de Menthon, 4, rue du Perche (42-72-62-08). Du 13 mai au 10 juillet.
JEAN ARCELIN. Galerie Alain Blondel, 50, rue du Temple (42-71-85-86). Du 18 mai au 11 juillet.
L'ART EN JOUETS. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 30 juin.
RICHARD ARTSCHWAGER. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 31 mai.
ALBERT AYMÉ. Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-31-93). Jusqu'au 29 mai.
AY-O. Environnement tactile. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 29 mai.
BAZAINE. Ses poètes et ses livres. Galerie Flak, 8, rue des Beaux-Arts (46-33-77-77). Du 13 mai au 20 juin.
CAROLE BENZAKEN. Galerie Nathalie Obadia, 8, rue de Normandie (42-74-67-68). Jusqu'au 1er juin.
LAURENT BÉTREMIEUX. Galerie Area, 10, rue de Picardie (42-72-68-66). Jusqu'au 14 mai.
GUILLAUME BIJL. Galerie Isy Brachot, 33, rue Guénégaud (43-29-11-71). Jusqu'au 30 juin.
JEAN-CHARLES BLAIS. Une scénographie pour le Marteau sans maître. Espace temporaire Orcofi, 48, av. Montaigne (44-43-40-00). Jusqu'au 16 mai.
EDOUARD BOUBAT : LES INÉDITS. Picto Bastille, 53 bis, rue de la Roquette (47-00-28-28). Jusqu'au 30 juillet.
THIERRY BRUET. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 12 juin.
DAVID BUDD. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Du 15 mai au 3 juillet.
JEAN-MARC BUSTAMANTE, ROSE-MARIE TROCKEL, JAMES WELLING. Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais (42-78-40-44). Jusqu'au 3 juin.
LORENZO CAMBIN. Galerie Isabelle Bongard, 4, rue de Rivoli (42-78-13-44). Jusqu'au 29 mai.
PIERRE CELICE. Galerie Mostini Bastille, 23, rue Basfroi (44-93-93-60). Jusqu'au 10 juillet.
JOHN CHAMBERLAIN. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 22 mai.
SARAH CHARLESWORTH, LAURIE SIMMONS. Galerie Rizzo, 37, rue de *Lappe (47-00-91-12). Jusqu'au 15 mai.*
DOMINIQUE COFFIGNIER. Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 133, bd Haussmann (42-89-19-30). Du 13 mai au 3 juillet.
JEANNE COPPEL. La Galerie, 9, rue Guénégaud (43-54-85-85). Du 14 mai au 10 juillet.
CORNEILLE. Galerie Dionne, 19 bis, rue des Saints-Pères (49-26-03-06). Jusqu'au 10 juin.
ROBERT COUTURIER. Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob (42-60-23-18). Jusqu'au 30 mai.
DE MATISSE À MASSON. La collection du Carré. Carré Voltaire, 3, rue de Lille (42-60-63-40). Jusqu'au 30 juin.
PHILIPPE DRUILLET. Galerie Loft, 3 bis, rue des Beaux-Arts (46-33-18-90). Jusqu'au 12 juin.
DUFY ET LA MUSIQUE. Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 4, avenue de Messine (45-63-52-00). Du 13 mai au 3 juillet.
CHANTAL DU PONT. Environnement vidéo. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 26 mai.
PASCAL DUSAPIN. Galerie Froment & Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 29 mai.
JEAN EDELMANN. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 29 mai.
PETER EISENMAN. Galerie Sadock et Uzzan, 11, rue de Thorigny (44-59-83-00). Jusqu'au 5 juin.
ELAINE LA BRIE S'APPELAIT ELIANE RABELI. Et N'est-ce s'appelait Enes Fejzic. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 25 mai.
PATRICIA ERBELDING. Galerie du Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (43-54-58-79). Jusqu'au 22 mai.
ERISTOFF - ERISTHAVI. Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (42-61-19-07). Jusqu'au 5 juin.
ESSELINCK. Galerie Alessandro Vivas, 12, rue Bouchardon (42-38-63-12). Jusqu'au 22 mai.
ET N'EST-CE &... ET, GABRIELLE SALOMON, ELAINE LA BRIE. Elisabeth de Laage, Pascal Bouchaille. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 25 mai.
PHILIPPE FAVIER. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 19 mai.
JOL FISHER. Constructions from the late 1970's. Galerie Farideh-Cadot, *77, rue des Archives* (42-78-08-36). Du 18 mai au 10 juillet.
FORTUYN/O'BRIEN. Galerie Roger Pailhas, 36, rue Quincampoix (48-04-71-31). Jusqu'au 26 mai.
ERIK A. FRANDSEN. Galerie Catherine et Stéphane de Beyrie, 10, rue Charlot (42-74-47-27). Jusqu'au 29 mai.
TREY FRIEDMAN. Moving Photographs. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 29 mai.
IVANA GAYITCH. Galerie Christine Marquet de Vasselot, 18, rue Charlot (42-76-00-31). Jusqu'au 15 mai.
JULIO GONZALEZ. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 31 mai.
ARSHILE GORKY. Quarante dessins inédits de 1931 à 1947. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 24 juillet.
ANTONY GORMLEY. Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme (42-72-99-00). Jusqu'au 22 mai.
FRANZ GRAF. Galerie Renos Xippas, 108, rue Vieille-du-Temple (40-27-05-55). Jusqu'au 1er juin.
GRAINESÉ D'ARTISTES. Federica Matta, Michelle Daufresne, Hélène Vincent. Galerie Ariane Bomsel, 40, rue de Verneuil (42-61-00-66). Du 15 mai au 15 juin.
JACQUES GRUÉ, PETER-MöNNIG, FRANÇOIS MOULIGNAT. Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 29 mai.
WANG GUANGYI. Pop-art à Pékin. Galerie Bellefroid, 8, rue Debelleyme (40-27-96-22). Du 13 mai au 26 juin.
EVA HESSE. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 29 mai.
IPOUSTÉGUY. Galerie Jean Briance, 23, rue Guénégaud (43-26-85-51). Jusqu'au 31 mai.
LES ITALIENS A PARIS. Galerie Barbaro et Cie, 74, rue Quincampoix (42-72-57-36). Jusqu'au 15 juin. / Galerie Vidal - Saint Phalle, 10, rue du Trésor (42-76-06-05). Jusqu'au 26 juin. / Galerie *Janos, 107, rue Quimcampoix* (42-71-99-33). Jusqu'au 12 juin. / Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Du 13 mai au 10 juillet. / Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Du 13 mai au 15 juin. / Galerie Gérard Delsol & Laurent Innocenzi, 18, rue Charlot (48-87-41-63). Jusqu'au 15 juin. / Galerie Cremniter-Laffanour (Down-Town), 33, rue de Seine (46-33-82-41). Du 13 mai au 31 mai. / Galerie Barbier-Beltz, 7 et 8, rue Pecquay (40-27-84-14). Jusqu'au 12 juin. / Galerie 9 Mazarine, 9, rue Mazarine (46-33-59-66). Du 13 mai au 5 juin. / Galerie Thorigny, 13, rue de Thorigny (48-87-60-65). Jusqu'au 31 juillet. / Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-38-84). Jusqu'au 29 mai.
JARDINS EXTRAORDINAIRES. Carré Rive Gauche - Antiquaires et galeries d'art (42-79-98-37). Jusqu'au 16 mai.
KALDEWEY PRESS NEW YORK. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 26 mai.
KOZO. Œuvres sur papier. Galerie La Hune Brenner, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Du 13 mai au 12 juin.
YURI KUPER. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 15 mai.
SEAN LANDERS, CLAUDE CLOSKY. Galerie Jennifer Flay, 7, rue Debelleyme (48-87-40-02). Jusqu'au 22 mai.
BERTRAND LAVIER. Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe (48-06-92-23). Jusqu'au *19 juin.*
THIERRY LEFÉBURE. Galerie du Jour Agnès B, 6, rue du Jour (42-33-43-40). Du 13 mai au 19 juin.
JOAN MIRO. Œuvres sur papier des années trente et quarante. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Du 13 mai au 10 juillet.
IGOR MITORAJ. JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-12-05). Du 14 mai au 24 juillet.
MAURIZIO NANNUCCI. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 30 mai.
L'ODYSSÉE DE FASSIANOS. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 26 juin.
RENDEZ-VOUS MANQUÉS 3. Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-78-03-97). Jusqu'au 10 juillet.
ERIC RONDEPIERRE. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 29 mai.
THOMAS RUFF. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 26 mai.
SAINT-GERMAIN DES BEAUX-ARTS, DÉCOUVERTES-REDÉCOUVERTES 93. Galeries de Saint-Germain-des-Prés. Du 13 mai au 16 mai.
WIEBKE SIEM. Galerie Rüdiger Schöttle, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (44-59-82-06). Jusqu'au 20 mai.
SPIELHöLLE. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Du 15 mai au 30 juin.
S.R. SEN GUPTA. Galerie Polaris, 8, rue Saint-Claude (42-72-21-27). Jusqu'au 22 mai.

PÉRIPHÉRIE

BOULOGNE. Lumières de Basse-Normandie. Espace départemental Albert-Kahn, musée, 14, rue du Port et 1, rue des Abondances (46-04-52-80). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 23 mai.
CLAMART. Jean Arp et Sophie Taeuber. Fondation Jean Arp, 21-23, rue des Châtaigniers (45-34-22-63). Ven., sam., dim. de 14 h à 18 h et sur rendez-vous. Entrée : 20 F. Jusqu'au 6 juin. **Véronique Fleury, Feria.** Centre d'arts plastiques Albert-Chanot, 33, rue Brissard (47-36-05-89). T.l.j. sf lun. et mar. de 15 h à 19 h. Jusqu'au 28 mai.
LA DÉFENSE. Kiko Mozuna. Grande Arche, foyer, socle de la Grande Arche 1, parvis de la Défense. T.l.j. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 14 mai.
EVRY. Nadar et le théâtre. Théâtre de l'Agora, 110, Grand-Place (64-97-30-31). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h à 18 h 30, sam. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 mai. **Quand l'Essonne était encore la Seine-&-Oise.** Théâtre de l'Agora, Aire libre, 110, Grand-Place (64-97-30-31). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h à 18 h 30, sam. de 14 h à 18 h. Du 13 mai au 26 juin.
MEAUX. Dominique Gauthier. Musée Bossuet, palais épiscopal (64-34-84-45). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Jusqu'au 24 mai.
MONTROUGE. 38e Salon de Montrouge. Centre culturel et artistique, 2, avenue Emile-Boutroux (46-56-52-52). T.l.j. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 6 juin.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 14 MAI

« Le quartier Saint-André-des-Arts », 10 heures, devant la fontaine Saint-Michel (A. Hervé).

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 10 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« Le quartier chinois de Paris et ses lieux de cultes », 14 heures, métro Porte-de-Choisy (M.-C. Lasnier).

« De la place des Fêtes au Pré-Saint-Gervais », 14 h 30, métro Place-des-Fêtes (*Paris pittoresque et insolite*).

« L'Institut de France, du collège des Quatre-Nations à la coupole des académiciens », 14 h 30, 23, quai de Conti (Paris, livre d'histoire).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les Buttes-Chaumont et les carrières d'Amérique, un petit coin de la sainte Russie au cœur du dix-neuvième arrondissement », 14 h 30, devant la mairie, place A.-Carrel (S. Rojon-Kern).

« Trois siècle d'histoire de la franc-maçonnerie à travers les collections du Musée du Grand Orient » (limité à trente personnes), 15 heures, entrée, 16, rue Cadet (Monuments historiques).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 15 heures, devant la mairie, place Baudoyer (Paris autrefois).

« Salons, grand amphithéâtre et chapelle de la Sorbonne », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (D. Bouchard).

« La montagne Saint-Geneviève : histoire du Quartier latin et de l'université, du Moyen Age à nos jours », 16 h 30, métro Cardinal-Lemoine (P.-Y. Jaslet).

« Exposition Le Titien », 16 h 30, Grand Palais, porte A (Tourisme culturel).

« Exposition Aménophis III », 16 h 30, Grand Palais, entrée de l'exposition (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

Salle Laennec, 60, boulevard Latour-Maubourg, 20 h 15 : « La réincarnation et les vies passées » (Institut gnostique d'anthropologie. Tél. : 43-57-29-81).

Hôtel Garnier, 4, rue de l'Isly, 20 h 15 : « Voir de mieux en mieux sans lunettes, selon la méthode Martin Brofman », avec P. Morchein (Share. Tél. : 48-75-49-27).

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « A propos de la naissance de l'univers ». Entrée libre (Loge unie des théosophes).

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

FRANÇOIS TRUFFAUT. A partir de vendredi 14 mai. Film français de Serge Toubiana et Michel Pascal : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

MA SAISON PRÉFÉRÉE. A partir de vendredi 14 mai. Film français d'André Téchiné : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont *Hautefeuille, 6e (36-68-75-55)* ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

PASSAGER 57. Film américain de Kevin Hooks, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

PROPOSITION INDÉCENTE. Film américain d'Adrian Lyne, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; *Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).*

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

BILLET

Le TGV Nord au prix fort

La nouvelle politique tarifaire décidée par la SNCF, en même temps que le lancement du TGV Nord entre Paris et Lille, dimanche 23 mai, n'a pas fini de *susciter des remous. En effet,* pour un usager régulier, le prix de l'abonnement mensuel saute *de 2 500 à 4 000 F en* moyenne. Il est vrai que le temps de transport s'est réduit *de moitié*, et *« la grande vitesse a un coût »*, explique volontiers la SNCF pour répondre à ses détracteurs.

La suppression, il y a deux mois, du forfait Modulopass mensuel était justifiée par le côté *« attrape-tout »* de la formule, a expliqué Jean-Marie Metzler, directeur du secteur Grandes lignes à l'occasion d'une *rencontre avec plusieurs* associations d'usagers. Avec les nouveaux abonnements Temporis et ABO 8, *« la SNCF ne fera aucun bénéfice sur un usager qui accomplira quarante fois par mois le trajet entre Paris et Lille »*, a-t-il ajouté. Mais la SNCF n'a pour vocation ni de multiplier les trajets domicile-travail à prix réduit, ni à terme de *« faire de la région de Lille le dortoir de l'Ile-de-France »*.

La *tarification des lignes* TGV a des effets directs sur l'aménagement du territoire. Or le bassin d'emploi de Paris est plus attractif que celui du Nord-Pas-de-Calais. Sans TGV, la SNCF enregistre déjà deux mille aller-retours quotidiens entre Paris et Rouen pour un parcours de une heure vingt. Dans ces conditions, avec un TGV *qui placera*, en septembre, Lille à une heure de Paris, *« la facilité pour la SNCF serait de céder aux demandes de baisse de tarifs »*. De toute façon, le dernier mot appartiendra aux *pouvoirs publics*, et *« nous ferons ce que l'on nous dira de faire »*, conclut la direction de *l'entreprise*.

Il reste que la publication des tarifs du TGV Nord a créé un vif émoi parmi les futurs utilisateurs. A telle enseigne que l'ASSUT Nord (Association des usagers du train de la région Nord), constituée depuis mars, a vu en une semaine ses adhérents à Arras passer de huit à trois cents. Devant cette mobilisation, la SNCF serait prête, comme elle l'avait fait pour les abonnés du Mans avec le TGV *Atlantique*, à assouplir sa position pour les anciens usagers des lignes Nord. Bernard Bosson, *ministre de* l'équipement, des transports et du tourisme, se situe sur la même *longueur d'onde que* les dirigeants de la SNCF. Il est clair que la tarification du TGV Paris-Lille *« n'est pas qu'un pur enjeu commercial »* et que le but d'un réseau ferroviaire français à grande vitesse n'est pas de *« transformer les grandes villes de province en banlieues de la région parisienne »*.

ALAIN BEUVE-MÉRY

Avec 0,1 % à 0,2 % de hausse

Les prix de détail ont faiblement augmenté en avril

Les prix de détail ont très peu augmenté en France au cours du mois d'avril. Selon les calculs provisoires de l'INSEE, la hausse de l'indice aurait été comprise entre 0,1 % et 0,2 % par rapport à mars. Ce bon résultat s'explique par la stabilité des prix alimentaires et des prix des produits manufacturés et par le ralentissement des hausses de prix des services. En avril pourtant a été enregistrée une hausse des loyers un peu plus forte qu'en janvier et février, et la hausse de 0,7 % de la TIPP sur les produits pétroliers est intervenue le 15 avril.

En janvier et février, la hausse avait été de 0,4 %, et de 0,5 % en mars.

Le mémorandum français sur le commerce international

M. Balladur réclame des corrections substantielles au pré-accord agricole CEE - Etats-Unis

Le premier ministre Edouard Balladur a présenté, jeudi 13 mai, un mémorandum définissant la position de la France sur les questions commerciales internationales. Ce texte a été envoyé dans toutes les capitales de la CEE, et plusieurs ministres se rendront dans les prochains jours dans ces pays pour discuter du déblocage des négociations commerciales multilatérales tenues en applicationde l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT).

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

C'est un document ambitieux, à vocation multiple. Dans sa partie la plus attendue, car *a priori* la *plus conflictuelle, le gouvernement* indique quelles corrections devraient être apportées au pré-accord agricole de Blair House, conclu, en novembre 1992, entre la Commission européenne et les Etats-Unis, pour qu'il puisse envisager d'y souscrire. Il s'agit de modifications tout à fait fondamentales, touchant au cœur même *de l'arrangement, et dont on peut* penser qu'elles vont être accueillies avec de grandes réticences outre-Atlantique. Le mémorandum dresse, par ailleurs, la liste des principales revendications de la France, et de la Communauté, en ce qui concerne les chapitres non agricoles de la négociation. Une énumération sans surprise, mais qui a l'intérêt de rappeler l'ampleur du travail encore à accomplir avant de parvenir à cet accord *« global et équilibré »* que recherchent les Douze.

Lié, bien sûr, à l'Uruguay Round, mais avec une portée plus large encore – et avec notamment en tête la perspective, lors du conseil européen de Copenhague, en juin, d'un débat entre les Douze sur l'avenir des relations de la CEE avec les pays d'Europe centrale et orientale (PECO), – le mémorandum esquisse une doctrine française du libre-échange, appelant de ses vœux une libéralisation du commerce international *« organisée et maîtrisée »* après avoir rappelé qu'on ne peut ignorer les effets dévastateurs sur l'emploi, qui peuvent résulter *« de suppression ou de réduction des droits, dans des secteurs en phase d'ajustement ou confrontés à une concurrence déloyale... »*

A ce même niveau conceptuel, le gouvernement rappelle qu'il ne peut y avoir renforcement du système multilatéral des échanges, auquel il se dit attaché, si certains pays continuent à appliquer, lorsque c'est leur intérêt, des mesures de défense commerciales unilatérales. Les Etats-Unis, ainsi visés, sont donc invités à se contenter, pour régler les différends, des procédures du GATT. Un rééquilibrage des relations commerciales internationales qui, on le devine, *n'ira pas de soi !*

Pour revenir à la partie la plus opérationnelle du mémorandum, et en particulier aux aménagements à apporter au pré-accord de Blair House, les Français récusent l'engagement de limiter en volume (21 % au bout de cinq ans) les exportations agricoles subventionnées. La Communauté, expliquent-ils, entend *« participer à la probable expansion des marchés mondiaux de produits agricoles à l'avenir, notamment dans le secteur des céréales »*.

L'équilibre des marchés

Cela signifie donc que, à leurs yeux, la limitation du soutien à l'exportation, estimée par tous nécessaire afin d'assainir un commerce agricole complètement déboussolé, ne peut porter que sur le niveau des subventions accordées et non pas sur les quantités exportées. Il y aura là, indéniablement, une forte opposition, les Etats-Unis ayant beaucoup bataillé au cours des mois passés pour obtenir la limitation physique des exportations de la Communauté. Les Français faisaient valoir que l'engagement pris à Blair house, s'il était avalisé, obligerait la Communauté à imposer à ses paysans un gel des terres – contrainte qu'ils abhorrent – allant au-delà des 15 % prévus par la réforme de la politique agricole commune (PAC). *Dans l'hypothèse, très incertaine,* où les Américains accepteraient de rouvrir ce dossier, il n'est pas complètement exclu que les positions puissent être rapprochées. Il faudra alors concilier la volonté des Français, ou des Néerlandais, des Britanniques, des Danois, de ne pas renoncer à tirer bénéfice, à l'exportation, de leur bon niveau de compétitivité. Mais admettre aussi qu'il est indéfendable, pour la Communauté, d'exporter à coups de subventions massives (trois fois le prix facturé dans le cas de la viande de bœuf dont la CEE a vendu plus de 1 million de tonnes hors de ses frontières en 1992 !) vers les pays tiers, en compromettant gravement l'équilibre des marchés.

La France insiste pour que la Communauté soit autorisée à freiner ses importations de *corn gluten feed*, un sous-produit du maïs que les Etats-Unis livrent en quantité toujours plus importante à la CEE, prenant la place du blé et de l'orge communautaire. Il est peu rationnel de rechercher, dans la négociation, des formules conçues pour réduire les exportations de céréales des Douze et, en même temps, les priver de leur débouchés intérieurs. C'est là un raisonnement dont les Américains, en dépit de leur sensibilité aux pressions exercées par les lobbies concernés, avaient jusqu'à un certain point admis le bien-fondé : l'accord de Blair House contient une clause indiquant qu'en cas de développement des importations de substituts de céréales dans la CEE, des consultations transatlantiques devraient être engagées. Voici l'occasion de concrétiser cette promesse.

Le mémorandum insiste pour que soit clarifiés, conformément à l'interprétation de la CEE (plus restrictive que celle des Etats-Unis), les engagements à l'importation. Il réclame également l'inclusion dans l'accord d'une *« clause de paix »* satisfaisante : une fois l'Uruguay Round mené à son terme, la Communauté entend avoir la garantie que les Américains, soit au GATT, soit par le truchement de leur législation nationale (*Trade Act*) ne reviendront pas à la charge pour mettre en cause telle ou telle disposition de la PAC réformée.

S'agissant des secteurs non agricoles, la France réaffirme ses préoccupations en ce qui concerne les textiles (libération progressive des échanges, ouverture des marchés des pays tiers), l'accès aux marchés industriels (écrêtage des droits de douane les plus élevés aux Etats-Unis), le régime applicable aux services audiovisuels (spécificité culturelle), le droit à subventionner la recherche, avec la garantie, en aéronautique, que l'arrangement CEE - Etats-Unis sur les aides publiques sera respecté...

PHILIPPE LEMAITRE

Quatre objectifs prioritaires

Le mémorandum français sur les négociations de l'Uruguay Round, rendu public jeudi 13 mai, rappelle quatre objectifs prioritaires : favoriser la croissance, promouvoir l'emploi, renforcer l'Union européenne, affirmer la primauté de la règle internationale sur la loi nationale.

● **Favoriser la croissance.** – Concernant l'accès aux marchés pour les produits industriels, il convient *« de sortir rapidement du face-à-face actuel entre les Etats-Unis et la Communauté, pour redonner à la négociation sa dimension multilatérale »*. Pour la négociation sur les marchés publics *« dans les Etats fédérés, les échelons subfédéraux doivent être soumis à ces règles »*.

● **Promouvoir l'emploi.** – *« La libéralisation des marchés doit être organisée et maîtrisée au niveau multilatéral (...). La suppression ou des réductions brutales et excessives des droits, dans des secteurs en phase d'ajustement ou confrontés à une concurrence parfois déloyale, auraient des effets dévastateurs pour l'emploi. (...) La libéralisation du secteur textile et sa réintroduction progressive dans le droit commun du GATT, doivent rester conditionnées au renforcement des règles et disciplines du GATT. »*

● **Renforcer l'Union européenne.** – La négociation de l'Uruguay Round offre à la Communauté une *« opportunité d'affirmer son existence sur la scène internationale. (...) L'accord en cours de négociation sur les subventions doit reconnaître la légitimité des interventions publiques »*. La réglementation de la Communauté *« devrait servir de référence dans la négociation »*. Cette approche suppose que l'accord *« recense les subventions non attaquables dans une liste verte plus large, couvrant notamment la recherche-développement, et plus sûre ; reconnaisse que les règles générales ne seront pas applicables aux secteurs pour lesquels ont été définies des disciplines spécifiques (aéronautique, agriculture) »*.

● **Affirmer la primauté de la règle internationale.** – Le mémorandum souligne que *« l'institutionnalisation d'une organisation mondiale du commerce constitue un élément essentiel pour la crédibilité et l'efficacité du système multilatéral »*. Ajoutant que la *« suppression des pratiques unilatérales »* est une contre-partie indispensable.

*
* *

Ayant défini ces quatre objectifs prioritaires, le document plaide pour *« l'instauration d'une paix commerciale durable »*, condition d'une conclusion de l'Uruguay Round : *« armistice sur tous les litiges commerciaux en cours, (...) renonciation aux pratiques unilatérales, (...) établissement d'un cadre bilatéral de prévention des conflits commerciaux »*.

Demandant la *« réforme du processus de décision qui permet, notamment aujourd'hui, à une minorité de blocage de s'opposer au fonctionnement normal des procédures »*, le mémorandum français aborde les modifications à apporter au volet agricole de la négociation. *« L'accord conclu par la Commission* [de Bruxelles] *avec les Etats-Unis à Blair House le 21 novembre 1992 n'est pas acceptable en l'état. »* Le texte français préconise pour préserver les principes fondamentaux de la PAC *« de revoir la clause de paix de façon à maintenir la spécificité de l'agriculture (...), de laisser la faculté à la CEE de faire évoluer les mécanismes de la PAC dans la limite de l'enveloppe globale des soutiens acceptés »*. Le texte préconise aussi de maintenir la préférence communautaire *« en tenant compte plus largement des fluctuations de la parité dollar/écu et en rééquilibrant la protection communautaire à l'égard du* corn gluten feed *»*.

« Il n'est pas normal, conclut le mémorandum, *de figer en volume le niveau des exportations de la Communauté, car cela empêcherait la réforme de la PAC de fonctionner correctement dans les prochaines années. »*

M. Chirac et le GATT

Compte tenu de l'intérêt qu'il porte aux agriculteurs, Jacques Chirac est très attentif à la position du gouvernement sur le GATT. Le 10 février dernier, le président du RPR avait déclaré que *« le prochain gouvernement ne se considérera pas comme engagé par l'accord sur le volet agricole du GATT »*. M. Chirac avait ajouté que, *« dans le cas contraire*, [il] *le combattrait »*. Le 24 novembre 1992, il avait demandé *que la France oppose son veto au* projet d'accord sur le volet agricole de ce traité, en estimant qu'*« il n'est pas besoin pour cela de la caution du Parlement »*. *« Le gouvernement français*, précisait M. Chirac, *porte la responsabilité de ce Munich agricole qu'il n'a su ni prévoir ni empêcher. »*

Se rendant en Alsace quelques jours plus tard, M. Chirac avait affirmé que *« M. Mitterrand n'a jamais eu l'intention d'user de son droit de veto »* dans le cadre des négociations du GATT. *« Le président*, avait-il poursuivi, *a déclaré depuis qu'il s'opposerait si l'accord général du GATT est contraire aux intérêts français, ce qui veut dire quand l'accord sera terminé, dans au moins six mois... » « Suivez mon regard sur qui devra alors assumer les responsabilités »*, avait conclu M. Chirac.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Pour désarmer les critiques du Congrès

M. Clinton propose la création d'un fonds gouvernemental consacré à la réduction du déficit budgétaire

L'indice des prix à la production a augmenté de 0,6 % en avril, sa plus forte hausse depuis deux ans et demi, a annoncé mercredi 12 mai le département de l'emploi. Les spécialistes tablaient sur une augmentation limitée à 0,3 %. Cette information, qui relance le débat à propos de la menace inflationniste, a été publiée le jour même où le président Clinton se rendait à New-York pour défendre l'ensemble de son action dans le domaine économique.

NEW-YORK

de notre correspondant

Le «style Clinton» est désormais rodé : une demi-heure de retard, au moins, sur l'horaire prévu et un discours, d'abord bien structuré, mais *qui part rapidement dans tous les sens*. En intervenant, jeudi 12 mai, devant le collège Cooper Union de New-York, un établissement créé au dix-neuvième siècle par un magnat de l'industrie au profit des immigrés et des ouvriers de l'époque, le président n'a pas failli à ce qui est désormais une tradition. Bill Clinton avait choisi la capitale financière des Etats-Unis pour «vendre» un programme économique dont le bien-fondé a du mal à passer tant auprès du Congrès que de l'opinion publique. Mais, au lieu de cela, il s'est lancé dans une longue évocation des présidents Lincoln et Wilson qui, avant lui, étaient intervenus devant les étudiants de la Cooper Union School, puis dans un rappel des innombrables difficultés du moment – du chômage au système de santé – avant d'aborder véritablement le chapitre économique.

Dans ce domaine, M. Clinton a rappelé la priorité donnée, conformément à son engagement électoral, à la réduction du déficitaire budgétaire de l'Etat. Pour manifester le *«sérieux» avec lequel il entendait* traiter cette question, le président a annoncé la création d'un fonds gouvernemental chargé de recueillir les augmentations d'impôts et les réductions de dépenses prévues dans son programme budgétaire 1994-1997 *«de façon à ce que les Américains puissent vérifier, pour chaque dollar, que ces sommes sont bien affectées à la réduction du déficit»*. Cette idée d'un fonds spécifique consacré à la réduction du déficit fédéral et légalement séparé du processus budgétaire proprement dit avait été évoquée par plusieurs parlementaires. Parmi ses défenseurs figurent notamment Charles Schumer, un des représentants démocrates de l'Etat de New-York à la Chambre des représentants, et le sénateur de New-York Patrick Moynihan, président de la commission sénatoriale des finances, tous deux présents au collège Cooper Union.

Dans un entretien accordé le même jour au *Wall Street Journal*, le sénateur démocrate du New-Jersey, Bill Bradley, défendait également cette idée en expliquant qu'elle *permettrait de privilégier*, à terme, une politique économique axée sur l'épargne et l'investissement au lieu de laisser augmenter les impôts sans *se préoccuper des dépenses*, ainsi que l'affirme l'opposition républicaine. La proposition officiellement présentée par M. Clinton a pourtant laissé perplexes nombre de commentateurs. Pour l'un d'entre eux, si le président a accepté de recourir à ce que Robert Dole, le leader de la minorité républicaine au Sénat, a qualifié de *«gadget»*, pour faire passer son programme économique, c'est bien la preuve que son plan est véritablement en difficulté au Congrès.

SERGE MARTI

L'est de l'Allemagne renaît

Suite de la première page

La Treuhand n'a plus en portefeuille que 2 170 entreprises et 357 000 salariés.

Si la situation par secteur est *«extrêmement différenciée»*, selon l'institut économique DIW de Berlin, on note que la construction connaît un véritable boom : une croissance de 30 % l'an passé. Les immeubles sont l'un après l'autre rénovés, assainis, équipés, ravalés. Du coup, les loyers, hier dérisoires, subissent des hausses explosives. Même dynamisme, quoique un peu moindre, dans les services qui ont créé 140 000 emplois depuis la fin de 1990. Les banques et assurances ont toutes implanté un réseau dans les cinq nouveaux Länder (18 000 emplois créés), mais aussi le commerce qui connaît, surtout dans les grandes villes comme Berlin-Est, un foisonnement de boutiques ou de restaurants issus de générations spontanées *(50 000 emplois créés)*.

Pourtant l'*Aufschwung Ost*, le décollage de l'Est, reste totalement sous perfusion. L'ancienne RDA *vit grâce à la générosité du* grand frère de l'Ouest, qui a signé l'an dernier des chèques pour environ 190 milliards de marks, 660 milliards de francs, une moitié du budget français... Ces transferts financiers gigantesques sont nécessaires pour combler le trou creusé par une dépense locale (la consommation privée et l'investissement) qui se monte au double de la production locale. L'Allemagne de l'Est vit en somme deux fois au-dessus de ses moyens, et chacun des 16 millions d'habitants «reçoit» l'équivalent d'une subvention de 42 000 francs par an. Aucun autre pays ex-communiste ne bénéficie d'une telle chance. Quand il grogne contre le chômage ou maugrée devant le mépris que lui montrent trop souvent les gens de l'Ouest, l'Allemand de l'Est sait que sa situation est relativement enviable.

«Les besoins d'ajustement supplémentaires restent considérables», notent, unanimes, les économistes. Premier problème : les questions de propriété. En acceptant de remettre dans leurs biens ou de dédommager les propriétaires expropriés soit par les nazis avant la guerre, soit par les *communistes après la guerre, le gou*vernement a ouvert la boîte de Pandore. Plus d'1 million et demi de demandes ont été déposées, souvent multiples. Seulement 15 % des dossiers ont pu être traités par des tribunaux qui, au début, ignoraient tout des lois de l'Ouest, puis qui ont été rapidement saturés. Il faudra une décennie de travail, de l'aveu même des responsables.

Implosion industrielle

Deuxième frein : le rattrapage trop rapide des salaires à l'Est. La productivité des usines n'est que de 35 % du niveau de l'Ouest. Encore s'agit-il d'une moyenne *recouvrant des situations très différentes*, avec des établissements ultramodernes – qui peuvent payer de bons traitements – entourés de ruines rouillées des anciens combinats, où *«les coûts tuent l'emploi»*, comme l'explique le patronat. Même s'il ne faut pas exagérer l'importance du facteur salaire dans les difficultés, il reste qu'un Allemand de l'Est est maintenant payé soixante-dix fois plus qu'un Russe... Dans le contexte de la récession à l'Ouest et de capacités de production déjà excédentaires, les salaires ne peuvent qu'être comptabilisés dans la colonne défavorable. Certains *projets, comme une usine de* camions Mercedes, ont été abandonnés, sonnant comme un signal d'alarme.

Troisième question : les transferts financiers sont-ils purement et simplement consommés ou alimentent-ils l'investissement, c'est-à-dire l'avenir ? Jusqu'à la fin de *1991*, un doute était permis. Désormais le montant investi (110 milliards de marks en 1992 et 135 milliards cette année selon l'*institut munichois IFO) com*mence à rassurer. Le chancelier Kohl s'en est félicité récemment, en chiffrant à 350 milliards de marks les sommes déjà consacrées à l'avenir dans les nouveaux Länder depuis trois ans. *Le* taux d'investissement par habitant atteindrait 75 % du niveau de l'Ouest contre 60 % en 1990. Plus favorable encore : rapporté à la consommation, ce taux d'investissement est plus élevé à l'Est qu'à l'Ouest, selon la Deutsche Bank Research.

Reste que la part consacrée à l'industrie dans le total est faible. L'implosion industrielle est le drame de toute transition rapide du communisme à l'économie de marché. *L'Allemagne de l'Est* en a fait la triste démonstration. L'union monétaire favorable (1 mark de l'Ouest pour 1,3 de *l'Est), les difficultés juridiques*, les coûts de dépollution, le manque de cadres, les salaires et, surtout, la concurrence directe des produits de l'Ouest, couplée avec l'effondrement des débouchés en Europe centrale, se sont ajoutés pour provoquer un effondrement de la production industrielle. Elle est revenue dès 1991 au tiers de son niveau d'avant la chute du mur et reste désespérément plate depuis. Difficile à accepter pour un *pays – et ses ouvriers – qui* était la fine fleur industrielle du monde communiste.

L'emploi en conséquence a dramatiquement chuté. *Un salarié* sur trois est au chômage, si l'on additionne le 1,2 million de chômeurs officiels avec les quelque *600 000* personnes en formation ou bénéficiant d'un *«traitement social»*. La RDA comptait 9 millions de postes de travail. Les nouveaux Länder n'en comptent plus que 6 millions. Beaucoup de femmes découragées par la fermeture des crèches ou la fin d'avantages divers (trois ans de congé en cas de grossesse), et chassées par des habitudes de travail ouest-allemandes fort machistes, sont rentrées au foyer. *S'y ajoutent 410 000 travailleurs* «frontaliers» qui ont trouvé un emploi dans les anciens Länder tout en conservant leur logement à l'Est. Satisfaction trompeuse : ces fuites abaissent la population active et permettent au chômage de baisser légèrement. La solution n'est pas là.

L'Allemagne de l'Est sans industrie ? La situation sur le terrain est contrastée. L'imprimerie connaît un réel essor, tandis que les mines, le ciment, le verre et d'une façon générale les industries liées au bâtiment, arrivent à se consolider tant bien que mal. En revanche la mécanique, l'électrotechnique, le cuir, le textile et l'habillement ont été dévastés. L'électronique a été rayée de la carte. *Les investissements ne sont* pas négligeables (42 milliards de marks en 1992, 50 milliards cette année d'après IFO), mais la sortie du gouffre ne semble pas en vue malgré les lueurs réconfortantes.

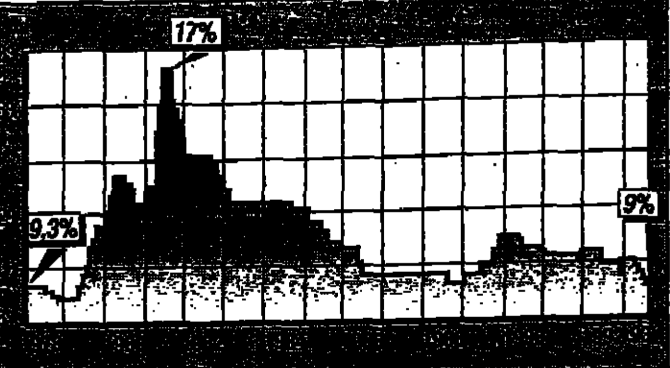
D'après différentes estimations, il faudra, pour rattraper le niveau de l'Ouest, atteindre un investissement de 1 200 milliards de marks dans l'infrastructure et les entreprises et de 2 400 milliards dans le logement. Le rythme atteint n'est pas décourageant. Mais il donne le délai : vingt ans au moins.

ÉRIC LE BOUCHER

□ **Reprise des négociations dans la métallurgie est-allemande.** – Les négociations devaient reprendre, jeudi 13 mai, dans la métallurgie à l'est de l'Allemagne alors que le syndicat IG Metall étend les grèves et montre sa force. Plus de 82 % de ses adhérents dans trois régions de l'Est ont voté en faveur d'une extension du conflit à l'ensemble de l'ex-RDA. A l'Ouest, environ 250 000 salariés ont effectué des arrêts momentanés de travail pour soutenir leur collègues de l'Est qui réclament des hausses de salaires de 26 %. – *(Corresp.)*

Réduit à 9 %

Le taux de base bancaire au plus bas depuis quinze ans



Pour la quatrième fois en l'espace d'un mois, les grandes banques commerciales françaises ont annoncé mercredi *12 mai* une réduction d'un quart de point de leur taux de base bancaire (TBB). Il revient de 9,25 % à 9 %, soit le taux nominal le plus *bas depuis quinze ans*. Les banques répercutent ainsi auprès de leur clientèle la baisse des taux directeurs de la Banque de France intervenue le 6 mai. En tout, le TBB sur lequel environ 17 % des crédits à court terme sont indexés a baissé de 1 % depuis la mi-avril. Il a suivi fidèlement la diminution dans le même temps de 1,1 % des taux directeurs de la Banque de France. La baisse des taux dans une conjoncture déprimée se poursuit d'ailleurs un peu partout en Europe. La Bundesbank a repris, toujours mercredi 12 mai, sa politique de détente monétaire à petits pas en baissant d'un dixième de point (à 7,60 %-7,66 %) un de ses taux directeurs, celui des prises en pension. Les banques centrales d'Autriche, de Belgique et des Pays-Bas ont pour leur part réduit plusieurs taux directeurs d'un quart de point. Le taux d'escompte de ces trois pays revient ainsi de 6,75 % à 6,50 %.

□ **Continental Airlines commande 92 Boeing.** – Continental Airlines, sixième compagnie *aérienne* américaine, vient de passer une commande qui porte sur 92 Boeing (et qui s'accompagne de 98 options) pour un montant de 24,5 milliards de francs. La compagnie est sortie en avril, de la protection de la loi sur les faillites (chapitre 11). Toutefois, sur les 92 Boeing commandés au géant de Seattle, 75 d'entre eux ne constituent que la reprise d'anciennes commandes passées par Continental Airlines en 1989 et 1990, et que le transporteur américain avait été obligé de geler, au moment de son passage sous le chapitre 11. *Il s'agit de 50 appareils 737-300, et de 25 appareils 757.* La partie neuve de la commande de Continental Airlines porte sur les 17 avions restants : 12 de type 767-300, et 5 de type 777.

ÉCONOMIE

SOCIAL

Alors que les partenaires sociaux commencent de négocier

Le déficit de l'assurance-chômage va encore s'aggraver

Réunis le mercredi 12 mai pour faire le bilan de la situation financière de l'UNEDIC, les partenaires sociaux se retrouveront le 25 mai avant de rencontrer le ministre du travail, Michel Giraud. En deux mois, le déficit du régime d'assurance-chômage s'est encore creusé et atteindrait pratiquement 38 milliards de francs en cumulé. Au début de juin, il devrait manquer environ 3,5 milliards, en trésorerie, *pour indemniser les chômeurs*.

On savait depuis longtemps le régime d'assurance-chômage malade. La première rencontre entre les partenaires sociaux, gestionnaires de l'UNEDIC, finalement tenue le mercredi 12 mai, a démontré que la situation financière était encore plus grave qu'on ne l'imaginait, y compris après la publication du rapport Raynaud (*le Monde* du 8 mai).

En révisant leurs projections établies en mars, les experts de l'UNEDIC ont fait passer le déficit prévisible, pour 1993, de 12 milliards à 13,6 milliards, et, en cumul, à la fin de l'année, de 36 milliards à 37,7 milliards. Toujours selon leurs estimations, et sans tenir compte des effets éventuels du plan Balladur, il faudrait encore compter sur 18 à 21 milliards de pertes en 1994. La raison d'un tel pessimisme?

Pour établir cette prévision, l'UNEDIC a révisé l'hypothèse de croissance économique pour 1993 et la fixe désormais à – 0,4 %, alors que les calculs précédents retenaient une hausse de 0,7 %. En conséquence, les effectifs salariés diminueraient de 206 000, au lieu de 136 500, et, surtout, le chômage s'aggraverait fortement. Les 270 000 chômeurs supplémentaires prévus se transformeraient en 344 000. Dans ces conditions, la réunion de bilan prévue par l'accord de juillet 1992, alors que l'actuelle convention devra être renégociée avant le 31 décembre, s'est déroulée, selon les participants, dans un climat *«tendu»* et *«difficile»*. Et ce d'autant que le temps presse. Au début du mois de juin, tout comme en septembre, il devrait en théorie manquer 3,5 milliards de francs en trésorerie.

Fermeté patronale

Ce qui correspondrait au non-versement des allocations pour un tiers des chômeurs indemnisés, alors que le régime d'assurance chômage, qui doit de 7 à 10 milliards à l'ASF (Association pour la structure financière, chargée du financement des préretraites) serait virtuellement en état de cessation de paiement. Par une lettre commune, les partenaires sociaux (sauf la CGT) se sont adressés au ministre du travail, Michel Giraud, pour appeler les pouvoirs publics à l'aide. Il ne fait pas de doute, ainsi que ce dernier s'y est engagé, que l'Etat accordera son soutien, au moins temporaire. Mais les syndicats et le patronat devront préalablement se retrouver le 25 mai pour tenter de déterminer leur attitude et, surtout, pour commencer à avancer leurs propres solutions pour sortir d'une crise majeure, voire mortelle, pour l'institution paritaire.

Bien entendu, et à supposer que les problèmes d'urgence financière soient réglés rapidement, c'est là que le bât blesse. Les prestations d'assurance-chômage ayant été corrigées à la baisse en juillet, les organisations de salariés n'entendent pas qu'une nouvelle ponction soit faite, justement quand le chômage augmente. *Les uns et les autres proposent différentes options* qui passent toutes par un relèvement des cotisations, Force ouvrière se singularisant en réclamant une hausse immédiate de deux points. Même quand ils imaginent des réformes plus profondes, qui modifieraient la philosophie du régime, les syndicats estiment qu'on ne peut éviter un effort des salariés et des employeurs au moment où l'UNEDIC doit se tourner vers le gouvernement en lui faisant observer que la part de la contribution de l'Etat dans le financement du régime est passée de 30,7 %, au début des années 80, à 21,7 %. En revanche, en ce début de négociation, le CNPF a adopté une position très ferme. Au mieux, le patronat accepterait un gel des cotisations au taux global de 5,7 % (3,6 % pour les employeurs, 2,07 % pour les dalariés) et renoncerait ainsi à la baisse de 0,4 % envisagée au 1er juillet. En outre, Jean Domange, président de la commission sociale du CNPF, a proposé de *«diminuer les dépenses»* et s'est déclaré décidé à poursuivre la refonte du système engagée depuis dix-huit mois. Selon le patronat, il faut être *«cohérent»* : *«On ne peut pas avoir demandé et obtenu des allègements de charges»* de M. Balladur et, ensuite, accompagner un mouvement visant à les augmenter à nouveau. Ce qui jouerait contre l'emploi.

Cette attitude a fortement mécontenté les syndicats, qui y ont vu une menace pour les prestations. Reçue dans l'après-midi par le premier ministre, Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT et présidente de l'UNEDIC, a résumé l'opinion commune en déclarant que *«plus le CNPF obtient satisfaction dans ses revendications à l'égard de l'Etat, moins il est enclin à assumer ses responsabilités sociales»*.

ALAIN LEBAUBE

Après 0,5 % en février

Les dépenses d'assurance-maladie en hausse de 0,2 % en mars

Les dépenses d'assurance-maladie ont augmenté de 0,2 % en mars après 0,5 % en février selon les statistiques de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) publiées mercredi 12 mai. Cette hausse, qui porte à 6 % la croissance des remboursements en rythme annuel, s'explique par une nette progression des versements aux établissements hospitaliers (0,4 % pour le secteur public, 0,9 % pour le secteur privé) et des prestations en espèces (0,6 %) alors que les honoraires privés et les prescriptions reculent respectivement de 0,6 et de 0,1 point.

Selon la CNAM, *«le phénomène le plus marquant pour le mois est constitué par la forte baisse du montant des remboursements d'actes»* réalisés par les spécialistes. Par contre, les dépenses de pharmacie poursuivent leur sensible augmentation (0 6 % en mars après 0 9 % en février).

□ **Violents affrontements entre mineurs et forces de l'ordre dans l'Hérault.** – De violents affrontements ont opposé, mercredi 12 mai, des mineurs en grève de la COGEMA de Lodève (Hérault) aux gendarmes mobiles. Les salariés, qui occupent le site minier pour protester contre un plan de suppression de deux cent quarante *emplois, se sont d'abord heurtés* aux forces de l'ordre dans la matinée, alors qu'ils venaient de quitter l'enceinte pour manifester. Cinq manifestants ont été interpellés et placés en garde à vue. L'après-midi, la tension est montée d'un cran. Les mineurs ont envoyé plusieurs «commandos» pour placer des barrages afin d'exiger la libération de leurs camarades, qu'ils ont obtenue vers 17 heures. – *(Corresp.)*

TRANSPORTS

Se félicitant de la «cohérence» de son ministère

Bernard Bosson compte proposer aux parlementaires un débat sur l'«intermodalité des infrastructures»

Pour sa première conférence de presse à la Grande Arche de la *Défense*, Bernard Bosson, ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, a tenu à ne s'adresser, jeudi 13 mai, *«ni à des usagers ni à des clients, mais à des citoyens»*.

A la tête du troisième ministère «dépensier» – après l'éducation nationale et la défense, – Bernard Bosson, pour sa première conférence de presse, s'est félicité de *«la cohérence de son ministère, qui voit pour la première fois tous les transports unifiés»*. La marine marchande et les ports entrent en effet dans ses compétences, tandis que la pêche a été rattachée au ministère de l'agriculture. L'ajout du tourisme et des transports complète la logique du dispositif. Ce ministère représente 90 milliards de francs de dépenses budgétaires, et 20 % des investissements civils de l'Etat.

La relance des travaux publics, définie dans le plan Balladur constitue le premier champ d'investigation du ministre. Mais Bernard Bosson a averti : *«Toutes les villes de France n'auront pas le train classique, le TGV, la route, l'autoroute et l'aéroport.»* C'est pourquoi le ministre a l'intention de lancer au Parlement un grand débat sur *«l'intermodalité des infrastructures de transports»*.

En ce qui concerne les voies fluviales, Bernard Bosson ne compte pas remettre en question le transfert à Béthune de VNF (voies navigables et fluviales). La politique de modernisation des ports sera poursuivie. L'objectif est de maintenir un pavillon français dans le monde, et le ministre n'est pas hostile à un rapprochement des principaux opérateurs français publics (Compagnie générale maritime) et privés (groupe Bolloré). Bernard Bosson a rendu hommage au *«courage de Jean-Yves Le Drian, dont la réforme sur le statut des dockers a sauvé les ports de France»*.

Air France en péril de mort

Pour les infrastructures routières, il reste 3 000 kilomètres d'autoroutes à réaliser sur les 9 000 que prévoit le schéma national. Bernard Bosson s'est ému des pratiques de *«dumping social à la sécurité»* dans les transports routiers. Il estime que les textes votés ne sont pas appliqués correctement et, en accord avec Pierre Méhaignerie, garde des sceaux, il compte *«faire cesser les pratiques non acceptables»*, notamment en ce qui concerne les travaux en sous-traitance.

Dans le domaine des infrastructures ferroviaires et aériennes, le déficit des deux grandes entreprises nationales (SNCF et Air France) est *«inquiétant»*. Sur le plan ferroviaire, il ne voit pas d'un mauvais œil, sous l'influence européenne, *«la séparation des infrastructures de la gestion, l'Etat conservant des devoirs dans les deux secteurs»*. Mais c'est la nature du déficit de la SNCF, *«plus structurel que conjoncturel»*, qui provoque *«un gros souci»* au ministre. Il l'évalue à 5,5 milliards de francs à la fin de 1993.

«Très attaché» au sort d'Air France, pavillon national du transport aérien, Bernard Bosson s'est particulièrement adressé au personnel de la compagnie nationale en ces termes : *«Il faut que le personnel d'Air France sache que leur compagnie est mortelle. Il faut sauver Air France qui est réellement en péril de mort»*, a-t-il conclu. La situation délicate du transport aérien a permis à Bernard Bosson de dénoncer *«les méfaits de l'ultralibéralisme qui conduisent à la jungle»*.

ALAIN BEUVE-MÉRY

INDUSTRIE

Devant la cour d'appel de Lyon

Le comité d'entreprise de Majorette renonce à contester le rachat par Idéal Loisirs

LYON

de notre bureau régional

Le comité d'entreprise du constructeur de voitures miniatures Majorette, récemment acquis par le négociant de jouets Idéal Loisirs, s'est finalement désisté, mercredi 12 mai, de son recours, lors de l'ouverture des débats à la cour d'appel de Lyon. Les représentants (sans étiquette syndicale) des sept cents salariés de Majorette protestaient contre la décision du tribunal de commerce, rendue le 9 avril, entérinant l'offre de rachat de l'entreprise lyonnaise par le groupe de Bernard Farkas (*le Monde* du 13 avril).

Le comité d'entreprise estimait, en effet, avoir été insuffisamment informé des différentes propositions de reprise de la société en difficulté, reçues par Me Bruno Sapin, administrateur judiciaire. Or, juste avant la décision du tribunal de commerce, le personnel de Majorette s'était prononcé, par référendum, en faveur de la proposition concurrente présentée par le groupe industriel Thirion. *Celui-ci prévoyait* de supprimer seulement une centaine d'emplois en France, alors qu'Idéal Loisirs envisage le départ de deux cents salariés. Mercredi, les délégués du personnel se sont rétractés, ayant obtenu confirmation de l'insuffisance des garanties bancaires offertes par le groupe Thirion.

L'administrateur judiciaire n'a, de son côté, pas l'intention d'introduire un pourvoi en cassation, qui serait contraire aux intérêts immédiats de l'entreprise. Le principe de recevabilité de l'appel *interjeté par le comité* d'entreprise de Majorette, contre la décision de première instance, est donc définitif.

GÉRARD BUÉTAS

VIE DES ENTREPRISES

En achetant la Financière Truffaut à Worms

Bernard Arnault renforce son contrôle sur LVMH

En achetant 94,3 % de la Financière Truffaut, la SEBP, holding de la famille Bernard Arnault, fait une belle affaire : elle diversifie ses intérêts dans l'industrie du luxe et renforce encore son contrôle sur LVMH (Moët-Hennessy-Louis-Vuitton). Une affaire rondement menée qui combine à merveille, stratégie d'entreprise et intérêts patrimoniaux. Une affaire qui permet aussi au groupe Worms de se désengager d'un secteur devenu moins attractif avec la crise et d'empocher un joli pactole : à 324 francs l'action, la Financière Truffaut est, en effet, valorisée à 972 millions de francs.

Le changement de cap est radical. Il y a trois semaines, à peine, le groupe Worms et Cie annonçait son intention d'absorber la Financière Truffaut, sa filiale à 94,3 %. Mardi 11 mai, le groupe Worms cédait en bloc cette même filiale à la SEBP, holding familial du groupe Arnault. *« La crise nous a amenés à penser que les belles années des sociétés de portefeuille, comme Truffaut, étaient passées »*, explique, dans *le Figaro*, le principal associé de Worms et Cie, Nicholas Clive-Worms, pour expliquer ce revirement. *« L'annonce de cette décision a amené Bernard Arnault à nous faire une offre. Nous l'avons accepté car elle nous permet de nous concentrer sans délai sur nos autres activités et d'augmenter nos moyens financiers. »*

Négociée tambour battant, la transaction s'est faite au prix unitaire de 324 francs l'action, valorisant Truffaut à 972 millions de francs, le groupe Worms reprenant à la Financière sa participation dans Lancel, le maroquinier de luxe. *« Lancel pouvait difficilement s'intégrer dans le groupe de Bernard Arnault qui possède déjà Vuitton et Céline*, poursuit M. Clive-Worms. *Nous conservons donc 20 % de Lancel, la famille* [NDLR : les frères Zorbibe], *80 %. Et nous continuons avec elle à penser à l'avenir de cette société.»* Conséquence de la transaction, la cotation de la Financière Truffaut est suspendue, la SEBP devant procéder à une garantie de cours en faveur des petits actionnaires.

Cette opération marque le désengagement de l'industrie du luxe de Worms et Cie, même si Nicholas Clive-Worms prend soin de préciser que son groupe conserve son *« expérience de banquier d'affaires »* dans ce secteur : Edouard Silvy, qui présidait aux destinées de la Financière, demeure, en effet, l'un de ses gérants. Le désengagement est opportun puisqu'il intervient dans un secteur secoué par la crise comme en témoigne l'annonce, il y a quelques jours, du recul au premier trimestre de 13 % du chiffre d'affaires d'une société aussi emblématique qu'Yves Saint Laurent.

Les participations de la Financière Truffaut dans la Financière Agache et Christian Dior – deux sociétés du groupe Arnault – étaient d'ailleurs décevantes, leurs résultats ayant respectivement chuté de 85 % et 11 % l'an dernier. Mercredi 12 mai, la Bourse a salué, comme il se devait, l'annonce du retrait en offrant à Worms et Cie, l'une des plus fortes hausses de la séance : (+ 5,2 %).

Bernard Arnault, en revanche, a fait la preuve de ses *« bons réflexes »* en saisissant la balle au bond. En mettant la main sur la Financière Truffaut, il s'empare de quelques perles : 17 % du bijoutier Fred et 25 % de Kenzo, qui, malgré le conflit actuel opposant le créateur japonais à son manager, François Baufumé, s'est désormais hissé, avec 1 milliard de francs de chiffres d'affaires parmi les grandes affaires du luxe. Et récupère surtout 1,4 % de Christian Dior (dont il contrôlait déjà 50,4 %) et 10,67 % de la Financière Agache.

Cette dernière constitue le troisième maillon de la cascade de holdings contrôlant LVMH, le numéro un mondial du luxe, *juste après la SEBP et Arnault et* Associés. Depuis novembre 1992, la Financière Agache était détenue à 50,42 % par Arnault et Associés. L'opération lui permet de porter cette participation à plus de 60 %. Une belle opération patrimoniale.

PIERRE-ANGEL GAY

Pour affronter ce que Jérôme Seydoux qualifie de « krach »

Chargeurs SA aura supprimé 1 200 emplois en six mois

Chargeurs SA avait raison de se défier de la conjoncture... A peine le groupe pouvait-il estimer avoir sorti son activité textile de l'ornière (*le Monde* du 4 mars) que l'effondrement des volumes, des commandes et des prix – *« caractéristique d'une vraie récession, voire d'un krach »*, a estimé, mercredi 12 mai, son PDG, Jérôme Seydoux, – le ramène en arrière. *Comme l'ensemble des activités* industrielles du groupe, Chargeurs Textiles sera en perte au premier semestre. Le chiffre d'affaires consolidé du groupe n'a-t-il pas chuté de 16 % au premier trimestre?

L'ajustement opéré par Chargeurs SA a été rapide et brutal. Fin juin, ce sont 1 200 emplois qui auront été supprimés : 11 % des effectifs des sociétés consolidées du groupe. La branche textile a payé le tribut le plus lourd : réduction des capacités dans le négoce-peignage de la laine en France et en Argentine ; accélération des restructurations dans les tissus d'habillement ; 900 emplois supprimés (dont 700 en France, avec 440 reclassements dans des sociétés extérieures). *« Nous avons fait en trois mois ce que nous pensions faire en trois ans »*, précise Eduardo Malone, PDG de Chargeurs Textiles.

Pourtant, l'activité transport automobile (Walon), elle aussi récemment restructurée, a vu fondre ses effectifs de 300 personnes en Europe. Quant aux Croisières Paquet, qui viennent de conclure un accord définitif avec l'italien Costa Crociere, elles supprimeront 27 emplois en France. Enfin, dans tout le groupe, les investissements ont été mis au régime sec, fondant des 936 millions de francs budgétés à 700 millions environ, avec *« de possibles réductions supplémentaires »*.

Bien qu'il se soit gardé de toutes prévisions chiffrées pour 1993, M. Seydoux a cependant tablé sur un redressement du groupe : *« Au second semestre, il y aura une amélioration mécanique*, a-t-il estimé, *puisque nous aurons abaissé nos seuils de rentabilité. »* Renforcée par l'achat – *« pour une dizaine de millions de deutschemarks »*, – de 20 % du distributeur de films allemand Tobis, l'activité audiovisuelle du groupe devrait notablement contribuer à ce retour à une meilleure fortune, avec des résultats *« du même ordre de grandeur qu'en 1992 »*. Sans compter les excellents résultats du système de télévision par satellite britannique BSkyB consolidé par mise en équivalence dès juillet 1993.

P.-A. G.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

ACCORDS

□ **Confirmation de l'alliance SGS-Thomson/Mitsubishi dans les mémoires flash.** – Les groupes électroniques franco-italien SGS-Thomson et japonais Mitsubishi Electric Corp. ont annoncé, mercredi 12 mai, la signature d'un accord portant sur le développement conjoint d'une famille de mémoires flash, basée sur des dispositifs à 16 Mbits. Cet accord de recherche et développement conjoint comporte également un volet marketing afin de définir en commun les débouchés du produit et sa politique de prix, a indiqué mercredi Bruno Beverina, directeur général de la division *« mémoires non volatiles »* de SGS. Il prévoit aussi la fabrication réciproque pour les deux sociétés au Japon et en Europe de produits flash 16 Mbits.

□ **Le contrat de Zenith Data Systems avec l'US Air Force est confirmé.** – L'administration américaine a confirmé, lundi 10 mai, la validité du contrat de 724 millions de dollars (3,2 milliards de francs) passé le 2 février entre l'US Air Force et Zenith Data Systems, a annoncé la société basée à Buffalo Grove (Illinois). *« Nous sommes ravis de cette décision et désireux de remplir notre contrat »*, a estimé dans un communiqué Jacques Noëls, président de Zenith Data Systems (ZDS), filiale du groupe français Bull. Ce contrat de trois ans portant sur la fourniture de quelque 300 000 ordinateurs, avait été contesté par les concurrents de ZDS. Lundi, le Bureau des appels des contrats publics a repoussé toutes les contestations. Les *premières livraisons devraient* être effectuées dès la mi-juin, précise le communiqué.

□ **La Commission européenne donne son feu vert à l'accord entre Philips, Thomson et Sagem sur les écrans plats.** – La Commission européenne a donné son feu vert à la constitution d'un joint-venture entre Philips, Thomson et Sagem dans le domaine des écrans plats à cristaux liquides. La nouvelle société, nommée Flat Panel Display BV (FDP), sera spécialisée dans le développement, la fabrication et la vente d'écrans dans la norme technique AM-LCD (active matrix liquid crystal displays). Elle sera détenue à 80 % par Philips, à 10 % par Thomson et à 10 % par Sagem. Cette société étant unique en Europe, elle ne remet pas en cause les conditions de la concurrence *dans la CEE. La Commission* a même tenu à encourager par une *« lettre de confort »* cet investissement qui *« représente un élément stratégique pour la Communauté dans la compétition mondiale »*.

CAPITAL

□ **Worms et Cie et IFIL détiennent de concert 47,5 % des actions Saint-Louis.** – Worms et Cie et IFIL, le holding de la famille italienne Agnelli, détiennent de concert 47,5 % des actions et 56,7 % des droits de vote du groupe Saint-Louis (sucre, papier, plats cuisinés), a indiqué mercredi 12 mai ce dernier, à la clôture de son augmentation de capital. La répartition du tour de table est désormais la suivante : 31,9 % pour Worms et 15,6 % pour l'IFIL. La montée en puissance du groupe italien avait été annoncée au début de cette opération *(le Monde du 3 avril)*.

□ **L'Air liquide : abandon du droit de vote double.** – Les actionnaires nominatifs de la société L'Air liquide détenant leur titre depuis plus de deux ans ont abandonné, mercredi 12 mai, leur droit de vote double, au cours d'une assemblée générale spéciale. Il s'agit de la première étape vers l'adoption du dividende majoré, réservé à ces mêmes actionnaires, et qui sera soumis au vote lors d'une assemblée générale extraordinaire le 19 mai. Le capital de L'Air liquide est dispersé entre 300 000 actionnaires. 6 % du capital est constitué de titres nominatifs détenus par 17 000 actionnaires. Le reste est dans le public. 70 % des actionnaires détenteurs de titres nominatifs étaient présents ou représentés lors de cette assemblée spéciale. L'abandon du principe du vote double était l'unique point inscrit à l'ordre du jour. Il a été approuvé par 99,5 % des voix.

LIQUIDATION

□ **Interagra : le personnel dénonce la décision du tribunal de commerce.** – La mise en liquidation judiciaire de la société de négoce international Interagra, décidée mardi 11 mai par le tribunal de commerce de Paris, qui a rejeté l'offre de reprise présentée par Gérard Bourgoin, a été critiquée par le personnel du groupe qui dénonce *« la suppression de centaines d'emplois hautement qualifiés »* et souligne que le plan de reprise avait reçu l' *« accord de l'ensemble des parties concernées, à savoir le personnel et le représentant des créanciers »*. Le personnel demande au ministre de l'industrie et du commerce extérieur *« que l'entreprise puisse poursuivre ses activités diversifiées, comme l'a démontré le plan de reprise qui avait été proposé »*.

ACQUISITION

□ **Technip achète deux filiales d'ingénierie de Spie-Batignolles.** – La firme d'ingénierie Technip va acquérir la société Speichim et sa division EGI, filiale de Spie-Batignolles (groupe Schneider), qui emploient au total quelque 350 personnes. Speichim est une société d'ingénierie et de construction et d'installations industrielles. EGI (Entreprise générale industrielle) est une division de Spie-Batignolles, spécialisée dans le montage d'affaires, le management de projets et la direction de chantiers. Cette transaction, annoncée le 5 mai, entre dans la stratégie de Technip qui se diversifie hors de son secteur d'activité traditionnel, les hydrocarbures et la pétrochimie.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 13 mai ↑ Fragile

La Bourse de Paris confirmait jeudi matin les meilleures dispositions qu'elle affichait la veille, notamment après la nouvelle détente des taux d'intérêt en Europe, concrétisée en France par la diminution du taux de base bancaire. En hausse de 0,58 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 se maintenait à + 0,33 % en début d'après-midi à 1 879,91 points. Cette reprise fragile se manifestait dans un marché un peu plus animé que les *jours précédents*, avec un chiffre d'affaires de 500 millions de francs. Le fait que l'indice CAC 40 ait résisté au niveau des 1 850 points redonnait un peu confiance aux investisseurs, qui *montrent un certain intérêt pour* les titres de premier plan fortement affectés ces derniers jours par les ventes de la clientèle étrangère.

Les commentaires des analystes sont plutôt favorables pour LVMH après le rachat de la Financière Truffaut par la famille Arnault. La hausse du chiffre d'affaires de la Lyonnaise des eaux au premier trimestre est également bien perçue à la Bourse.

La faible hausse des prix en France en avril (+ 0,1 % à + 0,2 % selon des *estimations provisoires*) est jugée également une nouvelle encourageante.

Parmi les titres en hausse sensible, on relevait Métaleurop, Eurotunnel, Klépierre. Les baisses étaient emmenées par de nombreuses valeurs de la distribution, comme Galeries Lafayette et Carrefour. Thomson CSF *réagissait peu à la perte de l'appel* d'offres pour le rachat de la firme tchèque Tesla Pardubice, spécialiste de radars et d'autres systèmes électroniques de détection d'avions, au profit de la société tchèque HTT.

NEW-YORK, 12 mai ↑ Nouveau record

Wall Street a battu un nouveau record mercredi 12 mai, porté par les titres des matières premières, après l'annonce dans la matinée d'une augmentation plus forte que prévu *(0,8 %) des prix à la production* en avril aux Etats-Unis. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 482,31, en hausse de 13,56 points (+ 0,39 %). Le précé*dent record de 3 478 points remon*tait au 10 mars. Le volume des transactions a été élevé, avec quelque 254 millions de titres échangés. Les valeurs en baisse ont toutefois *dépassé de justesse* celles en hausse : 946 contre 944.

Les valeurs minières ont été les principales gagnantes de la séance, l'or jouant un rôle de valeur refuge *face aux craintes* d'une accélération de l'inflation. La grande Bourse new-yorkaise a ainsi progressé, en dépit d'une nette remontée des taux d'intérêt sur le marché obligataire. Le taux *d'intérêt sur* les bons du Trésor à trente ans, principale référence du marché obligataire, a fini la journée à 6,85 % contre 6,81 % mardi soir. Au cours de la séance, il avait atteint 6,89 %.

VALEURS	Cours du 11 mai	Cours du 12 mai
Alcoa	63 1/4	66
ATT	56	55 5/8
Boeing	38 7/8	39 3/8
Chase Manhattan Bank	31	30 7/8
Du Pont de Nemours	51 1/8	51 1/8
Eastman Kodak	51 3/8	53
Exxon	63 3/4	64 1/8
Ford	55	55 5/8
General Electric	93	93 3/8
General Motors	41	41 3/8
Goodyear	39 3/4	40 1/8
IBM	48 3/4	48
ITT	83 3/4	82 1/8
Mobil Oil	69 1/2	69 3/8
Pfizer	68 7/8	69 1/2
Schlumberger	63 5/8	65
Texaco	63 5/8	64 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	134 1/2	136 3/8
Union Carbide	19	19 1/8
United Tech.	51 5/8	51 1/2
Westinghouse	15 3/4	15 1/2
Xerox Corp.	73 1/2	76 3/8

LONDRES, 12 mai ↑ Petite progression

Les valeurs ont sensiblement progressé mercredi 12 mai au Stock Exchange, après la baisse du taux de prise en pension de la Bundesbank qui a accentué les espoirs d'une détente monétaire britannique. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 24,7 points (0,8 %) à 2 860,8 points. Le volume des échanges s'est élevé à 770,9 millions de titres contre 672,4 millions la veille.

Après avoir culminé à 1 308 en début d'après-midi suite à l'annonce d'une augmentation de capital de 1,3 milliard de livres de Zeneca dans le cadre de sa scission en deux, Imperial Chemical Industries (ICI) a terminé en hausse de 21,5 pence à 1 284,5 pence. La plupart des secteurs ont progressé, à l'exception des supermarchés qui ont été affectés par les résultats annuels de Sainsbury, dans le bas de la fourchette de prévisions. Rolls Royce, qui a remporté un contrat de plus de 600 millions de dollars avec la compagnie aérienne américaine Continental Airlines pour la fourniture de moteurs à sa nouvelle flotte de Boeing 757, a gagné 5 pence à 138 pences.

VALEURS	Cours du 11 mai	Cours du 12 mai
Allied Lyons	5,81	5,83
B.P.	3,11	3,16
B.T.R.	5,88	5,90
Cadbury	4,44	4,56
De Beers	11,12	10,88
Glaxo	6,10	6,43
G.U.S.	29,13	29,13
I.C.I.	12,77	12,84
Reuters	12,83	12,82
RTZ	6,14	6,10
Shell	5,70	5,91
Unilever	10,96	10,93

TOKYO, 13 mai ↓ Agitée

Au terme d'une séance agitée qui a vu des dénouements d'arbitrage entre les contrats sur indices et les valeurs effacer les gains de la matinée, la Bourse de Tokyo a perdu du terrain jeudi 13 mai. L'indice Nikkei a finalement cédé 82,42 points (0,40 %) à 20 532,78 points. Le volume a été de 550 millions de titres (580 millions mercredi).

En dépit de la baisse, les valeurs de second rang ont été plutôt bien orientées, et la bonne tenue de titres de référence comme NTT (Nippon Telegraph and Telephone Corp.) a rassuré le marché. *« Le Nikkei a été affecté par les arbitrages, mais l'intérêt retrouvé pour NTT et d'autres valeurs importantes est un signe encourageant »*, estime ainsi Shigeru Akiba (UBS Securities).

VALEURS	Cours du 12 mai	Cours du 13 mai
Ajinomoto	1 370	1 380
Bridgestone	1 420	1 400
Canon	1 440	1 440
Fuji Bank	2 030	2 000
Honda Motors	1 400	1 410
Matsushita Electric	1 330	1 330
Mitsubishi Heavy	710	703
Sony Corp.	4 780	4 780
Toyota Motors	1 680	1 730

CHANGES

Dollar : 5,4480F =

Le dollar demeurait inchangé jeudi 13 mai dans la matinée par rapport à ses niveaux de mercredi soir à la clôture, s'échangeant à 5,4480 FF sur un marché très calme dans l'attente de la publication de plusieurs chiffres déterminants pour l'économie américaine.

FRANCFORT	12 mai	13 mai
Dollar (en DM)	1,6140	1,6160
TOKYO	**12 mai**	**13 mai**
Dollar (en yens)	111,78	111,68

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (13 mai)	8 1/16-8 3/16 %
New-York (12 mai)	3 1/4 %

BOURSES

	11 mai	12 mai
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	512,20	510
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 854,52	1 872,67

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	11 mai	12 mai
Industrielles	3 468,75	3 482,31

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	11 mai	12 mai
100 valeurs	2 836,10	2 860,80
30 valeurs	2 215,20	2 231,10
Mines d'or	150,70	150,10
Fonds d'Etat	94,84	94,92

FRANCFORT

	11 mai	12 mai
Dax	1 616,50	1 629,46

TOKYO

	12 mai	13 mai
Nikkei Dow Jones	20 615,20	20 532,78
Indice général	1 608,94	1 611,06

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,4290	5,4310	5,4880	5,4930
Yen (100)	4,8603	4,8644	4,9122	4,9193
Ecu	6,5875	6,5895	6,5788	6,5856
Deutschemark	3,3705	3,3710	3,3713	3,3743
Franc suisse	3,7146	3,7186	3,7365	3,7434
Lire italienne (1000)	3,6580	3,6630	3,6280	3,6354
Livre sterling	8,3188	8,3247	8,3497	8,3614
Peseta (100)	4,5825	4,5863	4,4801	4,4953

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/16	3 3/16	3 3/16	3 5/16
Yen (100)	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4
Ecu	8 3/16	8 5/16	7 7/8	8	7 5/8	7 3/4
Deutschemark	7 7/16	7 9/16	7 3/16	7 5/16	6 7/8	7
Franc suisse	5	5 1/8	4 15/16	5 1/16	4 11/16	4 13/16
Lire italienne (1000)	10 11/16	10 15/16	10 9/16	10 13/16	10 1/2	10 3/4
Livre sterling	5 15/16	6 1/16	5 15/16	6 1/16	5 15/16	6 1/16
Peseta (100)	17 1/2	19	15	16 1/2	13 1/2	14 1/2
Franc français	7 3/4	7 7/8	7 3/8	7 1/2	7 1/16	7 3/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

BOURSE DE PARIS DU 13 MAI

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
5420	C.N.E 3%	5590	5630	5570	-0 18
1040	B.N.P. T.P.	1040	....	....	....
917	Cr.Lyon. T.P.	905	905	905	....
1850	Renault T.P.	1850	1860	1860	+0 54
1980	Rhone Poul. T.P.	1850	1910	1910	+3 24
1110	Saint Gobain T.P.	1110	1102	1102	-0 72
890	Thomson T.P.	923	923	923	....
675	ACCOR	616	615	624	+1 30
775	Air Liquide	713	719	725	+1 68
860	Alcatel-Alsthom	618	620	622	+0 65
2050	Als.Superm.	2011	2015	2010	-0 05
345	A L S P I	342	340	340	-0 58
615	AGF Sté Centrale	591	595	600	+1 52
1290	Axa (ex Cie Midi)	1233	1249	1260	+2 19
165	Bafip	142 30	143	143	+0 49
88	Bail-Equipem.	67	66 10	66 50	-0 75
940	Bail Investis.	895	895	896	+0 11
450	Bancaire	440 10	441	444	+0 89
655	Bazar H.-V.	650	650	650	....
1200	Berger (M)	1149	1149	1150	+0 09
435	Bertrand Faure	445	444	444	-0 22
1090	Bic	1075	1075	1066	-0 84
1120	B.I.P.	1129	....	....	....
168	BIS	166 50	167	168	+0 90
545	B N P (CI)	530	532	534	+0 75
505	Bollore Tech.	480	480	485	+1 04
2830	Bongrain	2570	2606	2560	-0 39
560	Bon-Marché	540	540	550	+1 85
680	Bouygues	639	639	625	-2 19
90	BP France	92	92 40	90 50	-1 63
930	B S N	907	910	908	+0 11
1300	Canal Plus	1307	1320	1310	+0 23
193	Cap Gem.S.	173 80	176	172 50	-0 75
200	Carnaudmetalbox	195 50	195 60	196 20	+0 36
2700	Carrefour	2672	2680	2595	-2 88
145	Casino	134 20	137	134 40	+0 15
109	Casino ADP	107 80	106	106	-1 67
600	Castorama D.L.	612	611	612	....
245	C.C.F.	237	237	234 50	-1 05
34	CCMC Ly.	30 50	31 10	30 60	+0 33
490	C.D.M.E.	474	482	480	+1 27
168	C.E.G.I.D.	190	190	190	....
47	Centrest (Ny)	41 50	42	43	+3 61
390	C.E.P. Comm.	343 50	344 10	345	+0 44
88	Cerus	74 30	74 30	74 50	+0 27
1230	Cetelem	1234	1233	1234	....
285	CF Im.	284	285 50	285	+0 35
380	CGI Info.	359 10	359	359	-0 03
1120	C G I P	1069	1080	1085	+1 50
630	CGP	630	....	....	....
1170	Chargeurs S A	1015	1025	1020	+0 49
265	Christian Dior	268 80	265	268	-0 30
465	C I C A (M)	452	452	452	....
340	Ciments franc.	316	316	316	....
605	Clarins	580	580	573	-1 21
370	Club Mediter.	354	354	360	+1 69
990	Colas	960	960	956	-0 42
219	Cpt. Entrep.	219	....	....	....
1290	Compt Mod.	1302	1300	1295	-0 54
335	CPR (Paris Réo.)	349	348 90	344 80	-1 20
1110	Créd. Foncier	1031	1043	1052	+2 04
420	Crédit Loc France	405 10	408	406 90	+0 44
615	Cr Lyon (CI)	620	603	620	....
1270	Credit Nat.	1284	1284	1286	+0 16
550	CSEE	567	560	561	-1 06
3510	Damart	3735	3720	3716	-0 51
460	Dassault Aviation	499	491	496	-0 60
285	Dassault Electr.	267	270	271 10	+1 54
1700	De Dietrich	1610	1590	1610	....
525	Degremont	468	490	482	+2 99
45	Dév.P.d.C.(Li)	41	41 80	41	....
89	Dév.R.Sud-Est	84	....	....	....
280	D M C	252	254	254	+0 79
470	Docks France	472	472	469 20	-0 59
140	Dynaction	114 50	114 20	118 10	+3 14
2260	Eaux (Gle)	2150	2178	2176	+1 21
680	E.B.F.	651	....	....	....
440	Ecco	429	427	426	-0 70
950	Eiffage (ex Foug.)	970	979	985	+1 55
365	Elf Aquitaine	371 50	371 60	376 80	+1 32
980	ElfSanofi(ExSanofi	920	924	919	-0 11
295	Erap-Elf (Certif)	299	301	301	+0 67
705	Eridania-Beghin	718	719	719	+0 14
445	Essilor	435	433 10	436	+0 23
230	Essil.Int.(DP)	230	235	235	+2 17
745	Esso	720	727	725	+0 69
1610	Eurafrance	1650	1632	1630	-1 21
490	Euro RSCG	485 50	488 50	482	-0 72
77	Eurodisneyland	69 30	70 20	69 40	+0 14
1040	Europe 1	1082	1080	1080	-0 18
36	Eurotunnel	32	32 15	33 35	+4 22
136	Finextel	135	134	132	-2 22
290	Fives Lille	307	306	311 50	+1 47
3930	Fromager. Bel	3910	3890	3900	-0 26
1700	Gal.Lafayette	1590	1580	1520	-4 40
420	G.A.N.	394 80	400	394	-0 20
380	Gascogne (B)	341 50	....	....	....
1490	Gaz et Eaux	1427	1440	1440	+0 91
655	Geophysique	628	628	643	+2 39
710	Groupe André SA	700	700	695	-0 71
570	Groupe Cité	535	541	545	+1 87
430	GTM-Entrep.	433 50	439	435	+0 35
1550	Guyenne-Gas.	1442	1441	1410	-2 22
455	Havas	421	425	420 90	-0 02
220	Idia	220	220	220 50	+0 23
415	Imétal	414 40	405	416 30	+0 46
133	Immob. Phénix	131	126	130 50	-0 38
189	Ingénico	171	170	170	-0 58
9600	Inst. Mérieux	9490	9470	9470	-0 21
525	Interbail	526	527	526	....
480	Intertechnique	461	450 10	450 10	-2 36
1150	J. Lefebvre	1052	1065	1042	-0 95
570	Klepierre	561	561	579	+3 21
630	Labinal	640	....	....	....
335	Lafarge	335 50	338 40	336	+0 15
84	Lagardère Group	96	96	96 90	+0 94

Compptant (sélection)

VALEURS	% du nominal	% du coupon
Obligations		

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cpt Lyon Alemand	385	379
Concorde	593	596
Constr.Mét.Prov.	15 35	....
Crédit Gén.Ind.	101	....
Cr Universel (Cie)	300	....
Darblay	595	....
Didot Bottin	575	575
Eaux Bassin Vichy	3010	....
Ecia	265	267
Ent.Mag. Paris	3900	....
Eridania-Béghin CI	575	575
Fidei	385	386
Soflam (ex Sitram)	63	63
Sofragi	2971	....
Soudure Autogène	715	....
Sovabail	400	....
Steni	1000	875
Taittinger	1999	2030
Testut-Aequitas	91 10	....
Tour Eiffel	230	230
Ufiner	1381	1380
Vicat	480	480
Viniprix	1510	....
Virax	112 40	....

Étrangères

Hors-cote

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.N.I.M.	1110	1119
Codetour	349 90	347
Creeks	102	....
Dauphin	262	262
Devanlay	1220	1210
Dolisos	119	119
Editions Belfond	190	....
Europ. Propulsion	235 30	240
Finacor	153	156
G.F.F. (group.fon.f.)	35	33
G.L.M.	570	560
Publ.Filipacchi	681	690
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	335	335
Select Invest (Ly)	92	95
Serbo	160	160
Sopra	360	355
TF1	436 30	467
Thermador H. (Ly)	340	340
Unilog	230	228
Viel et Cie	153 50	153 50
Y. St-Laurent Groupe	715	715

SICAV (sélection) 12/5

VALEURS	Emission Frais Inc.	Rachat net
Energie	317 61	303 21
Eparcic	3959 69	3959 69
Eparcourt-Sicav	4234 06	4223 50
Epargne Associat.	25790 94	25497 28
Epargne-Unie	1364 36	1331 08
Eufi Cash capi	8641 89	8641 89+
Euroo Solidarité	1142 67	1131 36+
Eurocic Leaders	1088 08	1035 03
Eurodyn	1193 74	1164 62
Euro Gan	6343 01	6099 05
Fonsicav	15867 07	15867 07
France-gan	10550 61	10144 82
Natio Sécurité	12121 43	12121 43
Natio Valeurs	871 96	848 62
Nippon-Gan	6390 65	6144 86
Nord Sud Dévelop.	1766 03	1762 50
Obli-Associations	174 39	172 66
Oblicic-Mondial	2988 89	2846 20
Oblicic-Régions	1135 73	1118 95
Oblifutur	3234 94	3156 04
Oblig. tres caté.	196 87	193 96
Oblilion	1554 49	1539 10+
Oblisécurité Sicav	14193 18	14193 18
Oraction	1360 65	1327 46
Trilion	5425 51	5355 88+
Uni-Associations	122 81	122 81+
Uni-Foncier	1300 73	1269
Unifrance	585 59	571 31
Uni Régions	1235 11	1204 99
Univar	255 89	255 89+
Univers Actions	1368 36	1334 99
Univers Obligations	1952 58	1904 96
Valorg	2247 94	2245 69
Valrexi	58482 34	58453 11
Winterthur St-Honoré	231 17	220 69

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 13/5	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 429	....	5 1	5 8
Ecu	6 588	....	....	....
Allemagne (100 dm)	337 200	....	328	348
Belgique (100 F)	16 391	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 510	....	289	309
Italie (1000 lires)	3 663	....	3 4	3 9
Danemark (100 krd)	87 500	....	84	92
Irlande (1 iep)	8 200	....	7 9	8 6
Gde-Bretagne (1 L)	8 356	....	7 9	8 7
Grèce (100 drachmes)	2 485	....	2 5	3 1
Suisse (100 f)	371 790	....	359	379
Suède (100 krs)	73 310	....	68	77
Norvège (100 k)	79 720	....	75	84
Autriche (100 sch)	47 930	....	46 5	49 5
Espagne (100 pes)	4 590	....	4 3	4 9
Portugal (100 esc)	3 625	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 253	....	4	4 4
Japon (100 yens)	4 854	....	4 7	4 9

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/5
Or fin (kilo en barre)	62400	64400
Or fin (en lingot)	62250	64350
Napoléon (20f)	355	369
Pièce Fr (10 f)	384	385
Pièce Suisse (20 f)	358	370
Pièce Latine (20 f)	355	371
Souverain	446	460
Pièce 20 dollars	2300	2400
Pièce 10 dollars	1250	1380
Pièce 5 dollars	790	675
Pièce 50 pesos	2315	2375
Pièce 10 florins	385	370

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 12 mai 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 182 462

COURS	Juin 93	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	117,42	117,14	116,54
Précédent	116,92	116,70	116,28

CAC 40 A TERME
Volume : 16 138

COURS	Mai 93	Juin 93	Juillet 93
Dernier	1 880	1 863	1 860,50
Précédent	1 853	1 836,50	1 834,50

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

PHILATÉLIE

Louise Weiss

La Poste mettra en vente générale, lundi 17 mai, un timbre à 2,50 F à l'effigie de Louise Weiss.



Née le 25 janvier 1893 à Arras (Pas-de-Calais), Louise Weiss fut journaliste, femme de lettres, *cinéaste. Elle crée et dirige* l'hebdomadaire *l'Europe nouvelle*, de 1918 à 1934, où elle défend les minorités opprimées. Puis, de 1934 à 1939, elle préside l'association La Femme nouvelle, pour l'égalité des droits politiques et le droit de vote pour les femmes. Pendant la guerre, où elle est résistante, sa tête est mise à prix. Elle fonde à Strasbourg, en 1971, l'Institut des sciences de la paix. C'est elle qui prononce le discours inaugural du nouveau Parlement européen, le 17 juillet 1979. Elle s'éteint en 1983.

Louise Weiss rejoint les rares femmes écrivains honorées en France par la philatélie : George Sand *(1957), Marceline Desbordes-*Valmore (1959), Mme de Staël (1960), Colette (1973), Anna de Noailles (1976), Marie Noël *(1978)*, Simone Weil *(1979)*, *Flora* Tristan (1984) et Marguerite Yourcenar (1993).

Le timbre, au format vertical 22 × 36 mm, dessiné par Huguette Sainson, gravé par Claude Durrens, est imprimé en taille-douce en feuille de cinquante.

P. J.

▶ **Vente anticipée à Paris, les 15 *et 16 mai, au bureau de* poste temporaire « premier jour » ouvert au centre André-*Malraux, à l'angle du 78, boule*vard Raspail et du 112, rue de Rennes, 6e ; le 15 mai, de 8 heures à 12 heures, à Paris-Louvre RP et au bureau de poste de Paris-Ségur ; de 10 heures à 17 heures, au Musée de la poste (boîtes aux lettres spéciales).**

▶ **Dédicaces : Huguette Sainson, dessinatrice du timbre, sera sur place au Centre André-Malraux, le 15 mai, pour une séance de dédicaces.**

Rubrique réalisée *par la rédaction du mensuel le Monde des philatélistes*, 1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine Cedex ; téléphone : (1) 49-60-33-28, télécopie : (1) 49-60-33-29. Spécimen récent sur demande contre *15 F* en timbres.

En filigrane

• **Exposition Sandra Jayat.** – La galerie Luciano Scavongelli (29, rue de Penthièvre, Paris 8e. Tél. : (1) 42-89-46-01) accueille, jusqu'au 12 juin, une exposition des œuvres récentes *de Sandra Jayat, auteur* du timbre *Gens du voyage*, émis le 5 décembre 1992.



• **Première néo-calédonienne.** – La Nouvelle-Calédonie a procédé à l'émission de son premier carnet de timbres autocollants d'usage courant. Le carnet, vendu 880 F CFP, comprend seize timbres au type *Cagou* d'une valeur faciale de 55 F CFP *(100 F CFP = 5,50 F)*. Particularité : ces timbres autocollants, imprimés en offset, sont affectés d'une espèce de dentelure. A noter enfin que ce timbre est également disponible en feuilles de cinquante (version *autocollante, offset*) et *en* feuilles de cent (version traditionnelle gommée, imprimée en taille-douce). Ces timbres sont commercialisés par l'Agence des timbres-poste d'outre-mer à Paris (tél. : (1) 45-51-23-99).

• ***Manifestations ferroviaires.*** – Exposition à l'hôtel de ville de Lille, avec bureau de poste temporaire, le 22 mai, à l'occasion de l'arrivée du TGV Nord à Lille. Souvenirs philatéliques (15 F et 20 F plus port, règlements à l'ordre des Cheminots philatélistes Ostrevent : Roland Dumont, 60, rue Henri-Barbusse, 59490 Somain).

Mise en service du TGV Nord-Europe, dimanche 23 mai à la gare du Nord à Paris (accès *RER, hall banlieue, accès* GL « TGV »), avec bureau de poste temporaire et souvenirs philatéliques (renseignements, bons de commande : *Madeleine* Bordat, 8, rue Pierre-Brossolette, 91220 Brétigny-sur-Orge).

• ***Ventes.*** – *Vente aux* enchères de timbres, marques postales, plaques de poste, lundi 24 mai à 14 heures, à l'hôtel des ventes de Drouot-Richelieu à Paris (renseignements auprès des experts V. Pothion, tél. : (1) 47-70-74-57, et J. Robineau, tél. : (1) 47-70-16-90).

Vente sur offres Soluphil (Paris, tél. : (1) 48-01-61-00) clôturée le 18 mai. Près de deux mille lots au catalogue, dont *France, marques classées par* départements, classiques de France, Luxembourg.

Vente aux enchères Bolaffi, les 28 et 29 mai (via Cavour 17, 10123 Torino, Italie). Plus de mille lots, dont forte repré*sentation de l'Italie.*

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6039

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II									
III									
IV					■				
V			■						■
VI		■					■		
VII	■			■					
VIII						■		■	
IX				■					
X				■					
XI				■					■

HORIZONTALEMENT

I. Monument au mort. – II. Des gens qui passeraient par-dessus tout le monde. – III. Peut être mangé par la racine. – IV. Au Cameroun. Travailleur étranger. – V. *Note. Son coup, c'est du grain.* – VI. Est parfois bleue dans le noir. *Abréviation qui peut remplacer tout un code.* – VII. Saint. Quand elle est noire, on ne peut pas se mettre dans le bain. – VIII. Salope, elle transporte des vases. – IX. Langue. Craignent le bâton. – X. Utile pour le golfeur. Est loin du centre. – XI. Une partie de l'ensemble. Dans le Nord.

VERTICALEMENT

1. N'est apprivoisée qu'au *théâtre. Dans une locution, amène* le proprio. – 2. Attaque en mordant. N'est pas un homme de bonne foi. – 3. Se vide après la consultation. Se mettent souvent en rang. – 4. Qui pénètre facilement. – 5. Gras et salé. Les bras nous en tombent quand on lui casse la tête. – 6. Circule à l'étranger. Cri dans un cirque. – 7. Nègrepont, autrefois. Quand elle est *chargée*, il y a des bouchons. – 8. Qui pêche en quelque endroit. Lentilles. – 9. Unité monétaire. Répandit.

Solution du problème n° 6038

Horizontalement

I. Modérés. – II. Aboiement. – III. Crie. Oc. – IV. Quiétude. – V. Ulm. Ils.– VI. Evohé ! – VII. Elu. Agar. – VIII. Oignon. – IX. Onglée. Da. – X. Noie. Tain. – XI. Tee. Chine.

Verticalement

1. Manqué. Mont. – 2. Ob. Ulve. Noé. – 3. Docimologie. – 4. Eire. Huile. – 5. Refire. Gé. – 6. Emeu. Aneth. – 7. Se. Dingo. Ai. – 8. Noël. Andin. – 9. Etc. Sur. Ane.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Naissances

– *Laetitia VERSINI CAMPINCHI et John R. MILLER,*

sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils

John Marc,

le 5 avril 1993.

Mariages

– Les docteurs
Pierre et Madeleine BACULARD,
M. et Mme Jean MARCANGELLI,
M. et Mme René POYARD,
M. et Mme Daniel POYARD,

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Laurent-Pierre et Laurence,

qui sera célébré le samedi 15 mai 1993, en l'église Saint-Sulpice à Paris, à 16 heures.

Décès

– M. et Mme Georges Béguin,
Mme Pierre Béguin,
M. André Dupont,
Leurs enfants et petits-enfants,
font part du décès de

Simone BÉGUIN,

leur sœur, belle-sœur, tante et grand-tante,
survenu le 12 mai 1993 à Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 14 mai, à 16 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-La-Salle, 70, rue Falguière, 75015 Paris.

15, avenue Stéphane-Mallarmé,
75017 Paris.
18, avenue du Colonel-Bonnet,
75016 Paris.
115, rue Cambronne,
75015 Paris.

– Suzanne Chatras,
Marie-Pierre Chatras
et Jean-Gabriel,
Marie-Pascale
et Patrick Mignon-Chatras,
Louise et Raphaëlle,
Sa famille proche,
Ses amis dévoués,
font part du rappel à Dieu du

colonel Jean CHATRAS (E.R.),
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1940-1945,

le 7 mai 1993.

La cérémonie religieuse a eu lieu *dans l'intimité familiale, le 10 mai.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

49, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny,
85440 Avrillé.

– M. et Mme Jacques Lamy,
M. et Mme Bernard Lamy,
Mme François Thomas,
M. et Mme Michel Lamy,
M. et Mme Paul Lamy,
M. Pierre Lamy,
ses enfants,
Mlle Marie-Andrée Courcenet,
sa nièce,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Marc LAMY,
née Madeleine Bise,

survenu le 10 mai 1993, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Joseph de Grenoble, le vendredi 14 mai, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu le même jour à Sennecey-le-Grand (Saône-et-Loire).

Ils rappellent à votre souvenir son mari,

le docteur Marc Lamy,

décédé le 6 octobre 1973.

□ *Portes ouvertes à la SPA.* – Tous les refuges de la Société protectrice des animaux organisent deux journées portes ouvertes, samedi 15 et dimanche 16 mai, de 10 heures à 18 heures. Mais, pour prévenir les adoptions fantaisistes, *les centres demandent aux candi*dats à l'adoption d'un animal une carte d'identité et une justification de domicile (quittance) ainsi qu'une contribution financière.

▶ **SPA, refuge Grammont, 30, avenue du Général-de-*Gaulle, 92230 Gennevilliers.* Tél : 47-98-57-40.**

LOTO — MERCREDI 12 MAI 1993

19H55 — 11 16 21 22 35 49 — 41

6	2	1 794 865 F
5 + compl.	16	102 210 F
5	1 380	4 790 F
4	53 440	127 F
3	1 043 414	9 F

20H35 — 16 17 21 27 34 40 — 29

6	1	7 888 985 F
5 + compl.	17	98 880 F
5	879	9 370 F
4	40 913	152 F
3	860 161	10 F

– Le docteur A.-L. Courchet,
son mari,
Alain et Marie-Hélène Wolfromm,
Jean-Didier Wolfromm,
Daniel et Béatrice Wolfromm,
ses enfants,
Olga, Sylvia, Alice, Alexandre,
ses petits-enfants,
ont la grande tristesse d'annoncer la mort, le 7 mai 1993, de

Paulette COURCHET,
née Lecène,

à l'âge *de quatre-vingts ans.*

L'enterrement a eu lieu, dans l'intimité, au cimetière Montparnasse.

Avenue John-Withney,
62520 Le Touquet.

– Alain et Claudine Gourdon,
Janine Gourdon,
Monique et Jacques Labernadie,
Anne-Marie et Pierre Gautier,
Hélène et Jean-Loup Gourdon,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Raymond GOURDON,
agrégé de lettres,

survenu *le 8 mai 1993, dans sa* quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans la plus stricte intimité, le jeudi 13 mai, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, à son intention et à la mémoire de son épouse,

Marguerite GOURDON,

rappelée à Dieu le 3 septembre 1973.

20, rue La Fontaine,
75016 Paris.

– Samaré Hedreul-Tanouarn,
son épouse,
Sylvère, Lionel,
ses enfants,
Le docteur et Mme Samarbakhsh
Et leur famille,
Mme veuve Émile Hedreul,
La famille Hedreul
Et ses amis,

ont la grande tristesse de faire part du décès brutal de

M. Michel HEDREUL-TANOUARN,
administrateur civil hors classe
au ministère de l'économie
et des finances,
artiste peintre,
poète,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier de l'ordre
de Georges Ier de Grèce,

survenu le 11 mai 1993, à l'âge de soixante-six ans.

Les obsèques religieuses seront célébrées le vendredi 14 mai, à 16 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés, 1, place Saint-Germain-des-Prés, *Paris-6e.*

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, au cimetière du *Montparnasse* à Paris-14e.

23, rue de Jaigny,
95160 Montmorency.

– Sa famille,
Ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Elise REMUND,
née Larrouy,

survenu le 10 mai 1993.

95450 Théméricourt.

Anniversaires

– « Le 14 mai 1943, il y a cinquante ans,

Evelyne et Danielle,

huit et six ans, voyaient partir pour Drancy et les camps de la mort leurs grands-parents maternels,

Schneier-Charles DEMBO et Hanna Cheinine.

Si elles peuvent en témoigner aujourd'hui, c'est grâce à l'évêché de Toulouse, aux religieuses de la Providence de Limoux, aux réseaux de Résistance de l'Aude et au maquis de Quérigut, qui les ont sauvées. »

– Il y a dix ans, le 14 mai 1983, disparaissait,

Jean GINSBERG.

Ses filles,
Son gendre,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Tous ceux qui l'ont connu et estimé se souviennent.

Avis de messes

– *Une messe à la mémoire de*

Simone PERNET,
épouse Bean,

décédée le 8 mai 1993, sera célébrée le samedi 15 mai, à 11 heures, en l'église Saint-Martin-des-Champs.

36, rue Albert-Thomas,
75010 Paris.

Communications diverses

– Le comité de Paris de la Ligue nationale contre le cancer convoque ses adhérents, le jeudi 3 juin 1993, à 15 heures, à l'Ecole des cadres, hôpital de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital, Paris-13e :
– à l'assemblée générale ordinaire, ordre du jour : adoption de l'AGO du 1er juin 1992 ; rapport moral ; rapport financier ; budget prévisionnel 1993 ; renouvellement des administrateurs sortants ; élection des nouveaux administrateurs ; questions diverses.
– à l'assemblée générale extraordinaire : modification des statuts.

CARNET DU MONDE

Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96

Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MÊME
s'ils nous parviennent avant 9 h
au siège du journal,
15, rue Falguière, 75015 Paris
Télex : 206 806 F
Télécopieur : 45-66-77-13
Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	100 F
Abonnés et actionnaires	90 F
Communications diverses	105 F
Thèses étudiants	60 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

DEMANDES D'EMPLOI

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGÉNIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

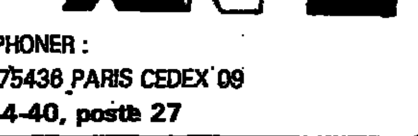
ARCHITECTE D'INTÉRIEUR cadre – expérience 28 ans – sérieuses références – projet architecture et décoration, relation clientèle, gestion administrative, devis, coordination et surveillance de tous corps d'état – exonération charges sociales – H. 53 ans.
RECHERCHE : sur Paris place dans un domaine de même nature, décoration, syndic d'immeubles. (Section BCO/JV 2440.)
J. H. 32 ans – anglais bilingue – domicilié Paris – maîtrise de droit (Oxford) doctorat de lettres (Sorbonne) enseignant et traducteur expérimenté.
RECHERCHE : situation dans l'édition (rédaction, traduction, correction). (Section : BCO/JV 2441.)

CADRE DIRIGEANT INFORMATIQUE – multilingue – nombreux contacts dans pays anglo-saxons – très expérimenté dans mise en place et activité de centres de profit.
RECHERCHE : poste à responsabilité en France ou à l'étranger, matériels, logiciels, périphériques.
ÉTUDIERAIT aussi acquisition ou partenariat. (Section BCO/JV 2442.)

DIRECTEUR COMMERCIAL – 20 ans expérience responsable centre de profit – PME de groupe 40 MF – compétences montage budgets, situations, résultat relations groupe création entr/fusion, restructuration import Europe, Asie – Salons France et étranger.
PROPOSE de devenir votre directeur commercial ou directeur commercial adjoint DG selon la taille de votre entreprise. (Section BCO/FD 2443.)







ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27

JEUNE DIPLOME, 26 ANS, DEA SUP'OPTIQUE + MASTERE TELECOM PARIS. SPECIALITE : OPTOELECTRONIQUE HYPER FREQUENCE ET TELECOM. ETUDIE TTES PROP. CONCERNANT UN POSTE INGENIEUR ETUDE ET DEVELOPPEMENT DANS TECHNOLOGIES DE POINTE. DISPONIBILITE IMMEDIATE. TEL. : 68-25-43-23 (PROVINCE)

Le Monde — L'IMMOBILIER

appartements ventes

ILE ST-LOUIS. Vaste 4/5 P. Superbe réception 5 fenêtres sur Seine. Plein sud. FONCIÈRE ODÉON. 43-29-66-06

11e arrdt

Particulier vd Bastille (11e) beau volume 80 m² sur cour, calme et ensoleillé. Fenêtres type atelier. 1 600 000 F. Urgent. Tél. (1) 43-47-13-76 (laisser message si absent)

15e arrdt

CONVENTION. Parc Brassens.

Grand 4 P., ctdg 90 m² env., refait nf, dble liv., 2 chb., cuis. entièrement équipée + coin repas. Tout cft. CARACTÈRE, cheminées, moulures, etc., pierre de taille.

Agence s'abstenir. Tél. ap. 20 h. 45-31-42-29

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services. 43-55-17-50

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e. PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-48-07, même le soir.

locations non meublées offres

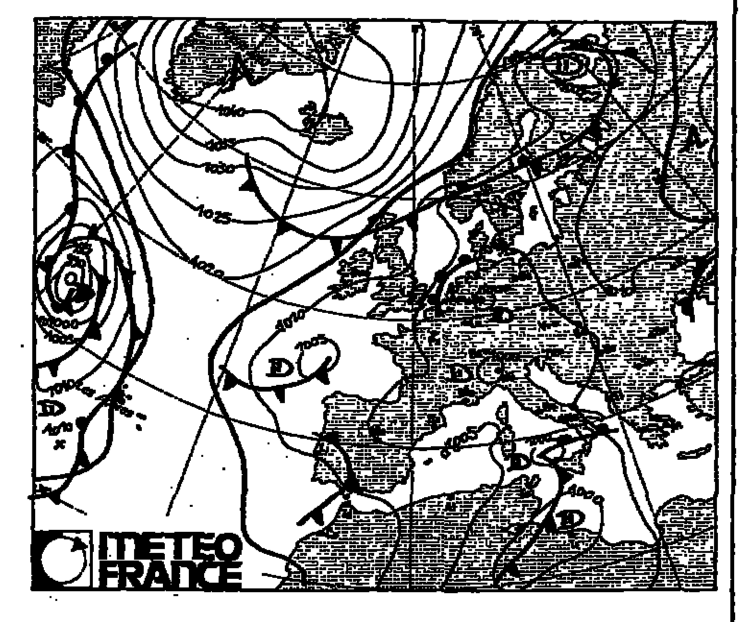
Paris

BOULOGNE. Proche Roland-Garros. Immeuble stand. 3 P. 100 m², beau séj. avec verrière + 2 chambres + 2 terrasses, 2 parkings. 15 000 F + charges. I.P.G. 42-78-27-76

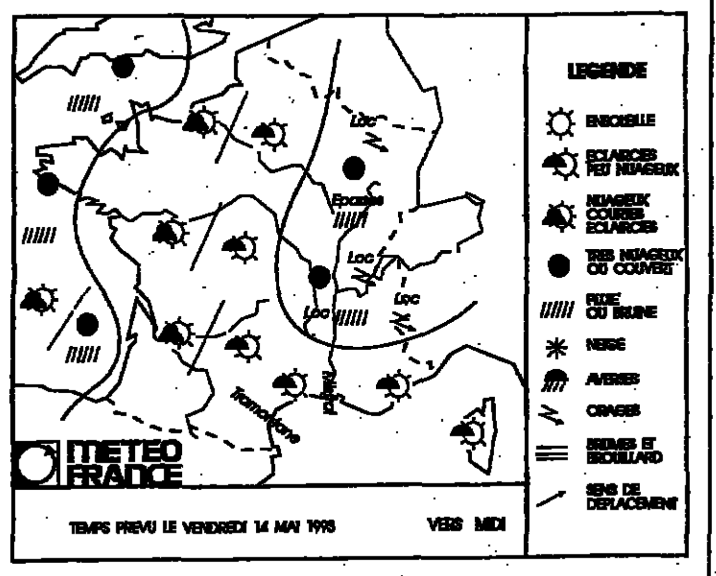
Av. d'Italie 3/4 p. 82 m² stand., vue, pkg. 7 800 F + ch. Tél : 44-07-14-38. Soir ap. 19 h.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13 MAI A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 14 MAI 1993

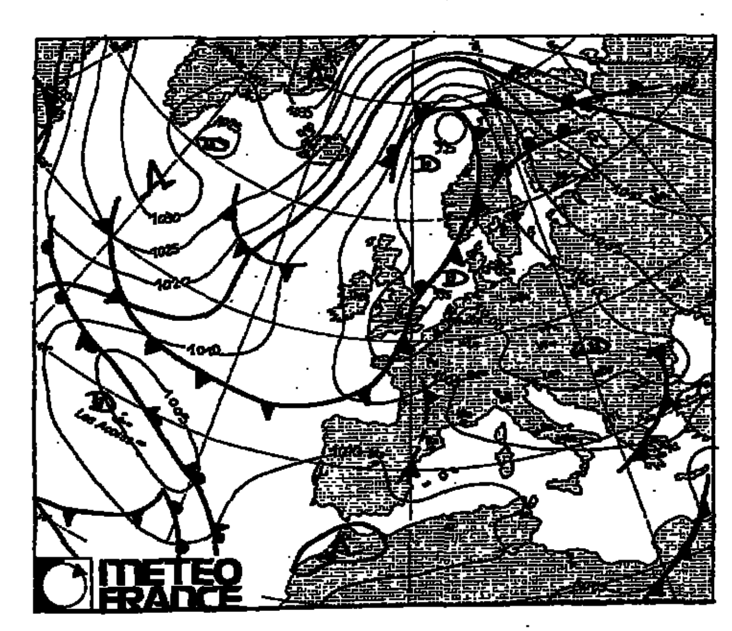


Vendredi : variable sur la moitié ouest. Grisaille et orages ponctuels sur la moitié est. – Sur un grand quart nord-est du pays, de Champagne-Ardennes à l'est de l'Auvergne, à Rhônes-Alpes et à l'Alsace, le ciel sera très nuageux à couvert toute la journée avec des pluies éparses. L'après-midi elles prendront parfois un caractère orageux, en particulier sur les reliefs.

Plus à l'ouest et au sud, de l'ouest de l'Auvergne aux Pyrénées, au Languedoc-Roussillon à Provence-Côte d'Azur et à la Corse, le ciel sera variable avec développement de foyers orageux ponctuels dans l'après-midi. Sur l'extrême ouest du pays, le ciel variable en matinée, se couvrira progressivement en cours de journée et donnera de faibles pluies sur les côtes de la Manche en fin d'après-midi.

Sur le reste du pays, on aura un ciel variable avec alternance d'éclaircies et de passages nuageux. Les températures, le matin, seront comprises entre 8 degrés et 13 degrés du Nord au Sud. L'après-midi, elles s'étageront de 15 degrés sur les côtes de la Manche à 21 degrés sur le Sud-Est.

PRÉVISIONS POUR LE 15 MAI 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 13-5-93
Valeurs extrêmes relevées entre le 12-5-1993 à 18 heures TUC et le 13-5-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	21	10	D
BIARRITZ	21	15	N
BORDEAUX	22	12	D
BOURGES	21	10	B
BREST	18	10	C
CAEN	18	11	B
CHERBOURG	18	11	C
CLERMONT-FER.	21	7	N
DIJON	19	12	C
GRENOBLE	20	12	P
LILLE	19	10	C
LIMOGES	20	10	D
LYON	22	12	P
MARSEILLE	22	14	N
NANCY	21	14	C
NANTES	21	8	C
NICE	21	13	D
PARIS-MONTS.	19	13	C
PAU	21	12	N
PERPIGNAN	20	12	N
POINTE-A-PITRE	28	23	C
RENNES	19	10	C
ST-ETIENNE	20	8	B
STRASBOURG	22	13	C
TOULOUSE	22	13	C
TOURS	20	8	C

ÉTRANGER			
ALGER	23	16	N
AMSTERDAM	24	12	C
ATHÈNES	21	13	C
BANGKOK	38	27	C
BARCELONE	18	11	D
BELGRADE	25	11	D
BERLIN	27	15	N
BRUXELLES	23	11	C
COPENHAGUE	22	16	D
DAKAR	25	20	D
GENÈVE	15	12	C
ISTANBUL	13	11	C
JÉRUSALEM	18	10	C
LE CAIRE	35	15	D
LISBONNE	19	13	D
LONDRES	19	8	C
LOS ANGELES	19	13	D
LUXEMBOURG	19	12	P
MADRID	20	11	C
MARRAKECH	25	15	C
MEXICO	21	13	N
MILAN	15	12	C
MONTRÉAL	20	7	A
MOSCOU	24	10	D
NAIROBI	25	16	C
NEW-DELHI	39	21	D
NEW-YORK	28	20	N
PALMA	22	11	D
PÉKIN	19	15	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	23	13	C
HONGKONG	–	–	–
SÉVILLE	22	13	N
SINGAPOUR	33	25	N
STOCKHOLM	23	7	D
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	26	18	D
TUNIS	23	15	N
VARSOVIE	24	11	D
VENISE	21	14	N
VIENNE	25	10	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brouillard	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Le Bon Dieu en duplex

ENVOYÉ spécial de Jean-Pierre Foucault, Monsieur Bonsoir était en direct d'un petit village de Moselle. C'est une innovation de « Sacrée soirée » : chaque mercredi soir, Monsieur Bonsoir déboulera par surprise dans un foyer de téléspectateurs de « Sacrée soirée », tiré au sort parmi les milliers qui auront posé leur candidature. Monsieur Bonsoir sonna. Une jeune fille vint ouvrir. Normalement, elle aurait dû écarquiller des yeux émerveillés, comme devant une apparition de la Vierge. Comment ! La télévision, et l'envoyé spécial de Jean-Pierre Foucault en personne, ici, dans notre village obscur au nom imprononçable, dans notre si humble chaumine ! Au lieu de quoi : *« Entrez, c'est par ici »*, fit-elle à Monsieur Bonsoir avec un sourire engageant mais vaguement impatient, comme si elle guettait derrière la porte depuis le début de l'après-midi. Elle s'en expliqua d'ailleurs, s'excusant de devoir hâter les choses : elle passait son DEUG d'allemand le lendemain matin.

Ses parents étaient dans le séjour. *« Est-ce que vous vous attendiez à ce qu'on vienne ? »*, demanda Foucault, quelque peu perplexe, en duplex. *« Ça nous enchante »*, assura l'élu, courtois. *« Ce n'était pas ma question »*, insista vaillamment le Bon Dieu. *« Non, nous ne nous y attendions pas »*, consentit enfin le papa. Ouf ! L'honneur était sauf. Mais la maman vendit la mèche : depuis le début de l'après-midi, tout le village avait repéré le camion banalisé de TF 1. Tant pis, on ferait mieux la prochaine fois.

Pour n'être pas venu pour rien, Monsieur Bonsoir, la caméra derrière son épaule, s'offrit un petit tour du propriétaire. *« Nous sommes dans le living... Ah ! voici la cuisine. Je vois du bouillon sur le feu. » « Non, c'est du café pour mon mari »*, rétablit la dame. Monsieur Bonsoir goûta. *« Mais il est froid ! »*, s'exclama-t-il, démontrant ainsi qu'il avait bien en poche son certificat officiel d'insolent – document désormais obligatoire pour qui souhaite travailler à la télé. L'insolent persévéra dans l'insolence, demandant à Mademoiselle si elle avait fait la vaisselle. Parfait. Il était temps de passer aux choses sérieuses. Monsieur Bonsoir montra un sac contenant plusieurs centaines d'enveloppes cachetées. *« Vous pouvez gagner de 1 000 à 500 000 francs »*, expliqua le Bon Dieu, toujours en duplex. Mademoiselle tira la première enveloppe : *5 000* francs. Pas terrible. Vous retentez votre chance ? Oui. Seconde enveloppe : *1 000* francs. Les choses se gâtaient. Enfin, Monsieur tira une enveloppe à *20 000* francs. Larges sourires dans la cuisine, remerciements à toute l'équipe. La soirée était sauve.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 13 mai

TF 1

20.50 Série : Navarro.
Le Contrat, de Gérard Marx.
22.30 Magazine : Cannes 1993.
Soirée d'ouverture du 46e Festival de Cannes, présidé par Louis Malle.
0.10 Journal et Météo.
0.20 Série : Les Enquêtes de Remington Steele.

FRANCE 2

20.50 ▶ Magazine : Envoyé spécial.
De Paul Nahon et Bernard Benyamin. Les beurettes ; Les ailes du danger ; Israël : intégrisme.
22.30 Série : Un privé nommé Stryker.
Un gamin insupportable, de Burt Reynolds.
0.05 Journal et Météo.
0.25 Magazine : Le Cercle de minuit.
Présenté par Michel Field. Spécial Cannes.

FRANCE 3

20.45 Cinéma : Voyage au bout de l'enfer. ■■■
Film américain de Michael Cimino (1978).
23.50 Journal et Météo.
0.20 Continentales.
L'Eurojournal : l'info en v.o.
1.10 Musique : Portée de nuit.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Vincennes-Neuilly. ■
Film français de Pierre Dupouey (1991).
22.05 Flash d'informations.
22.07 Le Journal du Festival.
22.15 Cinéma : Double Impact. □
Film américain de Sheldon Lettich (1991) (v.o.).
0.00 Cinéma : Betty. ■■■
Film français de Claude Chabrol (1991).

ARTE

20.40 ▶ Soirée thématique : Correspondances.
Soirée réalisée par Dominique Gros et Eve Ramboz.
20.50 Documentaire : A Lady of Letters.
De la série Talking Heads. Réalisation : Giles Foster.
21.20 Amour des lettres, lettres d'amour.
De Dominique Gros. Entretien avec Tzvetan Todorov.
21.35 Cinéma : Le Messager. ■■■
Film britannique de Joseph Losey (1970).
23.25 Amour des lettres, lettres d'amour.
De Dominique Gros. Fragments d'un discours amoureux, de Roland Barthes.
23.40 Court métrage : Ma chère et belle amie.
23.55 Court métrage : Paris, vu par...
De Jean-Luc Godard.

M 6

20.45 Cinéma : L'Enfer mécanique. ■
Film américain d'Elliott Silverstein (1976).
22.35 Téléfilm : Le Jeu du diable.
De Lamberto Bava.
0.15 Informations : Six minutes première heure.
0.25 Magazine : Culture rock.
La saga de Queen.
0.50 Magazine : Fréquenstar.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. La Partage, de Lorraine Levy.
21.30 Profils perdus.
Paul Desjardin et les Décades de Pontigny.
22.40 Les Nuits magnétiques.
Les chômeurs : le peuple de l'abîme. 3. Une descente aux enfers.
0.05 Du jour au lendemain.
Avec Francis Boddaert (Petites portes d'éternité).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Concerto pour piano et orchestre nº 5 en mi bémol majeur op. 73, de Beethoven ; Symphonie nº 5 en mi mineur op. 64, de Tchaïkovski, par l'Orchestre national de France, dir. Jerzy Semkov ; sol. : Peter Donohoe, piano.
23.09 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes nº 12 en mi bémol majeur op. 127, de Beethoven ; Quatuor à cordes en sol mineur op. 10, de Debussy ; Trio pour piano et cordes nº 2 en ré mineur op. 9, de Rachmaninov.
0.33 L'Heure bleue. Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat.

Vendredi 14 mai

TF 1

15.20 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous !
Invité : Paolo Conte.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show.
20.00 Journal et Météo.
20.50 Magazine : Les Marches de la gloire.
Oui, mais des macaronis... ; Fabrice et ses stars ; Le village en émoi ; Le cheval maladroit ; Le cheval volant ; Hercule sauvé des eaux ; Bibiche.
22.45 Magazine : Ushuaïa.
Trilogie polynésienne. 3. La terre. Les Pandas du père David ; Fugue en vert mineur ; Le Dernier Esclave de Sipan ; Skate des dunes.
22.50 Divertissement : Sexy Dingo.
0.20 Série : Les Enquêtes de Remington Steele.

FRANCE 2

15.20 Variétés : La Chance aux chansons.
Emission présentée par Pascal Sevran. Le chant des cathédrales.
16.15 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.45 Feuilleton : Beaumanoir.
17.10 Magazine : Giga.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Série : Ferbac.
Le Crime de Ferbac, de Bruno Gantillon
22.30 Magazine : Bouillon de culture.
Présenté par Bernard Pivot. Invités : René de Obaldia *(Exobiographie)* ; Guy Tréjan *(Ma vie est mon plus beau rôle)*.
23.50 Journal et Météo.
0.10 Magazine : Le Cercle de minuit.
Présenté par Michel Field. Spécial Cannes. Portrait : Agnès Varda.

FRANCE 3

15.50 Série : La croisière s'amuse.
16.40 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Douze lettres d'amour au Soldat inconnu*, d'Olivier Barbarant.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 Magazine : Thalassa.
Ancrés dans la houle. *Le travail sur un navire-usine.*
21.50 Magazine : Faut pas rêver.
Invité : Jean-Hugues Anglade. Japon : les trésors vivants ; Mexique : une vie de charro ; Italie : liseuse de rêves.
22.50 Journal et Météo.
23.15 Magazine : Le Divan.
Invitée : Claudia Cardinale.
23.40 Série : Les Incorruptibles.
0.30 Court métrage : Libre court.
Traits d'union.
0.45 Continentales.
L'Eurojournal : l'info en v.o.
1.30 Musique : Portée de nuit.

CANAL PLUS

15.55 Cinéma : Shag. ■
Film britannique de Zelda Barron (1988).
17.30 Le Journal du cinéma.
18.00 Canaille peluche en Tunisie.
En clair jusqu'à 20.30
18.30 Le Top.
19.15 Magazine : Nulle part ailleurs.
Spécial Cannes.
20.25 Sport : Football.
Bordeaux-PSG. Match de la 35e journée du championnat de France de D1, en direct. A 20.30, coup d'envoi du match.
22.30 Flash d'informations.
22.32 Le Journal du Festival.
23.00 Cinéma : La Relève. ■■
Film américain de Clint Eastwood (1990).
0.55 Cinéma : Céline. ■■■
Film français de Jean-Claude Brisseau (1992).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00
17.00 Documentaire : Henri Dantès, dompteur.
D'Eric Sandrin (rediff.).
17.30 Documentaire : Traditions et nouveau cirque.
De Régine Abadia (rediff.).
18.20 Documentaire : Le Cirque sous les minarets (rediff.).
19.00 Magazine : Rencontre.
Monika Treut/Astrid Proll.
19.30 Documentaire : Palettes.
Admirable tremblement du temps. Nicolas Poussin, d'Alain Jaubert.
20.00 Cinédanse : A Mossa des jours et des nuits.
De Jacques Malaterre et Jacques Patarozzi.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. De Daniel Leconte.
22.15 ▶ Magazine : Macadam.
Arno, de Béatrice Soulé.
23.10 Interview : Pour constat, Rudi Dutschke.
Interview, réalisée en 1967, du jeune Rudi Dutschke, porte-parole des étudiants radicaux allemands.
23.50 Musique : Montreux Jazz Festival (rediff.).

M 6

14.15 Magazine : Destination musique.
Claude François.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : L'Homme de fer.
19.00 Série : Les Rues de San-Francisco.
19.54 Six minutes d'informations. Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Magazine : Capital.
20.45 Téléfilm : Tuez mon frère !
De John Gray.
22.25 Série : Mission impossible.
23.25 Magazine : Les Enquêtes de Capital
Présenté par Emmanuel Chain.
23.50 Magazine : Emotions.
0.15 Informations : Six minutes première heure.
0.25 Magazine : Rapline.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives.
21.32 Musique : Black and Blue.
Nouveau jazz brésilien.
Invité : Francisco Cruz.
22.40 Les Nuits magnétiques.
Les chômeurs : le peuple de l'abîme. 4 Vers l'homme nouveau ?
0.05 Du jour au lendemain.
Dans la bibliothèque de... Marcelin Pleynet
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Opéra (en direct de Lyon) : Rodrigue et Chimène, de Debussy, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. Kent Nagano ; sol. : Jules Bastin, Donna Brown, Jean-Philippe Courtis, Laurence Dale, Vincent Le Texier, Gilles Ragon.
23.09 Jazz club Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct de l'Amphithéâtre de l'Opéra de Lyon : Le Trio du pianiste Mario Stantchev et le Groupe Ayodhya.
1.05 Papillons de nuit.

Le Monde

Echanges quotidiens d'accusations d'une capitale à l'autre

Le ton ne cesse de monter entre Le Caire et Khartoum

LE CAIRE

de notre correspondant

Tendues depuis plus de deux ans, les relations entre l'Egypte et le Soudan se sont encore détériorées au cours des dernières semaines, les deux pays échangeant quotidiennement des accusations au sujet du litige frontalier de Halaïb et du soutien *apporté aux oppositions* à l'un et l'autre régimes.

Mercredi 12 mai encore, l'Egypte, qui revendique la souveraineté sur Halaïb, une zone de 20 000 km2 en bordure de la mer Rouge, annonçait la prochaine bonification de cinq cents hectares de terre et son intention de les distribuer *à la population*. C'est un projet vraisemblablement destiné à attirer les habitants de la vallée du Nil vers cette région.

Cette annonce est le dernier épisode d'une nouvelle crise, commencée le 24 avril, lorsque le Soudan avait accusé Le Caire de fomenter un complot, en vue de renverser la junte islamiste au pouvoir à Khartoum. Selon cette dernière, l'Egypte entraîne les *opposants soudanais en exil* au maniement des armes, en vue de perpétrer des actes de sabotage avant de participer, en coopération avec la guérilla sudiste du colonel John Garang, à une invasion du Soudan à partir d'un pays tiers.

En vertu d'un accord de 1899

La réponse de l'Egypte s'était *faite sous la forme d'une menace* implicite du président Moubarak, selon lequel *« chaque Etat a le droit de retourner agression et terrorisme contre leurs instigateurs »*. Le raïs a souvent accusé Khartoum d'être une tête de pont iranienne et d'entraîner les extrémistes musulmans égyptiens.

Le 8 mai, la crise connaissait un nouveau rebondissement, le Soudan accusant son puissant voisin de lui avoir adressé un *ultimatum exigeant « la cessation, dans les quarante-huit heures, de toute activité civile et militaire dans la zone de Halaïb »*. Toujours selon Khartoum, le nombre de soldats égyptiens déployés à Halaïb aurait été multiplié par cinq.

L'Egypte, qui depuis quelques mois avait pris *de facto* le contrôle de ce territoire – attribué au Caire en vertu d'un accord conclu avec la Grande-Bretagne en 1899, qui confiait néanmoins au Soudan l'administration des populations –, contre-attaque, *en affirmant* qu'aucun ultimatum n'a été adressé à Khartoum.

En revanche, soixante-huit *policiers soudanais* entrés en fraude à Halaïb avaient été sommés de partir. Se mettant de la partie, la presse cairote accusait le Soudan d'avoir accueilli récemment 230 extrémistes musulmans égyptiens expulsés d'Afghanistan.

Depuis, le ton n'a pas cessé de monter entre les deux pays. Ainsi, le ministre d'Etat soudanais à la présidence de la république, Ghazi al-Atabani, proche conseiller du numéro un soudanais, le général Omar Hassan al-Béchir, annonçait le 10 mai que le Soudan avait l'intention de décréter la *« mobilisation »*.

Dans la foulée, un membre de l'Assemblée nationale de transition soudanaise affirmait qu'une marche *« des associations professionnelles »* sur Halaïb serait prochainement organisée. Le Soudan *« appuiera le projet islamique en Egypte »* et *« la prochaine bataille sera une bataille entre le vice et la vertu et dépassera largement la question de Halaïb »*, surenchérissait le lendemain M. al-Atabani.

Pour l'heure, la crise ne semble pas devoir aller au-delà de la guerre des mots. *« L'Egypte ne peut en aucun cas faire la guerre au peuple soudanais »*, disait récemment M. Moubarak.

ALEXANDRE BUCCIANTI

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « le Monde des livres » folioté 25 à 36

Le numéro du « Monde » daté 13 mai 1993 a été tiré à 475 434 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Sans visa » : la Carélie, conscience de la Finlande

Voyage en Carélie, enjeu territorial entre l'URSS et la Finlande durant la seconde guerre mondiale. C'est aussi pour les Finlandais *une région où ils ont cherché et trouvé les racines de leur identité nationale*.

Mme Mitterrand affirme : les Kurdes sont victimes d'un « génocide »

Dans un entretien publié mercredi 12 mai par l'hebdomadaire *Globe*, Danielle Mitterrand estime que les Kurdes sont plus menacés aujourd'hui qu'il y a deux ans, lors de la crise du Golfe.

« Depuis des années, l'on vit la chronique d'un génocide annoncé et il est en train de se précipiter. Les Irakiens, tout comme les Iraniens, ne pardonneront jamais aux Kurdes d'avoir démontré que la démocratie était possible dans cette région », ajoute l'épouse du président de la République. *« Il faut hurler ! ... Il faut que l'on fasse pour le Kurdistan ce que l'on fait pour l'ex-Yougoslavie. Il faut dire les choses : c'est un génocide. Nous ne pouvons l'ignorer »*, dit encore la présidente de la Fondation France-Libertés.

□ **Médecins sans frontières se retire du Kurdistan irakien.** – En raison de la multiplication des attentats contre le personnel des organisations humanitaires, Médecins sans frontières (MSF) a décidé de retirer ses équipes du Kurdistan irakien, annonce un communiqué publié mercredi 12 mai. *« Le programme que MSF a en charge dans la région (supervision de dispensaires, approvisionnement en médicaments, etc.) ne justifie plus le risque encouru par les équipes »*, précise l'organisation.

Pour avoir fait des révélations sur les négociations de Washington

Le journal d'opposition libanais « As Safir » a été suspendu pour une semaine

NICOSIE

de notre correspondante au Proche-Orient

La liberté de la presse semble de plus en plus menacée à Beyrouth, où après la fermeture le 30 avril d'une station de télévision et la suspension du journal *Nida al Watan*, le seul grand quotidien d'opposition, *As Safir*, a été interdit à son tour, mercredi 12 mai, pour une semaine. Selon le procureur général, le journal a été suspendu pour avoir *« publié sans raison légale un document »* – le texte des propositions israéliennes aux délégués libanais aux pourparlers israélo-arabes à Washington, – qui *« dans l'intérêt de l'Etat devait rester secret »*.

Un prétexte difficilement recevable dans la mesure où, comme le souligne *As Safir*, ce texte est *« un document de travail soumis à discussions »* et qui ne peut donc, comme tel, *« porter atteinte à la sécurité de l'Etat »*. Interrogé au Parlement, le ministre des affaires étrangères, Farès Boueiz, sans craindre la contradiction, *a indiqué* qu'il s'agissait d'une *« falsification »*, sans donner de précisions sur le texte original.

Derrière cette affaire, il semble bien que ce soit *As Safir* que le gouvernement libanais ait voulu sanctionner, son propriétaire et *rédacteur en chef*, Talal Salman, dont les éditoriaux font autorité, ne ménageant guère son opposition aux méthodes et actions du gouvernement *de Rafic Hariri*. Le journal, qui a reçu de très nombreuses marques de solidarité de députés, chefs de partis politiques, syndicats et même quelques ministres, a d'ailleurs paru ce jeudi sous le titre *Beyrouth-Soir*, « prêté » par Mohsen Ibrahim, une personnalité de la gauche libanaise.

Cette nouvelle atteinte à la liberté de la presse ne va pas dans les sens de l'indispensable réconciliation des *Libanais*. Face à l'immensité de la tâche de reconstruction à accomplir, d'aucuns pensent que le gouvernement de M. Hariri a sûrement mieux à faire que de s'en prendre aux journaux ou journalistes qui ont le seul tort d'exercer un droit à l'information et à la critique, reconnu dans les accords de Taef.

FRANCOISE CHIPAUX

En rachetant les parts de la famille Durieux

Reed-Elsevier prend le contrôle des Editions techniques

Le groupe d'édition anglo-néerlandais Reed-Elsevier, l'un des géants mondiaux de l'édition, a annoncé, le mardi 11 mai, avoir racheté les parts de la famille Durieux (un peu plus de 50 %), actionnaire principal des Editions techniques, l'un des grands éditeurs français de publications juridiques et médicales, et premier éditeur juridique français devant les éditions Lamy et Dalloz. Reed-Elsevier affirme vouloir *« acquérir la totalité du capital »*, vraisemblablement d'ici à la fin de l'été, en rachetant les parts de la famille La Clavière (23 %) et des quelque trois cents autres petits porteurs de parts.

L'ambition de Reed-Elsevier, déjà bien établi sur le marché anglo-saxon et néerlandais, est de se développer en Europe continentale à partir de la France. Reed est déjà présent dans l'Hexagone avec le groupe de presse professionnelle Stratégies, et Elsevier avec les éditions médicales du même nom. Créées en 1907, les Editions techniques, dont le chiffre d'affaires en 1992 est d'environ 400 millions de francs – l'édition juridique y contribuant pour les deux tiers – et qui emploie quelque 500 personnes, sont surtout connues pour leurs ouvrages *Juris-classeurs*, qui couvrent pratiquement toutes les disciplines juridiques et qui sont largement utilisés par les avocats, les notaires et les magistrats. Elles publient aussi *la Semaine juridique* et *l'Encyclopédie médico-chirurgicale*.

L'éditeur néerlandais Wolters-Kluwer, qui a pris récemment le contrôle de Lamy, était aussi sur les rangs pour racheter les Editions techniques. Comme ses trois enfants n'étaient pas désireux de reprendre les rênes de l'entreprise que sa famille contrôle depuis les années 20, Philippe Durieux, qui avait quitté la présidence du groupe il y a cinq ans, souhaitait revendre ses parts et a choisi Reed-Elsevier. L'opération de prise de contrôle assure la pérennité des Editions techniques et devrait leur permettre de se développer dans les nouvelles technologies de stockage éditorial, dont le CD-Rom.

Quant à Jacques Douffiagues, ancien *maire* d'Orléans et ministre des transports en 1986-1988, et PDG des Editions techniques depuis 1989, il va quitter ce poste en laissant la maison en bonne santé : le résultat net annuel des Editions techniques est de l'ordre de 35 millions de francs.

Y.- M. L.

EN BREF

□ **M. Giscard d'Estaing en Chine.** – Valéry Giscard d'Estaing est arrivé en Chine, mercredi 12 mai, pour une visite de cinq jours. Du 13 au 16 mai, l'ancien président de la République participe à Shangaï à la session annuelle de l'Inter Action Council, créé par l'ancien chancelier allemand, Helmut Schmidt. Il se rendra ensuite à Pékin pour rencontrer, notamment, le président Jiang Zewin.

□ **L'Iran dénonce la rencontre de M. Major avec Salman Rushdie.** – L'Iran a dénoncé, mercredi 12 mai, la rencontre entre l'écrivain Salman Rushdie et le premier ministre britannique John Major, mardi à Londres. La radio officielle iranienne a accusé le gouvernement *britannique* de faire de l'affaire Rushdie *« une arme politique contre l'Iran »*. – *(AFP.)*

□ ***ALLEMAGNE* : quatre ans et demi de prison pour un néonazi meurtrier d'un Africain.** – Le tribunal de Francfort-sur-l'Oder, dans l'ex-*RDA*, a condamné, mercredi 12 mai, un néonazi de vingt-deux ans à quatre ans et demi de prison pour avoir tué un immigré angolais à coups de batte de *baseball* en novembre 1990, en pleine rue à Eberswalde. L'Angolais était décédé au bout de quelques jours des suites de ses blessures.

La Banque de France abaisse d'un quart de point ses taux directeurs

Pour la sixième fois en un mois, la Banque de France a abaissé d'un quart de point ses taux directeurs, ramenés de 8 % à 7,75 % pour ses appels d'offre et de 9 % à 8,75 % pour ses pensions à cinq-dix jours. C'est la bonne tenue du franc et la très *faible hausse des prix en* avril qui lui permettent cette baisse rapide de ses taux directeurs, accompagnée par une diminution correspondante du *taux* de base des banques.

A Neuilly-sur-Seine

Un homme armé a pris une classe en otage dans une école maternelle

Un homme armé d'un revolver et d'une boîte qu'il présente comme une « bombe » a pris en otage jeudi matin 13 mai une trentaine d'enfants à l'école maternelle *Commandant-Charcot de* Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine).

Le preneur d'otages, un Noir de forte corpulence, âgé d'une tren*taine d'années*, a pénétré dans l'école maternelle pendant la récréation de la mi-matinée et se trouvait toujours à 14 heures dans la classe, où il séquestre également l'institutrice et la directrice de l'établissement. En début d'après-midi, il a libéré cinq enfants. L'homme a collé des papiers sur les vitres de la classe, située au rez-de-chaussée, et semble *« calme »*, selon les policiers sur place.

Les autres enfants de l'école, située 15, rue de la Ferme, ont été évacués sans incident et d'importants effectifs de police sont sur place, *dont des tireurs d'élite du* RAID. Plusieurs dizaines de parents affolés se sont rassemblés devant les grilles de l'établisse*ment*.

Le préfet des Hauts-de-Seine, Charles-Noël Hardy, a déclaré que le preneur d'otage réclame 100 millions de *francs*. Les policiers lui auraient proposé la moitié de cette somme, mais il aurait refusé. Il aurait encore demandé à voir le ministre de l'intérieur Charles Pasqua.

□ **Charles Pasqua en Corse.** – Charles Pasqua, *ministre de l'intérieur* et de l'aménagement du territoire, se rendra, vendredi 14 mai, à Ajaccio (Corse-du-Sud), où il *prononcera notamment un discours* devant l'Assemblée territoriale. Dans un entretien publié par le quotidien *la Corse* du 13 mai, *M. Pasqua déclare qu'il* envisage de mettre au point avec le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, un *« plan de lutte contre le banditisme et le crime organisé »* en Corse.

Le Monde

DES LIVRES

Toutes les voix de Borges

Son univers littéraire est « une forêt de variantes multiples ». La parution du premier tome de ses « Œuvres complètes » dans la « Bibliothèque de la Pléiade » en offre une saisissante illustration

ŒUVRES COMPLÈTES DE JORGE LUIS BORGES tome I
Préface de l'auteur. Edition établie, présentée et annotée par Jean Pierre Bernès. Traductions de Paul Bénichou, Sylvia Bénichou-Roubaud, Jean Pierre Bernès, Roger Caillois, René L. F. Durand, Laure Guille, Nestor Ibarra, Françoise Rosset, Claire Staub, Paul Verdevoye. Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1 752 p., 395 F jusqu'au 31 juillet, 445 F ensuite.

Lorsque, en 1982, on annonça à Borges que son œuvre complète serait publiée dans « la Pléiade », il dit, sur le ton interrogatif dont la politesse et souvent la malice nuançaient ses affirmations ou dissimulaient son sentiment : *« C'est mieux que le prix Nobel, non ? »* – distinction à propos de laquelle, si quelqu'un l'interrogeait sur l'obstination de l'illustre jury à ne pas la lui décerner, il se limitait à répondre : *« Il s'agit d'une ancienne tradition scandinave. »*

Mais, disons-le sans plus tarder : si la joie de l'écrivain fut grande en apprenant la nouvelle, et accrue par la perspective de côtoyer son cher Boileau sous le cuir et les dorures, elle serait sans borne, aujourd'hui, devant ce premier volume, d'une richesse exceptionnelle, où, comme observe très justement son maître d'œuvre, Jean Pierre Bernès, le lecteur *« entendra toutes les voix de Borges (...) réunies à côté du texte écrit canonique »*.

Certes, on trouvera, ici, selon l'ordre chronologique, la production de l'écrivain (jusqu'à 1952). Ses premiers livres de poèmes : *Ferveur de Buenos-Aires*, *Lune d'en face*, *Cuaderno San Martin*, ainsi qu'*Evaristo Carriego*, *Discussion*, *Histoire universelle de l'infamie*, *Histoire de l'éternité*, et ces trois ouvrages majeurs que sont dans son œuvre et la littérature du siècle *Fictions*, *l'Aleph* et *Autres inquisitions*.

Mais l'extraordinaire de cette édition tient, d'une part, et tout d'abord, à ses quatre cent cinquante pages d'inédits ; et, d'autre part, à un appareil critique si rempli de détails concrets, d'anecdotes, de références à la fois savantes et drôles, qu'il ne serait pas exagéré d'affirmer que Jean-Pierre Bernès est à Borges ce que Boswell fut à Samuel Johnson.

On sait que l'Œdipe de Buenos-Aires fit disparaître pour de bon son premier livre d'essais, et qu'il a interdit la réédition des trois suivants – parmi lesquels *Inquisitions*, salué, en 1925, par Valery Larbaud, – de même que celle de ses poèmes intitulés *Rythmes rouges*, où le poète chante *« les clameurs des tours du Kremlin »* et *« les baïonnettes qui portent sur leur pointe les matins »*. Mais plusieurs des textes qui composaient ces recueils, publiés auparavant dans des revues, ont été collationnés et inclus dans ce volume, avec l'approbation de Borges lui-même – lequel disait n'avoir accepté l'édition de ses œuvres complètes en espagnol que pour saisir l'occasion de mitiger les excès baroques, limer les aspérités, biffer les sensibleries et les imprécisions... en fait, pour supprimer encore des fragments que son esprit critique n'approuvait plus.

Aussi avons-nous droit à une cinquantaine de courts essais donnés à des revues ou à des suppléments littéraires, analogues à ceux qui composent *Enquêtes*, ouvrage qui récupère désormais son titre d'origine : *Autres inquisitions*. A quoi s'ajoutent, outre une trentaine de critiques de films – Borges aimait les westerns, les premiers films de Sternberg, préférait Mae West à Marlène, et détesta avec minutie *Citizen Kane* –, deux cent cinquante pages de chroniques consacrées à la littérature étrangère, rédigées, entre 1936 et 1939, pour une revue féminine, *El Hogar*, où des publicités pour des produits de beauté, fortifiants ou liqueurs importés, servaient de faire-valoir à sa page. Où Isaac Babel, Croce, Kafka, Evelyn Waugh, Hermann Broch, Faulkner, Graham Greene, voisinaient avec Ellery Queen, T. S. Eliot, Simenon, Somerset Maugham, Virginia Woolf, E. C. Cummings, Edna Ferber – ou, enfin, un improbable Allemand du XVIII[e] siècle qui se posait la question de savoir si Adam aurait été le meilleur politicien de son époque, le meilleur historien, topographe, géographe... Et Borges, rappelant que l'histoire universelle était celle de l'unique habitant de l'Univers et que le passé ne comptait que sept jours, de s'exclamer : *« Comme il lui eût été facile d'être archéologue. »*

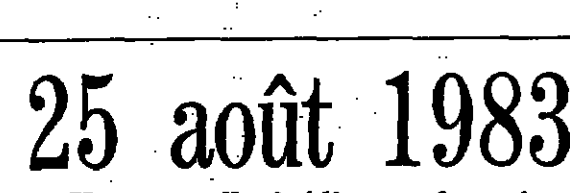
Soupçonnait-on un Borges journaliste, metteur en pages par surcroît, choisissant les illustrations, aimant l'odeur de l'encre qui salit les doigts ? Savait-on que, entre 1933 et 1934, il dirigea les pages culturelles du journal le plus populaire d'Argentine, *Critica*, où les faits divers, les crimes au principal, prenaient des allures épiques ? Borges, lui, racontait des histoires souvent vraies, mais son instinct d'artiste lui interdisait la fidélité. Et ce sont ces articles qui allaient constituer son *Histoire universelle de l'infamie*.

En 1986, dans sa préface aux *Vies imaginaires*, de Marcel Schwob, il reconnaît sa dette envers celui-ci, qu'il avait lu dans son adolescence, grâce à un autre écrivain français auquel, comme Ezra Pound, il doit beaucoup : Rémy de Gourmont. Il le relisait, quelques semaines avant sa mort, à Genève, en 1986, en même temps que Novalis et Voltaire. Cela dit, John Aubrey – que Marcel Schwob avait lu – et Dame Edith Sitwell, que Borges avait malmenée dans son compte rendu des *Excentriques anglais*, avaient exercé sur lui une plus ou moins forte influence.

Mais rejoignons le journaliste, celui qui dans *El Hogar* compose sa page en ménageant un grand encadré pour une *« biographie synthétique »*, un autre, plus réduit, pour un ouvrage important, deux petites colonnes pour les nouveautés mineures, et la dernière pour des *« brèves »* concernant la vie littéraire à l'étranger. Par exemple : *« Les biographies continuent de pleuvoir. Après avoir épuisé les hommes, on a recours aux fleuves et aux symboles. Emil Ludwig vient de publier une biographie torrentielle du Nil ; Hermann Wendell, pour célébrer le premier centenaire de la mort de Rouget de Lisle, a publié* la Marseillaise. Biographie d'un hymne. »

Hector Bianciotti

Lire la suite page 34



25 août 1983

Une nouvelle inédite en français de l'écrivain argentin

Voici une nouvelle écrite par Borges quelques années avant sa mort, pour le quotidien *la Nacion*. Elle sera publiée dans le tome II de ses *Œuvres complètes*, en « Pléiade », à paraître en 1995.

A l'horloge de la petite gare je vis qu'il était onze heures du soir passées. Je me dirigeai vers l'hôtel. Comme en d'autres occasions, j'éprouvai cette résignation et ce soulagement que provoquent en nous les lieux que nous connaissons bien. Le grand portail était ouvert et l'édifice, dans l'obscurité. J'entrai dans le vestibule dont les miroirs blêmes répétaient les plantes du salon. Curieusement, le propriétaire ne me reconnut pas et il me présenta le registre. Je pris la plume qui était accrochée au pupitre, je la trempai dans l'encrier de bronze et au moment où je m'inclinai sur le livre ouvert se produisit la première des nombreuses surprises qu'allait m'accorder cette nuit. Mon nom, Jorge Luis Borges, était déjà écrit, et l'encre, encore fraîche.

Le propriétaire de l'hôtel me dit :

« Je croyais que vous étiez déjà monté. »

Puis il m'observa attentivement et il se reprit :

« Pardon, monsieur. C'est que l'autre vous ressemble tellement, mais vous, vous êtes plus jeune. »

Je lui demandai : « Quelle chambre a-t-il ?

– Il a demandé la chambre 19 – Telle fut la réponse.

– C'est bien ce que je craignais. »

Je posai la plume et je montai l'escalier en courant. La chambre 19 se trouvait au deuxième étage et elle donnait sur une pauvre cour en démolition où il y avait une balustrade et – je m'en souviens – un banc public. C'était la chambre la plus haute de l'hôtel.

J'ouvris la porte qui céda sans peine. On n'avait pas éteint le lustre. Sous la lumière impitoyable je me reconnus. J'étais là, de dos, dans le lit étroit en fer, plus vieux, exténué et très pâle, les yeux perdus dans les hautes moulures de plâtre. La voix me parvint. Ce n'était précisément pas la mienne, c'était celle que j'entends toujours dans mes enregistrements, une voix ingrate et sans la moindre nuance.

« Comme c'est étrange – disait cette voix – nous sommes deux et nous ne faisons qu'un. Mais, en vérité, rien n'est étrange dans les rêves. » Avec effroi je demandai : « Alors, tout ceci est un rêve ?

– C'est mon dernier rêve, j'en suis sûr. »

De sa main il me montra un flacon vide sur le marbre de la table de nuit.

« Tu devras beaucoup rêver toutefois, avant de parvenir à cette nuit. Quel jour est-il pour toi ?

– Je ne sais pas très bien, lui répondis-je, abasourdi ; je sais seulement que j'ai eu soixante et un ans hier.

– Lorsque ton insomnie parviendra à cette nuit, tu auras eu, hier, quatre-vingt-quatre ans. Nous sommes aujourd'hui le 25 août 1983.

– Je devrai donc attendre tant d'années, murmurai-je.

– Il ne me reste plus rien à moi, à présent, dit-il avec brusquerie. Je peux mourir n'importe quand, je peux me perdre dans ce que je ne connais pas et je continue à rêver à mon double, ce thème lassant que m'ont donné les miroirs et Stevenson. »

Je sentis que l'évocation de Stevenson était un adieu et non un trait de pédanterie. J'étais lui et je comprenais. Les moments les plus dramatiques ne sauraient suffire pour que l'on soit Shakespeare ou pour que l'on tombe sur des phrases mémorables. Je lui dis, pour le distraire :

« Je savais que cela allait t'arriver. Ici même, il y a des années, dans une des chambres d'en bas, nous avons ébauché le brouillon de ce suicide.

– Oui, me répondit-il lentement, comme s'il rassemblait ses souvenirs. Mais je ne vois pas la relation. Dans ce brouillon, j'avais pris un billet aller pour Adrogué, et, parvenu à l'hôtel *Las Delicias*, j'étais monté à la chambre 19, la plus éloignée de toutes. C'est là que je m'étais suicidé.

– C'est pour cette raison que je suis ici, lui dis-je.

– Ici ? Mais nous sommes toujours ici. C'est d'ici que je rêve de toi, dans cette maison de la rue Maipú. C'est ici que je m'éteins, dans cette chambre qui fut celle de Mère.

– Qui fut celle de Mère, répétai-je sans vouloir comprendre. Moi, je te vois en rêve dans cette chambre 19, tout en haut.

– Qui rêve qui ? Je sais que tu es dans mon rêve mais je ne sais si je suis à mon tour dans le tien. Il y a tant d'années que l'hôtel d'Adrogué a été démoli, vingt ans, peut-être trente. Qui sait ?

Jorge Luis Borges

Lire la suite page 34

SOUVENIRS-PORTRAITS
de Gaston de Lévis,
suivis de **Lettres intimes**
de Monsieur, comte de Provence,
au duc de Lévis.
Introduction et notes
de Jacques Dupâquier.
Mercure de France,
coll. « Le temps retrouvé »,
436 p., 159 F.

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Trompeurs et trompettes

IL y a les êtres de passage et les hommes de transition. Il ne faut pas les confondre. Les premiers *sont des météores. Ils* font juste un tour sur la planète, le temps de l'entrevoir, de la juger et de repartir. Ce sont d'étranges visiteurs qui précèdent et favorisent les ruptures... Les autres s'efforcent, au contraire, de calmer les tumultes qui accompagnent les déménagements de l'Histoire. *Ils ont la diplomatie* nécessaire pour changer de siècle. Ils s'entremettent entre *les régimes. Ils assurent* la continuité entre les époques. Mais ils prennent soin d'emporter toujours *« des provisions »* pour la route, comme le disait le duc de Lévis. Celui-ci se rangeait, naturellement, parmi les hommes de transition. Né le 7 mars 1764 à Paris, il avait dix ans de *moins que Talleyrand,* le champion de la catégorie. Venu pour le cinquième acte *ou le dernier quart d'heure des* Lumières, Gaston de Lévis était de la même génération que Mme de Staël (1766), Benjamin Constant (1767), Saint-Just (1767), Chateaubriand (1768) et Napoléon (1769). L'époque n'était pas plus « regardante » que ses devancières. Elle produisait des grands esprits toutes les semaines. C'était une vieille habitude que l'on avait prise *depuis Montaigne et* Descartes.

Ancien cadet de Gascogne, le père de Gaston avait fait une carrière de capitaine d'infanterie. Il était allé guerroyer, en Nouvelle-France, contre les Anglais, mais il n'avait pas *« sauvé Québec ».* Le jeune Lévis entra dans une école d'artillerie, comme Laclos, et devint capitaine lui aussi. Il fut au service de Monsieur, le comte de Provence et *le futur* Louis XVIII. A vingt ans, il épousa Pauline, qui était belle et riche *à la fois, et qui* séduirait Chateaubriand par sa *« sérénité ». « Le souvenir de Mme de Lévis,* écrirait le vicomte, *est pour moi celui d'une silencieuse soirée* d'au*tomne. »*

ELU député en 1789, Gaston participa aux Etats généraux, puis à l'Assemblée nationale. Il avait des idées libérales qui le rapprochèrent de Mirabeau. Le duc redoutait d'avoir à choisir entre la dictature révolutionnaire et le despotisme des princes, mais, en juillet 1791, il écrivit à sa femme qu'il combattrait dans *« l'armée patriotique »,* pour *« voir si le sabre des uhlans* [était] *bien affilé ».* L'année d'après, il émigra tout de même en Belgique. Se trouvant à la bataille de Valmy, le 20 septembre 1792, il ne comprit *pas qui était le vainqueur* et qui était le vaincu. Les jours suivants, il crut que l'on *jouait les prolongations, mais il* attendit vainement la reprise des hostilités. Gaston à Valmy *comme Fabrice à Waterloo...*

Durant l'été 1795, il était avec les régiments d'émigrés *qui débarquèrent à Quiberon.* L'aventure tourna au désastre. Blessé au talon, Lévis réussit à s'échapper et retraversa la Manche. Après quoi, il fut contraint de vivre en pantoufles. Il se consacra à l'étude et fit du tourisme en Angleterre. Il visita Bristol, Liverpool, Manchester, Portsmouth, Plymouth et parcourut *« plus de 1 200 lieues »,* ce qui fait environ 5 000 kilomètres. De retour en *France, Gaston resta à l'écart* du nouveau régime, observant de loin les « performances » du *Consulat et de l'Empire.* Pendant ces années, il ne trouva rien de mieux que la littérature pour occuper agréablement son existence. Il revint sur la scène politique, avec la Restauration, mais il garda ses opinions libérales. Il mourut quelques mois avant les journées révolutionnaires de juillet 1830.

Qui le connaît encore, en 1993 ? Pourtant, il a laissé des *Maximes* de la meilleure tenue, et les excellents *Souvenirs-Portraits* qui viennent d'être *réédités. Ses « professeurs »* étaient La Rochefoucauld, Retz, La Bruyère, Saint-Simon et le prince de Ligne, qu'il considérait comme *« l'un des plus aimables grands seigneurs de l'Europe ».* Avec de tels modèles, la plupart des maximes de Lévis sont joliment tournées. Que pensait-il *du mal et du bien ? « L'homme,* écrivait-il, *s'ennuie du bien, cherche le mieux, trouve le mal et s'y soumet, crainte du pire. »* Et, parlant de la crainte, il affirmait : *« Elle gouverne le monde, et l'espérance le console. »* Pour le duc, la sagesse, c'était de *« savoir jusqu'à quel point il* [fallait] *chercher à vaincre la fortune avant que de se résigner à son sort ».* Si l'on cédait *« trop tôt »,* c'était de la *« lâcheté ».* Et *« trop tard »,* c'était de la *« folie »...* Gaston défendait, à sa manière, la réputation des femmes frivoles : *« On dit beaucoup que les femmes sont volages en amour, mais on ne dit pas assez combien elles ont de constance en amitié. »* Néanmoins, il n'avait pas une très bonne opinion de l'espèce humaine. *« Quelque idée que l'on ait de la crédulité du peuple et de la bassesse des courtisans, on est toujours au-dessous de la vérité »,* assurait-il dans ses moments de mélancolie. Il a été l'inventeur de *« Noblesse oblige »* et de *« Gouverner, c'est choisir ».* Etait-il le précurseur lointain de Pierre Mendès France ?

Dans ses *Souvenirs-Portraits,* Lévis évoque certains *des personnages qui marquèrent* ses années de jeunesse. Il y a, notamment, le comte de Maurepas, le maréchal de Richelieu, Benjamin Franklin, Mme du Deffand, Bougainville, Necker, *Malesherbes,* le cardinal de Rohan, Mirabeau, Barnave et l'étonnant abbé de Balivière. Gaston ne verse pas dans la complaisance. Il ne se prive pas de critiquer, en particulier, les hommes de pouvoir et de gouvernement. Il estimait qu'une fois *« entré dans le monde »,* on avait le droit de protester ou de se plaindre, *comme les spectateurs qui ont* payé leur place de théâtre. Cependant, il a attendu que les *gens soient morts avant* de les dépeindre. Il jugeait que c'était la moindre des politesses à *leur égard.* Et la moindre des discrétions à l'égard des affaires de l'Etat.

LÉVIS ne fit qu'apercevoir Mme du Deffand, car elle mourut en 1780. Mais il garda un souvenir très vif de la vieille marquise. *« Elle n'aimait pas l'exagération,* écrit-il. *(...) Un jour, excédée des éloges excessifs que M. de... faisait d'un homme très médiocre, en ajoutant (...) que tout le monde pensait comme lui, elle répondit :* « Je fais, Monsieur, assez peu de cas du *monde* depuis que je me suis aperçue qu'on pouvait le diviser en trois parts : les trompeurs, les trompés et les trompettes. » *M. de... était évidemment dans cette dernière classe, et je ne le rencontre guère sans penser à cette saillie. »* Quant à l'abbé de Balivière, il avait la passion de la chasse et du jeu. Mais cela ne l'empêchait pas de *« remplir ses devoirs ».* Après avoir joué toute la nuit, il *ne s'endormait pas « sans dire son bréviaire ».* Belle façon d'accommoder les exigences *du ciel avec les plaisirs de la* planète.

UNE AUTRE MER
(Un altro mare)
de Claudio Magris.
Traduit de l'italien
par Jean et Marie-Noëlle Pastureau.
L'Arpenteur/ Gallimard, 140 p., 90 F.

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Claudio Magris zen

« E*NRICO est parti le 28 novembre 1909, en s'embarquant à Trieste pour l'Argentine, sans prévenir personne et en disant à sa mère qu'il avait besoin d'un peu d'argent pour un voyage en Grèce qui devait couronner ses études de philologie classique faites à Innsbruck et à Gratz.* » Un homme, un intellectuel, s'enfuit *au bout du monde. Sans raison. Sans explication.* Désireux seulement de ne pas avilir sa vie dans la crainte de la perdre, de ne pas avoir de regrets, prêt à tous les renoncements, cohérent avec la phrase allemande qu'il avait recopiée à seize ans dans un cahier : *« La liberté est dans le rien.* Die Freiheit ist im Nichts. »

Qu'est-il allé faire en Patagonie, dans un voyage qui est comme une fuite, cet intellectuel de Gorizia ? Peut-être l'attente d'une vie nouvelle ? Il a vingt-trois ans, a échappé au service militaire parce qu'il refuse la société à peu près autant qu'il refuse qu'on lui tonde la tête, qu'on lui impose un uniforme qui lui serre le cou ou des bottes qui l'emprisonnent. Alors qu'il n'aime que marcher pieds nus sur les plages de l'Istrie. Quand il revient, en 1922, l'Empire des Habsbourg s'est écroulé, la Grande Guerre a bouleversé le monde, sa *mère est morte depuis cinq ans, ses camarades sont* tombés au front, sa ville natale, disputée par l'Italie et l'Autriche, va être partagée entre l'Italie et la Yougoslavie après la guerre suivante, le K. und K. Staatsgymnasium de Gorizia s'appelle maintenant lycée Victor-Emmanuel-III. Enrico est indigné par les violences et les exactions des fascistes à l'égard des Slaves. Comme il le sera plus tard par l'attitude des staliniens face aux titistes. Mais, pour lui, *« les Slaves sont une muraille impénétrable. Son slovène, qui lui suffisait pour jouer à Rubbia ou à Gorizia avec des camarades après l'école, ne suffit pas pour les rencontrer, c'est comme une langue morte ».*

SURTOUT, il ne se pardonnera jamais de ne pas être mort à la place de son condisciple, le génial Carlo Michelstaedter, l'être qu'il a le plus aimé, admiré, qui s'est tiré une balle de revolver dans la tête à Gorizia, le 17 octobre 1910, à vingt-trois ans, *après avoir achevé sa thèse de philosophie, la Persuasion et la Rhétorique* (1), livrant là comme son diagnostic sur la maladie qui rongeait sa propre vie. Echappant à la dépendance envers tout besoin, à la souffrance, à l'attente de quelque chose à venir ; préférant détruire sa vie pour qu'elle passe le plus vite possible. *« Est-ce qu'il n'aurait pas mieux valu rester simplement ensemble, à discuter dans la mansarde, au besoin sans écrire, sans même que Carlo écrive ? »,* se demande le revenant.

Incroyablement doué pour les langues, il était comme Carlo, un homme qui parle et écrit en grec et en latin aussi bien qu'en allemand, parle un peu le slovène, le dialecte des voisins. L'espagnol, il l'aura pratiqué pendant les quatorze années de son séjour patagonien, face à l'Atlantique. Avec l'italien, qu'il manie plus ou moins correctement, il entretient un rapport difficile : pour lui, ce n'est *pas « une langue pour dire les choses, pour les fixer et rester ensuite stupéfié par leur lumière ou par leur vide, mais bien plutôt la langue de la temporisation et des accommodements avec l'insoutenable, idéale pour divaguer et embrouiller un peu le destin à force de bavardages ».*

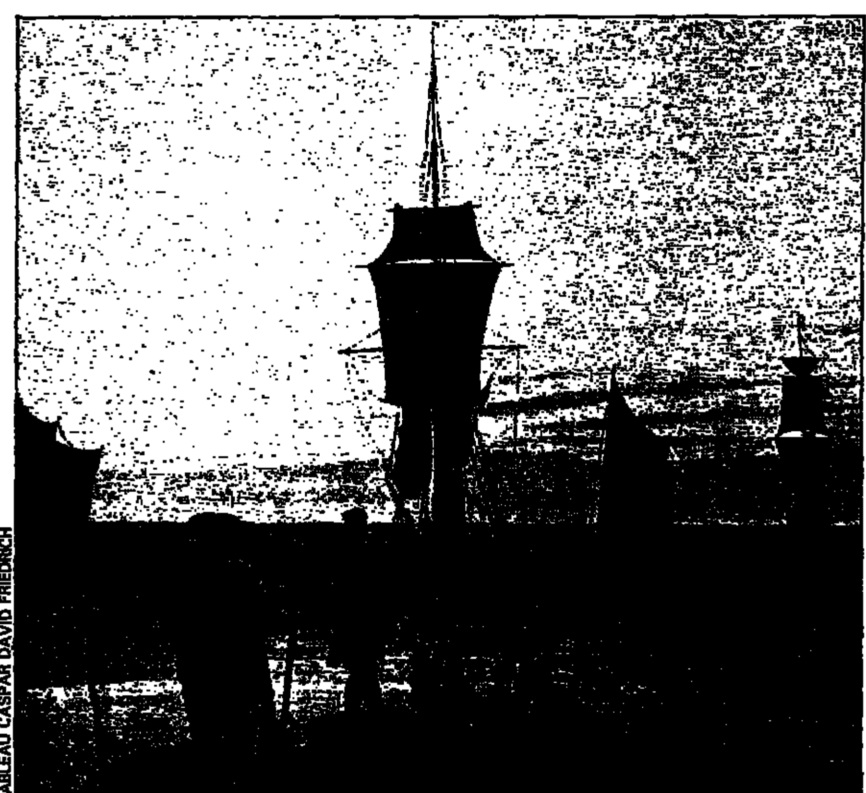


TABLEAU CASPAR DAVID FRIEDRICH

« La seule chose dont je sois sûr, c'est que je ne veux pas quitter la mer... »

Il est curieux de voir comment le Triestin Claudio Magris, qui s'est fait connaître comme spécialiste de la Mitteleuropa avec *Danube* (L'Arpenteur. Prix du meilleur livre étranger 1985), avec *Trieste, une identité de frontière* (Seuil, 1991) ainsi qu'avec sa thèse sur *le Mythe de l'Empire dans la littérature autrichienne* (L'Arpenteur, 1991), comment ce chercheur d'une inlassable curiosité se projette dans ce court roman d'une grande densité à l'intérieur d'un personnage qui, en apparence, ne lui ressemble pas. Un homme qui n'a pas voulu s'encombrer d'un amour ni d'une famille, repoussant avec dégoût l'idée même de la procréation. Un homme qui n'a pas voulu faire une œuvre et qui, prônant le détachement de soi, préférera mener une carrière sans gloire de professeur de philo au lycée de Gorizia, avant de se retirer tout au bout de la péninsule de l'Istrie, à Salvore, dans la mansarde même où l'adolescent et ses amis de jeunesse lisaient Tolstoï et Ibsen en croyant qu'on pouvait trouver sa place dans le monde. N'avait-il pas, dans sa quête d'abnégation, écrit une lettre à l'auteur de *Résurrection* pour entrer dans une communauté, devenir tolstoïen. Il *n'avait pas envoyé la lettre. « Rien que cette idée de rester ensemble, entassés et prêts à fourrer chacun son nez dans les affaires des autres, déjà, c'est stupide. Heureusement il s'en est aperçu à temps et il était en Patagonie au lieu d'être à Iasnaïa-Poliana. »* Le socialisme lui faisait horreur et il lui restait la jouissance profonde, sensuelle, de contempler la mer et d'y nager délicieusement.

DANS cette méditation sur l'aspiration inaccomplie à une harmonie absolue d'un intellectuel nourri de philosophie antique mais qui refuse de jouer un rôle face au malaise de la civilisation, l'auteur n'oublie pas qu'il est historien. Il fait semblant d'avoir besoin de dates précises, de lieux précis comme pour mieux cadrer, encadrer, cette peinture impitoyable de l'existence d'Enrico Mreule (1er juin 1886 - 5 décembre 1959). En réalité, il ne critique ni ne condamne cette désertion d'un enfant du siècle, mais on le voit *constamment prêt à choisir le parti de cet Enrico* qui, comme lui, n'aime rien tant que marcher pieds nus sur la plage et nager dans la mer. Et qui a refusé de laisser une œuvre. Et qu'on croit *mort depuis longtemps. Existe-t-elle, l'« autre mer »,* cet état limite de perfection absolue que Michelstaedter nommait la *« persuasion »* ?

Avant d'écrire ce roman, qui n'a rien d'un document, Magris a parcouru cette Istrie qu'il connaît si bien. A Salvore, entre Slovènes italiens et Croates, il s'est fait ouvrir la maison où *Enrico a vécu ses derniers moments : une pièce vide avec une* malle couverte de poussière et, dedans, un volume de Platon dans une très vieille édition. Et rien d'autre.

---

(1) *La Persuasion et la Rhétorique,* de Carlo Michelstaedter, présenté par Sergio Camparilla, a paru en 1989 aux Editions de l'Eclat.

★ Vient de paraître : *Stadelmann.* Premier texte pour le théâtre de Claudio Magris, il met en scène, en 1849, pour le centenaire de la naissance de Goethe, son ex-valet-secrétaire, Stadelmann, qu'on veut tirer de l'hospice d'Iéna, où il achève sa vie, pour participer aux célébrations. Il refusera en gardant pourtant la nostalgie d'une vie où il a été contraint de n'être que l'ombre de son maître. (Traduit de l'italien par Jean et Marie-Noëlle Pastureau, Scanéditions, 120 p., 65 F.)

هكذا من الأصل

Le terrifiant « caprice » d'écrire

Jacques Borel face à l'énigme de l'écrivain qui « ne s'absout pas d'écrire et, à la fois... ne se pardonne pas quand il n'a pas écrit »

LE DÉFERLEMENT
de Jacques Borel.
Gallimard, 282 p., 110 F.

UN VOYAGE ORDINAIRE
de Jacques Borel.
Le temps qu'il fait, 210 p., 110 F.

La tentation de l'écrivain – son péché original – est de vouloir donner des raisons à sa folie : *« Si tu continues à écrire, c'est que tu continues à en attendre quelque chose. Seulement, tu ne sais pas ce que c'est. »* En deux livres complémentaires, Jacques Borel succombe au vertige bienheureux de décrire une obsession au moment même où elle exerce sa tyrannie. Le narrateur d'*Un voyage ordinaire* a l'ambition phénoménale d'enregistrer – quelques heures d'un trajet en train – les perceptions et réminiscences qui participent à l'élaboration de la fiction. Le romancier (ou le poète qui jette un sort à chaque mot) s'empare du réel et le métamorphose. Mais sa mémoire triche, donnant un goût d'éternité à la répétition d'événements apparemment similaires. Jacques Borel ne veut pas être dupe des traquenards de l'imaginaire, d'où son impudique *« piétinement... ressassement... logorrhée »* vers l'inutile beauté d'un acte inéluctable : *« L'écriture, comme une décalcomanie, sur la page, qui la colle »*.

Jacques Borel publie deux livres qui sont l'aveu d'un pari perdu. Une fiction et un journal intime, des jumeaux récalcitrants qui se répondent et se contrarient mais qui, tous deux, se retrouvent pour l'ultime face-à-face : Orphée doit vieillir et accepter que l'écriture ne soit plus qu'une fatalité.


MARTINE SIMON

Jacques Borel : un vertige bienheureux.

Dans *Un voyage ordinaire*, Jacques Borel dévoile l'envers du terrifiant *« caprice »* d'écrire. Dans son récit *le Déferlement*, il démasque avec cruauté les simulacres et les simagrées de l'écrivain victime de son personnage. C'est un faux dialogue où l'interlocuteur n'est que la doublure muette d'un narrateur masochiste qui, par le truchement d'un monologue exacerbé, accentue sa propre caricature. Joseph Saverne est un professeur de philosophie proche de la retraite, poète méconnu, juif dont la mémoire est sans cesse mortifiée par l'évocation des camps de concentration, marxiste fidèle, communiste déçu. Pitoyable et impitoyable, chaque lundi Saverne attend B. – Borel jeune, son rival, – un jeune collègue qui focalise, bien mieux que l'épouse et la fille, son délire de persécution.

Saverne ne veut pas être dupe de la compassion, mais il quémande encore l'estime et l'affection. C'est un vieillard que l'on voudrait détester parce qu'il incarne notre futur. Il nous renvoie, lucide et goguenard, à notre propre *« déferlement »*, quand nous précipitons les mots pour éviter de nous voir dans le regard des autres et noyons notre solitude dans l'avalanche des souvenirs.

Mais, plus désespérément, la logorrhée de Saverne étouffe les abominations de l'histoire dont il fut le témoin pusillanime, comme il est le témoin de sa mort en marche, englouti dans une peur incommunicable et étanche à la fiction, sinon à la poésie. Saverne, guetteur fatigué, monstre tapi derrière les mots, doit affronter l'ultime épreuve : mourir sans avoir élucidé l'énigme de l'écrivain qui *« ne s'absout pas d'écrire et, à la fois... ne se pardonne pas quand il n'a pas écrit...* [comme] *s'il avait toujours quelque obscure faute à racheter et s'il ne pouvait être de toute façon, écriture ou pas écriture, que coupable »*. Coupable d'avoir écrit le mot *espoir* sans avoir eu le temps d'en vérifier l'authenticité.

Hugo Marsan

Le passé renié

LA FEMME SANS TÊTE
de Marlène Amar.
Gallimard, 114 p., 72 F.

La narratrice du premier roman de Marlène Amar ne reconnaît plus sa sœur. Enfant, dans leur prime jeunesse, dans la petite ville du Sud algérien d'où toute leur famille, musulmane, s'est exilée, elle détonait par l'affirmation précoce de sa sensualité et une indiscipline rayonnante qui faisaient d'elle une *« femme sans tête »*, comme leur père l'avait surnommée. Maintenant, à Paris, elle est méconnaissable : elle a changé la couleur de ses yeux et, à coups d'opérations de chirurgie esthétique, modifié la forme de ses seins et de ses lèvres. Mais à force de vouloir effacer son côté *« charnu et expansif »*, elle donne l'impression d'avoir *« rétréci »*, est devenue banale, *« passe-partout »*.

Pour retrouver celle qu'elle a connue, la narratrice n'essaie pas seulement de reconstituer les étapes de la métamorphose, mais tente de détecter l'origine de ce désir de transformation radicale, de localiser l'endroit du *« court-circuit »* mental qui l'a provoquée. Elle prend conscience que l'acharnement mis par sa sœur à abolir sur son corps la moindre trace de *« barbarie »* correspond à un besoin de conformité *imposé par l'exil, qui n'est pas seulement « l'apprentissage d'un nouveau territoire, mais aussi celui de la soumission, de la subordination, une sorte d'obligation de réserve »*.

Le roman devient une méditation très juste sur la nature même de l'exil quand la narratrice raconte les renoncements successifs de la famille qui, à force de silence, d'abnégation sociale, d'attention mise à ne pas provoquer et à ne pas paraître suspecte, est parvenue à se fondre dans la masse. S'intégrer, c'est aussi renier son ancienne façon de regarder, de toucher, d'appréhender les matières. Quand, à la fin de ce beau roman – maîtrisé et sobre, – la narratrice contemple sa sœur, qui travaille sagement dans une boutique d'un *centre commercial* de banlieue, elle feint de croire que *« tout est bien ainsi »* et, à des années-lumière du pays natal, ne cherche plus à évoquer le passé, aspire à son tour à l'oubli, qui est le dernier poison de l'exil.

Jean-Noël Pancrazi

Bloom et Bloch ressuscités

L'un est né sous la plume de Joyce, l'autre sous celle de Proust
Henri Raczymow organise leur rencontre

BLOOM ET BLOCH
d'Henri Raczymow.
Gallimard, 245 p., 105 F.

Ne nous épuisons pas à chercher sur la carte ou dans les dictionnaires Orgeat-les-Bains, la Croze, Branleis, Laubas-Haut et Laubas-Bas ; ces lieux et lieux-dits, bourgs, villages et hameaux n'ont jamais existé ailleurs que dans l'imagination d'Henri Raczymow mais, tout comme celle de Balbec, leur vérité s'impose davantage que le plus fidèle récit de voyage. C'est là, à Branleis, vers le Midi de la France (« Midi moins le quart », pour être précis) que l'auteur du *Cygne de Proust* et de *Ninive* décide d'envoyer en vacances ses deux bonshommes aux noms fleuris, Léopold Virag (en hongrois, Virag signifie fleur), alias Poldy Bloom, alias Henry Flower Esq., et Albert Bloch, celui qui parfois se fait appeler du Rozier. Vous l'aurez deviné, le premier arrive de Dublin, le second de Paris. Juifs, Bloom et Bloch étaient faits pour se rencontrer ; ils se retrouvent, en effet, grâce à Raczymow, lors d'une belle journée d'ennui et d'été sur les berges du canal Saint-Martin, après avoir déserté les pages où Joyce et Proust les gardaient si bien enfermés depuis sept décennies.

Raczymow ne se contente pas de les mettre face à face et de les expédier dans un coin perdu en « Lorrèze » ; il leur propose également le projet d'un livre écrit en français, langue que Bloom l'ahuri confond parfois avec le yiddish, mais qu'il parle d'une manière presqu'aussi parfaite que l'anglais. Signalons que ce *Jewish son of Eire* a depuis longtemps perdu la mémoire du judéo-espagnol magyarisé de ses ancêtres, sans pour autant apprendre l'irlandais. Si Bloom est mécontent de sa description dans le livre de Stephen, où il apparaît comme un juif lubrique, Bloch avait aussi des comptes à régler avec Marcel Proust.

Certes, Bloch signe ses articles « du Rozier » mais dans le mensuel parisien *Chroniques juives ;* ce n'est donc pas pour camoufler son identité, plutôt pour rappeler que ses racines plongent tout près d'une certaine rue des Rosiers. Subtilité talmudique ou pudeur de dreyfusard marginalisé ? Le rôle de snob que lui fait jouer son « petit » Marcel le remplit d'amertume. Ce grand écrivain ravagé par la jalousie, déchiré entre l'amour qu'il portait à son œuvre et la haine de soi, n'était-il pas lui même un peu juif ?

Voilà donc Bloom et Bloch, le grand et le petit, les Laurel et Hardy de Raczymow, quittant le canal Saint-Martin (Arletty, son Hôtel du Nord, ses péniches et ses atmosphères) oubliant leurs épouses, Molly la belle mauresque infidèle, Elise, discrète fille de Sion, pour fuir loin et écrire ensemble *le* livre.

Le livre inachevé

De quoi allait-il être question dans ce futur chef-d'œuvre ? Voyons ! mais de tout, *all space in a nutshell*, un monde au sein d'une coquille de noix : le Christ et les tribus d'Israël, *« l'Irlande qui s'honore d'être le seul pays qui n'avait jamais persécuté les juifs pour la bonne raison qu'il ne les avait jamais laissé entrer »* (*dixit* Mr. Deasy, le professeur de Stephen), Adam et Eve, le Messie, Alexandre le Grand et la Muraille de Chine, la conversion des Khazars au judaïsme et, bien sûr, les dinosaures végétariens et les dinosaures carnivores ainsi que la météorite géante qui provoqua leur disparition. Vaste projet ! Hélas, cet ouvrage, essentiel et inoubliable, ne sera jamais écrit. *Comment pourrait-il en être* autrement quand les déambulations initiatiques de nos compères sur les chemins de la belle campagne française (agrémentées de télévision, de bonne cuisine, de plaisantes visites féminines, sans oublier leurs soliloques et débats articulés autour d'époustouflantes trouvailles sémantiques) empêchent tout effort créateur tant soit peu cohérent et suivi ? En revanche, il nous reste, pour notre plus grand bonheur, ce texte d'Henri Raczymow inspiré par deux personnages romanesques fabuleux qui souhaitent, en toute légitimité, devenir eux aussi écrivains afin de répondre à leurs prestigieux géniteurs.

« Si dans une journée à Dublin, il est possible de retrouver l'Odyssée entière », comme l'affirmait autrefois Michel Butor, pendant ces quinze jours en juillet passés en compagnie de Poldy Bloom et d'Albert Bloch en ancienne zone dite libre, nous retrouvons le Flaubert de *Bouvard et Pécuchet* fécondé par les dérapages contrôlés et les mots ludiques de Queneau. L'insolence révérencieuse de Raczymow, l'aisance aérienne de son écriture, ses voltiges audacieuses entre référence littéraire et situation vécue, renvoient le lecteur tantôt à l'énigmatique Shibolet de Celan (qui exprime la judéité dans ce qu'elle a de plus charnel) ou aux tentations subies par Ulysse, tantôt aux années de l'Occupation. En effet, la maison paysanne où se retrouvent les héros ressuscités de Joyce et de Proust avait servi pendant la guerre de refuge pour des enfants juifs pourchassés. Lorsqu'il évoque cette époque sombre, une sorte d'ironie discrète, empreinte de chagrin, vient tempérer l'humour sauvage, décapant, de Raczymow.

Les vacances de Bloom et de Bloch sont finies. Nous les voyons s'éloigner, deux silhouettes dérisoires animées par le sentiment tragique de l'existence et du temps. Ce roman faussement joyeux mériterait de figurer sur toutes les étagères entre *Ulysse* et cette *Recherche* d'un temps jamais tout à fait perdu. Notre civilisation n'est-elle pas le fruit d'un dialogue ininterrompu entre un juif et un Grec, fussent-il dublinois, triestiens, parisiens ou même convertis ?

Edgar Reichmann

★ Une rencontre avec Henri Raczymov aura lieu à la librairie Les cahiers de Colette (13, rue Rambuteau, 75003 Paris) vendredi 14 mai à partir de 18 heures.

AU FIL DES LECTURES
par Pierre-Robert Leclercq

Jubilation acadienne

A quatre-vingt-dix ans, Mère Jeanne se donne une décennie pour écrire sa vie. Une façon de *« mettre le cap sur l'an 2000 »* en retrouvant les jours qui ne reviendront *« ni l'an prochain, ni l'autre, ni l'autre »* – et rien de désespérant dans ce constat. Comme elle, le siècle arrive à sa fin, et elle en restitue *« la vision* [qu'elle en a eu] *du carré de* [sa] *fenêtre de couvent »*. D'un tel lieu, on peut craindre que l'angle de vue soit bien étroit. Tant d'événements se sont passés depuis l'entrée en religion d'une jeune institutrice jusqu'à ce janvier où elle commence son récit tandis que le monde apprend le nom d'un nouveau conflit, la guerre du Golfe. Mais Sœur Jeanne ne se limite pas à la *« chronique interne d'un couvent »*. Si, avec un humour vraiment rare, elle décrit les petites choses de la vie conventuelle, ses plaisirs et ses travers, si elle brosse de ses compagnes des portraits attendrissants ou marqués de légers coups de griffe, elle sait aussi traduire les secrets d'une âme qui, pour s'être consacrée à Dieu, ne s'est pas fermée au monde. Guerres, évolution des mœurs, bouleversements dans l'Eglise, premiers pas de l'homme sur la Lune, mai 1968, crises économiques avec leurs miséreux... Rien ne lui est étranger. Page après page, elle fait *« grincer sur le papier les sentiments, les émotions, les espoirs et les désillusions de ceux qui vivent le monde à distance »*. Et pour qui rien dans la vie *« n'est minuscule »*.

L'Acadie, son histoire, ses légendes et son amour de la langue ont ici la place qu'Antonine Maillet leur a donnée dans notre littérature, et on ne s'en lasse pas. Mais jamais elle n'avait créé un personnage de cette ampleur. Jeanne de Valois est née d'un tel souffle d'écrivain, elle a une telle présence que le bonheur de l'auteur à la faire *vivre* transparaît et devient celui du lecteur. Il partage l'amour de la vie, les humeurs, les joies spirituelles, bref la jubilation de la très vivante, pieuse et caustique Sœur Jeanne, qui a la nostalgie des *« 100 000 mots de Rabelais »*. L'ignorer, ce serait manquer une belle figure romanesque. Et un peu plus.

► **Les Confessions de Jeanne de Valois**, *d'Antonine Maillet, Grasset, 345 p., 118 F.*

Le passage de l'exilé

« Chez lui, dans le village, au bord de la mer, sa place est réservée, sa mère le lui a dit, à côté d'elle et de l'aïeule, dans le cimetière marin à l'ombre du marabout. » Mais c'est en France que l'homme attend la mort, sur l'autre rive, celle de l'exil. Sur une terre où ne sont pas la mère, l'enfant, les trois sœurs qui, pas plus que l'homme, ne portent un nom dans cette fable aux lieux précis mais, sans doute, valable pour tous les exilés.

On a beaucoup écrit sur ceux qui ont traversé la Méditerranée voici plus de trente ans. Rarement a été dit ce que Leïla Sebbar évoque dans un roman dont le leitmotiv – *« qui me dira les mots de ma mère »* – résume tout le drame. Car il y a deux exils. Il y a les rives de sable et de roc et il y a les rives du Styx, avec, pour le passage, la compagnie des trois sœurs qui pourraient avoir pour noms Clotho, Lachésis et Atropos. Mais ces Parques du sol natal, de *« là-bas »*, n'ont pas franchi la mer, et, sans elles, ne peuvent être les rites, les signes sacramentels qui sont la mémoire des ancêtres en même temps que l'aide pour passer de la rive de la vie à celle de la mort. *L'homme qui agonise sur une « rive étrangère » trouvera-t-il une voix* pour parler la langue de sa terre afin que l'éternité ne soit pas silencieuse ?

Exil des vivants et des morts, agonie, solitude. On attend de ce récit une certaine morbidité, de l'amertume ou de l'accablement. Or c'est la vie qui est présente à chaque page de ce roman inattendu par son sujet, émouvant et fort par sa qualité d'écriture. La vie du pays perdu, avec ses couleurs et ses légendes, celles du pays de l'exil et du café où l'on joue aux dominos.

► **Le Silence des rives**, *de Leïla Sebbar, Stock, 150 p., 58 F.*

Des mots pour Eros

Alain Absire : *« ... va au-delà de la suggestion. »* Régine Deforges : *« ... celle qui fait bander le lecteur. »* Patrice Delbourg : *« ... s'épargner de gloser autour. »* Philippe Sollers : *« Une charlatanerie comme une autre. »* Jacques Almira : *« ... se situe pour moi du côté de la dérision. »* Avec sérieux ou *pro domo sua*, soixante écrivains ont répondu à la question : *« Qu'est-ce que la littérature érotique ? »* Elle semble d'actualité. Les ouvrages naguère dits du second rayon se multiplient. Savoir si la littérature en profite est une autre question. Si genre il y a – ce que certains des soixante contestent, – il est exposé plus que d'autres au pire des pièges, la redite. Figures de gymnastique, multiplicité des partenaires, ajouts d'accessoires, on en revient toujours à l'état des sexes avant, après et surtout pendant. Toutefois, il est des auteurs qui ne s'alimentent pas aux sempiternelles descriptions desservies par un vocabulaire restreint et en placent les moments dans un récit construit. Intrigue, dialogues, rebondissements, voire un brin de psychologie.

Ces ingrédients s'aperçoivent dans le roman de Max Genève, qui ne décevra pas l'amateur, conduit là où il veut venir, mais avec une histoire. Celle d'un étudiant monté de Bergerac à Paris. Voyeur involontaire, il est fasciné par *« une acrobate de charme »*. Initiatrice, elle lui fera connaître le milieu des producteurs de films X. Rien de très nouveau dans ce que découvre le lecteur par le truchement de l'initié, mais l'auteur a un style, mêle l'humour à ses scènes obligées, alterne son récit et celui de son personnage qui tient son Journal, et même il lui arrive de faire la juste critique des auteurs de romans érotiques.

► **Qu'est-ce que la littérature érotique ?**, *La Maison des écrivains, Zulma, 115 p., 75 F.*

► **La nuit sera chienne**, *de Max Genève, Vierge-Folle Zulma, 149 p., 85 F.*

هكذا من الأصل

ACTUALITÉS

Ecrivain sans frontière

Réunis en colloque, six philosophes et écrivains s'interrogent sur les rapports entre littérature et nationalité

Kafka, Conrad, Beckett, Canetti, Nabokov... : tous ces écrivains qui, habités par le sentiment de leur différence, ont élaboré une œuvre, et se sont forgé un style hors de leur langue maternelle, n'ont pas fini de nous intriguer. Désir d'arrachement aux origines ? Refus d'appartenance ? Leur démarche éclaire ce lien mystérieux qui rend possible ou incompatible le mariage d'une langue et d'une œuvre littéraire. Elle conduit aussi à s'interroger sur le rapport complexe qui peut exister entre production littéraire et identité nationale.

A l'heure où des événements dramatiques replacent la question des nationalités au premier plan de notre histoire, s'est tenu, vendredi 7 mai, un colloque sur le thème « Littérature et nationalité » organisé par l'université Paris-VII (UFR sciences des textes et documents) dans une salle de l'Institut catholique de Paris, qui jette sur ces questions trois éclairages complémentaires.

Si le rapport entre littérature et nationalité commence avec cette composante essentielle de la nationalité qu'est la langue, il faut revenir aux sources, aux Lumières, et s'interroger, avec Georges Benrekassa, sur les notions de cosmopolitisme et de langage universel. Dans cette perspective, l'auteur de *Montesquieu : la liberté et l'histoire* dresse un vaste historique des différents discours cosmopolites. A un cosmopolitisme du savoir, lié à l'idée d'une éducation du genre humain, illustrée par Condorcet, il oppose notamment un cosmopolitisme politique, l'idée d'une république universelle, pour laquelle Kant reste une référence essentielle. Mais son propos, loin de se limiter à un simple tableau historique, est traversé par cette interrogation profonde : pourquoi, alors même que le désir a été constant d' *« accéder à des langages capables d'unir les messages qu'ils véhiculent à des universaux assimilables par tous »*, pourquoi donc *« aux discours cosmopolites n'a-t-on jamais pu faire correspondre un langage ? »* Répondant à Georges Benrekassa, Elisabeth de Fontenay invite en particulier à relire Leibniz et Herder, pour considérer avec eux que *« les langues ne sont pas de simples instruments destinés à l'échange des idées »*, mais qu'elles donnent, pour qui sait les interroger, *« un témoignage sur la façon d'être et de sentir des peuples »*.

Si le discours cosmopolite achoppe sur l'idée de langue universelle, c'est que, sans doute, *« la langue cosmopolite par excellence, c'est le calcul (...) Des mathématiques et du latin, tel devait ou pouvait être le suffisant viatique du cosmopolitisme à la grande époque de la Renaissance, du classicisme et des Lumières »*, ajoute-t-elle. *« Et nous-mêmes, aujourd'hui, que demandons-nous de plus à garder et à transmettre, à recevoir et à donner que l'anglais et l'ordinateur ? »*

Voilà donc l'écrivain définitivement privé du rêve de langue universelle. Faut-il pour autant admettre qu'il devient prisonnier d'une langue particulière, de son histoire, des visions du monde qu'elle sous-tend, et plus largement, d'une nationalité en rapport avec tous les autres fondements de l'identité – religion, citoyenneté, désir ou refus d'appartenance à toutes sortes de communautés plus restreintes ? Deux écrivains du XXᵉ siècle nous aident à élucider cette question.

« L'esprit de famille »

Le premier, l'ethnologue Michel Leiris, dans un passage de son *Journal* (1), s'interroge ironiquement sur ce qui le définit comme « français ». *« Ce que je peux avoir de « français »*, note Leiris, le 28 juillet 1940. Suit une liste, comme il les affectionnait, où Leiris fait *« l'inventaire de sa francité » : « manque de disposition pour les langues étrangères ; goût de la facilité, de la légèreté, défaut d'esprit philosophique : paresse menant à l'inertie politique ; scepticisme de « celui à qui on ne la fait pas » (...) ; manque d'esprit de solidarité sociale (...) ; défaut de sens historique (propension à penser : « après moi le déluge ! ») (...) ; goût d'une certaine sécurité bourgeoise, horreur du risque ; etc., etc. »*.

Derrière cet inventaire en négatif, Francis Marmande voit une sorte *« d'ethnologie première »* venant *« en contrepoint dérisoire du formidable élan législatif »* de Vichy, et dont tout le sens consiste à *« redéfinir et à limiter la nationalité française »*. Témoin de la *« haine littéraire et politique de la bourgeoisie nationale que Leiris perfectionne depuis son adhésion au surréalisme »*, cette liste montre aussi son horreur de ce qu'il appelait *« l'esprit de famille »*, son dégoût de *« tous ceux pour qui les liens du sang passent avant tout »*.

A quoi Régis Debray répond avec force qu'on ne comprend l'idée de nation que lorsque, comme Zweig ou Benjamin, on en a été privé, et qu'il y a, chez l'auteur de *l'Afrique fantôme*, *« quelque chose de désespérement franchouillard »* qui ne lui permet pas de *« se poser véritablement la question de la France »*.

Haine de *« l'esprit de famille »*... Ce que Leiris refuse avant tout, néanmoins, c'est le glissement de l'identité singulière à l'idée de groupe. C'est-à-dire la *« question nationale »* telle que la définit, à propos de Proust, Julia Kristeva : *« Cette région incertaine de l'expérience psychique et historique qui transforme l'identité en appartenance : « je suis » s'y réduit à « j'en suis », « être » devient « en être ». »* De ce point de vue, pour Julia Kristeva, *« Proust est peut-être le premier écrivain français des temps modernes qui, non sans ambiguïtés mais avec une ironie ravageante, a dévoilé les ressorts sadomasochistes de l'appartenance (à une nation, à une religion, à un groupement, notamment sexuel), pour lui opposer ce qui fut pour lui la « vérité de l'Etre », le « temps incorporé de l'écriture »*.

« En être [juif, homosexuel] *ou ne pas en être ? »* Proust sait qu'on n'échappe pas à cette interrogation shakespearienne. *« Etre est une question d'amour, c'est-à-dire d'appartenance, d'identification... et de regret. »* Or, la même *« logique sadomasochiste »* rattrape toujours l'écrivain : *« Je lui (leur) appartiens, il (ils) m'aime (nt) ; je ne lui (leur) appartiens pas, il (ils) me tue (nt). »* D'où la nécessité de savoir en être et ne pas en être, *« d'être Swann, de l'aimer et de s'en détacher »*, de se situer sans cesse *« dedans et dehors, au centre du clan et à la périphérie »*. En ce sens, conclut Julia Kristeva, l'expérience littéraire, entendue comme *« mise en pratique d'une singularité en mouvement »*, est peut-être *« la seule résistance possible aux clanismes et aux nationalismes »*. *« La littérature ne résiste pas au national : elle l'absorbe, le traverse, le met en évidence, elle l'absout. »*

Et bien que Philippe Sollers ouvre, pour finir, de nouvelles voies en rappelant le *« dérapage »* de Proust, à la fin de sa vie, du côté de Maurras et de Daudet, c'est une conclusion « positive » que l'on pourra dégager de ce colloque : l'idée que l'écrivain a beau écrire dans une société donnée, s'exprimer dans une langue qui s'est formée sans lui, celle-ci n'échappe pas à son pouvoir. Le travail littéraire lui permet de déjouer les appartenances : et ce n'est que *« dans un contexte international »*, n'en déplaise à tous ceux qui croient aux frontières pour cerner les mentalités et les cultures, que, comme l'écrit Kundera, *« la valeur d'une œuvre (...) peut être pleinement vue et comprise »*. Pour l'écrivain, point de code de la nationalité. Ni *jus soli* ni *jus sanguins*, mais *jus calami*, le droit d'une plume libre, transcendant tout cela.

Florence Noiville

(1) Michel Leiris, *Journal, 1922-1989*, Gallimard, 1992 (« Le Monde des livres » du 18 septembre 1992).

▶ Le compte rendu de ces débats, animés par Henri Godard, et auxquels ont notamment participé Jean-Yves Tadié, spécialiste de Proust, et le philosophe Bernard Sichère, paraîtra dans quelques mois dans la revue *l'Infini*.

Genève confirme

Les organisateurs du Salon international du livre et de la presse de Genève peuvent avoir de bonnes raisons d'être satisfaits. En effet, du 5 au 9 mai, plus de cent trente mille visiteurs – davantage qu'au Salon de Paris et un peu plus que l'an passé à Genève – ont arpenté ses allées.

La crise, qui ne s'est pas fait sentir au niveau des entrées ni à celui des ventes, a été tout de même visible : stands plus étroits, plus modestes, certains d'entre eux habités par deux ou trois exposants. Des éditeurs qui, pourtant, avaient emporté un grand succès auprès du public les années précédentes, avaient disparu.

Les grandes maisons d'édition ont été, elles, dignement représentées, à la grande satisfaction des visiteurs. Mais ce qui en a irrité plus d'un, ce sont des stands comme celui de Hagal, qui se présente comme « Cercle pour la diffusion de l'information et de la culture », mais qui, en fait, offrait, entre autres, des œuvres de Mussolini, une réédition d'articles parus dans *Je suis partout*, et un livre « révisionniste » sur le drame d'Oradour-sur-Glane.

On put aussi trouver, quelque peu éloigné de la littérature, le stand iranien du ministère de la culture et d'orientation islamique, ou encore celui de la Libye, présenté comme « Centre mondial d'études et de recherche sur *le Livre vert* » du colonel Kadhafi.

Le « village alternatif », bouffée de liberté, attirait autant – sinon plus – de jeunes que l'an dernier, et la francophonie, qui est fort mal lotie dans la Genève internationale, a tenté au Salon de prendre un nouveau souffle grâce à l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT).

Comme chaque année, le Salon fut animé par de nombreux débats et remises de prix, dont le prix Colette, décerné à Salman Rushdie, ce qui ne manqua pas de provoquer une polémique (*le Monde* du 8 mai).

Isabelle Vichniac

SCIENCE-FICTION

Voyages initiatiques

LES ROYAUMES DU MUR
de Robert Silverberg.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Patrick Berthon,
Robert Laffont, coll. « Ailleurs et demain », 308 p., 135 F.

LE VOYAGE DE SIMON MORLEY
de Jack Finney.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Hélène Collon.
Denoël, coll. « Présences », 476 p., 165 F.

LE MYSTERE DU LAC
de Robert McCammon.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Stéphane Carn,
Albin Michel, 536 p., 140 F.

LE nom de Robert Silverberg est, pour l'amateur de S-F, depuis de très nombreuses années, synonyme de qualité. Mieux encore, il incarne aujourd'hui, avec une autorité qui ne se dément pas, une certaine conception classique de la science-fiction qui conjugue l'élégance et la pureté du style, la virtuosité narrative et une imagination sans faille. Il semble le représentant surdoué d'une sorte d'âge d'or dont il maîtrise toutes les vertus sans jamais les exposer à la sclérose ou à la dégénérescence. La modernité de ses préoccupations n'empêche pas son œuvre de paraître déjà intemporelle...

Depuis quelques romans déjà, il nous entraîne, à la façon d'un ethnologue des possibles, à la découverte de mondes singuliers et des sociétés qui les peuplent, régies par des rites énigmatiques souvent liés à leurs écologies spécifiques. *Les Royaumes du mur* appartiennent sans conteste à ce courant. *Sur la planète anonyme* qui lui sert de décor, il est de tradition, depuis des lustres, de lancer chaque année à l'assaut du Mur – un massif montagneux gigantesque dont le sommet, presque inaccessible, abriterait des dieux détenteurs de sagesse et de progrès – un groupe de *jeunes hommes et femmes* chargés de prendre contact avec eux. Mais, de cette terrible épreuve, qu'on appelle le Pèlerinage, très peu reviennent, et aucun indemne... Dans ce roman, Silverberg trace la chronique circonstanciée de l'expédition qui, sous la conduite de Poilar Baneroche, le pèlerin « génétique », atteindra le faîte du Mur et découvrira la vraie nature de ces dieux déconcertants, en mettant fin ainsi à un âge de ténèbres. Comme cette longue pérégrination vers le toit du monde ne manque ni de péripéties ni de paysages variés, que ce difficile voyage initiatique recèle à plaisir menaces, mirages et fantômes, le lecteur prend à ce *travel writing* imaginaire un plaisir extrême... (1).

U*N autre étonnant voyage*, et non moins fascinant, est celui auquel nous convie Jack Finney sur les traces de Simon Morley, un jeune dessinateur publicitaire, recruté par une mystérieuse agence gouvernementale pour participer à toute une série de tentatives de voyages dans le temps. *Mais il n'y a pas ici de* machine à la Wells ; seulement une longue préparation théorique et psychologique, une lente imprégnation et, pour base de départ, un lieu resté inchangé, ou presque, depuis l'époque dans laquelle le voyageur doit se rendre. Pour Simon, la destination est *New-York, en l'an de grâce* 1882, c'est-à-dire une ville très différente de la mégapole contemporaine, une ville où des fermiers cultivent encore des lopins de terre, où la statue de la Liberté n'éclaire pas encore l'entrée de la rade, mais où se dessine déjà la cité future.

Si Simon Morley a accepté cette expérience de yoyo temporel dont il ramène des images – dessins ou photographies – qui illustrent le livre de façon très originale, ce n'est pas seulement par goût de l'aventure. C'est aussi pour résoudre l'intrigant mystère qui entoure la mort d'un aïeul de son amie Kate. A peine entamera-t-il cette enquête dans le passé que l'évocation historique cédera le pas à une intrigue échevelée dont il sera l'un des acteurs principaux et qui aura sur son destin une influence décisive et inattendue...

Considéré, outre-Atlantique, comme le maître-livre d'un auteur à l'inspiration singulière, ce très curieux roman possède un formidable pouvoir de séduction, un charme *forcément anachronique* mais diablement entêtant...

S*CORPION* et *l'Heure du loup* avaient déjà attiré l'attention sur Robert McCammon, un écrivain d'horreur américain à la réputation grandissante. Dans leur numéro bilan des années 80, les critiques de la revue américaine *Scream Factory* l'avaient fait figurer au tout premier rang sur leur liste des futurs auteurs vedettes des années 90. Il ne lui a pas fallu bien longtemps pour leur donner raison, et de belle manière. *Le Mystère du lac* a, en effet, obtenu, en 1992, les deux plus grandes distinctions du genre, le World Fantasy Award et le Bram Stoker Sword. Et ce n'est que profonde justice ! (2)

Le Mystère du lac se présente d'abord comme la chronique amusée et complice d'une année de la vie d'un jeune garçon dans la ville sudiste de Zephyr (et ce détail a *de l'importance, car rien n'*est escamoté des tensions qui tiraillent les communautés noire et blanche). Seulement, Robert McCammon ne s'est pas contenté de raconter avec talent et émotion l'école, les copains et les virées au profond des bois, le monde désarçonnant des adultes, *la fin d'une époque et le surgissement* d'une autre, les anecdotes qui ont fait date cette année-là. Il a su parer son récit des couleurs éclatantes du merveilleux, convoquant ici des monstres immémoriaux, rameutant là d'obsédants fantômes, jouant ici et là de pouvoirs inexplicables, d'ailleurs concentrés sur une personne emblématique, sans oublier ce qui constitue sans doute l'essentiel des magies de l'enfance : le mystère. Le résultat est un roman magistral, entre nostalgie et euphorie – une façon de chef-d'œuvre, un livre événement. Comment mieux dire ?

Jacques Baudou

(1) On retrouve Silverberg au sommaire d'une anthologie, *les Fils d'Asimov* (Presses de la Cité), dans laquelle des auteurs de la trempe de Frédéric Pohl, Connie Willis, Poul Anderson, Robert Sheckley, Orson Scott Card, etc, rendent hommage à Isaac Asimov.

(2) Robert McCammon est également l'auteur vedette, avec deux nouvelles, du tome 6 des *Territoires de l'inquiétude*, d'Alain Dorémieux, qui réédite aussi une belle nouvelle de Shirley Jackson, *les Gens de l'été* (Denoël).

ROMANS POLICIERS

Tragédie noire, comédie noire

LES ORPAILLEURS
de Thierry Jonquet.
Gallimard, « Série noire », nº 2313, 318 p., 40,50 F.

FAUX DEPART
de Nathalie Lévy.
A.M.Métailié, coll. « Troubles » 150 p., 79 F.

« POLAR pour mémoire » : ce sera, pour sa sixième édition, le thème du Festival du crime de Saint-Nazaire (1). Ce n'est pas tout à fait un hasard. Ils sont nombreux, aujourd'hui, ceux et celles qui utilisent la fiction noire pour révéler le refoulé, sonder les vieilles blessures mal refermées d'une société volontiers oublieuse. Nul ne s'étonnera que Didier Daeninckx ait été nommé « président d'honneur » de la présente édition, lui dont le *Meurtres pour mémoire* (2) fit plus que bien des manifestes pour réintégrer, dans la – mauvaise – conscience nationale, la honteuse journée du 17 octobre 1961 (3). Mais sont aussi, attendus, entre autres, Jean-François Vilar, Gérard Delteil, qui vient de publier *Chili con carne* (4) – dans lequel un jeune Chilien, de retour au pays après la chute de Pinochet, traque les anciens tortionnaires de ses parents, – Jean-Bernard Pouy, Christian Lehmann, Roger Martin. Et Thierry Jonquet.

Le roman que ce dernier vient de publier pourrait servir d'emblème à la manifestation nazairienne. Car c'est une ombre terrible – celle de la Shoah – qui plane sur *les Orpailleurs*.

Les apparences sont trompeuses, pourtant. *Les Orpailleurs* ont, de prime abord, toutes les allures d'une enquête policière classique, certes talentueusement menée, mais, somme toute, sans surprise. Un éditeur – sans doute trop pressé – ne l'a-t-il pas refusé au prétexte qu'il n'y avait là qu'une énième histoire de *serial killer* ? C'est, en effet, sur une succession de meurtres de femmes, toutes retrouvées une main tranchée, qu'enquête, dans le Paris d'aujourd'hui, le juge d'instruction Nadia Lintz. Jonquet, tout aux délices du *police procedural* cher à McBain, a, en effet, choisi de retrouver la réalité du terrain : c'est bien le juge qui dirige et oriente, les policiers n'étant que des auxiliaires de justice. Ce qui vaut au lecteur, outre le portrait sensible d'une jeune femme confrontée, au fil de ses dossiers, à la barrière parfois fragile qui sépare l'humain du monstrueux, quelques aperçus passionnants – et, visiblement, sérieusement documentés, – sur le quotidien du Palais de justice, un endroit, dit Jonquet, qui l'a beaucoup fréquenté, *« maléfique et fascinant »*.

Mais ce serait une erreur de s'arrêter à ce livre-là. Car, derrière les apparences, gît une autre quête, celle de la mémoire. *« Voilà longtemps que me hante l'univers concentrationnaire. Pour des raisons familiales, des souvenirs de gosse qui ne comprenait pas certains silences. Mais, dans une fiction, je ne pouvais pas l'aborder de front, sauf à pratiquer un voyeurisme malsain. Ce qui m'intéressait, c'était la trace, le souvenir et le non-dit d'aujourd'hui. »* Il faudra, donc, que le juge interprète le silence douloureux des survivants, affronte la mémoire de l'indicible. L'enquête policière deviendra un voyage dans le temps autant que dans l'espace. Elle se terminera aux portes du Birkenau des années 90, aux abords duquel continuent à vivre – parce qu'il faut bien continuer à vivre, même là où fut Auschwitz – des familles polonaises. Nadia Lintz comprendra alors, et le lecteur avec elle, qu'il y a des enfers dont on ne revient jamais tout à fait.

NATHALIE LÉVY n'est pas prévue au programme de Saint-Nazaire. Elle eut écrit son premier roman l'an dernier – le thème du festival était alors « Noir de femme » – qu'elle aurait immédiatement mérité d'y figurer. Car son *Faux Départ* est une vraie découverte. Finie la tragédie, bonjour la comédie, noire évidemment. Un certain Bertrand fait figure d'antihéros. A vingt ans, il était de toutes les modes, de tous les mouvements. Il a découvert la route, exercé mille petits boulots. Une vie de galères, qu'il parvient, lorsqu'il a un peu bu, à présenter comme celle d'un Kerouac. Pour l'instant, il est de retour dans l'HLM – pardon, la « cité résidentielle » – de son enfance. Ses parents sont morts dans un accident de voiture et il a hérité de l'appartement. Avec une seule hâte : vendre, pour mener enfin la vraie vie, traveller's chèques, grands hôtels décadents, costumes de lin et boissons fraîches au bord du Gange. Mais la conjoncture immobilière est tout sauf florissante et le voilà qui s'englue dans ce monde qu'il n'avait de cesse de quitter, peuplé de voisins sortis tout droit d'*Affreux, sales et méchants* : il y a la grosse Bruel, mégère enjouée, qui ne sait pas ce que se taire veut dire ; l'effacée Thérèse, qui abuse des pilules euphorisantes ; Gaston, un retraité de la SNCF, aussi sournois qu'il en a l'air, et sa victime préférée, son épouse Adrienne, qui passe son *temps à entrer et sortir* d'une maison de repos ; les Pétillon, lui, boulanger discret et attendri devant elle, maquillage tapageur et shorts moulants ; la famille Safir, le père mort, la mère qui élève en silence les enfants, et Farouk, dit Farouk le Terrible, qui se charge de veiller sur la moralité de ses sœurs. Et puis il y a le Vieux, dit le Chiant, ancien légionnaire qui joue trois fois par jour, à heures fixes, la sonnerie aux morts sur son balcon... Il sera le premier à mourir. Au soulagement général. Avant qu'une épidémie de meurtres, aussi soudaine qu'inexplicable, ne vienne frapper le bâtiment B, transformant le soulagement en inquiétude, puis en terreur.

Nathalie Lévy traite cette chronique de la médiocrité ordinaire avec une souriante maestria. Ce pourrait être sordide, malsain, c'est, tout du long, allègre, réjouissant, doucement cynique, gentiment foldingue. Et parfaitement résumé par cet extrait d'un dialogue entre le flic de service – puisqu'il en faut bien un – et Bertrand : *« Vous savez la première chose que je fais quand j'entre chez quelqu'un ? Je file directement à la cuisine et je jette un coup d'œil sur l'éponge. vous n'imaginez pas ce qu'on peut apprendre sur les gens par leurs éponges. C'est pratiquement une science exacte. Parce qu'on touche à l'essentiel... C'est très, très intime, la relation avec une éponge...*

– C'est quoi, l'éponge qui vous est la plus antipathique ?

– Il y a deux cas que je ne sens pas trop. Celle qui a l'air de n'avoir servi qu'une seule fois, bien sèche sur le bord de l'évier. Mais ce que je trouve le plus suspect, c'est quand il y en a plusieurs, toutes un peu sales, mais pas franchement... »

Bertrand Audusse

(1) Les 15 et 16 mai. Renseignements : 40-66-50-97.

(2) « Série noire » ; réédité en « Folio » (nº 1955) et par Futuropolis, 1991.

(3) Ce jour là, une manifestation de la fédération de France du FLN algérien fut violemment réprimée. On ne sait aujourd'hui encore quel fut le nombre exact de victimes.

(4) Scandéditions, coll. « Temps actuels », 241 p., 110 F.

PHILOSOPHIES

par Roger-Pol Droit

L'AFFECTIVITÉ DE LA PENSÉE
de Michel Guérin.
Actes-Sud, coll. « Le génie du philosophe », 142 p., 118 F.

LA VÉRACITÉ
Essai d'une philosophie négative
de Guy Lardreau.
Ed. Verdier, 380 p., 150 F.



Les périples du désir

CONSTRUIRE une philosophie est devenu impossible. Voilà ce qu'on répète, de tous côtés, comme une évidence. Personne ne serait plus en mesure d'édifier un système. Nul n'en aurait d'ailleurs envie. Englober et ordonner, d'un seul regard, les facettes de la connaissance et de l'action, nos contemporains y auraient tous renoncé. On invoque de nombreux motifs pour justifier un tel abandon. Par exemple, pêle-mêle : l'extrême spécialisation des disciplines scientifiques, la complexité de nos mœurs, la fin de l'histoire de la métaphysique, l'effritement des repères les mieux assurés... Quoi qu'on mette sous ces diverses formules, la vieille ambition philosophique de saisir par la raison la totalité du monde serait devenue impraticable. *D'autres occupations devraient* définitivement lui succéder : travaux parcellaires, jeux d'écriture, investigations historiques, entre autres.

Certains toutefois s'entêtent. Ils n'ignorent pas que la philosophie est peut-être bien une entreprise d'autrefois, désormais illusoire et vaine. Mais ils ne peuvent faire autrement que s'y consacrer. Comme d'autres sont conduits par une nécessité interne à peindre ou à calculer, quand bien même ni la peinture ni les mathématiques n'auraient plus de sens, ils ne peuvent renoncer au projet de penser tout le pensable. Ils désirent encore mettre de l'ordre dans leur tête, sans se payer de mots.

Cela donne de singulières trajectoires, des sillons lents et solitaires, à l'écart des bruits du temps. Leur démesure anachronique requiert obstination et endurance, voire une certaine forme d'héroïsme. Aucun résultat n'est en effet garanti. Ni les années qui passent ni le nombre des livres ne peuvent leur offrir l'assurance d'être reconnus pour ce qu'ils rêvent de devenir : philosophes, simplement. Et non historiens de la philosophie, ou philosophes de quelque chose (les sciences, le droit, la politique ou l'art). Bref, ce vieux désir complique tout.

C'EST pourquoi ils ne sont guère nombreux à persévérer. Guy Lardreau et Michel Guérin en sont deux exemples, à la fois dissemblables et apparentés. Lardreau n'hésite pas à esquisser une théorie du savoir, de la pratique, morale et politique, de l'esthétique. Guérin dessine une analyse générale de l'émotion, du moi et du sujet, visant à embrasser la relation de la pensée et du réel. Tous deux furent pris, à leurs débuts, dans l'opération, éphémère et hétéroclite, nommée « nouveaux philosophes », au milieu des années soixante-dix. C'est dire qu'ils écrivent depuis *relativement longtemps. Le premier* livre de Guy Lardreau, *le Singe d'or* (1), a déjà vingt ans. *Nietzsche, Socrate héroïque* fit connaître Michel Guérin peu après, en 1975 (2). Aujourd'hui, les hasards de l'édition font voisiner *le* huitième livre de Lardreau et le onzième de Guérin.

Les lire conjointement permet de repérer, en dépit de leur disparité, des points de convergence. On trouve chez l'un et l'autre les mêmes références insistantes à Platon, Descartes et Kant. Leur manière de les lire n'est pas celle de l'histoire érudite : ils prennent appui sur ces œuvres fondamentales, mais pour développer leurs propres analyses. Le plus frappant, c'est que leurs tentatives tournent, l'une comme l'autre, autour des rapports de la raison et du désir, de la vérité et de la passion. S'il existe entre leurs démarches un commun dénominateur, il se situe dans le projet de ne plus séparer un domaine de la cohérence logique, habité de vérités froides et dépourvu de toute émotion, et un domaine du pathos, de l'intérêt et l'affectivité.

Qu'on n'aille pas croire qu'il s'agirait simplement d'affirmer que la pensée est assujettie aux sentiments. Ce que Michel Guérin appelle l'affectivité de la pensée, c'est le fait que toute réflexion se trouve selon lui « mise en branle » par la manière dont le réel s'impose à elle sous un certain rapport. La pensée ne *serait donc jamais « pure ». Elle* ne serait jamais capable de ne s'occuper que d'elle-même, de ses opérations internes, des seules vues de l'esprit. Elle serait, au contraire, toujours « émue » ou « affectée » initialement par l'existence de la réalité, dont elle se détourne d'abord pour mieux la rejoindre ensuite. A partir de ces points, qui en eux-mêmes n'ont rien d'original, Michel Guérin a commencé à développer, notamment dans *la Terreur et la Pitié* (3), ce qu'il dénomme une « figurologie ». Elle se donne pour but d'explorer méthodiquement les processus de notre « théâtre psychique ».

Souvent ralentie par des digressions pâteuses, cette tentative, jusqu'à présent, ne convainc pas. Les textes de Michel Guérin renferment pourtant bon nombre de remarques intéressantes ou provocantes. Ainsi, dans ce bref ouvrage, sa lecture du *Phèdre* de Platon le conduit-elle à conclure : *« Toute vérité qui ne correspond pas à une certaine configuration des forces amoureuses, qui n'est pas transposable dans un scénario érotique, n'a pas de portée* logique *ni d'ailleurs d'intérêt. »* Que des mathématiciens puissent approuver, rien n'est moins sûr. C'est là, malgré tout, une question qui peut trouver des résonances de Platon jusqu'à Nietzsche.

On trouve une idée à peine différente dans *la Véracité*, de Guy Lardreau. Cet ouvrage *extrêmement ambitieux met*, en effet, en cause l'idée même de vérité. Si l'on s'entend aisément sur les mathématiques, selon Lardreau, c'est qu'elles ne mettent en jeu rien d'essentiel pour personne. A l'idée de vérité, qui suppose l'erreur possible, et qui s'oppose au faux, il s'agirait donc de substituer la véracité. Aucune proposition ne s'en trouverait dépourvue, dès lors que les circonstances et les contextes permettent de la prendre « en un bon sens ». Tout assemblage de paroles humaines pourrait être relevé par la Raison. *« Il ne saurait y avoir de discours illégitimes, de faux savoirs, de pratiques aveugles, de délires, où le Réel en quelque manière n'insiste, où la véracité ne soit en quelque façon à l'œuvre »*, écrit Lardreau.

Si généreuse, ou astucieuse, que soit cette conception de la philosophie, conçue comme le *« discours qui n'en méprise aucun »*, on peut se demander si elle n'ouvre pas la porte à des conséquences aberrantes, voire dangereuses. Des lecteurs ne risquent-ils pas de conclure, par exemple, que les discours et les pratiques des nazis, ou de ceux qui aujourd'hui tentent de les faire renaître, sont finalement légitimes, et qu'il convient de ne pas les mépriser ? Une telle conclusion serait évidemment un contresens. Mais tout n'est pas mis en œuvre pour qu'il soit impossible.

L'ensemble du livre de Lardreau est d'ailleurs pris dans un constant contraste. Ses méditations, notamment sur le statut de la philosophie, sur le sujet constituant ou constitué, sur la langue comme *« sujet constituant ultime »*, sur ce que pourrait être une *« politique négative »*, ou encore sur l'art moderne, forment un tout systématique qui ne manque ni d'intérêt ni de cohérence interne. Mais sa lecture, que le propos rend forcément ardue, est rendue plus difficile encore, et cette fois bien inutilement, par d'innombrables afféteries de plume, qui torturent sans mobile la syntaxe et méprisent constamment l'usage commun de la langue.

IL est dommage que ces deux courageux penseurs soient l'un et l'autre englués dans des tics d'écriture hérités principalement de Jacques Lacan. Il n'est certes pas facile de tenter d'élaborer une *philosophie. Il n'est certainement* pas sans conséquence non plus d'avoir eu vingt ans en mai 68, dont on célèbre à présent, si discrètement, le vingt-cinquième anniversaire, d'avoir traversé tout ce qui vint après, et de désirer *encore devenir philosophe.* Mais ce ne sont pas des excuses pour maltraiter les phrases.

Tant d'auteurs le font qu'on ne saurait accabler ces deux-là, qui ont d'autres mérites. L'évolution de l'écriture des philosophes est une vaste question. Son histoire, de Kant à Heidegger, est très complexe. On pourrait malgré tout suggérer qu'un décalage croissant entre le travail conceptuel et le style contribue à renforcer l'idée que la création d'une *philosophie est aujourd'hui une* tâche impossible.

(1) Mercure de France, 1973.

(2) Grasset, coll. « Figures », 1975.

(3) Actes-Sud, coll. « Le génie du philosophe », 1990.

Schopenhauer en loup solitaire

A SOI-MÊME
d'Arthur Schopenhauer.
Traduit de l'allemand par Guy Fillion, éd. Anabase, 61 p., 65 F.

L'ART DE NE PAS LIRE
d'Arthur Schopenhauer.
Traduit de l'allemand par Auguste Dietrich, éd. Distance (BP 54, 64202 Biarritz). 35 p., 60 F.

« Qui suis-je donc ? Celui qui a écrit le Monde comme volonté et comme représentation *et qui a donné au problème de l'existence une solution qui démodera peut-être les philosophes anciens et, de toute façon, occupera ceux des siècles à venir. Tel est l'être que je suis, et qu'est-ce qui pourrait l'inquiéter dans les années qu'il lui reste encore à vivre ? »* Le portrait ne peut être plus achevé : Schopenhauer est l'homme d'un seul livre, écrit à trente ans et qu'il a remanié le restant de sa vie. C'est d'ailleurs la publication, en 1851, des ajouts intitulés *Parerga et paralipomena* (Additions et omissions) qui est à l'origine de sa notoriété tardive. Parallèlement à ces ajouts, Schopenhauer tenait des registres intimes, qu'il intitulait *A soi-même*, sorte de camp de retranchement où se mettre à l'abri du monde et de dispensaire pour les maux de tous les jours.

Les extraits des *Parerga* consacrés à *l'Art de ne pas lire*, et ces quelques feuillets *A soi-même*, dessinent le portrait du philosophe en vieux bougon mâchouilleur de leçons, en moraliste dératiseur et en loup solitaire qui refuse de participer au banquet de la vie. Diogène est de retour et c'est à Francfort qu'il cherche un homme (*« Donne-moi un être humain, maintenant ! »*). Il n'a trouvé que des *« créatures misérables, bornées, au cœur mauvais et à l'âme basse »*. Aussi, il prêche l'exil au sein de la société des hommes et met en garde contre le pire de tous les maux, le mariage, cette *« dette que l'on contracte dans sa jeunesse et que l'on règle dans sa vieillesse »*. A l'image de Diogène, Schopenhauer est le célibataire irréductible et insolvable, fidèle à sa solitude et à son unique livre. Il est le dénonciateur des impostures, l'éclaireur qui laisse dans la nuit ce qui est au goût du jour et ne dirige sa lanterne que vers les vieux parchemins.

Les extraits intitulés *l'Art de ne pas lire* contiennent quelques sages conseils sur la manière de voyager léger, de ne pas se laisser dresser par l'habitude qui prescrit de lire un livre *« à temps »*. En miroir, les feuillets *A soi-même* déclinent l'art de ne pas vivre, de ne pas se donner en pourboire à ce monde peuplé d'êtres *« à qui le fait de marcher sur deux pieds donne le droit de nous tenir pour leurs semblables »*.

Le rentier blessé de Francfort aimait à se dépeindre en martyr. De quoi séduire les jeunes filles. Charlie Chaplin ne s'y est pas trompé. C'est une lectrice de Schopenhauer, une jeune fille d'allure troublante à peine sortie de prison, qui croise le chemin de Monsieur Verdoux.

Roland Jaccard

Une nouvelle collection de philosophie politique

Le pouvoir absolu n'est pas une idée originairement liée à la monarchie. Son apparition est, au contraire, relativement tardive. Elle intervient après une *longue tradition médiévale* où la souveraineté du roi connaissait, en théorie comme en fait, toutes sortes de limites. On peut suivre dans l'œuvre de Jean Bodin, entre 1560 et 1576, la réunion progressive de ces concepts de souveraineté et d'absolu, d'abord distincts. Tel est, en bref, le résultat du travail de J. H. Franklin, professeur à l'université Columbia, qui vient de paraître aux Presses universitaires de France (1).

C'est en « Ancien » que Montesquieu, nourri d'Aristote comme de Cicéron, pense la question du droit naturel et pose le problème « moderne » de la liberté. Celle-ci, à ses yeux, s'ancre dans l'ordre de la nature, sur lequel vient se fonder l'ordre politique. En développant cette idée avec un constant souci de précision historique, le dernier ouvrage de Simone Goyard-Fabre dessine un portrait de l'œuvre de Montesquieu qui en souligne la singularité (2).

Ces deux ouvrages inaugurent une nouvelle collection aux Presses universitaires de France, intitulée « Fondements de la politique ». Dirigée par Yves Charles Zarka, elle se propose de mettre l'accent sur la dimension proprement philosophique des questions suscitées notamment par les valeurs régissant la vie collective des hommes, les institutions et les pratiques de la sphère politique. S'appuyant sur des recherches historiques qui concernent les textes philosophiques fondateurs, et les œuvres où se forment et se transforment des notions-clés, cette collection ne vise pas seulement une meilleure connaissance du passé. Elle espère contribuer à une meilleure intelligibilité du présent, voire à un renouvellement de la philosophie politique contemporaine.

Parmi les volumes à paraître, des textes de Campanella, Hegel, Leibniz et des essais d'André Robinet, Martine Pécharman, Alain Petit, ainsi qu'un ouvrage d'Yves Charles Zarka, *Individu et droit naturel. La constitution de la notion d'être moral au XVII*e *siècle.* Yves Charles Zarka confirme ainsi qu'il est un des chercheurs les plus entreprenants de sa génération, déjà responsable de l'édition scientifique des œuvres de Hobbes à la Librairie philosophique J. Vrin, où sont récemment parus deux nouveaux volumes (3), il a également dirigé, au cours de ces derniers mois, un volume collectif consacré à *Hobbes et son vocabulaire* (4) et un numéro de la revue *Archives de philosophie* consacré à Hobbes et Locke.

R.-P. D.

(1) *Jean Bodin et la naissance de la théorie absolutiste.* Avant-propos, traduction et glossaire de Jean-Fabien Spitz. 204 p., 198 F.

(2) *Montesquieu, la nature, les lois, la liberté.* 364 p., 272 F.

(3) *De la liberté et de la nécessité*, tome XI-1 (294 p., 198 F.) et *Hérésie et histoire*, tome XII-1 (236 p., 160 F.). Les introductions, traductions, notes, glossaires et index de ces deux volumes sont de Franck Lessay.

(4) Vrin, 296 p., 198 F.

★ **Signalons également la parution de *Machiavel et les Tyrannies modernes*, de Raymond Aron, qui présente quatre études inédites d'Aron sur *« le machiavélisme moderne »*, rédigées entre 1938 et 1940, auxquelles ont été joints une vingtaine de textes déjà parus mais pour la plupart difficilement accessibles. Définissant *le Prince* comme *« la mise en forme d'une technique de la tyrannie »* et le machiavélisme moderne comme *« l'adaptation de la technique autoritaire et de la méthode réaliste-rationaliste aux conditions actuelles de la politique »*, Aron montre comment la pratique des régimes totalitaires, en particulier *« la technique du mensonge telle que la pratiquent les hitlériens ou les communistes »*, s'inspire de la théorie exposée dans *le Prince*. Toutefois, contre Jacques Maritain, qui, en 1941, en appelle à *« la fin du machiavélisme »*, il affirme qu'un *« machiavélisme modéré »*, en politique intérieure et surtout en politique étrangère, est probablement inséparable de toute action (texte établi, présenté et annoté par Rémy Freymond, Ed. de Fallois, 418 p., 160 F).**

D'autre part, la collection « L'école des lettres » publie *le Prince* de Nicolas Machiavel, avec une postface et des notes de Philippe Hamou (Seuil, 288 p.).

La geste dionysienne

Les métamorphoses de Bacchus divin et diabolique

LE MYTHE DE BACCHUS
de Nathalie Mahé.
Fayard, 372 p., 150 F.

La couverture du livre – une terrible et superbe *Bacchanale au taureau noir*, de Picasso – convie à un festin dionysiaque flamboyant et tragique. Mais d'aucuns jugeront que la fête promise par Nathalie Mahé est un peu trop grave. Résumant, avec prudence, opinions reçues et thèses érudites, traquant, avec sérieux, l'actualité d'un « destin exemplaire », son *Mythe de Bacchus* aborde sans audaces particulières, en deux tableaux équilibrés, la vie du dieu et ses réincarnations successives.

Cette sagesse mise à traiter un sujet formidable étonne. On aurait aimé plus de virulence dans le ton et la critique, un peu de l'enthousiasme qui anime le monumental *Dionysos* d'Henri Jeanmaire, ou le subtil essai de Walter F. Otto sur le dieu masqué (1). Ne fallait-il pas s'opposer plus nettement à ce dernier qui affirma – et notre siècle n'a cessé de le répéter depuis, avec quelque imprudence – que Dionysos, ce dieu étrange, avait pénétré en Grèce comme un étranger et n'y fut *reconnu* qu'après avoir surmonté de violentes oppositions ? Découverte tout récemment en Crète, une tablette inscrite montre qu'avant même la fin du deuxième millénaire avant Jésus-Christ, le dieu recevait des offrandes en compagnie de Zeus. Entre Dionysos, enraciné depuis toujours en terre grecque, et ses fidèles, occupés à un culte au contenu subversif, il y a le foisonnement de récits mythologiques prêtant au dieu du vin des origines supposées pour mieux lui préparer de nouvelles aventures parmi les hommes.

Cette geste héroïque mêle le sacré et le profane, les transes et l'ivresse, le mystère et le quotidien. Voilà qui pousse l'imaginaire à la mettre en scène et qui explique sans doute la permanence du dionysisme dans les représentations occidentales.

Un riche inventaire

Cicéron comptait déjà cinq Dionysos. L'inventaire que dresse, souvent à marche forcée, Nathalie Mahé de l'Antiquité à nos jours est infiniment plus riche. Elle ne manque pas d'évoquer Alexandre, ce nouveau Dionysos. A propos de l'affaire des Bacchanales, qui agita la République romaine, elle s'interroge sur le dieu en Italie et ses liens avec Liber Pater. Elle suit l'apogée et le déclin de Bacchus dans l'Empire romain. Elle analyse la fréquente confusion du diable et de Bacchus dans la société médiévale, puis la métamorphose de cette figure divine qui, pendant la Renaissance, signifie libération et harmonie, plénitude de l'être et accès au divin.

L'étude des rapports de la modernité avec l'univers dionysiaque est malheureusement plus rapide. On en retiendra pourtant une attachante évocation des festivités rendues aujourd'hui encore, en Thrace, à Dionysos.

Hervé Duchêne

(1) Ils viennent d'être l'un et l'autre réédités : l'ouvrage d'Henri Jeanmaire, *Dionysos, Histoire du culte de Bacchus*, chez Payot ; celui de Walter F. Otto, *Dionysos, le mythe et le culte*, dans la collection « Tel », chez Gallimard.

LE MAI DU LIVRE D'ART

Préférer la qualité

Bonne nouvelle : malgré la crise, le livre d'art continue. Mauvaise nouvelle : à cause de la crise, les publications sont moins nombreuses. Bonne nouvelle : grâce à la crise et ses menaces, les éditeurs ont semble-t-il repris l'habitude de lire ce qu'ils impriment. Mauvaise nouvelle : quelques-uns s'obstinent cependant dans la banalité des sujets rebattus et des images cent fois répétées.

Il ne serait pas difficile de continuer ainsi la description. Il est clair, en effet, que, marché de la peinture en chute et récession économique aidant, le métier d'éditeur d'art, périlleux d'ordinaire, frôle désormais le suicidaire. Les brèves festivités du « Mai du livre d'art » ne peuvent masquer les difficultés du moment. La plupart des « grandes » maisons généralistes qui s'y sont essayé récemment font montre désormais d'une infinie prudence, à l'image de Gallimard, d'une discrétion qui confine à l'absence. Seule exception, Flammarion, dont le département artistique demeure l'un des points forts, au point d'apparaître désormais comme le premier de l'édition française et l'un des plus entreprenants. Après le succès du Giacometti, *d'Yves Bonnefoy, et du* La Tour, *de Jacques Thuillier, et le triomphe du* Matisse, *de Pierre Schneider – dont il a fallu imprimer d'urgence une version brochée pour répondre à la demande, – la stratégie simple de la belle monographie d'auteur continue, grâce au* Mirò *du poète Jacques Dupin.*

Paradoxalement, les éditeurs spécialisés, que l'on imaginerait plus fragiles, semblent mieux supporter la conjoncture. Eric Hazan parvient à publier deux gros ouvrages de qualité, dont letrès remarquable corpus des peintures de Pompéi et d'Herculanum. Philippe Moncel garde son Cercle d'art à l'abri des accidents et honore le souvenir picassien avec élégance. Les éditions Citadelles-Mazenod cultivent leur tradition, un équilibre entre la somme savante et le très bel album de photographies. En publiant ainsi peu d'ouvrages, chersil est vrai, mais à l'exécution attentive et au sujet bien défini, ces maisons désignent sans doute une voie où bien de leurs confrères gagneraient à s'aventurer – la voie de la qualité et de la sélection plutôt que celle de la quantité et du tout-venant.

Ph. D.

Célébrer Miro

Sous forme de biographie illustrée, Jacques Dupin rend un long hommage à Miro. Long et parfois troublant

MIRO

de Jacques Dupin.
Flammarion, 480 p.,
200 ill. en couleur,
300 en noir et blanc,
850 F jusqu'au 30 juin.
950 F ensuite

Joan Miro est né le 20 avril 1893. Les musées, qui aiment ces occasions solennelles, célèbrent donc le centième anniversaire de sa naissance, à Madrid, à Barcelone, où il naquit, et à New-York – pas à Paris. Que paraisse en français un ouvrage sur le peintre, sa vie et son œuvre est ainsi bien le moins, quand on sait quelle place Paris et le surréalisme y ont tenu. En 1920, Miro se résolut à venir en France *« en lutteur et non en spectateur de la lutte »*, écrivait-il alors. Il redoutait de rester à Barcelone *« faire n'importe quelles imbécillités pour pouvoir gagner un peu d'argent et peindre »*. Au retour d'un premier voyage, avant d'organiser un départ définitif, il était plus violent encore, plus ingrat envers sa ville natale. *« J'aime mille fois mieux, je dis cela en toute sincérité, être absolument un raté, mortellement raté à Paris que de surnager dans les eaux puantes de Barcelone. »*

Malgré ces déclarations, malgré les souvenirs de la rue Blomet, ceux du boulevard Blanqui et ceux de Varengeville, il n'y aura pas d'exposition Miro cette année à Paris – singulière indifférence des musées, faute contre l'histoire et contre la poésie. Il appartient donc à l'ouvrage de Jacques Dupin de tenir lieu d'hommage – et c'est une fonction qu'il remplit sans conteste fort bien. Il a, pour cela, tout ce qu'il faut, l'ampleur, l'abondance de l'illustration – où il est fait cependant un usage très large du noir et blanc, – le savoir et la ferveur.

Pour le savoir, il n'y a rien là que de très normal. L'auteur est, en effet, l'homme qui a de l'œuvre la connaissance la plus complète et la plus attentive. C'est à lui que revient le délicat devoir de départager les Miro authentiques des faux que la gloire du peintre a fait croître et se multiplier. Il a rassemblé dès 1960 le catalogue raisonné de l'œuvre peint, sous l'autorité de l'artiste lui-même et, pour écrire son livre, a tiré parti d'une masse considérable de lettres, écrits, archives, dessins préparatoires, croquis oubliés. Tous ces éléments, souvent méconnus, il les a fait servir à un récit analytique et chronologique fort abondant. Les informations biographiques alternent avec l'étude des toiles, étude minutieuse qui s'attache à reconnaître les indices des évolutions de Miro *d'une manière à une autre.*

Evolutions nombreuses. La légende a beau le faire passer pour une sorte de naïf de l'imaginaire, éternel enfant dessinateur de soleils et de pantins multicolores, *le peintre fut infiniment plus com*plexe et, si naïveté et magie il y eut, ce furent naïveté apprise et magie calculée. Dans les premiers chapitres, quoique avec une discrétion un peu trop respectueuse, le biographe suggère que son héros fut fort peu un autodidacte. A Barcelone, il s'initia, non sans mal ni trouble, à l'art moderne, de Gaudi à Picasso. A Paris, il découvrit très vite, dès 1921, les aquarelles de Paul Klee. *« J'avais vu des reproductions avant*, a-t-il confié à Jacques Dupin. *Mais pour moi, ça a été très important. Klee m'a fait sentir qu'il y avait quelque chose d'autre, en toute expression plastique, que la peinture-peinture, qu'il fallait aller au-delà, pour atteindre des zones plus émouvantes et profondes. »* Auparavant, il avait longuement étudié le fauvisme et le cubisme. C'est du reste sur ce point que se manifeste, pour la première fois dans le livre, un excès d'admiration, penchant de tous les biographes. En dépit des œuvres, en dépit des collages et de l'emploi systématique de la dissémination des signes sur la toile qui s'observent dans nombre de compositions de Miro des années 20 et 30, en dépit des citations littérales, Jacques Dupin refuse d'admettre que le cubisme a eu une influence décisive sur le jeune homme arrivé de Barcelone. Il aurait pris position *« contre l'académisme et contre le cubisme »*. L'affirmation, si péremptoire, a de quoi surprendre, imprimée près d'une planche, celle de la *Terre labourée* de 1923-1924, où le regard reconnaît des formulations explicitement dérivées des papiers collés de Braque et de Picasso. Contre ce dernier, le texte multiplie du reste les réserves et les allusions vaguement perfides.



Miro, Figure devant la mer, *1938.*

Serait-ce cependant diminuer la *réputation de Miro* qu'avouer que ses figurations monstrueuses et fortement sexuées des années 30 doivent leur dessin serpentin, leurs formes disloquées et leurs disproportions expressives aux toiles de Boisgeloup, tout comme les sculptures de Miro ne peuvent se comprendre sans faire référence aux fers soudés et aux bronzes de Picasso ? Il y a là plus qu'un voisinage, une entente qu'il serait passionnant d'examiner, ne serait-ce que pour savoir si l'influence ne s'exerça pas parfois à rebours, de Miro vers Picasso.

C'est abuser de la dévotion, ou de l'aveuglement, que d'exalter la singularité de Miro comme s'il avait cessé de fréquenter ses contemporains passés trente ou trente-cinq ans. Chirico, Masson, Ernst, si ce n'est l'expressionnisme abstrait new-yorkais auquel Miro ne fut pas indifférent dans les dernières décennies de son œuvre, auraient mérité des développements moins succincts. Ils auraient rappelé que son œuvre ne s'est pas constituée et développée dans l'isolement et l'autarcie, parce qu'isole*ment et autarcie sont cause de* répétitions et d'obsessions monotones.

Ils auraient utilement conduit à nuancer le « catalanisme » de Miro, dont l'auteur découvre partout des indices *incontestables*, au point d'avoir écrit, en manière d'introduction, un résumé de l'histoire de la Catalogne plus polémique que scientifique. L'apologie des *« terres riches et fortes » de Montroig relève d'une rhétorique* des racines et du sol natal que l'on ne voit pas s'exprimer sans en ressentir aussitôt quelque embarras. L'embarras s'accroît, il peut même tourner à l'agacement, quand l'interprétation mystique avance ses références rituelles, Jean de la Croix et les ascètes tibétains.

Pour finir, la poésie de Miro est lyriquement définie comme une *« lumière fœtale »*. C'est là inscrire *d'autorité l'artiste dans un parti* esthétique, celui de l'indicible et de la régression, où l'on a quelque peine à croire qu'il eût accepté de cotiser, lui, l'homme aux peintures libres, satiriques souvent, joueuses, réfléchies et nullement « fœtales ».

Philippe Dagen

Les maîtres de Pompéi

En deux volumes, le catalogue des peintures murales de Pompéi et d'Herculanum

LA PEINTURE DE POMPÉI

ouvrage collectif.
Préface de Georges Vallet,
Hazan, 2 vol., 372 et 294 p.,
175 ill. couleurs,
759 en noir et blanc,
cartes, 1 850 F.

L'abbé Barthélémy, l'excellent auteur du *Voyage du jeune Anarcharsis en Grèce*, écrivit aussi un *Voyage en Italie*, où il donne son sentiment sur les peintures de Pompéi et leurs auteurs. *« Les nombreux tableaux d'architecture que l'on conserve dans le cabinet du roi des Deux-Siciles n'ont aucune perspective, loin d'être exacts à rendre l'architecture, qui cependant fleurissait si bien alors.* (...) *Non seulement ces peintres n'ont point rendu ce qu'ils voyaient, mais au contraire ils ont exprimé ces superbes bâtiments avec du mauvais goût, d'une façon extravagante, allongée et déjà gothique. »*

Les Pompéiens gothiques ? Un regard contemporain a quelque peine à reconnaître la moindre preuve en faveur de l'abbé. Pour les élongations, les disproportions, les ellipses dont usaient les artistes qui exécutèrent les décors des maisons que les cendres du Vésuve ont recouvertes, elles paraissent fort raisonnables. La nécessité de la composition et celle de l'expression les justifient et, s'il fallait avouer une surprise, ce serait plutôt celle que suscite un art qui s'autorise tous les sujets et tous les genres, du sublime au grotesque, du divin au prosaïque.

La variété est, en effet, le premier mérite du catalogue des peintures pompéiennes qui paraît, ouvrage hors du commun par sa beauté et l'érudition des commentaires archéologiques qui *accompagnent les planches*. L'artiste qui officia dans la maison dite des Mystères recherchait l'intensité dramatique et le monumental. Celui qui a peint dans la villa dite des Pygmées travaillait tout à l'inverse, dans la dérision des cultes. Celui qui exécuta, à Herculanum, le paysage bleuté de la maison de l'Atrium à mosaïques avait le sens du mouvement et de la fantaisie. D'autres excellaient dans le portrait ou la nature morte, les batailles navales ou les chasses. Ils traçaient aussi bien des scènes pathétiques tirées des mythes qu'une image de basse-cour, quelques coqs perchés sur une coupe ou un banc. Sur fond noir, sur fond vermillon, sur fond ocre, ils dessinaient hardiment figures et objets.

La plupart avaient un beau savoir-faire. Quelques-uns eurent du génie. Celui qui, dans la Maison samnite, a peint un verre et une coupe transparente, à moitié remplie d'eau, celui-là n'aurait pas paru méprisable à Chardin. Ce n'est pas assez que d'observer en archéologue que *« cette représentation est très importante pour les comparaisons avec les verres réels du monde romain »*. Elle est plus importante encore pour l'histoire de la lumière. Le Romain a employé des touches de blanc pour indiquer les reflets sur le galbe du verre et, afin d'augmenter l'intensité de ces rehauts, a choisi un fond gris sombre, *inaugurant ainsi la tradi*tion du clair-obscur. Quant à celui ou ceux qui ornèrent la villa dite de Poppée, à Oplontis, s'ils ne savaient pas calculer leurs perspectives, ils savaient imiter la peau granuleuse et la chair saignante des figues, les plumes d'un paon et les feuillages.

Ceux-là furent des peintres, au sens le plus complet du mot, et il est juste de leur rendre hommage – un hommage qui se teinte de mélancolie à la pensée que ces œuvres ne forment qu'une infime fraction de ce qui fut exécuté en Italie pendant plusieurs siècles et qui a disparu, presque complètement disparu...

Ph. D.

La manie Monet

Il existe une véritable industrie autour du peintre des « Nymphéas »
Voici encore trois livres. L'engorgement menace

CLAUDE MONET
La couleur du temps
de Virginia Spate.
Traduit de l'anglais
par E. Servan-Schreiber
et D. A. Canal, Editions du Chêne,
350 p., 340 ill.,
495 F. jusqu'au 30 juin,
590 F. ensuite.

CLAUDE MONET
Une vie dans le paysage
de Marianne Alphant.
Hazan, 720 p.,
245 ill., 295 F.

GEORGES CLEMENCEAU A SON AMI CLAUDE MONET
Correspondance
Préfaces de J.-B. Duroselle,
A. Wormser et M. Hoog,
notes de J.-Cl. Montant,
Réunion des Musées nationaux,
250 p., 50 ill., 220 F.

« Lorsque j'ai commencé ce livre, il y a plus de dix ans, les études sur Monet n'étaient pas encore l'industrie florissante qu'elles sont devenues depuis. Dans les années qui ont suivi le début de mon travail, des livres, des catalogues d'exposition, des articles, des recueils de ses recettes et des souvenirs somptueusement illustrés de son jardin ont débordé des presses. » Ainsi s'ouvre, avec franchise, la préface de la monographie de Virginia Spate. *« Industrie »* est le mot juste, si ironique soit-il. Il existe une industrie Monet, de l'ouvrage sur papier glacé aux posters et aux puzzles. Il semble qu'un auteur n'ait pas de meilleur moyen de séduire ou de convaincre un éditeur que de lui proposer un livre sur Monet. Les bibliographies gonflent, les pages s'entassent, les clichés s'ajoutent aux clichés, les citations aux citations. A quoi bon cette frénésie de monomanes ? A quoi bon et pourquoi ? C'est là, désormais, à peu près la seule question qui vaille.

Les causes de cet engouement sont, pour certaines, évidentes. Monet passe pour l'impressionniste par excellence ; il incarne ce mouvement si populaire, ayant, à son insu, contribué à son baptême. Il est sympathique de surcroît, ayant longuement souffert de l'incompréhension – et l'on sait que rien n'est plus flatteur pour le public d'aujourd'hui que de se savoir plus subtil que le *public du siècle passé. (Que d'autres erreurs, d'autres* indifférences se commettent dans notre beau vingtième siècle hoquetant, c'est une autre affaire sur laquelle il serait désobligeant de s'attarder !) Monet le maudit, bon époux, bon père de famille, et, pour finir, patriarche barbu, quel meilleur héros pourrait-on inventer ?

Renoir ? Mais Renoir a eu le tort de s'écarter de l'impressionnisme et d'oser des tableaux à l'indécence un peu trop forte pour les regards *politically correct*. Degas ? Pas question. Il était misanthrope et bougon, bourgeois aussi et affreusement secret. Cézanne ? Vous rêvez ! Un vieux bonhomme acariâtre, lecteur de Flaubert et auteur de tableaux inexplicables. Non, décidément, Monet est le bon génie impressionniste, un dieu de la peinture – celui de la peinture vite comprise.

A tous ses mérites moraux, il en ajoute un dernier, en effet, un mérite souverain et proprement irrésistible : une de ses toiles, surtout reproduite en quadrichromie, se laisse comprendre aisément. Peintre, il ne sort pas des questions de peinture : comment indiquer une ombre, un reflet, le vent dans les branches du saule et les rides de la Seine, le rouge des zinnias et le rose des nénuphars. Inutile de se mettre en quête d'un sens moral ou philosophique. Renoir dévoile des passions, Degas les dissèque, Cézanne cherche l'éternel – claires exigences, *mères d'œuvres difficiles*. Monet a des ambitions de paysagiste et d' « atmosphériste » moins élaborées. Il veut le vrai de la lumière plutôt que le vrai de l'homme, qu'il ne figure guère. Il rassure autant qu'il séduit.

Angoisse obsédante

Est-ce à dire que les dernières monographies parues ne valent pas d'être lues ? Non point. Virginia Spate, historienne d'art de *qualité et bonne spécialiste de* l'orphisme, a travaillé avec une méticulosité irréprochable. Elle sait tout ce qu'il faut savoir – et que d'autres, qu'elle ne manque pas de citer, savaient avant elle. Elle a procédé à une synthèse, à laquelle il ne se peut reprocher que d'être parfaitement conventionnelle.

Marianne Alphant, plus prolixe encore, collationne infatigablement lettres, informations pratiques et détails de tous ordres. Elle pousse l'ardeur explicative jusqu'à se prendre pour le peintre et ne s'arrête qu'à l'extrême limite de la prosopopée et du roman. Le procédé a des avantages : il évite l'ennui, il crée un sentiment de familiarité, il permet à l'auteur de rythmer ses chapitres et d'éviter ainsi la monotonie d'un récit trop régulier. Tel passage, la débâcle et les inondations de la Seine en décembre 1879 ou le séjour à Belle-Ile en 1886, sont fort réussis. Le lyrisme et la pseudo-autobiographie ont leurs dangers cependant. Roulé dans le flot d'une prose dense et redondante, le lecteur finit par ne plus savoir distinguer ce qui se fonde sur la *correspondance et les œuvres de* ce qui relève de la sympathie vibrante de Marianne Alphant.

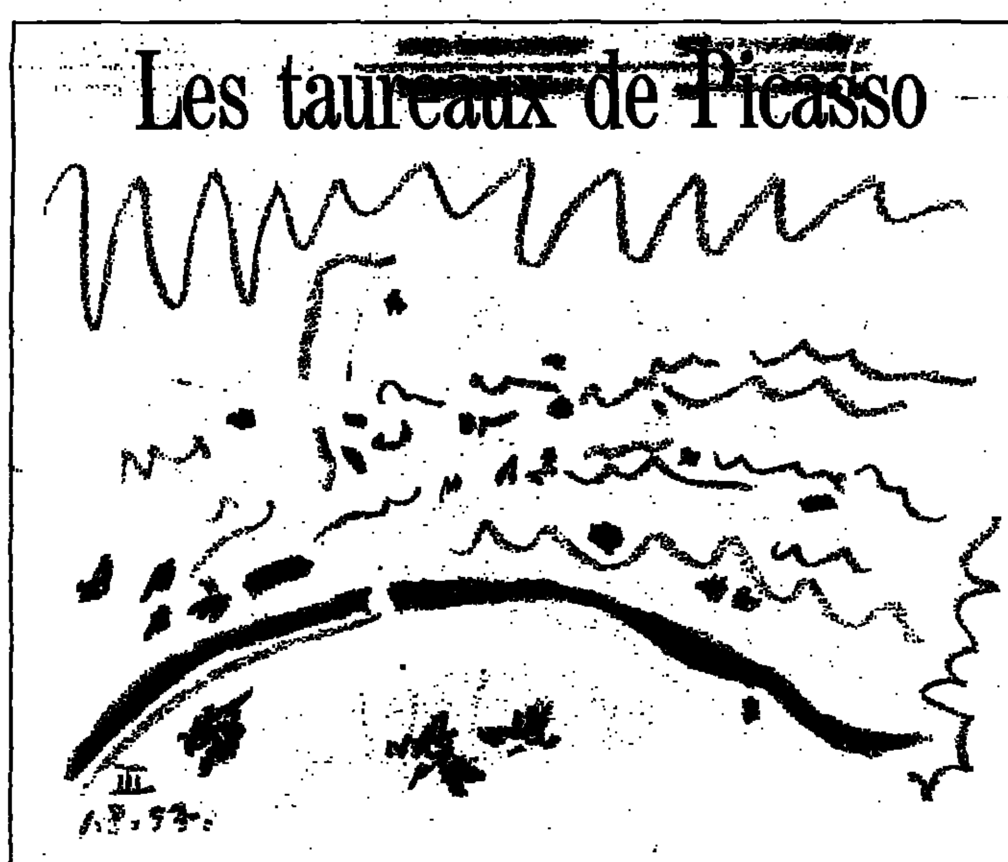
Sympathie est, du reste, le mot le plus approprié, tant son Monet souffre, peine, doute et recommence. A l'image conventionnelle de l'artiste qui ferait des tableaux comme le rosier ses roses, elle substitue celle d'un tourmenté et d'un indécis, convaincu que l'échec ne saurait lui être épargné, ni le dénigrement. *« Démarche hésitante au pied d'un objet insaisissable »* que la sienne ? Sans doute. Le meilleur de l'ouvrage de Marianne Alphant tient à ce renversement, qui rompt avec la mythologie photogénique de l'impressionniste heureux.

Les lettres de Clemenceau, l'ami des dernières années, lui donnent raison. A l' *« homme des bois »*, au *« vieil enfant »* qui geint et se lamente, Clemenceau écrit ainsi vivement : *« Il est vrai, mon cher ami, je vous en veux de vous nuire à vous-même et de faire par là du mal à vos amis (...) Jusque dans la détresse où il vous plaît de vous mettre vous-même, je voudrais vous aider, et j'aurais continué de le faire si vous l'aviez rendu possible. »* Ceci s'adresse à l'auteur des *Nymphéas*, au doux vieillard de Giverny. Ses réponses ne sont pas connues, mais il est aisé de les imaginer : Monet s'y déclarait à l'évidence impuissant à réaliser son idéal et un peintre irrémédiablement perdu – d'autant qu'il a manqué devenir aveugle durant cette période. Sa véritable grandeur tient à cette angoisse obsédante, celle d'un peintre enfermé dans le système de sa peinture.

Il y a fort à craindre que ces conceptions à rebours du stéréotype n'obtiennent guère d'écho. Elles servent trop peu les intérêts de l'*« industrie »*.

Ph. D.

Les taureaux de Picasso



TOROS Y TOREROS
de Pablo Picasso.
Cercle d'art, 176 p.,
750 F jusqu'au 31 décembre,
900 F ensuite.

Toros y toreros de Pablo Picasso, au Cercle d'art, est un livre issu de son étroite collaboration avec l'éditeur, Charles Feld. La couverture, les pages de faux titres, les cartouches intermédiaires, tout est de Picasso. L'ouvrage est le fac-similé de trois carnets de dessins (lavis, croquis, encres, crayons de couleur, sépia) datant de la période 1957-1959, avec des journées particulièrement fécondes, seize dessins le dernier 4 octobre. Si l'on n'avait pas précieusement conservé les matériels d'origine, la photogravure rendrait cet objet inaccessible.

On le voit bien avec l'exposition du même titre, présentée, jusqu'au 28 juin, au Musée Picasso de Paris (hôtel Salé), avant de prendre ses quartiers d'été à Bayonne (musée Bonnat) et de rejoindre Barcelone à l'automne, quelque chose ne trompe pas dans l'art de Picasso : sa *vitesse, sa justesse, son irréelle* exactitude. Quand elle ne déçoit pas, la peinture taurine fait rire. On sait du premier coup d'œil si le peintre est dans le coup ou pas.

Quelque chose, bien au-delà du faux-semblant de la ressemblance, à des années-lumière de l'éblouissement ravi, à l'envers de ce que l'on serine et de ce que l'on abhorre à propos des taureaux (les deux faces de la même pièce), quelque chose s'impose, aussi granitiquement insaisissable que la percée du désir ou la montée *du rêve. Quelque chose* qui vient des entrailles de la fête, une encolure, un port de tête, une ombre, un cavalier à contre-jour, une bouche de cheval, et ce *regard* des taureaux qui *ne* vous lâche plus.

« Voilà soixante-dix neuf ans, écrit Luis Miguel Dominguín, *que Pablo fait vite tout ce qu'il fait ; vite, mais sans se presser ; et sans se presser, il a pris une avance telle qu'il y a beaucoup de gens qui ne la comprennent pas. »* Il dit aussi qu'en raison même de *leur amitié, il est le seul* torero à n'avoir pas « brindé » (offert, dédicacé) un taureau à Picasso tout en se *« refusant à poser pour lui. Il me semble que si je combattais pour lui et s'il peignait pour moi, nous perdrions l'intimité, nous nous laisserions entraîner sur le plan professionnel »*.

Cette préface de Dominguín ouvre le défilé du livre. Le commentaire de Georges Boudaille l'éclaire. Mais rien ne vient à bout, rien, *de cette sûreté de* main, de cette précision exagérée du trait, de ces taches écrasées lourdement sur la page, qui ont la forme la plus vraie, la plus archaïque, du taureau. Rien ne vient à bout de cette fulgurance tendue vers l'impossible avec l'évidence d'une hallucination. Dans sa beauté qui court, dans son immobilité qui défie, le taureau est depuis longtemps, on peut en juger mille fois par jour sur pièce, irreprésentable.

Quand Pablo Picasso eut quatorze ans, son père lui remit ses propres instruments de peinture comme on donne l'alternative. Pablo peint des taureaux depuis 1890. A en juger par ceux de 1957, c'est depuis des millénaires qu'il les avait dans la tête.

Francis Marmande

Le plaisir et la nécessité

Lorsqu'ils ont la vertu d'être agréables à l'œil, les livres d'art ont souvent le défaut d'être fâcheux pour le portefeuille. Thames & Hudson, antenne française de la grande maison britannique d'édition d'art Thames and Hudson, propose une collection qui peut concilier le plaisir et la nécessité. Les ouvrages publiés dans la série « L'univers de l'art » sont un compromis entre l'édition ordinaire, pour le sérieux du texte et la qualité de l'iconographie, et le poche pour leur prix (99 francs) et leur présentation (couverture souple et format intermédiaire). Née en France en 1989, la collection reprend et adapte des titres parus en Angleterre où une série équivalente existe depuis près de vingt ans.

Les trente-cinq titres déjà parus dans l'Hexagone couvrent tous les champs d'expression artistique : l'histoire générale de l'art, avec des ouvrages sur *l'Art égyptien, l'Impressionnisme* ou *l'Art de la Renaissance*, les arts décoratifs *(le Bauhaus,* ou *le Design depuis 1945)*, la mode, l'architecture *(l'Architecture du XVIIIe siècle* ou *les Sources de l'architecture moderne)*, ainsi que des monographies portant sur différents artistes. *« Les textes sont écrits par des érudits qui emploient un langage didactique sans être vulgarisateur »*, explique Patrick Mauriès, directeur de Thames & Hudson, *mais aussi des éditions* Le Promeneur, filiale de Gallimard. Par philosophie, la maison veut s'adresser à l'« honnête homme », aux étudiants et aux *professionnels. Selon Patrick* Mauriès, cette démarche permet de trouver une voie médiane entre l'approche moderne et très pointue, qui suppose des *connaissances théoriques* approfondies, et une vision trop traditionnelle ou vulgarisatrice de l'art.

Raphaëlle Rérolle

Tout l'art grec

La première édition de l'ouvrage, signé alors du seul Kostas Papaioannou, avait paru il y a vingt ans. La réédition augmentée d'aujourd'hui intègre nombre de découvertes récentes, photographiées et cartographiées selon les règles qui ont fait la réputation de la collection dès ses débuts : sobriété, précision, qualité et force de l'image, discrètement théâtralisée au moyen d'éclairages et de fonds colorés luisants.

C'est là un « Mazenod » exemplaire, essentiellement pédagogique et limpide, beaucoup plus qu'un manuel d'initiation et tout autre chose qu'une collection de notices érudites. De l'art cycladique à l'art alexandrin, du néolithique au IIIe siècle, il décrit une histoire de l'architecture, de la sculpture et de la peinture que l'on pourrait croire trop abondante pour tenir en un seul volume ; et la décrit sans négliger aucune de ses conditions, de la situation militaire à la situation politique, de la chronique des voyages à celle du commerce, des philosophes aux poètes. Du beau travail, vraiment.

Ph. D.

► *L'Art grec, de Kostas Papaioannou, Jean Ducat, Jean Bousquet et Gilles Touchais. Préface de Pierre Vidal-Naquet, Citadelles & Mazenod, 640 p., 196 ill. couleurs, 800 ill. noir et blanc, 117 plans, 84 F jusqu'au 30 juin, 1 050 F ensuite.*

Merveilles de rêve

D'une sélection des Merveilles du monde, dont le nombre et la liste ont varié, Hérodote, le premier, au Ve siècle avant Jésus-Christ, avança l'idée. Au IIe siècle, une liste canonique circulait déjà. Quant au choix que nous connaissons aujourd'hui, il a été fixé à la Renaissance. Le chiffre lui-même est hautement symbolique : il évoque Pythagore et la déesse Athéna, les péchés capitaux et le chandelier du temple de Jérusalem.

Les Pyramides d'Egypte, les jardins suspendus de Babylone, la statue de Zeus à Olympie, le Colosse de Rhodes, le temple d'Artémis à Ephèse, le Mausolée d'Halicarnasse et le Phare d'Alexandrie : de ces Sept Merveilles, seule subsiste la première. Les autres n'existent qu'à l'état de vestige, de souvenir ou de rêve.

Les différents auteurs ont rassemblé, sur chacun de ces monuments, toutes les informations archéologiques, historiques et littéraires disponibles. On apprend ainsi que le tremblement de terre qui provoqua l'écroulement du Colosse de Rhodes eut lieu vers 226 avant J.-C. D'après Strabon, la statue se brisa au niveau des genoux. Le livre lui-même ne fait pas de concession au spectacle ou au folklore. Sa sobre érudition, en revanche, n'enlève rien à la part du rêve que l'idée de merveille favorise.

P. K.

► *Les Sept Merveilles du monde* (The Seven Wonders of the Ancient World), *essais rassemblés par Peter A. Clayton et Martin J. Price, traduit de l'anglais par Michel Hechter, Le Promeneur, illustré en noir et blanc, broché sous étui illustré, 148 p. et 47 hors-texte, 330 F jusqu'au 30 juin, ensuite 390 F.*

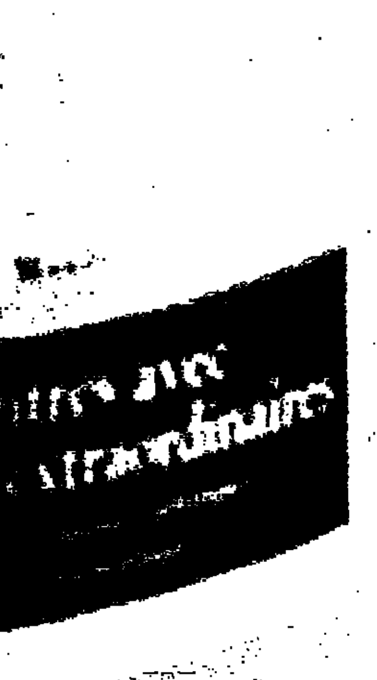
Saint Denis artiste peintre

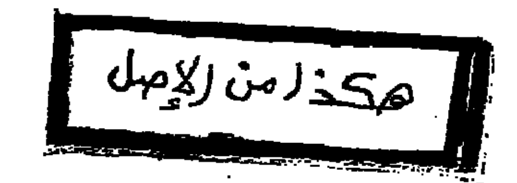
Affreuse injustice : presque seul des nabis, Maurice Denis n'avait pas eu encore les honneurs d'une vraie monographie moderne, illustrée et documentée. Jean-Paul Bouillon a réparé ce crime. L'hommage qu'il rend au peintre du Prieuré ne manque ni d'ardeur ni d'émotion, et l'iconographie qu'il a rassemblée permet enfin d'étudier l'œuvre dans le détail de ses transformations.

En dépit des audaces de son biographe, qui ne craint pas de comparer son héros à Kandinsky, il est encore permis de douter des vertus du néo-classicisme à ambitions mystiques et décoratives qui forme l'essentiel de l'œuvre à partir des années 1900 – et dont les premiers signes apparaissent tôt, très tôt, alors que Denis hésite encore entre Gauguin et Saint-Sulpice. Assez curieusement, c'est néanmoins ce peintre-là que l'ouvrage exalte et défend, plutôt que le « néotraditionniste » des débuts et plutôt que le critique dont les chroniques et les *Théories* – titre de son principal recueil – n'ont pas été sans quelque influence sur la génération suivante, celle de Matisse.

Ph. D

► *Maurice Denis, de Jean-Paul Bouillon. Skira, 212 p., 495 F. jusqu'au 31 juillet, 620 F ensuite.*





LE NOUVEAU MENSUEL DU MONDE

Au sommaire du numéro de mai 1993



LES INFIRMIÈRES MALADES DE LEUR MÉTIER

Les infirmières souffrent d'exercer un métier mal connu, mal reconnu, traversé des conflits qui les opposent aux médecins, à l'administration. Elles ont du mal à faire comprendre la relation particulière qu'elles entretiennent avec les malades, la souffrance, la mort. Trois d'entre elles nous apportent leurs témoignages. Une responsable de l'assistance publique et un cancérologue chef de service leur répondent. Un écrivain, *Michel ONFRAY*, raconte les infirmières qui l'ont soigné.

SUPPRIMER LE DÉPARTEMENT ?

Il y a en France de très nombreux niveaux d'administration ; faut-il supprimer celui qui, à l'heure de l'Europe, paraît le plus anachronique : le département ? Les points de vue de deux « adversaires » du département, *Pierre MAZEAUD* et *Georges FRÊCHE ;* d'un de ses « défenseurs », *Jacques BARROT.*

LE CHILI DANS L'OMBRE DE PINOCHET

Le général dictateur, après dix-sept ans de règne sans partage, est toujours présent ; physiquement, avec un rôle diminué, mais surtout dans les esprits et dans les mœurs. Des entretiens exclusifs avec le Général *PINOCHET* et avec *Isabel ALLENDE.*

EN VENTE EN KIOSQUE
LE 10 DE CHAQUE MOIS / 30F

ABONNEZ-VOUS 1 AN (11 NUMÉROS) : 270 F, SOIT 18 % de RÉDUCTION

Oui, je m'abonne au **Monde des débats** pour 1 an (11 numéros) : 270 F au lieu de 330 F, prix d'achat au numéro, et bénéficie ainsi de 18 % de réduction.
Pour les abonnements et l'étranger nous consulter au 49-60-32-90, pour les ventes en nombre au 49-60-32-68

Nom .... Prénom ....

Adresse .... Code postal |_|_|_|_|_| Ville ....

301 DB 02

Vous trouverez ci-joint mon règlement :

- ☐ Chèque joint
- ☐ Carte bleue nº |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Expire fin |_|_| |_|_| Date et signature obligatoires :
- ☐ Carte Amex nº |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Expire fin |_|_| |_|_|

Bon à renvoyer à :

«Le Monde des débats», service abonnements, 1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine Cedex / SUR MINITEL 3615, LEMONDE code ABO

Fille de Cahun

Pour écrire, Lucy Schwob prit le pseudonyme de Claude Cahun. Apôtre de la liberté et du scandale, elle fut la plus excentrique des surréalistes

CLAUDE CAHUN
L'écart et la métamorphose
de François Leperlier.
Ed. Jean-Michel Place,
310 p., 235 F.

Il y aurait, pour les psycho-généalogistes, une étude à faire sur la famille Schwob : trois écrivains appartenant à une même famille, tous trois ayant connu leur heure de gloire et tous trois tombés dans l'oubli. Prenons d'abord le plus connu, Marcel Schwob, surnommé *« l'homme funèbre »*. Quand, de son vivant, quelqu'un le présentait comme *« l'auteur du* Livre de Monelle*»*, il répondait *« Bougre de con! »* Il n'avait pas tort, puisque la postérité ne se souvient de lui que comme l'auteur des *Vies imaginaires*.

Marcel Schwob avait un oncle, Léon Cahun, celui-là même qui l'hébergea à son arrivée à Paris : l'oncle était philologue, orientaliste, conservateur de la Bibliothèque Mazarine, il écrivait des romans d'aventure, des histoires de corsaire. Le seul livre de lui dont on trouve encore la trace est *la Bannière bleue*. Marcel Schwob avait également une nièce, Lucy Schwob, écrivain comédienne, photographe, militante révolutionnaire, amie d'André Breton (pour lequel elle nourrit d'ailleurs une passion secrète). Quand elle commença d'écrire, Lucy Schwob prit le pseudonyme de Claude Cahun. Elle négligea de lustrer son auréole et c'est à peine si les livres consacrés au surréalisme mentionnent le nom de cet astéroïde, qui avait choisi son pseudonyme en se souvenant sans doute du mot de son oncle : *« Notre malédiction est d'être des fils de Cahun, mais c'est pour cela que nous ne sommes pas des imbéciles. »*

Aux biographies d'hommes illustres, Marcel Schwob préférait les vies imaginaires. Il rêvait d'un livre qui décrirait un homme en toutes ses anomalies. C'est ce livre qu'on trouve en filigrane dans l'essai que François Leperlier a consacré à Claude Cahun, l'excentrique née à la fin du siècle dernier sous le signe du scorpion et qui avait passé sa vie à se déporter vers les marges.

Elle était née dans la haine de la mère : *« Avant d'être née, j'étais condamnée. Exécutée par contumace. »* Elle vivait dans la haine de la féminité et de la maternité. Les enfants sont nuisibles, disait-elle, si seulement ils était mangeables. Claude Cahun s'affirmait unique, refusait de se laisser exécuter une seconde fois par le bourreau maternel. *« Les gens qui m'ont aimée par erreur ont cru pouvoir cultiver en moi une petite plante pour leur jardin particulier. »* Elle n'était ni à domestiquer ni à emprisonner. Elle se voulait exotique, éclectique, anarchiste, raillant toutes les définitions, arrachant puis accumulant les masques.



Claude Cahun, autoportrait, 1938.

Masque charnel masque verbal

Elle lança la mode de l'exotisme intérieur, qui consistait à se jouer à soi-même son rôle préféré, de la jeune fille orientale à la prostituée, de la garçonne à la femme enfant, de l'exhibitionniste à la sadique, de l'ange au monstre... Le panorama valait le déplacement. Elle raffolait du masque charnel – apparaître le crâne rasé ou les cheveux et les cils teints en rose, en vert, jouer de la grande beauté et de la fascinante laideur – comme du masque verbal : *« On se forme plusieurs vocabulaires, plusieurs syntaxes, plusieurs manières d'être, de penser et même de sentir, nettement délimitées, parmi lesquelles on se choisira une peau couleur du temps. »*

En comparaison, l'œuvre à faire ressemblait à une prison, une peine à purger. Elle écrivit *Aveux non avenus*, puis se laissa tenter par le théâtre, la photographie, l'action militante, adhéra à l'Association des écrivains et artistes révolutionnaires; pendant la deuxième guerre mondiale, elle distribua clandestinement des tracts, des photomontages, fut arrêtée, jugée, puis acquittée.

Elle disait : *« Mon esprit est ainsi fait que je ne saurais jamais sacrifier aucune de mes multiples et faibles ambitions. »* Etre à soi-même son objet de culte et de perplexité, cela valait tous les livres. Même dans ses ambitions, Claude Cahun demeura réfractaire aux lois, à la discipline. Sa vie et son œuvre se résumaient en ce seul mot : liberté. Elle réclamait la liberté générale des mœurs, affichait son homosexualité (sa compagne, Suzanne Malherbe, était sa sœur par alliance, le père de Claude Cahun ayant épousé en secondes noces la mère de Suzanne) : *« Je veux scandaliser les purs, les petits enfants, les vieillards par ma nudité, ma voix rauque, le réflexe évident du désir. »* Elle était la liberté et le scandale. Elle n'était dupe de rien. Preuves en sont les deux réponses qu'elle donna aux enquêtes des surréalistes. A la question : *« Pour qui écrivez-vous? »*, elle répondit : *« Il faut écrire contre ceux qui savent lire. »* Breton lui demanda : *« Quelle a été la rencontre capitale de votre vie? »* Sa réplique, en forme de testament, fut : *« J'attends encore de la vie la circonstance foudroyante. »*

Roland Jaccard

Lacassin, le passeur

PASSAGERS CLANDESTINS
de Francis Lacassin.
Julliard, 338 p., 110 F.

Dans le champ des cultures, Francis Lacassin est une sorte d'homme-orchestre. Esprit curieux, il investit les domaines les plus différents, se montre gourmand des aspects inattendus et anecdotiques, stimulé par des contre-vérités qu'il s'empresse de dénoncer, avide de démêler les liens enchevêtrés qui tissent les destins complexes ou d'en éclaircir les zones d'ombre. Il a ainsi consacré des essais aussi bien au mythe de Tarzan, à Alfred Machin ou à Simenon qu'au roman policier, à la littérature fantastique et à la bande dessinée. Il montre aussi du goût pour ce prospère vivier des singularités et des destins insolites qu'est la littérature de la fin du siècle dernier. Il nous le rappelle aujourd'hui encore en préfaçant la réédition, augmentée d'inédits, de l'ouvrage de Gustave Le Rouge *Verlainiens et décadents* (1).

Dans l'avant-propos de *Passagers clandestins* (2), il avoue sa crainte de paraître paradoxal en étudiant des sujets qui n'ont rien de commun alors que son intention est de « démystifier » et de « réévaluer » en départageant la vérité et la légende, en nuançant des jugements trop entiers et en explicitant ce qui reste confus.

Ainsi va-t-on le suivre au fil de ses investigations héroïques sur le mystère de l'homme au masque de fer, moins réel que le fictif abbé Faria du *Comte de Monte-Cristo*. Ainsi va-t-on retrouver avec lui le parcours de Mata Hari, moins espionne que victime de sa légèreté, partager les fureurs guerrières de D'Annunzio qui annexe Fiume, ou les communications avec l'au-delà de Conan Doyle ou de Victor Hugo. Autant de figures emblématiques, autant de « passagers clandestins » comme Schopenhauer, Lewis Carroll, Jack London, Lovecraft, d'autres encore...

C'est là un livre d'amateur, au sens noble du terme. L'érudition s'y montre séduisante, l'indiscrétion de bon aloi, l'analyse perspicace. C'est dire que l'on emprunte avec plaisir ces chemins de traverse qui, du destin d'un homme à l'énigme historique ou à l'alchimie littéraire, dévoilent, peu ou prou, la part d'illusion et l'évidence, au cœur du « clandestin ».

Pierre Kyria

(1) Voir l'article de Claire Paulhan ci-dessous.

(2) Première édition : 10/18, 1979

Les utopistes du Soleil d'or

Dans ce cabaret où déclamaient « hydropathes, « fumistes » ou « néphélobates » se croisèrent, au début du siècle, Gustave Le Rouge et Mécislas Golberg

VERLAINIENS ET DÉCADENTS
de Gustave Le Rouge.
Julliard, coll. « Les Passants de l'histoire », 263 p., 100 F.

ROMANS
de Gustave Le Rouge.
« Laffont/Bouquins »,
deux volumes,
1340 p. et 1400 p.,
120 F. et 130 F.

LETTRES A ALEXIS
Histoire sentimentale d'une pensée
de Mécislas Golberg.
Champ Vallon,
coll. « Dix-neuvième »,
171 p., 98 F.

Chantre d'un socialisme utopique qu'il illustra dans ses feuilletons populaires, Gustave Le Rouge (1867-1938) – dont on réimprime actuellement les meilleurs romans – fut un écrivain à succès complètement atypique, un polygraphe puissant, surexploité par ses divers éditeurs, courant après ses droits d'auteur, continuellement sur la brèche et à l'affût de quelque association enfin rentable, persistant à frayer assidûment avec la bohême littéraire qu'il avait connue à ses débuts... André Salmon l'appela le *« Jules Verne des midinettes »*, Paul Léautaud trouvait que c'était *« un garçon extrêmement sympathique et un type amusant »*, Blaise Cendrars lui-même était ébloui par sa conversation *« pleine de visions, de prophéties, du langage des sphères, des correspondances occultes et de sous-entendus cocasses et réalistes »* (1). Ses souvenirs, publiés, en 1928, sous le titre *Verlainiens et décadents*, ont gardé – quoi qu'en dise Léautaud, qui trouvait le livre trop aimablement anecdotique – bien de l'intérêt. Et, en particulier, celui de retracer une ancienne géographie parisienne des lieux publics fréquentés par les plumitifs en tout genre : *« Il y régnait une atmosphère de cordiale bonhomie, de gaieté et de laisser-aller qui n'existe plus. Il en émanait un naïf parfum de littérature, d'érudition, qui, lui aussi, s'est évaporé. »*

Il y avait donc, disparus depuis longtemps, le Voltaire, en face du théâtre de l'Odéon, le restaurant Foyot (anciennement à l'angle des rues de Vaugirard et de Tournon), où éclata la bombe qui défigura le poète anarchiste Laurent Tailhade, le François-Iᵉʳ, à l'angle du boul'Miche et de la rue Royer-Collard, où Verlaine reprenait vie au sortir de son hôtel des Mines, le Calisaya, boulevard Montmartre, au bar duquel Oscar Wilde tentait d'oublier la *« geôle de Reading »*, le restaurant Boivin, avenue de Clichy, où l'auteur des *Nuits chaudes du cap français*, l'étonnant Hugues Rebell (2), régalait sa cour. Il y avait aussi le Procope, le plus vieux café de Paris, rue de l'Ancienne-Comédie, où l'on mangeait à l'époque bien, copieux et pas cher, et la Closerie des Lilas.

L'absinthe à tour de bras

Mais il y avait surtout le caveau du Soleil d'or (aujourd'hui Café de la Gare, au n° 1 de la place Saint-Michel), où venaient Paul Verlaine, Jean Moréas, les poètes décadents, les *« hydropathes »*, les *« fumistes »*, les *« néphélobates »* (*« ceux qui marchent sur les nuées »*) ou les *« argyraspides »* (*« ceux qui portent le bouclier d'argent »*). Chacun, au milieu d'une foule compacte, dans cette cave lourdement enfumée où l'on servait à tour de bras des absinthes vertes, soumettait ses vers à l'épreuve du « gueuloir ». Dans un autre registre, Gustave Le Rouge évoque également avec émotion le 89 de la rue de Rome, chez Stéphane Mallarmé, dont il fut un fidèle admirateur, et la bibliothèque du Muséum du Jardin des Plantes, où il écouta religieusement Léon Bloy...

C'est le tout-puissant Léon Deschamps, poète de peu d'envergure mais homme très actif, dont Gustave Le Rouge trace un intéressant portrait, qui avait lancé la revue symboliste *la Plume* et ces fameuses soirées de poésie au Soleil d'or : il se décida, après l'avoir refusé pendant six années, à publier dans sa revue, à partir de 1902, *« le libertaire, le sage des* Lettres à Alexis *»* (3), l'un de ses habitués, Mécislas Golberg (1870-1907). Ecrivain juif polonais, émigré et anarchiste, ce contemporain extrémiste de Le Rouge eut le courage, malgré l'antisémitisme exacerbé par l'affaire Dreyfus, la grande misère de sa brève existence de tuberculeux et ses tentatives de suicide, la censure policière, les interdictions de séjour et les emprisonnements, de publier, de 1895 à sa mort, dix ouvrages d' *« idéalisme social »*, de philosophie dialectique, de critique poétique et picturale, et de fonder deux revues libertaires, *le Courrier social illustré* et *Sur le trimard*, *« organe des revendications des sans-travail »*.

Dans ses *Lettres à Alexis*, aujourd'hui rééditées, Mécislas Golberg décrit ce qu'il nomme l'*« histoire sentimentale d'une pensée »*, d'une *« pensée pure et simple »* qui recherche *« le sens de la vie profonde »* : à travers les thèmes de la sagesse, l'amitié, la solitude, le bien, l'orgueil, le silence, la mort, l'amour, la beauté, la destinée, la passivité, il met en œuvre une transparente propédeutique, ouverte à la fois sur la littérature, les sciences et la philosophie : *« Il s'agit, je crois, d'un syllogisme à construire, d'une vérité à formuler, d'une vérité vieille et qui sans doute n'est même pas de moi. Pour la connaître et la démontrer, il me faut toute ma vie et beaucoup d'efforts. »*

Ecrivant dans une langue tout entière ramassée dans de successives missives à un Alexis fictif ou réel, s'exprimant dans un esprit proche des dialogues de son maître Platon, Mécislas Golberg se place dans la tradition de la maïeutique grecque, tout en faisant passer son propre message, d'une force, d'une passion remarquables : *« Etre vrai dans la mort et dans la douleur, telle est l'unique vérité. Etre vrai dans le crime ou dans la bonté, dans le rire ou dans le désespoir, voilà l'unique loi du bien. Cette loi, Platon l'a connue et l'a exprimée. Aime Platon, ami! »* Et cette sagesse-là n'a même pas besoin d'être mise en perspective érudite avec son époque : on peut, certes, le faire, mais sa clarté est si évidente, sa rhétorique si peu datée qu'elle ne cesse d'avoir du sens.

Claire Paulhan

(1) *L'Homme foudroyé*, Denoël, 1945.

(2) Dont *le Fouet à Londres* a été réédité chez Viviane Hamy (190 p., 99 F).

(3) Selon André Salmon, dans ses *Souvenirs sans fin*, Gallimard, trois vol., 1955-1961.

Marseille aux prises avec la culture

De la « capitale littéraire en exil » de 1940 aux liaisons latino-arabes, les ressources sous-estimées de la ville la plus « peuple » de France

UNE VILLE EN FUITE
MARSEILLE 1940-1942
de Jean-Louis Parisis.
Editions de l'Aube
(84240 La Tour-d'Aigues),
150 p., 92 F.
LA BIBLIOTHÈQUE DES DEUX RIVES
sous la direction
de Thierry Paquot.
Lieu commun, 224 p., 120 F.

C'est une sotte idée assez répandue que Marseille, dernière grande ville « peuple » de France, ne peut faire bon ménage avec le monde de la littérature, réputé ethéré. Il y a bien Pagnol, *« mais, justement, son génie, c'est qu'il a su mettre la populacerie marseillaise au moule littéraire... »*.

Une longue expérience réussie comme celle des *Cahiers du Sud*, de Jean Ballard; un Louis Brauquier, poète universel de la mer (1900-1976) (1); le fécond enracinement d'un Marcel Maréchal au Théâtre de la Criée; le plus vaste complexe « livres-arts-gastronomie » de France aux Arcenaulx, etc. Rien n'y fait : Marseille est « anticulturelle »...

Sauf... Sauf lorsqu'une catastrophe inouïe draine soudain vers la Canebière la fine fleur de l'intelligentsia parisienne, voire européenne. Ce fut le cas avec la guerre, en 1940-1942. Les Marseillais avaient soudain la « chance » de respirer le même air que Breton, Cendrars, Dorgelès, Ernst, Gide, Lévi-Strauss, Montherlant, Rebatet, Koestler ou Peggy Guggenheim...

Jean-Louis Parisis, enseignant en sociologie urbaine à Marseille, qui réprouve cette manie de réduire l'histoire culturelle de la ville au XXᵉ siècle à *« un simple transit »* de signatures prestigieuses groupées sur fond de désastre national, a pris le parti de revenir, donc, sur ce couple d'années. Afin de prouver que ce sont les brillants et éphémères visiteurs forcés de Marseille qui s'enrichirent autour du Lacydon tandis que ces quais grecs, rodés depuis Pétrone au sentiment du beau, ne se laissaient pas émouvoir outre mesure par toutes ces étoiles en fuite.

Et de faire défiler, dans le plus organisé des désordres, les textes inspirés par leur drôle de séjour à Marseille aussi bien à Montherlant qu'à Mouloudji, Cendrars, Anna Seghers, Claudel ou Alma Mahler, le tout entrelardé de photos anciennes, parfois finement narquoises, du genre *« Paul Valéry sur la terrasse de Marguerite Fournier »*; le célébrissime auteur tourne le dos au *« quartier réservé »*, où, pourtant, il ne dédaignait pas d'aller sans oublier son nœud papillon...

Peggy Guggenheim, déguisée en Suisse allemande pour masquer son identité juive américaine, aiguise son humour au contact du sens dessus-dessous général; et cela nous donne sa fameuse description du policier regardant jusque sous le lit de sa chambre d'hôtel à la recherche de Dieu seul sait quoi ou qui ... (*Ma Vie et mes folies*, Plon, 1987).

Le piège des « lunettes roses »

Mouloudji est peut-être le plus féroce pour ses commensaux : *« Je pris gîte dans les cafés du Vieux-Port parmi les habitués du Flore et des Deux-Magots, constamment sectaires, agglutinés les uns aux autres. Un changement dans le groupe Prévert : ils parlaient de travailler. »* (*Le Petit Invité*, Balland, 1989.). Claudel ou Simone Weil sont moins drôles, mais on se rattrape avec Marcel Jullian ou André Roussin. Au terme de l'ouvrage, on est retourné : les plumes fugitives, géantes ou naines, furent plus redevables à Marseille que le contraire...

Le travail de Thierry Paquot est, lui, transméditerranéen avec cette *Bibliothèque des deux rives* dont Marseille pourrait être l'épicentre, elle qui, comme Alexandrie pour l'Orient, est, depuis plus de deux mille ans, au nom de l'Occident, en prise sur tous les bouleversements, toutes les évolutions du *Mare Nostrum*.

Une quinzaine de signatures, de la Franco-Marocaine Zakya Daoud à l'islamologue Rémy Leveau, d'Eduardo Lourenço, spécialiste de Pessoa, à notre confrère Paul Balta, s'attachent, chacune à partir de sa *« bibliothèque de chevet »*, à mettre en lumière ce qui, de Valery Larbaud à Jacques Berque, des usages berbères à Jean Giono, des voyageurs portugais aux romanciers maghrébins, forme un fonds commun, à dominante latino-islamique, un fonds qui a survécu aux invasions, croisades, colonisations et décolonisations.

Le risque de ce genre d'entreprise est de friser parfois l'angélisme, car, au-delà des réussites et des rencontres de la littérature, les antagonismes fondamentaux entre peuples demeurent, et même constituent parfois, paradoxalement, le liant, le piment de la sauce méditerranéenne. Presque tous les auteurs de ce collectif ont su éviter le piège des *« lunettes roses »* que Camus déjà dénonçait, et cette sorte d'exploit fait souhaiter que le même travail soit consacré maintenant au lobe oriental de la Méditerranée.

J.-P. P.-H.

(1) Son œuvre a notamment été éditée chez Gallimard.

LETTRES ÉTRANGÈRES

Toutes les voix de Borges

Suite de la page 25

Or, si la grande affaire pour lui est évidemment la littérature, la presse allemande n'échappe pas pour autant à son attention. Aussi dénonce-t-il les bandes dessinées bavaroises, destinées à l'éducation des enfants. Son commentaire s'en tient à une suite de citations. La dernière? *« Les enfants d'Allemagne aiment le Führer allemand. Ils craignent Dieu qui est au Ciel. Ils méprisent le Juif. L'Allemand avance, le Juif se traîne. »* (A ne pas manquer, sur le même sujet, sa « Définition du germanophile », ni le texte où il remercie la revue argentine pronazie, *Crisol* de lui avoir découvert *« une ascendance juive malicieusement occultée »*).

Par ailleurs, on découvrira bien des motifs d'étonnement dans ses textes du début des années 20 : son enthousiasme pour l'expressionnisme, dont il apprécie *« la vivante imperfection d'une mutinerie »*. Le mouvement Dada le transporte : *« Je lance mes mains remplies d'applaudissements vers Tzara, Picabia et autres complices. »* Pour ce qui est de Dada, il sera vite déçu en apprenant que ses disciples n'étaient pas vraiment des sceptiques, alors que le mouvement correspondait à une idée de nihilisme, de désespoir devant la littérature : *« Ils étaient des professionnels comme les autres qui, d'être fidèles à leur profession de foi, auraient dit : « Je n'ai rien inventé, c'est vous qui l'avez fait. » Comme Verlaine lorsqu'on lui parlait de symbolisme : « Le symbolisme? Je ne connais pas l'allemand »* (1).

C'était en 1921, au moment où, après avoir obtenu son baccalauréat à Genève – il y vécut avec sa famille de 1914 à 1919 – et où, après un long séjour à Lugano et à Majorque, il avait rejoint, à Madrid, les *« ultraïstes »*, secte littéraire iconoclaste qui prônait, en poésie, *« le rythme, non prisonnier des portées musicales de la métrique, mais ondulé, coulant, libéré et brusquement syncopé »* ; et, pour l'essentiel, l'invention de nouvelles métaphores. Il ne mit pas longtemps à y voir une théorie tout à fait fausse ; et, sur le tard, il disait : *« Je crois que ce mouvement n'est important que pour les historiens de la littérature, ce qui est une façon d'être insignifiant, non? »*

Cependant, déjà vers 1925 – il est alors âgé de vingt-six ans, – et sans que l'insolence le quitte, qui, au demeurant, ne l'abandonnera jamais, l'esprit de sérieux du lecteur omnivore qu'il est prend le dessus. Ainsi, dans son article sur l'*Ulysse* de Joyce, ce *« milliardaire de vocables et de styles (...) en qui se trouve la dualité de l'existence, cette inquiétude ontologique qui ne s'étonne pas seulement d'être, mais d'être dans ce monde précis, fait de corridors et de mots, de cartes à jouer et d'inscriptions électriques dans la limpidité des nuits. Dans aucun livre vous ne trouverez le témoignage de la présence effective des choses avec une si convaincante fermeté »*. Et de conclure son analyse stupéfaite, et, par moments, perplexe, en reprenant l'éloge que Lope de Vega adressa à Gongora : *« Quoi qu'il advienne, je dois estimer et chérir avec humilité ce que je pourrais comprendre, et admirer avec vénération ce que je ne parviendrais à saisir. »*

Quatorze ans plus tard, dans ses chroniques d'*El Hogar*, lorsque paraît *Finnegans Wake* – *« vaste ouvrage* [dans lequel] *toutefois l'efficacité reste une exception »* –, Borges tient à redire que Joyce est l'un des écrivains majeurs de notre temps : *« Du point de vue verbal, il est sans doute le plus grand. On trouve dans Ulysse des phrases, des paragraphes qui ne sont pas inférieurs aux passages les plus célèbres de Shakespeare ou de Sir Thomas Bowne. »*

On se limitera à signaler encore, dans cette *« forêt de variantes multiples »*, *Histoire des anges*, *l'Ecriture du bonheur*, *le Style et le temps*, *Sur un vers d'Apollinaire*, et, en particulier, *la Jouissance littéraire*, car ce texte de 1927, annonce *Pierre Ménard, auteur du Quichotte* (1940), l'un des récits les plus célèbres de Borges, qui hésite entre la fiction et l'essai.

On se souvient de ce Français du début du siècle, qui croit que c'est un manque de politesse d'encombrer les bibliothèques par des nouveaux ouvrages. Il se propose donc d'écrire le *Quichotte*, qu'il a lu, et rigoureusement oublié. Son propos n'est pas d'établir une nouvelle version, mais de restituer mot à mot le texte de Cervantes. Pour permettre à Borges de démontrer que ce que Cervantes disait au XVII[e] siècle diffère radicalement de ce que, au XX[e] siècle, dit Ménard, puisque les conditions historiques sont autres et que trois siècles remplis d'événements, y compris la publication du *Quichotte*, les séparent. Conclusion : enrichir l'art de la lecture par des *anachronismes* délibérés et des attributions erronées ; *« attribuer* l'Imitation de Jésus-Christ *à Louis-Ferdinand Céline ou à James Joyce, n'est-ce pas renouveler suffisamment les minces conseils spirituels de cet ouvrage »* ?

Or, dans *la Jouissance littéraire*, Borges n'avait pris que quelques métaphores pour démontrer, déjà, *que le temps* et ses circonstances corrigent sans cesse les épreuves. Par exemple : *« L'incendie, avec ses féroces mâchoires, dévore les champs. »* Ridicule chez un poète contemporain ; satisfaisant chez un Chinois ; heureuse et même parfaite dans la bouche du Prométhée d'Eschyle – auquel la phrase appartient – et qui, enchaîné à un rocher, apostrophe l'Océan.

L'écrivain avait toujours su, dès son enfance, que son destin serait la littérature. Il n'ignorait pas que la cécité le guettait – *« Ce lent crépuscule, qui a duré plus de cinquante ans, a commencé quand j'ai commencé à voir »*. Il savait, comme tout un chacun, qu'il lui arriverait quelques bonnes choses et beaucoup de mauvaises, mais que tout, à la longue, se convertirait en mots, surtout le malheur, *« car le bonheur n'a pas besoin d'être transmué : il est une fin en soi »*.

Dans le dernier recueil de nouvelles que ses mains ont palpé, *le Livre de sable*, celle qui donne son titre à l'ouvrage traite d'un livre au nombre infini de pages.

Ce premier volume de ses œuvres complètes dans la « Pléiade » n'est pas, certes, un livre magique, infini, lequel risquerait de peupler de cauchemars nos nuits. Mais il est, pour notre bonheur, inépuisable.

Hector Bianciotti

(1) *Entretiens avec Jorge Luis Borges*, de Georges Charbonnier, Gallimard, 1967.

★ *Signalons également l'essai de François* Taillandier, *Jorge Luis Borges*, dans la collection « Ecrivain/Ecrivain » (François Bourin, 202 p., 115 F).

C'est dans un rêve...

par Tahar Ben Jelloun

C'est dans un rêve que j'ai rencontré une nuit Jorge Luis Borges. Il était assis sur un banc de sable, à proximité d'une mer calme. Entouré de plusieurs tas de livres, il regardait l'horizon en souriant. Il *devait avoir un rendez-vous* important. Je n'ai pas osé le déranger. Je me suis assis par terre et j'ai attendu. Le ciel était peuplé d'étoiles filantes. De temps en temps il levait la tête et suivait en brandissant sa canne le chemin d'une étoile. C'était un jeu. Qui attendait-il? Un tigre rayé, asiatique et royal? La lune d'où tomberait un lion avaleur de feu et de rêves? Un ami, Martin Fierro, héros du poème de José Hernandez? Un miroir géant et compatissant? Ou simplement celui qu'il appelle *El Hacedor*, le *« fabricateur d'histoires »* que son ami Roger Caillois désigne par l'*« auteur »*?

Il se lamenta pour l'incompétence de ses songes qui *« n'arrivaient jamais à engendrer le fauve convoité »*. Quant à la lune, cela faisait longtemps qu'il ne lui faisait plus confiance. A propos de Martin Fierro, il répéta plusieurs fois cette phrase : *« Ces choses maintenant sont comme si elles n'étaient jamais arrivées. »* Il savait aussi que *« la pantomime cosmique des miroirs devient surnaturelle dès la tombée de la nuit »*. Il ne craignait plus de les voir diverger de la réalité. C'était *leur fonction principale*. Tout étonnement était superflu, le visage étant le miroir de l'âme et personne n'a le moyen de lui éviter les étranges adversités.

Il attendait avec la patience et la sérénité de celui qui savait tous les mots. Les livres bougeaient. Ils se mettaient en place avec ordre jusqu'à constituer un rempart entre lui et *la mer*, *entre lui et les autres*, entre la nuit qu'il s'apprêtait à vivre et sa vieille mémoire. Il passait la main sur le dos des livres reliés et les reconnaissait sans en déchiffrer les titres. C'étaient des visages amis. Il aimait en sentir la présence et y reconnaître le temps conservé, le temps ficelé, le temps témoin. Les trois rangées de livres formèrent une niche. Borges, toujours assis, déposa par terre sa canne et prit au hasard un gros volume. C'était *les Mille et Une Nuits*. Etait-ce vraiment un hasard? Il aimait beaucoup ces histoires se répétant à maintes reprises avec des personnages différents et en des endroits divers. Il les fréquentait à chaque fois qu'il avait envie de savoir pourquoi Borges (l'autre) *« aime les sabliers, les planisphères, la typographie du XVIII[e] siècle, le goût du café et la prose de Stevenson »*.

Il n'apprenait rien sur lui-même. Il savait écouter des histoires compliquées qu'il acceptait comme il acceptait la réalité. Etaient-elles vraies? Etaient-elles fausses? Quelle importance? Spinoza, qu'il citait souvent, disait que *« tout être doit persévérer dans son être »*. Pour lui, *« la pierre éternellement veut être pierre et le tigre un tigre »*. *« Mais moi*, ajoutait-il, *je dois persévérer en Borges, non en moi (pour autant que je sois quelqu'un). »*

Je ne me souviens plus très bien de la fin du rêve. Mais le lendemain je me suis rappelé qu'une silhouette rôdait autour du rempart de livres. Ce devait être l'autre Borges, celui à qui *« les choses arrivent »*. Ce fut celui-ci qui, presque à mon insu, s'introduisit dans le roman que j'étais en train d'écrire à l'époque, *l'Enfant de sable*. Je le laissai alors marcher dans la médina de Marrakech à la recherche d'une de ces pièces de monnaie anciennes devenue depuis une médaille pour *« les compagnons du secret »* et où fut gravé ce vers d'un sonnet de Quevedo : *« Et son épitaphe, la lune ensanglantée. »* Il paraîtrait que la lune dont il s'agit est le croissant des armes du sultan.

A partir de cette intrusion dans un conte où un personnage avance masqué pour mieux dénoncer la mythologie sordide d'une société qui a peur de la femme, Jorge Luis Borges est devenu une ombre nécessaire, légère et essentielle, dictant les mots et les phrases que je n'osais pas prononcer. Depuis, le rêve s'est dilué *« comme l'eau dans l'eau »* et les histoires continuent de tomber des arbres comme des fruits mûrs entre les mains des jeunes filles joyeusement égarées dans la prairie parfumée.

GRETE STERN

En 1951.

25 août 1983

Suite de la page 25

– C'est *moi qui rêve*, répliquai-je, avec une certaine provocation.

– Ne vois-tu pas que ce qui est fondamental, c'est de vérifier si un seul de nous deux rêve, ou bien si nous rêvons tous les deux à la fois.

– Moi, je suis Borges, j'ai vu ton nom marqué sur le registre et je suis monté.

– Borges, c'est moi, moi qui suis en train de mourir, rue Maipú. »

Il y eut un silence, et l'autre me dit :

« Nous allons en faire la preuve. Quel a été le moment le plus terrible de notre vie? »

Je m'inclinai au-dessus de lui et nous parlâmes tous deux en même temps. Je sais que nous mentions, tous les deux.

Un pâle sourire illumina son visage vieilli. Je sentis que ce sourire reflétait, en quelque sorte, le mien.

« Nous nous sommes menti, me dit-il, car nous nous sommes pris pour deux et non pour un. La vérité c'est que nous sommes deux et que nous ne faisons qu'un. »

Cette conversation m'irritait et je le lui dis. J'ajoutai :

« Et toi, en 1983, ne peux-tu rien me révéler des années qui me restent à vivre?

– Que pourrais-je te dire, *mon pauvre Borges?* Les malheurs auxquels tu es tellement habitué se répéteront. Tu continueras à vivre seul dans cette *maison. Tu toucheras les livres* sans lettres, le médaillon de Swedenborg et le plateau en bois avec la Croix fédérale. La *cécité n'est point le monde des* ténèbres ; c'est une forme de la solitude. Tu retourneras en Islande.

– L'Islande, l'Islande des mers !

– A Rome tu répéteras les vers de Keats, dont le nom, comme chacun des noms, fut écrit sur l'eau.

– Je ne suis jamais allé à Rome.

– Et puis aussi tu écriras notre meilleur poème, qui sera une élégie.

– A la mort de..., ajoutai-je. Mais je ne m'enhardis pas à dire le nom.

– Non, elle vivra *plus* longtemps que toi. »

Nous restâmes silencieux. Il poursuivit :

« Tu écriras ce livre que nous avons tant rêvé. Vers 1979, tu comprendras que ce qui te tient lieu d'œuvre n'est rien d'autre qu'une suite de brouillons, des *brouillons variés, et tu céderas* à la vaine et superstitieuse tentation d'écrire ton grand ouvrage, en raison de cette superstition que nous ont infligée le *Faust* de Goethe, *Salammbô* ou l'*Ulysse*. J'ai incroyablement rempli des quantités de pages.

– Et tu as fini par comprendre que tu faisais fausse route.

– *Bien pire, j'ai* compris que c'était un chef-d'œuvre, au sens le plus accablant du terme. Mes bonnes intentions ne dépassaient pas les premières pages ; dans les autres il y avait des labyrinthes, des couteaux, l'homme qui croit être une image, le reflet qui se prend pour vrai, le tigre des nuits, les batailles qui reviennent dans le sang, Juan Murana aveugle et funeste, la voix de Macedonio, le navire construit avec les ongles des morts, le *vieil anglais répété dans le soir*.

– Ce musée m'est familier, observai-je avec ironie.

– Et puis, les faux souvenirs, le double jeu des symboles, les longues énumérations, le bon usage du prosaïsme, les symétries imparfaites que les critiques découvrent avec ravissement, les citations pas toujours apocryphes.

– As-tu publié ce livre?

– Je me suis exposé, sans guère de conviction, au dessein *mélodramatique de le détruire*, peut-être par le feu, et j'ai fini par le publier à Madrid, sous un pseudonyme. On parla alors d'un imitateur grossier de Borges, qui avait le tort de ne *pas être Borges et de répéter* les formes extérieures du modèle.

– Cela ne me surprend guère, déclarai-je. Tout écrivain finit par devenir son disciple le moins intelligent.

– Ce *livre* fut l'un des chemins qui m'ont conduit à cette nuit. Pour ce qui est des autres... L'humiliation de la *vieillesse, la certitude d'avoir* déjà vécu chaque journée...

– Je n'écrirai pas ce livre, lui dis-je.

– Tu l'écriras. Mes paroles qui sont aujourd'hui le présent ne seront guère plus tard que la *mémoire d'un rêve*. »

Son ton dogmatique m'importuna ; c'est sans doute celui que je pratique dans mes classes. Notre si grande ressemblance me déplaisait, tout comme le fait qu'il pût mettre à profit l'impunité que lui conférait le voisinage de la mort. Pour prendre ma revanche, je lui dis :

« Tu es donc tellement sûr que tu vas mourir?

– Oui, me répliqua-t-il. Je ressens une sorte de douceur et *de soulagement* que je n'avais jamais ressentis. Je ne saurais l'expliquer. Tous les mots requièrent une expérience partagée. Pourquoi sembles-tu si excédé par ce que je te dis?

– Parce que nous nous ressemblons *trop*. Je hais ton visage qui est ma caricature, je hais ta voix qui singe la mienne, je hais ta syntaxe pathétique car c'est aussi la mienne.

– Moi aussi, dit l'autre, et c'est pour cela que j'ai décidé de me suicider. »

Au dehors un oiseau chanta.

« C'est le dernier, dit l'autre. »

D'un geste il m'appela à ses côtés. Sa main chercha la mienne. Je reculai, craignant qu'elles puissent se confondre.

Il me dit :

« Les stoïciens nous enseignent que nous *ne devons pas nous plaindre de la vie ; la porte* de la prison est ouverte. Je l'ai toujours compris ainsi mais la paresse et la lâcheté m'ont retardé. Il y a une douzaine de jours, je donnais à *La Plata* une conférence sur le sixième livre de l'*Énéide*. *Soudain, en scandant* un hexamètre, j'ai su quel était mon chemin. J'ai pris cette décision. A partir de ce moment-là, je me suis senti invulnérable. Mon sort sera le tien. Tu recevras brusquement *la révélation, au milieu du latin* et de Virgile, et tu auras complètement oublié ce curieux dialogue prophétique qui se déroule dans deux temps et dans deux lieux différents. Lorsque tu le rêveras à *nouveau*, tu *seras celui que je suis et tu* seras mon rêve.

– Je ne l'oublierai point et je l'écrirai dès demain.

– Il restera au plus profond de ta mémoire sous la marée des rêves. Lorsque tu l'écriras, *tu croiras ourdir un* conte fantastique. Mais ce ne sera pas demain, il te manque encore de nombreuses années. »

Il cessa de parler et je compris qu'il était mort. D'une certaine manière je mourais avec *lui. Je m'inclinai avec angoisse sur* l'oreiller *mais il n'y* avait plus personne.

Je quittai la pièce en fuyant. Dehors je ne retrouvai ni le patio, ni les escaliers de marbre, ni la grande maison silencieuse, ni les eucalyptus, ni les statues, ni la tonnelle, ni les fontaines, ni la grande grille de la propriété dans la ville d'Adrogué.

Dehors m'attendaient d'autres rêves.

Jorge Luis Borges

Traduit de l'espagnol (Argentine) par Jean-Pierre Bernès

Borges



août 198

Marilyn, autopsie d'une femme

La vérité sur Marilyn Monroe, enfin ? Avec Donald Spoto, beaucoup de rumeurs sont dissipées. Mais peut-on mettre le mot « fin » sous le film d'une légende ?

MARILYN MONROE
LA BIOGRAPHIE
de Donald Spoto.
Traduit de l'anglais (États-Unis) par un collectif de onze traducteurs.
Presses de la Cité, 575 p., 140 F.

Une histoire, on la raconte toujours par la fin, puisque celle-ci l'oriente. Et la fin de Marilyn Monroe, vous la connaissez, du moins le croyez-vous. Surdose médicamenteuse, la nuit du 4 au 5 août 1962. Ce dimanche-là, l'annonce de sa mort fit événement, comme plus tard l'assassinat de John Kennedy, les premiers pas de l'homme sur la Lune, l'assassinat de Martin Luther King, celui de Robert Kennedy, temps forts des sixties. Suicide ? Accident ? Meurtre ? Complot ? Vous avez lu des choses, ici et là, vous avez une conviction intime, une seule : elle était l'actrice la plus populaire que le cinéma ait jamais connue. Elle éveillait l'amour par l'insatiable besoin qui se lisait dans ses yeux au bleu liquide, elle suscitait le désir des hommes, un désir de protection autant que d'immersion dans ce corps de vanille, elle éveillait l'affection de la plupart des femmes et leur désir aussi.

Elle, vraiment, et non pas seulement son image. Cette popularité, elle l'avait atteinte par une douzaine de films dont aucun n'est un chef-d'œuvre irrécusable, mais qui avaient formé, par l'enchaînement de rôles tous plus ou moins taillés sur sa personnalité, le mythe de la star le plus consistant et le plus troublant que la machine à rêves du cinéma ait jamais fabriqué.

Le mythe a produit déjà une bonne centaine de livres. La biographie de Donald Spoto tranche. Elle se place sous l'égide de la vérité, contrairement au « roman biographique », *Marilyn*, publié par Norman Mailer en 1973. Dans l'histoire de Marilyn Monroe racontée jusqu'à présent, il y avait une fée, Marilyn, orpheline livrée au désir des hommes, et un ogre, Hollywood (les studios, ces empires hostiles à l'art), ou le pouvoir (les Kennedy, le FBI, la mafia, etc.). Donald Spoto, cinéphile par passion, *théologien* de formation, biographe de profession, a été, à trente-trois ans, doyen des études religieuses à l'université de New-Rochelle, avant de décider que seul le cinéma l'intéressait tout à fait et d'écrire un essai sur les films de Hitchcock, puis une biographie de celui-ci, renversante (1). Il sait donc raconter une histoire sans la noyer sous les faits, même s'il accumule, autant qu'*il* le peut pour la bonne marche du récit, ceux qu'il connaît ou qu'il a déterrés ; il a pris le temps de mener son enquête aussi loin qu'il le pouvait et il a eu accès à des documents secrets ou totalement inédits.

Le choc de deux cultures

A l'arrivée, on a toujours un conte, avec une fée, Marilyn – dont le biographe est manifestement épris – et encore un ogre, des sorcières, des embûches, et puis une fin cruelle, heureuse seulement parce que Marilyn Monroe reste vivante sur les écrans, tous les écrans du monde, y compris ceux de nos paupières, une sorte de Christ femme, un corps de lumière, une chair irradiante comme le désir même, qui est imaginaire. Voilà pour le théologien. La femme a été manipulée, utilisée, piétinée, infantilisée, gavée de médicaments toxiques, voilà pour le psychologue et le sociologue de l'industrie cinématographique. Marilyn reste fée. Mais le méchant a changé. Pour Spoto, c'est un psychanalyste fou, égaré de narcissisme, qui n'a pas su maîtriser son contre-transfert sur « sa » patiente, celle que le monde adule et qui ne sait pas elle-même qui elle est.

Cette histoire raconte essentiellement le choc de deux cultures, celle de Hollywood et celle du théâtre new-yorkais d'avant-garde, fondé sur le freudisme. Une jolie fille à la peau nitescente, à la psyché en vertige et au talent éclatant implose sous ce choc. Sa mort elle-même est accidentelle, mais une machine infernale avait bel et bien été construite avec la pleine collaboration de celle qui en a été la victime. Et si l'on tient à n'incriminer personne en particulier, on pourra donner un nom abstrait au coupable : la dépendance.



ANDRÉ DE DIENES/« MASTERS OF STARLIGHT »

La nudité est sa gloire...

Pas de parents ? Mère internée, père inconnu ? Une amie de la mère, comme celle-ci monteuse de négatifs à Hollywood, va donner un destin à la fille dont elle prend la charge légale avant de la marier, à seize ans, à un marin de vingt ans : elle sera la nouvelle Jean Harlow, la blonde platinée qui fait fantasmer le public des années 30. La petite reprend totalement ce projet à son compte et le réalisera avec une volonté de fer.

Victime d'attouchements sexuels dans son enfance, l'adolescente, à qui les gens en général font peur, s'aperçoit soudain que, grâce à son corps qui prend forme, le monde se met à lui sourire. Elle s'éprend de ce corps, tente de s'identifier à lui, l'exhibe autant qu'elle peut. Son fantasme d'enfance, apparaître nue dans une église à l'adoration des fidèles, elle en jouera toute sa vie : la nudité est sa gloire. Mais personne ne peut s'identifier psychiquement à son propre corps : ce sont les autres qui vous en renvoient l'image. Quand on est pauvre et jolie, enfermée dans ce que les psychologues appellent un « faux self », deux issues s'offrent, l'une par le bas, devenir putain, l'autre par le haut, une vraie actrice. Divorcée à dix-huit ans, livrée à elle-même, Marilyn devient modèle pour les photographes, non sans succès, et quand les cachets manquent, elle fait des passes sur Hollywood Boulevard. Mais sans quitter d'un iota son objectif : devenir star.

La mise à feu de Marilyn Monroe en sex-symbol et star internationale s'étage en trois films, sortis la même année 1953 : *Niagara* (Hathaway), *Les hommes préfèrent les blondes* (Hawks), *Comment épouser un millionnaire* (Negulesco). Assistant, dans la foule de Lexington Avenue à New-York, au tournage de la scène fameuse de *Sept ans de réflexion* (Wilder, 1955) où le vent soulève la jupe de Marilyn sur une bouche de métro, Joe DiMaggio, star du base-ball en retraite qu'elle a épousé comme on épouserait un père, rendu fou par les sifflements admiratifs des badauds, la retrouve à l'hôtel et la cogne. Après leur divorce rapide, DiMaggio, sur le conseil de Marilyn, suit une psychothérapie, qui rendra possible une amitié de tendresse et d'amour.

En effet, à partir de 1955, la psychanalyse à l'américaine fait son entrée sous diverses formes dans la vie de Marilyn Monroe et va, d'une certaine façon, la détruire en la rendant de plus en plus dépendante. D'abord, elle décide de fonder sa propre maison de production, en association avec un ancien amant à elle, Milton Greene, photographe célèbre, en analyse depuis plusieurs années avec une émigrée hongroise qui accepte aussi Marilyn en thérapie sans s'alarmer des somnifères, hypnotiques, tranquillisants qu'il lui fournit et dont elle ne peut, très vite, plus se passer. Puis c'est Lee Strasberg, directeur de l'Actors Studio, qui veut en faire une Marlon Brando au féminin et exerce sur *elle une emprise grandissante*, au nom de la « méthode », comme il appelle son adaptation personnelle du freudisme à l'art dramatique, inspirée également du théâtre et de la littérature russes et qui favorise chez Marilyn une identification aux humiliés et aux offensés, mais l'ancre aussi dans les émotions de l'enfance, alors qu'elle voudrait devenir adulte.

Un suspense à la Hitchcock

Désormais, la femme de Strasberg la conseille sur les tournages et lui fait répéter ses meilleurs rôles : Cherie dans *Bus Stop* (Logan, 1956), Sugar Kane dans *Certains l'aiment chaud* (1959), où elle triomphe sans parvenir à sortir du rôle que Hollywood lui a assigné : la blonde idiote et sentimentale. Simplement, elle le joue avec génie, avec cette délicate auto-ironie qui en fait l'actrice non seulement la plus sensible mais aussi la plus lucide et la plus intelligente que le cinéma américain ait produite. Son troisième mari, Arthur Miller, ne s'en aperçut pas vraiment. Il écrit pour elle, alors que leur relation est déjà très détériorée, un rôle qu'elle déteste, celui de la chanteuse paumée Roslyn dans *The Misfits* (Huston, 1961), parce qu'il est directement inspiré d'elle, mais révèle seulement la face noyée de sa personnalité, aux dépens de sa vitalité rieuse.

Déprimée par son divorce, elle voit, sur le conseil d'Anna Freud, une analyste spécialisée dans la thérapie d'enfants, le docteur Kris, analysée par Freud lui-même, et qui commet avec Marilyn la faute impardonnable : la faire interner, sans la prévenir, dans une salle fermée de la section psychiatrique d'un hôpital public new-yorkais. Alertée, DiMaggio vient la délivrer. Une fois rentrée à Hollywood, elle reprend une analyse avec un médecin qui l'avait déjà suivie en thérapie sur la recommandation du docteur Kris, le Docteur Ralph Greenson.

Commence alors, dans la biographie de Donald Spoto, un récit entièrement neuf de la dernière année de la vie de Marilyn Monroe, un récit de « pur gothique californien », comme Spoto qualifie les faits eux-mêmes, qu'on ne va pas raconter ici, car ce serait éventer un suspense hallucinant qui pourrait être titré à la Freud « Le lavement fait à Marilyn » ou à la Hitchcock « La maison du docteur Greeson ».

Ce qui apparaît certain à la lecture des documents, notamment le rapport d'autopsie, pour la première fois éclairé et commenté par un médecin qui y a participé, et à l'examen de tous les témoignages rassemblés par Spoto, dûment cités dans l'appareil critique de cette biographie écrite par un historien du cinéma tout à fait sérieux (2), c'est que le docteur Greenson est responsable de l'overdose qui a tué Marilyn, et qu'il a cherché (et réussi vis-à-vis des autorités légales) à cacher cette responsabilité et celle de la gouvernante qu'il avait imposée à *sa patiente célèbre* pour exercer sur elle un contrôle absolu. Ni suicide, donc, ni meurtre, ni complot impliquant les Kennedy (Marilyn a eu une brève aventure avec le président, ils ont passé ensemble une seule nuit, le 24 mars 1962, chez Bing Crosby, à Palm Springs, et elle n'a jamais eu de relations sexuelles avec Robert Kennedy. Il y a eu, en *revanche, terrifiante* collusion d'inconscients, résultant d'un manquement insensé aux règles de la psychanalyse et à toute éthique médicale. L'inconscient de Marilyn à la recherche d'un père et celui de Greenson en quête de gloire.

Marilyn Monroe, héroïne de l'émancipation féminine dans la seconde moitié du siècle, perd-*elle à être présentée comme une* victime ? Elle ne l'est en définitive que d'un accident plein de sens, qui n'innocente en rien la machine sociale qui, de la Grande Dépression de la fin des années 20 à la dépression psychique individuelle aggravée par l'usage dévoyé de la psychanalyse, l'a produit avec la sombre nécessité d'une tragédie antique.

Michel Contat

(1) Donald Spoto, *la Face cachée d'un génie : la vraie vie d'Alfred Hitchcock*, Albin Michel, 1989.

(2) A cet égard, on ne peut que déplorer vivement qu'un ouvrage de référence comme celui-ci, destiné à deux publics, le grand mais aussi celui des cinéphiles et des érudits, soit publié en français dans une traduction dans l'ensemble correcte, mais qui souffre, ici ou là, de menus contresens et surtout se voit privée d'index.

★ A signaler également un album qui réunit cent cinquante photos de Marilyn Monroe réalisées par Bruno Bernard (*Marilyn*, de Susan Bernard, Ed. du collectionneur, 122 p., 248 F.)

Le Graal de Graham

Lorsqu'un membre fondateur des Monty Python se présente comme un menteur...

AUTOBIOGRAPHIE
D'UN MENTEUR
(A Liar's Autobiography)
de Graham Chapman, David Sherlock, Pedro Montt, David Yallop et Douglas Adams.
Traduit de l'anglais par Béatrice Vierne
Anatolia Editions, 300 p., 129 F.

Syllogisme britannique : tous les médecins nés à Leamington (surtout en 1942) sont menteurs ; aucun membre fondateur des Monty Python s'étant pris pour Oscar Wilde, le Christ et le roi Arthur n'est digne de foi ; donc, un nombre indéterminé des auteurs n'a pas écrit ce livre, et il est même possible que certains d'entre eux n'existent pas.

En revanche, si la traductrice existe (quoique l'usage répété de *NdT* en bas page n'en constitue pas une preuve suffisante), elle mérite triple dose de Glenfarclas (breuvage concocté à Speyside, Ecosse, et recommandé à l'attention des amateurs), pour s'être aussi bien dépêtrée de ce labyrinthe, qui renvoie le dédale oxfordien au rang de minable plaisanterie végétale. Même si certains passages ne sont pas à mettre sous les yeux d'une dame, fût-elle traductrice.

Histoires de carabins

Chapman, lui, préférait le gin (éventuellement avec du tonic et de la glace mais sans citron). C'est la première information capitale livrée, avec un luxe de détails, par cet ouvrage, et l'une des rares qui ne soit pas sujette à caution. Pour le reste, ça commence selon les pires craintes de tout esprit posé, en une dégelée de coq-à-l'âne et autres facéties désordonnées, en directe filiation des élucubrations télévisées et cinématographiques des coupables de *Sacré Graal*, *la Vie de Brian* et autres *Sens de la vie*. Dans le registre livresque, on discerne (vaguement) une attention aux maléfiques objets quotidiens qui n'est pas sans rappeler Jerome K. Jerome, et un sens de l'absurde expéditif parfaitement digne de Glen Baxter qui, lui, n'est pas une marque de whisky.

La vertu de pareille entreprise est évidente : mettre à mal le genre ridicule des autobiographies de vedettes – genre résumé par l'auteur sous le terme de *davidnivenisme* – et leur insupportable satisfaction quant aux gens très célèbres qu'elles ont rencontrés et aux événements très extraordinaires auxquels elles ont participé. Surtout quand la vedette en question, qui de toute façon n'a pas écrit le bouquin, se donne les gants beurre frais mais légèrement rances d'une modestie affichée.

L'inconvénient de ladite entreprise est tout aussi connu. Personne, pas même un Monty Python patenté, ne peut tenir la *longueur d'un livre sur ce registre* : le texte se transforme bientôt en recueil d'aphorismes et billevesées, à consommer à petites doses, et à ressortir avec emphase entre le stilton et la williamine pour égayer ses camarades. Mais à lire tout du long, non. Saisi par cette évidence, Chapman se résout donc à faire ce qu'il a prétendu vouloir faire : écrire son autobiographie.

Passée une série de gros mensonges sur ses parents et son enfance, commence le récit d'adolescence en fac de médecine – ou ce qui en tient lieu dans les bizarres mœurs anglaises. Il en ressort que des histoires de carabins restent des histoires de carabins, mais qu'il vaut mieux qu'elles soient racontées par un type qui étudiait l'obstétrique au pub « La vache et son veau ». Individu qui trouvait moyen d'être, la nuit, l'un des artificiers de l'explosion délirante diagnostiquée sur les scènes et les petits écrans britanniques durant les années 60, tout en réussissant une floppée d'examens qui en feront un vrai toubib et, semble-t-il, un excellent toubib.

La suite sera donc le récit de la carrière de Chapman, bientôt acoquiné avec John Cleese, puis rejoint par les autres mal embouchés du Python (Terry Jones, Michael Palin, Terry Gilliam, Eric Idle), sans omettre le compagnonnage avec quelques autres peu recommandables, tels que Marty Feldman ou Keith Moon. Avec le lot habituel d'expéditions provinciales et internationales, de *pannes d'encrier, d'anecdotes de* tournées et de tournages – toutes occasions d'une observation acérée des *us* de ses semblables. A ceci près que le malheureux rédacteur souffre d'une absence totale de sens de la hiérarchie entre ce que l'Histoire considère comme essentiel, et l'anodin, l'incident, voire le carrément trivial.

Emois et combats

Mais, mais, mais... ce n'était pas ça non plus. Fieffé dissimulateur, Graham Chapman laisse pourtant finalement filtrer la vérité de son entreprise. Non pas son goût pour l'alpinisme, mais son penchant pour des pratiques du corps et du cœur qu'au *royaume de la grosse dame, qui* n'orne plus les timbres et les pièces de monnaie mais hante toujours l'esprit de ses ex-sujets et le code pénal, on considérait alors (est-ce vraiment fini ?) comme à la fois bestialité, maladie grave et délit passible de prison ferme.

Le récit des émois joyeux et tendres, des ruses ridicules, des fiers combats personnels ou collectifs (Chapman fut parmi les premiers activistes du Front de libération des homosexuels), sans déroger aux règles de loufoquerie intégrale qui président à l'ensemble de la rédaction, recèle bon poids de tristesse et de colère, et d'espoir buté dans une improbable amélioration de l'espèce humaine par les vertus de la tolérance et de l'irrévérence (cf. « Epître aux Néo-Zélandais », Paul [pas McCartney, l'autre], VII, 175).

Autobiographie d'un menteur est donc, aussi, un livre très émouvant et délicat. Mais il tourne un peu court. La chronique, Eric Idle et le rabat de couverture prétendent que Graham Chapman serait mort le 4 octobre 1989. A lire son livre, cela ne se voit pas. Encore un mensonge.

Jean-Michel Frodon

La mort de Freya Stark

Avec Freya Stark vient de disparaître, le 9 mai dernier à Asolo, en Italie, l'une des plus grandes aventurières du siècle. Sa vie rivalise en effet, par son intrépidité, son anticonformisme et sa longévité, avec celle d'Alexandra David-Neel. Comme sa devancière, Freya Stark fut à la fois exploratrice, écrivain et centenaire. Née le 31 janvier 1893, rue Mouffetard, elle eut une enfance bohème dans le sillage de parents anglais aristocrates et artistes. Changeant souvent de pays, elle ne suivit pas d'études régulières, mais parla très vite français, allemand, italien. Il semble même que ses premières leçons d'arabe lui furent dispensées par un capucin rencontré à San-Remo !

La véritable aventure ne devait commencer qu'en 1927 au Liban, à Damas, dans les montagnes druzes. Freya Stark a alors trente-quatre ans et a accumulé, par hasards successifs, outre la maîtrise des langues, des notions de cartographie, de secourisme et une bonne pratique de la photographie. En 1929, elle réside à Bagdad dans *la maison d'un cordonnier*, au grand scandale de la communauté britannique. Ce trait la caractérise singulièrement : en dépit d'une courtoisie parfaite, d'une retenue exemplaire, elle se moque des conventions et, avec un courage qui frise l'inconscience, n'en fait qu'à sa tête. Elle part ainsi, seule, pour de longues pérégrinations en Iran, au sud de la Caspienne, côtoie des caravaniers, des contrebandiers, des bandits, échappe aux situations les plus risquées et à toutes sortes de maladies. Le livre qu'elle publie alors en 1934 – *la Vallée des Assassins* – connaît un grand succès et assure sa réputation. Aussitôt, elle reprend la route, en Arabie, au Yémen ; encore une fois, elle est sauvée in extremis. Puis, engagée volontaire pendant la deuxième guerre mondiale, elle mène des missions de propagande anti-fasciste dans le monde arabe.

Seul épisode raisonnable : Freya Stark se marie avec un diplomate en 1947. Elle ne supporte pas longtemps la vie d'ambassade. Elle rompt et publie son autobiographie (en quatre volumes). A soixante ans, elle apprend le turc et parcourt à cheval les régions reculées de l'Anatolie... Vingt années plus tard, elle continue ses périples au Népal, du côté du Pamir, ou descend l'Euphrate en canot pneumatique. Cette frénésie d'actions, de découvertes, d'émotions fortes ne suffirait pas à distinguer durablement Freya Stark si cela ne se doublait d'un réel talent d'écrivain (1), si, par delà les exploits, il n'y avait l'intensité transmise, l'exactitude du récit, l'humour qui exorcise et ce secret négligemment confié : *« J'ai voyagé tout simplement pour me divertir. »*

André Velter

1) Livres de Freya Stark publiés en français : *la Vallée des Assassins*, Payot, 430 p., 185 F. ; *la Route de l'Encens*, Payot, 320 p., 180 F.

LE FEUILLETON

Pierre Lepape

Chanson de geste à neuf voix

FAR TORTUGA
de Peter Matthiessen.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Brice Matthieussent.
Ed. de l'Olivier,
374 p., 130 F.

PETER MATTHIESSEN est devenu un gourou de l'écologisme international, ce qui n'est pas forcément bon pour une juste appréciation de ses livres. Où qu'il apparaisse, chez les écrivains-voyageurs de Saint-Malo, dans une réserve indienne du Dakota ou à la tribune d'un congrès vert à Rio, il se forme autour de lui un groupe compact d'admirateurs, recueillant pieusement ses paroles, guettant ses verdicts, riant à ses bons mots, frémissant à ses colères. Matthiessen, à son corps défendant peut-être, est une star comme seuls les Etats-Unis savent en faire avec ceux-là même qui contestent radicalement le mode de vie et de pensée américain, dont la starification est un rejeton..

La littérature n'a rien à voir avec les relations publiques, et à tant admirer Matthiessen, à tant l'applaudir, à tant le respirer, on risque bien d'omettre de le lire et d'oublier qu'avant d'être militant, explorateur, marin, naturaliste et philosophe d'aventures, celui qu'on pourrait prendre pour un commandant Cousteau new-yorkais est un grand écrivain. En France, il n'y a pas longtemps, lorsqu'on parlait encore de Matthiessen, c'était pour se souvenir qu'il avait fondé la *Paris Review* et qu'il avait été le point de ralliement montmartrois de la nouvelle génération d'artistes américains venus recueillir chez nous les leçons littéraires de la vieille Europe. Une sorte de Gertrude Stein chaleureux.

Cela avait commencé en fanfare pourtant. Deux ans seulement après sa parution aux Etats-Unis, Gallimard, en 1967, traduisait, sous le titre *En liberté sur les champs du Seigneur*, ce roman sur les Indiens d'Amazonie qui inaugurait somptueusement l'ère du « retour aux Peaux-Rouges » dans une Amérique réveillée de sa légende et de son amnésie par le cauchemar vietnamien. Puis, seize ans de silence éditorial français jusqu'au *Léopard des neiges*, en 1983, toujours chez Gallimard. Ensuite, plus rien dans le domaine de la fiction jusqu'à ce que les éditions de l'Olivier publient, en 1992, le dernier roman de Matthiessen, *Monsieur Watson doit mourir*, volet inaugural d'une trilogie située dans les Everglades, l'immense marécage du sud de la Floride.

Si bien que nous sommes condamnés aujourd'hui à découvrir l'œuvre littéraire de Matthiessen dans un désordre qui en brouille toutes les perspectives. Retournons donc en 1975, année de la parution de *Far Tortuga*, avant *Snow Leopard* donc, mais après *Blue meridian* (1971) que nous avons des chances de lire en français après les méditations zen de *Nine-Headed Dragon River* (1986). Est-ce la difficulté de *Far Tortuga* qui lui a valu un si long purgatoire ? Le livre ne se présente pas tout à fait comme un roman de grand-papa, avec les phrases regroupées en paragraphes, les paragraphes sagement réunis en chapitres et les chapitres éventuellement agglomérés en parties. Il y a neuf voix – celles des neuf hommes embarqués sur le *Lillias Eden* pour pêcher la tortue – qui échangent commentaires, confidences et souvenirs ou qui n'échangent rien, ruminant dans la solitude leur souffrance et leur désarroi. Entre les interventions de ce chœur en archipel, les indications, très brèves, très discrètes et neutres d'un narrateur, soulignant un mouvement, égrenant le compte des levers et des couchers du soleil ou notant la couleur du ciel : un dieu distant et navré. Au fur et à mesure que l'expédition se délite et tourne au désastre, que les marins avec les rats quittent le rafiot infernal, les blancs typographiques envahissent les pages, tiennent les phrases à distance et finissent par les chasser. Voilà pour les fameuses « difficultés » matérielles du texte. Rien de bien révolutionnaire, rien qui puisse surprendre, effrayer ou agacer le lecteur le plus conservateur. Une manière toute simple d'inscrire dans la mise en page un programme esthétique. Matthiessen ne veut pas écrire un roman moderne, mais, au contraire, un roman d'avant le roman, quand celui-ci ne se séparait pas encore de la poésie, ni du théâtre : une chanson de geste, un roman vieux. Vieux comme la mer, la lune et le vent.

A vouloir danser ainsi à rebours du temps, à fuir par l'arrière les contraintes de la modernité, Matthiessen sait qu'il risque la catastrophe et le ridicule. On ne refait pas une *Chanson de Roland* maritime, ni même *Moby Dick*. La marine à voile appartient au folklore ou au *revival* sponsorisé des courses de catamarans monstrueux relayées par satellites aux stations de télévision. Histoire d'une catastrophe héroïque et lamentable, *Far Tortuga* joue en permanence sur le naufrage qui menace le livre lui-même et risque de le faire s'échouer sur les bancs du passéisme et de la nostalgie.

Le suspense réside moins dans les attentes du récit – on pressent, dès les premières pages, que les « tortueurs » vont se précipiter vers leur perte – que dans la manière dont l'écrivain, maître après Dieu de son livre, va se sortir de l'échec annoncé : écrire après Conrad, après Melville, un roman marin et métaphysique sur la petitesse de l'homme et l'immensité de la mer, sur la conquête de la dignité par l'inutile, sur le combat de l'éternité contre l'histoire.

Le capitaine Matthiessen s'en sort mieux que le capitaine Raib, son héros. Il est vrai que Raib se perd à cause des concessions qu'il a cru devoir faire à la modernité. A la fin des années 60, il n'est plus raisonnable d'espérer concurrencer les grands écumeurs de la mer des Caraïbes, à la fois trafiquants d'armes, pourvoyeurs d'esclaves volontaires pour le paradis américain et racleurs de toutes les espèces vivantes, en utilisant les méthodes et les matériaux anciens.

Raib a équipé son *schooner* d'un moteur ; il a même un poste de radio qui ne peut pas émettre mais qui reçoit les messages. Mais ces aménagements et ces rafistolages, ces quelques tributs sacrifiés aux mannes de la modernité n'ont fait que défigurer et déséquilibrer son navire, gauchir sa course, lui faire négliger l'antique et sûre navigation au soleil et aux étoiles. Raib est une vieille âme qui se meurtrit à vouloir loger dans un corps neuf, trop étroit pour elle.

IL faut choisir, et Matthiessen choisit résolument l'éternel, la course en arrière, la folie grandiose d'une régression vers la pureté initiale, vers le matin de la création. Du coup, prenant ainsi le large vers des terres inconnues, ignorant les balises et les cartes, il sort aussi le roman américain de la querelle des origines qui l'emprisonne dans des ghettos. Finie la sempiternelle opposition entre partisans d'une tradition nationale, d'une littérature « purement » américaine et supporters de la tradition européenne ; finies les guerres de clans entre écrivains sudistes, bostoniens, juifs new-yorkais ou chicanos ; finie aussi l'illusion libérale d'un *melting pot*, d'une fusion et d'une confusion de toutes les voix, de toutes les races, de toutes les conditions dans le chaudron du dollar-roi et de la concurrence des réussites. Les voix entrelacées, mais jamais mélangées, de *Far Tortuga*, ces lambeaux de paroles arrachés à la vie de pauvres types, de solitaires, de voleurs, d'infirmes, venus de nulle part et d'ailleurs, entonnent des airs qui n'appartiennent à aucun pays, à aucune culture, à aucun âge. Marmonnant leurs aventures passées, chantant leur terreur et leur amour de cet océan qui est leur souffrance et leur vie, les pêcheurs du *Lillias Eden* échappent pourtant à la pétrification du mythe.

Il était sans doute tentant de faire de ce récit d'aventures modernes une fable, ou un poème lyrique. Le grand art de Matthiessen est d'éviter l'écueil de la leçon de morale, de la métaphore philosophique ou de l'éblouissement poétique.

Plus que d'un art de la retenue, du non-dit ou de la litote chère à Hemingway, il faudrait parler ici d'un art du silence, de l'inaction dynamique, de la prière. Pas la trop fameuse « écriture blanche » de la littérature minimaliste avec ses relents de démission, mais plutôt une écriture d'après la tempête, quand le vent est tombé, quand la nature a cessé de hurler et de se tordre et que, surpris d'être encore en vie, le voyageur croit entendre son cœur battre pour la première fois.

Jésus sur la route de la soie

La jeune sinologue iranienne Nahal Tajadod a « mis en scène » l'épopée oubliée du christianisme nestorien qui, au Moyen Age, se déroula jusqu'en Chine

LES PORTEURS DE LUMIÈRE
Péripéties de l'Eglise chrétienne de Perse du IIIe au VIIe siècle,
de Nahal Tajadod.
Présentation de J.-C. Carrière.
coll. « Le doigt de Dieu »,
Plon, 370 p., 130 F.

Il y a peu d'années, au milieu d'une savante et chenue assemblée, réunie par la cellule Routes de la soie de l'UNESCO dans Téhéran islamique, un visage oriental parfait – rappelant, en plus juvénile et plus brûlant celui de Benazir Bhutto – nous frappa soudain, dans l'ovale strict d'un tchador noir. Le visage s'exprima en persan et en français, faisant magistralement revivre la figure martyrisée de Manès (216-276), ce messie parthe de Babylone prêchant, dès l'âge de douze ans, la peu durable mais mondiale religion que fut le manichéisme. Nahal Tajadod mettait de pair, dans sa personne, science et beauté. Les colloques internationaux ne sont pas prodigues de ces moments de grâce.

Peu après, la chercheuse téhéranaise voilée déposait sur le riche marché orientaliste de Paris son *Manès, bouddha de lumière*, écrit directement en français (comme le présent livre) et qu'André Velter nous révéla dans ces colonnes (1). L'orientalisme francophone, d'emblée, comptait un nouveau nom. Aujourd'hui, voici *les Porteurs de lumière*. Des textes manichéistes en chinois mis au jour dans la région reculée de Dunhuang en Chine, Nahal Tajadod est, cette fois, passée à d'autres manuscrits sinophones, par exemple des parcelles d'une bible chinoise du VIIe siècle. A partir de ces fragments « exotiques » et des travaux, peu connus et très érudits, du cardinal Tisserant, du Père Fiey, de Labourt, de Hayes, de Nau, de Dauviliers et de Chaumont, Nahal Tajadod a reconstitué l'aventure, l'odyssée, totalement oubliées en Occident – et aussi en Orient, – de cette Eglise nestorienne qui poussa l'esprit de contradiction jusqu'à aller vers l'Est en un temps où conquérants et prophètes regardaient généralement vers l'Ouest.

Le patriarche et le calife

Les disciples de Nestor (381-451) – chrétien d'Antioche, devenu patriarche de Constantinople, furieusement anti-hérétique avant d'être accusé lui-même d'hérésie pour ses idées sur Jésus, vu comme homme divin plutôt que dieu – ne trouvèrent guère d'autres concurrents, sur les chemins d'Asie, précisément la route de la soie, que les fidèles de Manès. Jamais commerce de l'esprit ne dépendit autant du commerce tout court.

Dépassant cette situation d'émulation religieuse, Nahal Tajadod nous entraîne sur la piste de ces missionnaires nestoriens, premiers mais non derniers dissidents de la doctrine byzantine, qui priaient dans la même langue que le Christ, l'araméen, mais passèrent vite, pour leur prédication, aux idiomes jalonnant l'itinéraire des marchands et soyeux : perse, chinois, parlers indiens, etc. Au-delà de cet expansionnisme continental, un peu trop modestement baptisé « péripéties » par l'auteur, le nestorianisme faillit, c'est la thèse de l'ouvrage, devenir la confession nationale de l'Iran sassanide à la place d'un zoroastrisme trop élitiste. La brusque colonisation arabe du plateau persan, avec islamisation à la clé, grâce notamment aux avantages fiscaux accordés aux néo-musulmans, révoqua à jamais l'ambition nestorienne.

C'est au moins en partie pour compenser cette déconvenue en Iran que les prédicateurs nestoriens allèrent toujours plus vers le Couchant, cette évangélisation atteignant son apogée sous le glorieux patriarcat (780-823) de Timotée Ier, contradicteur apprécié du califat abbasside sunnite de Bagdad, quand le pape-empereur des mahométans ne craignait pas, au contraire, la controverse intellectuelle.


CECILE TROULET
Nahal Tajadod : une fresque panasiate.

Procédé de reconstitution

De cette Eglise qui se répandit de l'Euphrate à la Chine, comptant à un moment deux cent trente diocèses à travers l'Asie, il ne reste aujourd'hui que les quelques dizaines de milliers d'adeptes du rite chrétien assyrien, présents en Irak, en Iran, aux Etats-Unis, etc., et ceux, encore moins connus, du rite chrétien mellusien en Inde du Sud.

Au fil du premier volume de ses *Porteurs de lumière*, Nahal Tajadod développe la grande et la petite histoire de la naissance et de l'apogée du nestorianisme. Dans son second tome, elle décrira l'amenuisement et les survivances d'un « empire » religieux auquel Tamerlan porta un coup quasi fatal au XIVe siècle. Deux cents ans plus tard, la Chine ne comptait plus un seul nestorien. Le christianisme serait désormais avant tout « occidental » et « latin ». Les chrétiens d'Orient en général et les nestoriens en particulier, au Moyen et au Proche-Orient, devaient dès lors mener une existence de crainte et de discrimination, parfois violente, par exemple au fond des djebels kurdes de Turquie ou de Mésopotamie, dans l'ignorance absolue du reste du monde.

La méthode de l'auteur n'est pas orthodoxe : scientifique, elle a voulu mettre son savoir au profit du plus grand nombre et donc n'a pas hésité, à partir de personnages ou de faits vérifiés, à compléter, voire à imaginer, des situations, des propos. Le style étant fluide, on se demande parfois si on n'a pas franchi la frontière du « roman historique ». Nahal Tajadod s'en défend, affirmant avoir seulement conçu sa propre « *mise en scène de l'Histoire* ». Les orientalistes de stricte observance critiqueront sans doute, avec des arguments sérieux, des scènes relevant quasiment du péplum – mais, après tout, n'est-ce pas un peu ce procédé de reconstitution, à partir de documents authentiques, qui fit le succès du maître historien de l'Asie, René Grousset, récemment réhabilité (2) ?

Les personnages sur lesquels s'est appuyée notre sinologue présentaient de toute façon souvent un profil bien susceptible de justifier une énième fois le « *Vous voulez du roman, lisez de l'Histoire !* » de Guizot. Ainsi, cette impératrice Chirine, « *reine des reines de l'Iran, muse des peintres, poètes et musiciens* » : chrétienne d'Arménie, elle fut follement aimée par Khosroës II (590-628), brillant chahinchah sassanide et zoroastrien, et par l'architecte Farhad, inventeur, dit-on, d'une canalisation amenant directement le lait de brebis de la montagne à la demeure d'une impératrice qui fut sans doute un mélange de Poppée et de Marie-Antoinette. Elle est d'ailleurs toujours présente dans la mythologie populaire de l'Iran actuel. De Ctésiphon à Constantinople, des mages dans les temples du feu aux Arabes nestoriens, des eunuques de cour aux simples laboureurs, s'offre donc à nous une large fresque panasiate, illuminée par une croyance non conformiste et par des civilisations dépaysantes. Ce qui ne gâte rien, l'auteur, selon les prescriptions du linguiste iranien contemporain Mohamed Moïn, a utilisé presque constamment la graphie française classique des noms orientaux – aujourd'hui en défaveur parmi nos orientalistes, – nous restituant enfin Chapour, Ardachir et autres Chahdoust en place des « inconnus » Châhpur, Châhdust, etc.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

(1) Ed. du Cerf, « le Monde des livres » du 12 avril 1991.

(2) *Le Monde* du 14 février 1992.

★ Nahal Tajadod vient également de publier sa traduction du persan du *Livre de Chams de Tabriz* (cent poèmes d'amour) de Mowlânâ (ou Maulana), brillant philosophe musulman qui vécut de 1207 à 1273 et reste lu de nos jours, de la Turquie au Pakistan. La traduction est annotée par Jean-Claude Carrière et Mahin Tajadod et présentée par cette dernière. (Coll. « Connaissance de l'Orient », Gallimard, 335 p., 140 F.)

EN BREF

□ **Rencontres littéraires.** – Un colloque international, « Baudelaire : nouveaux chantiers », organisé par le Centre d'analyse et de critique des textes et coordonné par Jean Delabroy et Yves Charnet, se tient jusqu'au samedi 15 mai à l'université Lille-III, à Villeneuve-d'Ascq (Renseignements : 20-33-61-33). Une autre rencontre internationale sur Guy de Maupassant, présidé par Louis Forestier, aura lieu les 21, 22 et 23 mai au théâtre Maurice-Sadorge à Fécamp, à l'occasion du centenaire de la mort de l'écrivain (renseignements, Ed. Nathan : 45-87-52-12).

□ **Le Prix des libraires à Françoise Xenakis.** – Le 39e Prix des libraires a été attribué à la journaliste et écrivain Françoise Xenakis pour son roman *Attends-moi* (Grasset), l'histoire de Jeanne Pottier, meurtrière de son mari « *par amour* », pour « *respecter une promesse* » et qui assiste en absente à son procès.